
Informations internes sur L'AGRICULTURE

Evolution régionale de la population active agricole

V. Italie

COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION «ECONOMIE ET STRUCTURE AGRICOLES» – DIVISION «BILANS, ETUDES, INFORMATION»

*La reproduction, même partielle, du contenu de ce rapport est subordonnée
à la mention explicite de la source*

Informations internes sur L'AGRICULTURE

Evolution régionale de la population active agricole

V. Italie

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION « ÉCONOMIE ET STRUCTURE AGRICOLES » – DIVISION « BILANS, ÉTUDES, INFORMATION »

AVANT-PROPOS

La Direction Générale des Affaires Sociales et la Direction Générale de l'Agriculture ont chargé le Prof. B. BENVENUTI de "Ente nazionale per le Tre Venezie" à Venise d'élaborer la présente enquête pour l'Italie. Cette enquête fait partie d'une série de rapports établis pour chaque Etat membre : la synthèse et les rapports pour la R.F. d'Allemagne, le Benelux et la France ont paru dans la même série respectivement sous les numéros 39 - 40 - 41 et 42.

A la réalisation de la présente enquête ont collaboré :

- M. A.J. JANSEN, chargé aussi de l'élaboration du rapport de synthèse qui a recueilli et élaboré le matériel statistique et rédigé les parties relatives au Nord-Ouest, Trentin-Haut-Adige et Frioul-Vénétie julienne, ainsi que la note méthodologique.
- M. LA BELLA, qui a rédigé les parties relatives au Sud et aux îles.

La présente étude ne reflète pas nécessairement les opinions de la Commission des Communautés Européennes dans ce domaine et n'anticipe nullement sur l'**attitude** future de la Commission en la matière.

S O M M A I R E

	<u>pages</u>
Introduction	
Chapitre 1 <u>Le Nord-Ouest</u>	1
§ 1 Considérations générales	1
§ 2 Le Piémont	9
§ 3 La Lombardie	14
§ 4 La Ligurie	19
Chapitre 2 <u>Le Nord-Est</u>	23
§ 1 Considérations générales	23
§ 2 Le Trentin/Haut-Adige	29
§ 3 Le Frioul-Vénétie Julienne	37
§ 4 La Vénétie	43
§ 5 Emilie-Romagne	53
Chapitre 3 <u>L'Italie centrale ou "Centre"</u>	61
§ 1 Considérations générales	61
§ 2 Les Marches	72
§ 3 La Toscane	78
§ 4 L'Ombrie	85
§ 5 Le Latium	90
Chapitre 4 <u>Le Sud</u>	97
§ 1 Cons dérations générales	97
§ 2 Abruzzes et Molise	107
§ 3 La Campanie	113
§ 4 Les Pouilles	118
§ 5 La Basilicate	125
Chapitre 5 <u>Les Iles</u>	134
§ 1 Considérations générales	134
§ 2 La Sicile	141
§ 3 La Sardaigne	148
Annexe I - Tableaux et notes correspondantes	
Annexe II - Note méthodologique	

I n t r o d u c t i o n

Cette étude n'a pas pour but de mettre en relief les modifications qu'a subies de 1951 à 1961 la structure de l'emploi agricole dans l'ensemble de l'économie italienne (1) que d'étudier l'évolution par région administrative de la population active agricole, en liaison, autant que possible, avec l'évolution parallèle dans les secteurs économiques régionaux non agricoles. C'est ce que nous avons cherché à faire de notre mieux et c'est ce qui explique pour une grande part le caractère fragmentaire de la présente étude.

Il convient toutefois de signaler immédiatement que les différences marquées, sur le plan physique et géographique, existant à l'intérieur des régions administratives italiennes réduisent sensiblement la valeur réelle d'analyse d'une telle étude. Nous avons essayé, dans la mesure du possible de pallier cet inconvénient, aussi bien en fournissant, pour certains phénomènes que nous avons jugés importants, des indications par province, qu'en commentant parfois dans le texte des différences importantes entre les provinces à l'intérieur d'une même région. Les différences que présentent les conditions physiques et géographiques italiennes se retrouvent toutefois aussi à l'intérieur des provinces et souvent même à l'intérieur des communes.

Sans parler par conséquent d'erreurs qui pourraient résulter de la nécessité d'examiner l'ensemble des agrégats statistiques s'étendant à des milieux très différents, on trouve une autre source d'erreur dans le fait qu'en soi le matériel statistique pris en considération ne reflète pas toujours fidèlement la réalité. Sur ce point, il est renvoyé à la note méthodologique et aux notes relatives aux divers tableaux, qui sont reprises en annexe.

(1) Les changements de l'emploi agricole par pays, en liaison avec le développement de l'économie nationale, ont en effet déjà été examinées dans les Etudes CEE - Série Politique Sociale, nos. 7 et 8: "L'emploi agricole dans les pays de la CEE", 1ère et 2ème partie, 1964

Pour que notre analyse régionale soit aussi conforme que possible à la réalité , nous avons cru bon de prendre également les agrégats constitués par les cinq grandes divisions statistiques traditionnelles de l'Italie, qui correspondent, grosso modo, à autant de stades de développement économique: le nord-ouest, le nord-est, le centre, le sud et les îles. Pour chacune de ces divisions, le texte comprend une partie générale dans laquelle sont examinées, à l'échelon interrégional, les rubriques suivantes :

 évolution démographique
 population active
 évolution des secteurs non agricoles
 population agricole

A cette partie générale font suite les chapitres consacrés à chacune des régions administratives, dans lesquels sont reprises les rubriques citées ci-dessus, suivies d'une conclusion très brève sur les aspects jugés les plus importants du développement économique régional.

Août 1966

B. Benvenuti, A.J. Jansen, L. Bella
Ente Nazionale per le Tre Venezie

Chapitre 1

Le NORD-OUEST

§ 1 Considérations générales

1. Evolution démographique

Considérant le mouvement de la population qui résulte du mouvement naturel et du mouvement social comme l'indice principal du développement économique d'une région au cours d'une période donnée, on indique ci-après les données les plus importantes pour le nord-ouest.

Entre les deux recensements, ce sont les régions qui constituent la division nord-ouest, c'est-à-dire le Piémont (y compris le Val d'Aoste), la Ligurie et la Lombardie, qui ont enregistré dans leur ensemble le plus fort accroissement de population constaté dans les cinq divisions de l'Italie: 12,2 %. Ce pourcentage d'accroissement n'a été dépassé que par le Latium (+ 18,2 %) et il est le double de l'accroissement national moyen (+ 5,8 %).

Le caractère tout particulier de l'accroissement de la population présente dans le nord-ouest ressort du fait que 77,6 % de l'accroissement total de 1.442.550 unités sont représentés par le seul accroissement social ou balance migratoire. Il faut en effet souligner que le mouvement migratoire de la population présente enregistré en Italie pour la période 1951/61, n'a donné un solde positif que dans cinq seulement des dix-huit régions administratives italiennes, à savoir justement dans ces trois régions du nord-ouest, dans le Latium et en Toscane. En revanche, ce solde a été négatif pour l'ensemble du pays (- 3,0 %) et atteint des pourcentages inférieurs à -8,0 % dans dix des dix-huit régions administratives (tableau 1, colonne 5).

A cette balance migratoire élevée du nord-ouest (+ 9,5 %) correspond un accroissement naturel très bas (+ 2,7 %) qui représente moins du tiers de l'accroissement naturel moyen du pays (+ 8,8 %) et moins du cinquième des moyennes atteintes dans les divisions "Sud" et "îles".

Il apparaît donc que les trois régions du nord-ouest ont exercé indistinctement une forte attraction sur la population des autres régions de l'Italie (voir tableau 4). En effet, bien que la Lombardie ait enregistré un accroissement de population supérieur à celui des deux autres régions (+ 13,0 % pour la Lombardie, + 11,3 % pour le Piémont, + 11,7 % pour la Ligurie) aucune des trois régions ne s'écarte

beaucoup de la moyenne (+ 12,2 %). Toutefois, la Lombardie se distingue nettement des deux autres régions par un accroissement naturel plus élevé (+ 5,0 %, qui est encore bas par rapport à la moyenne nationale (+ 8,8 %)), tandis qu'au Piémont (accroissement naturel - 0,2 %) et en Ligurie (+ 0,3 %) l'augmentation totale de la population peut être attribuée pratiquement à la seule immigration d'une population étrangère au nord-ouest.

Bien qu'il ait été sensiblement identique dans les trois régions du nord-ouest, l'accroissement de la population présente accuse de fortes différences selon les régions; ces différences seront analysées dans les chapitres consacrés aux diverses régions. Pour l'instant, on traitera seulement du processus d'urbanisation qui sera illustré dans ce rapport par le mouvement de la population présente dans les chefs-lieux de province (1), en le comparant à l'évolution enregistrée dans les autres communes de la province considérée.

On peut constater à ce propos que le nord-ouest reflète, en l'amplifiant, la tendance générale qui s'est manifestée dans le pays. Toutefois, le fait que la population dans les communes autres que les chefs-lieux ait augmenté de 6,8 % (contre - 0,5 % pour la moyenne nationale) prouve que de vastes zones en dehors des chefs-lieux ont également participé au développement démographique; les chefs-lieux ont cependant enregistré un accroissement assez élevé (24,8 % contre 21,3 % pour la moyenne nationale). La croissance démographique dans les chefs-lieux de province a été sans aucun doute plus accentuée dans le Piémont (+ 37,4 % contre +0,8% seulement dans les autres communes) qu'elle ne l'a été en Lombardie (+22,8% contre +9,1%) ou en Ligurie (+14,5% contre +8,0%) (voir tableau 6.1, colonnes 2-3).

2. La population active

L'accroissement de la population active masculine (2) qui a été de 7,2 % par rapport à un accroissement national négatif de - 0,3 % (voir tableau 2, colonne 2) (3) est également interprété à la lumière de ce qui a été dit ci-dessus.

- (1) Ce sont en général dans les différentes provinces en même temps les agglomérations qui ont la plus forte population et les centres de plus grande concentration des activités non agricoles.
- (2) Comme il a été justifié dans l'introduction, les chiffres ne concernent que la population active masculine quand il s'agit de comparaisons entre recensements et/ou entre régions.
- (3) Comme la population active est calculée sur la base de la population résidente, la colonne 1 indique le taux d'accroissement positif ou négatif de la population résidente.

Exceptés le Latium et le Trentin-Haut Adige, les régions du nord-ouest sont dans ce cas aussi les seules régions qui enregistrent un accroissement de la population active, ce qui laisse supposer, étant donné le faible accroissement naturel de la population, qu'il y a eu dans le nord-ouest une forte immigration de travailleurs provenant d'autres régions (le tableau 4, qui donne la balance migratoire entre les régions, ne permet pas de distinguer les travailleurs parmi les migrants). Cela explique aussi que la diminution de la proportion des actifs dans la population masculine résidente (1) a été moins marquée dans le nord-ouest que dans les régions où l'exode a été plus important et ce bien qu'il s'agisse d'une population qui, au cours de la même période, a sensiblement vieilli à cause de son faible accroissement naturel. En effet, alors que cette proportion se situait en 1951 à 3,8 % au-dessus de la moyenne nationale, la différence entre la proportion régionale moyenne et la proportion nationale était en 1961 de 4,7 %; dans le sud (- 4,5 % en 1951 contre - 6,0 % en 1961) et dans les îles (- 3,5 % en 1951 contre - 5,8 % en 1961), le potentiel correspondant de travail de la population s'en trouvait par contre notablement diminuée.

L'augmentation de la population active masculine en Lombardie (+ 9,5 %) a été double de celle des deux autres régions du nord-ouest. Cela s'explique également par le vieillissement moindre de la population en Lombardie. Il faut noter en effet que la proportion des actifs dans la population masculine totale dont nous avons parlé ci-dessus a diminué dans le Piémont de 4,7 % en Ligurie de 3,9 % et en Lombardie de 2,0 % seulement.

Des changements considérables ont eu lieu dans la composition de la population active suivant les secteurs d'activité. En effet, la population active masculine dans l'agriculture diminuait de 364.982 unités, tandis que la population active augmentait dans les secteurs non agricoles de 637.855 unités; cette augmentation était naturellement due, en partie seulement, à la main-d'oeuvre provenant de l'agriculture dans la division même, mais surtout à l'immigration. Ces changements ont fait que dans le nord-ouest qui dès 1951 connaissait un exode

(1) Conforme à ce qui s'est passé dans l'ensemble du pays: d'une part, la prolongation de la scolarité et le fait qu'elle a été mieux respectée, d'autre part la généralisation des pensions qui avance l'âge de la retraite ont grandement contribué à créer cette tendance.

rural important, la population active agricole est tombée de 27,5 % du total de la population active masculine en 1951 à 16,7 % en 1961. Cette diminution n'a pas modifié le classement régional des secteurs d'activité si bien que le Piémont garde encore en 1961 un caractère nettement plus agricole (23,2 %) que la Lombardie (14,1 %) ou la Ligurie (11,6 %).

Au cours de la même période, la population active industrielle passait de 47,2 % à 55,7 % et la population exerçant une activité dans les services de 25,3 % à 27,6 %. Tandis que la population active masculine continuait à s'orienter surtout vers l'industrie, la population féminine avait surtout tendance à trouver un emploi dans les services: en effet, la proportion des femmes exerçant un emploi dans les services passait de 34,4 à 39,6 %, tandis que dans l'industrie le pourcentage restait de 50,3 % (voir tableau 3.1).

Parmi les trois régions, la Ligurie se distingue nettement des deux autres par la plus grande importance de son secteur tertiaire.

3. Evolution des secteurs non agricoles

Tandis que le nord-ouest enregistrait une forte diminution de la population agricole (voir paragraphe 4), il connaissait un développement important de la population active non agricole.

Il ressort du tableau 8 (colonne 9) que l'augmentation des travailleurs de l'industrie a été inférieure dans le nord-ouest à la moyenne nationale (30,8 contre 32,5 %): cela s'explique par le fait que le niveau de départ du processus était plus élevé. En 1951, il y avait en effet dans le nord-ouest 178 habitants sur 1000 qui travaillaient dans l'industrie, soit près du double de la moyenne nationale (90 ‰). En 1961, ce chiffre était de 207 pour le nord-ouest contre 113 pour l'ensemble de l'Italie. En tout cas, le résultat de ce développement des activités industrielles est qu'en 1961, 10,5 % seulement des personnes qui avaient déclaré exercer une activité dans ce secteur y exerçaient des activités temporaires ou étaient en chômage, alors que la moyenne nationale correspondante était de 28,7 %. Dans le tableau 9, cet indice de l'emploi (voir note du tableau 8) est de 11,9 % (contre une moyenne nationale de 32,3 %); de ces 11,9 %, 1,2 % seulement sont des chômeurs (moyenne nationale 2,3 %) et 1,0 % des travailleurs ayant un emploi temporaire à l'étranger (moyenne nationale 5,2 %).

Si l'on note enfin que 81,9 % de ces travailleurs exercent leur emploi dans des entreprises de plus de 10 travailleurs (moyenne nationale 72,2 % tableau 8, colonne 11), le nord-ouest apparaît indiscutablement non seulement comme la division statistique la plus industrialisée, mais aussi comme la plus avancée en ce qui concerne l'agrandissement des entreprises, caractéristique des économies les plus développées (dans l'industrie manufacturière, qui est celle où ce processus est le plus avancé, le nombre des travailleurs par entreprise dépasse de 5 la moyenne nationale : 12,4 contre 7,4 - voir tableau 7.1).

L'augmentation du nombre de travailleurs des services (1) a été presque égale à la moyenne nationale (33,6 contre 33,4 %). Toutefois, le niveau de départ était là encore plus élevé pour le nord-ouest: en 1951, 78 habitants sur 1000 exerçaient leur activité dans les services, contre une moyenne nationale de 58 % (1961: 93 contre 74 %). On note que cas il n'y a pas de grandes différences entre les cinq divisions, (à l'exclusion du Latium, pour des raisons évidentes) contrairement à ce qui se passe pour l'industrie (voir tableau 8, colonnes 9 et 10).

Il est donc permis de supposer qu'étant donné la situation généralement moins favorable des régions méridionales et insulaires, un développement presque égal du secteur tertiaire dans les diverses divisions statistiques dépendra de facteurs nettement différents. On peut donc en conclure que les régions du nord-ouest, dans leur ensemble, sont arrivées au stade où le secteur tertiaire joue un rôle capital dans le processus de développement économique.

Les trois régions qui composent le nord-ouest présentent d'importantes différences. La Lombardie se distingue nettement des deux autres par son dynamisme économique plus accentué (voir tableau 8). L'écart entre la population active industrielle et le nombre des travailleurs des industries locales (pris comme indice d'emploi), est tombé de 19,0 à 8,7 % grâce à une forte augmentation du nombre des emplois dans ce secteur (+ 35,8 contre plus 25,6 % pour le Piémont et un peu moins de + 15,2 % pour la Ligurie). Le secteur tertiaire a également enregistré un développement plus marqué en Lombardie (+ 38,6 %) que dans les deux autres régions.

(1) En sont toujours exclus les professions libérales et le secteur public (administration publique).

En Ligurie, l'augmentation du nombre des travailleurs des services a été double de celle enregistrée dans le secteur secondaire. Il s'agit ici d'un cas à part, puisque cette région, géographiquement peu étendue et possédant trop peu de plaines pour permettre le développement d'un secteur agricole important ou l'implantation de grandes industries nouvelles, fait partie intégrante du système économique du nord-ouest; à l'intérieur de cette division, la Ligurie joue un rôle important en matière de commerce et de transit surtout par le port de Gênes. C'est là en effet qu'aboutit le réseau d'exportation et d'importation d'une grande partie des produits achetés et vendus par l'économie lombardo-piémontaise. En outre, l'important développement du tourisme le long des côtes de Ligurie a puissamment contribué à la forte augmentation du nombre des personnes employées dans les services.

4. Population agricole

On a déjà noté que la population active masculine dans l'agriculture est passée entre 1951 et 1961 de 27,5 % à 16,7 % du total dans l'ensemble de la région du nord-ouest. Au cours de la même période, la moyenne nationale correspondante passait de 42,5 % à 27,6 %, faisant ainsi coïncider la situation italienne en 1961 avec celle qui existait dans le nord-ouest dix ans auparavant.

Si on considère la diminution du nombre d'actifs masculins dans ce secteur, on constate qu'elle dépasse légèrement la moyenne nationale : - 34,9 contre - 33,4. Si on considère maintenant la main-d'oeuvre féminine agricole, l'analyse devient beaucoup plus problématique. Une première comparaison entre les données des recensements et celles des enquêtes sur la main-d'oeuvre fait ressortir une sous-estimation de l'emploi féminin dans l'agriculture. En effet, tandis que le recensement donne pour 1961 un total de 156.000 femmes exerçant une activité dans ce secteur, le relevé de la main-d'oeuvre féminine, effectué presque à la même époque, donne un total de 198.000 (1).

Si l'on tentait une comparaison entre l'emploi masculin et féminin dans l'agriculture, il apparaîtrait, d'après le recensement, que le rapport est en gros resté inchangé pendant ces dix ans (voir tableau I de la note méthodologique, colonnes 6-7). En 1961, sur 100 actifs on comptait 81,3 hommes pour 18,7

(1) Pour une étude plus approfondie de ce phénomène, voir: "Etude" CEE, Série politique sociale no. 7 et 8, Bruxelles 1964

femmes. Si en revanche nous utilisons pour cette comparaison les données des enquêtes sur la main-d'oeuvre (novembre 1961), la participation féminine serait relativement plus importante (22,8 femmes sur 100 actifs agricoles). Cette tendance, tout à fait conforme à la logique du processus de développement économique inter-secteurs et du rôle temporaire de soutien que joue la femme dans le secteur primaire, est amplement confirmée par le chiffre relatif à 1963 qui révèle une nouvelle augmentation de la participation féminine au travail agricole (27 femmes sur 100 travailleurs agricoles) (1). La même tendance se retrouve au niveau national, où elle prend des proportions plus importantes.

Le nord-ouest se distingue également des autres divisions statistiques italiennes par les origines plus lointaines de l'exode agricole qu'il connaît. En utilisant à titre purement indicatif les données du tableau 10.1; on constate que sur la base d'une population active agricole (H + F) égale à 100 en 1931, la division statistique du nord-ouest a un indice de 77 en 1951 et un indice de 50 en 1961.

Ce phénomène est également confirmé par la répartition suivant les groupes d'âge de cette population active masculine: celle-ci révèle un vieillissement qui résulte d'une tendance plus ancienne chez les jeunes à abandonner l'agriculture. En 1951, c'était le nord-ouest qui, de toutes les divisions statistiques italiennes, enregistrait le pourcentage le plus faible d'actifs de 14 à 21 ans (12,2 % contre 16,2 % dans la moyenne nationale), tandis que les actifs de plus de 65 ans représentaient 12 %, contre 8,5 % pour la moyenne nationale. Au cours de la période 1951-1961, on constate un nouveau vieillissement de la population agricole: en 1961, 44,5 % des actifs avaient moins de 45 ans dans le nord-ouest contre 55,1 % pour la moyenne nationale (voir tableau 11).

. A l'intérieur même du nord-ouest on enregistre toutefois des différences importantes entre les régions. Le Piémont garde sans aucun doute un caractère plus agricole (voir tableau 3.1). Une simple comparaison

(1) Pour une analyse des changements dans l'emploi agricole au cours de la période 1954/1964, voir le tableau II de la Note méthodologique qui permet de confirmer l'évolution déjà décrite.

entre travailleurs ayant un emploi dans l'agriculture et population présente (voir tableau 5, colonne 1) révèle que, si la Ligurie et la Lombardie enregistraient respectivement en 1961 un total de 56 et 48 travailleurs ayant un emploi dans l'agriculture pour 1000 habitants, ce rapport était pour le Piémont de 102/1000. Cette différence importante exigera d'autres explications (1) du fait de la différence que l'on constate en même temps dans le revenu produit par travailleur ayant un emploi: sur la base d'un revenu moyen pour l'Italie égal à 100, ce revenu n'est pour le Piémont que de 101,4 %, alors qu'il est de 156,8 pour la Lombardie et de 157,1 pour la Ligurie. Ces taux sont les plus élevés de l'ensemble du pays (voir tableau 5, colonne 12).

Le tableau 2 montre que le pourcentage des actifs en Lombardie diminue de 38,2 %, tandis que dans les deux autres régions la diminution oscille autour de 32 %. Etant donné le vieillissement moins prononcé des actifs en Lombardie (voir tableau 11), on pourrait penser que l'exode est plus récent dans cette région, mais cette thèse n'est pas compatible avec les données du tableau 10.1. Mise à part la structure par âge, nous constatons aussi pour d'autres données des différences importantes entre la Lombardie et le groupe Piémont-Ligurie, par exemple: participation des femmes aux travaux agricoles (11,5 % en Lombardie, contre environ 31 % pour le groupe Piémont-Ligurie, alors qu'en Lombardie il n'y pas eu de processus de féminisation) et nombre des salariés (Lombardie 37,6 %, Piémont-Ligurie 9,4 % en 1961) (voir tableau 12).

Avant de procéder à une analyse plus approfondie au niveau de chaque région, on peut affirmer d'une façon générale que les trois régions diffèrent notablement par leur type d'agriculture (2).

(1) Voir les chapitres consacrés à chaque région administrative

(2) Pour une analyse structurelle sur cette thèse, voir : "Les tendances d'évolution des structures des exploitations agricoles - Causes et motifs d'abandon et de restructuration" CEE - Série "Informations internes sur l'agriculture" N° 20

§ 2 Le PIEMONTE

Evolution démographique

C'est uniquement au mouvement migratoire, qui se solde par un excédent de 11,5 % (voir tableau no. 1), qu'il y a lieu d'attribuer la forte augmentation de la population piémontaise enregistrée entre les deux recensements. Cette immigration s'est orientée vers les zones où le développement était le plus poussé et s'ajoutant aux mouvements migratoires à l'intérieur de la région, elle a entraîné pendant la décennie 1951/1961 une réorganisation importante de la répartition territoriale de la population piémontaise. De vastes zones de collines et de montagnes ont perdu une partie de leur population par suite du manque de ressources capables de remplacer l'agriculture, de plus en plus abandonnée. Les communes autres que le chef-lieu ont vu leur population diminuer dans quatre provinces en fonction exacte de leur caractère rural (tableau 7.1 col. 3 et 7).

En revanche, la plus forte augmentation de population a été constatée dans la province de Turin où la diminution dans les zones de haute colline et de montagne a été largement compensée par la forte concentration enregistrée dans la zone industrielle autour de Turin. C'est le chef-lieu de la région qui a enregistré l'augmentation la plus élevée de tout le pays (+ 45,6 %), ayant absorbé à lui seul 329.000 personnes, soit 80 % de l'accroissement total de population de la région. Ce processus d'urbanisation s'est manifesté dans toute la région, mais il a été beaucoup moins marqué dans les provinces plus spécifiquement agricoles.

Population active

Dans le Piémont, l'immigration de main-d'oeuvre a entraîné une augmentation de la population active (+ 4,5 % rien que pour les hommes), qui sans cela aurait été impossible dans une région à population stationnaire et sujette à un vieillissement progressif.

La diminution de la population active agricole a modifié la répartition de la population active par secteur de production, de telle sorte que le

(1) Il a été inclus la région autonome du Val d'Aoste, vu sa faible population et ses dimensions réduites.

secteur primaire a cédé la première place au secteur tertiaire. Le Piémont reste toutefois la région la plus agricole du nord-ouest, avec un emploi agricole presque double de celui des deux autres régions (tableau no. 6.1, col. 7). En 1961, 102 habitants sur 1000 travaillaient dans l'agriculture et ce chiffre diffère peu de ceux de la Toscane (106) et de la Vénétie (109).

Secteurs non agricoles

La population active industrielle est passée de 43,1 % à 50,8 %. L'industrie a donc encore enregistré la progression la plus marquée, bien que les femmes se soient orientées en plus grand nombre vers le secteur tertiaire. L'accroissement du nombre des personnes occupées dans l'industrie piémontaise, c'est-à-dire du nombre d'emplois "stables" (+ 25,6 % de moins que la moyenne nationale: + 32,5 %), a entraîné une nouvelle diminution du pourcentage des actifs employés dans des "activités industrielles précaires", temporairement à l'étranger et en chômage (de 15,1 % à 11,5 %) (tableau 8).

La progression plus lente de l'industrie piémontaise, surtout par rapport à l'industrie lombarde se reflète également dans l'industrie manufacturière. Le profond dualisme de l'économie piémontaise y est plus évident que jamais: à elle seule, la province de Turin enregistre plus de 75 % de l'augmentation du nombre de travailleurs de cette industrie. L'augmentation du nombre de travailleurs (+ 24,2 %) est allée de pair avec une diminution notable du nombre des unités locales, provoquée d'une part par la disparition de l'artisanat traditionnel, surtout dans de nombreuses zones rurales (on notera, en effet, que la diminution la plus forte se situe dans les provinces les plus agricoles), mais aussi par certaines difficultés de structure et d'organisation, spécialement dans le secteur textile, qui est entré dans une phase critique (voir les chiffres des provinces de Novare et de Verceil).

Ces mouvements opposés ont entraîné un agrandissement considérable des entreprises. Dès 1961, 83,2 % des travailleurs étaient employés dans des entreprises de plus de 10 travailleurs; l'unité moyenne cette année-là, comptait 12,7 travailleurs pour le Piémont (17,1 pour Turin, chiffre le plus élevé de toute l'Italie).

L'augmentation du nombre des travailleurs employés dans les services (+ 26,7 %) s'écarte notablement de la moyenne nationale (+ 33,4 %). Dans le commerce seul on enregistre une augmentation de 38,5 %, avec des pointes maximales dans la province de Turin (+ 52,8 %) et dans le Val d'Aoste (+ 50,4 % grâce au grand développement du tourisme de haute montagne), tandis que les provinces agricoles, où l'on a enregistré une forte émigration, connaissent également dans ce secteur une augmentation peu importante: Cuneo + 14,8 % ; Asti + 27,0 %.

L'agriculture

Dans le Piémont, l'agriculture continue à intéresser une part importante de la population (22,7 % du total des travailleurs ayant un emploi). Malgré cela, la région a enregistré en 1961 le revenu par travailleur le plus bas de l'Italie septentrionale (après celui du Frioul-Vénétie julienne). Il n'a atteint que les deux tiers du revenu produit en Lombardie ou en Ligurie et n'est supérieur à la moyenne nationale que de 1,4 % (voir tableau 5). En même temps, c'est dans le Piémont que l'écart entre le revenu agricole et le revenu non agricole est le plus grand, le premier ne dépassant pas 40,7 % du second par travailleur ayant un emploi.

Cela n'empêche que la diminution de la population agricole au Piémont est inférieure à la moyenne nationale (voir tableau 2), ce qui se peut s'expliquer que par la tendance à compléter le revenu agricole par les gains réalisés par les membres de la famille de l'agriculteur en dehors du secteur primaire. En effet, bien que l'on n'ait jamais étudié l'importance de ce phénomène à l'échelle nationale, certains indices permettent d'affirmer que l'agriculture part-time est très répandue, surtout dans les provinces les plus industrialisées: le nombre des exploitations agricoles de moins de 1 ha dépasse en effet 40 % dans les provinces de Novare et de Verceil. D'autre part, on compte dans ces deux provinces 47 actifs masculins pour 100 exploitations, contre une moyenne nationale de 77. Ces chiffres nous montrent qu'un grand nombre d'exploitations agricoles n'ont même pas une unité de travail (masculine) à temps plein et que ces exploitations sont le plus souvent de faibles dimensions, ce qui rend nécessaire la recherche de revenus complémentaires, comme nous l'avons dit ci-dessus.

Cette tendance de l'agriculture piémontaise (que nous retrouverons dans d'autres régions) nous semble confirmée par le pourcentage élevé de l'emploi des femmes (en 1961, 30,6 % des travailleurs ayant un emploi sont des femmes) et aussi par le pourcentage élevé de personnes âgées dans la population active masculine (en 1961, 58,3 % avaient plus de 45 ans, contre 44,9 % pour la moyenne nationale).

Dans le Piémont comme en Ligurie, l'agriculture est de plus en plus caractérisée par l'exploitation en faire-valoir direct, basée presque uniquement sur le travail familial et complétée, dans de vastes zones, autour des centres industriels, par d'autres revenus: dans de nombreux cas, seul le chef d'exploitation s'occupe "à temps plein" des travaux agricoles. Cette catégorie représentait en 1961 51,3 % de la main-d'oeuvre agricole. La catégorie des salariés ne représentait, en 1961, que 9,4 %, pourcentage le plus bas du pays après celui des Abruzzes et Molise.

Un certain ralentissement de l'exode agricole, dont témoigne le dépeuplement plus lent des zones de montagne et de colline (voir tableau 10.1) qui avaient enregistré l'exode le plus marqué au cours de la période 1931-1951, joint au vieillissement marqué de la population agricole, laisse prévoir que la mort du chef d'exploitation, spécialement dans les zones où l'agriculture est subsidiaire par rapport à des activités non agricoles, entraînera dans des cas de plus en plus nombreux, la désintégration de l'exploitation en tant qu'unité de production ou sa transformation en une simple "résidence rurale".

Conclusions

En ce qui concerne la situation régionale de l'emploi et par conséquent le revenu pro capite, on note au Piémont un écart de plus en plus grand entre les zones qui participent au développement industriel et celles où prédomine l'agriculture. Le revenu pro capite (sur la base de 100 pour la moyenne nationale) varie de 172, à Turin, à 94, dans la province d'Asti. Pour tous les phénomènes étudiés on retrouve pratiquement le même classement. L'évolution la plus rapide a été enregistrée dans la province de Turin et surtout dans son chef-lieu (en 1961, plus de 25 % de la population y habitait, contre moins de 20 % en 1951). Venaient ensuite, loin derrière,

les provinces "intermédiaires" de Novare et Verceil et le Val d'Aoste, tandis que les trois provinces plus spécifiquement agricoles, Alexandrie, Asti et Cuneo, enregistraient un exode marqué dû à l'absence, dans les secteurs non agricoles, d'initiatives qui auraient pu offrir des possibilités à tous ceux qui abandonnaient l'agriculture.

§ 3 La LOMBARDIE

Evolution démographique

Au cours de la décennie 1951-1961, c'est la Lombardie qui, des régions du nord-ouest, a enregistré le plus fort accroissement total de population: +13,0 % provenant d'un solde migratoire considérable (+ 8 %) et du plus fort accroissement naturel (+ 5 %) enregistré dans toute la division statistique encore qu'il soit peu élevé par rapport à l'accroissement naturel moyen à l'échelon national (+ 8,8 %).

En Lombardie également, de vastes déplacements de population ont eu lieu à l'intérieur de la région et se sont manifestés par un exode plus ou moins accentué des zones montagneuses et des campagnes éloignées des principaux centres d'industrialisation. Le tableau 6.1 nous montre que les communes autres que les chefs-lieux ont perdu une partie de leur population dans 5 des 9 provinces lombardes, ce qui a entraîné une diminution absolue de la population dans les deux provinces plus spécifiquement agricoles: Mantoue - 8,8 % et Crémone - 9,0 %. D'autre part, on trouve en Lombardie une zone de forte concentration démographique plus vaste qu'au Piémont et intéressant les provinces de Milan (+ 25,2 % dans le chef-lieu, + 28,9 % dans les autres communes), Varèse (+ 27,9 % et + 22,4 %), Côme (+ 13,4 % et + 10,2%), et une partie de la province de Bergame (+ 13,7 % et + 5,3 %). On peut déduire des chiffres disponibles que dans ces zones de concentration démographique, l'urbanisation a touché un grand nombre de communes, ce qui a donné naissance à la large bande urbaine dans laquelle Milan et les communes environnantes forment une grande métropole de plus de 2 millions d'habitants, soit plus de 30 % de la population lombarde.

Population active

Par suite du vieillissement moins prononcé de sa population et de la forte immigration de travailleurs en provenance de toutes les autres régions d'Italie, la Lombardie a enregistré une forte augmentation de sa population active. Cette augmentation qui s'élève à 9,5 % représente plus du double de celle qui a été enregistrée pendant la même période dans les deux autres régions du nord-ouest et dépasse même celle du Latium (+ 9,4 %), bien que cette région ait connu une augmentation totale de population bien supérieure: + 18,5 %, contre + 12,8 % (voir tableau 2, col. 1 et 2).

Un fort exode agricole (38,2 % lorsqu'on le calcule sur la base de la seule population active masculine) dans une région qui dès 1951 accusait le taux de population active agricole le plus bas des régions italiennes, a fait qu'en 1961 l'agriculture n'intéressait plus que 11,1 % de la population active de la région, contre 30,0 % pour les services et 58,9 % pour l'industrie (tableau 3.1). On relevait une répartition particulière des femmes entre les secteurs de production. Les femmes travaillant dans l'agriculture ne représentent pas plus de 3,6 % du total des femmes au travail et ne constituent que 11,5 % de la main-d'oeuvre agricole, tandis que les femmes travaillant dans l'industrie représentent 57,6 % du total de la population active féminine. C'est dire que dans cette région la répartition des femmes au travail diffère très nettement de celle des autres régions du nord-ouest et du pays tout entier.

Secteurs non agricoles

En ce qui concerne le développement des secteurs non agricoles, la Lombardie se caractérise par une évolution plus rapide que celle des deux autres régions du nord-ouest.

De 1951 à 1961, le pourcentage des actifs dans l'industrie est passé de 53,0 % à 58,9 %, avec un léger recul pour les femmes (de 58,3 % à 57,6 %), qui se sont orientées en plus grand nombre vers les activités tertiaires. Le nombre des travailleurs ayant augmenté de 35,8 %, celui des travailleurs employés dans les activités industrielles "précaires" a diminué de moitié, passant de 19,0 % à 8,7 % du total de la population active industrielle.

La province de Milan enregistre à elle seule un peu plus de la moitié de l'augmentation du personnel de l'industrie manufacturière (577.000 sur 1.124.000), tandis qu'une autre fraction de 30 % de l'augmentation totale du personnel de cette industrie est concentrée dans les provinces de Bergame, Côme et Varèse. Ces 4 provinces se différencient ainsi, en tant que "bande industrielle", de la "bande rurale" formée par les provinces de Brescia, Crémone, Mantoue, Pavie et Sondrio, où l'on a certes enregistré des pourcentages assez soutenus d'augmentation, mais où il n'y avait pas en 1951 de structures industrielles importantes (exception faite de la ville de Brescia). Le développement plus poussé de la Lombardie et en particulier de sa bande industrielle ressort également de l'augmentation du

nombre des entreprises locales de l'industrie manufacturière (+ 3,6 %). Celle-ci n'a subi un recul que dans les quatre provinces les plus agricoles, où cette industrie compte encore le nombre le plus bas de travailleurs par unité locale (voir tableaux 6.1 et 7.1).

Le nombre des travailleurs employés dans les services s'est accru de 38,6 %, passant ainsi de 74 à 91 par 1000 habitants (tableau 5). Le tableau 7.1 montre clairement que l'augmentation du nombre des travailleurs du commerce (+ 46,4 %) est étroitement liée au développement industriel et à l'augmentation de la population résidante qui en résulte: les pointes maximales de l'augmentation du nombre des travailleurs du commerce ont en effet été relevées dans les provinces de Milan (+ 54,0 %) et de Varèse (+ 51,9 %). La province de Sondrio constitue la seule exception. Grâce à l'apparition d'activités touristiques nouvelles dans une zone qui englobe aussi une partie de la province de Brescia, la province de Sondrio a enregistré en effet un pourcentage d'augmentation des travailleurs du commerce de 44,1 % par rapport à 1951. Elle se situe ainsi au 3ème rang dans le tableau régional de l'accroissement dans ce secteur.

L'agriculture

De tout le nord-ouest, c'est la Lombardie qui a enregistré, et de loin, la diminution de main-d'oeuvre la plus notable dans l'agriculture, dépassant ainsi la Ligurie et se classant comme la région la moins agricole d'Italie. Le tableau 10.1 montre que toutes les zones de culture ont été touchées par cet exode, qui a toutefois été plus intense dans la plaine: dans cette zone, en effet, des conditions agricoles meilleures avaient permis de limiter quelque peu l'exode au cours de la période 1931-1951, pendant laquelle, en revanche, l'exode était extrêmement important dans les zones de montagne et de colline.

Cet exode de la population agricole dans les plaines lombarde, surtout dans celles où domine le faire-valoir capitaliste avec salariés (qui en 1961 intéressait 32,7 % de la superficie des exploitations de la région) s'est accompagné d'une mécanisation poussée et d'une modernisation générale des conditions de production du type industriel. Cela s'est traduit non seulement par le niveau élevé du revenu par habitant (56,8 %, pourcentage supérieur à la moyenne nationale), mais aussi par le resserrement de l'écart existant entre le revenu agricole et le revenu non agricole dans

cette région (voir tableau 5 col. 11). Le fait que le revenu net par habitant (voir tableau 6.1) soit supérieur dans les provinces de Crémone (105), Mantoue (110) et Pavie (116) au revenu net par habitant dans des provinces à économie mixte ou principalement non agricole (Sondrio: 96, Brescia: 95, Bergame: 98) est un autre indice du niveau élevé de production de l'agriculture dans la basse plaine lombarde.

Même si les informations disponibles s'appliquent à des situations très différentes (1), on pourrait diviser la Lombardie agricole en trois zones:

- 1) la zone de montagne et de colline alpine et apennine, où les origines de l'exode rural sont anciennes (tableau 10.1) et où par conséquent la population agricole a subi un vieillissement sensible. Dans un grand nombre de ces zones, l'agriculture est de plus en plus abandonnée (à Come et à Sondrio on ne relève que 34 et 44 travailleurs pour 100 exploitations, ce qui dénote un grand nombre d'exploitations résidentielles au voisinage des centres urbains);
- 2) la bande centrale, qui coïncide avec la zone de plus grand développement des activités non agricoles. Dans cette zone l'agriculture, lorsqu'elle n'est pas spécialisée dans la production de fruits et légumes, a pour rôle dominant de compléter les revenus agricoles et non agricoles par le "part-time farming" ou de fournir de simples résidences rurales. Dans les provinces de Milan et de Varèse, respectivement 45 et 58 exploitations sur 100 ont, en effet, moins de 1 ha et dans la province de Varèse on ne compte que 15 travailleurs pour 100 exploitations;
- 3) la plaine irriguée d'agriculture intensive qui intéresse pour une grande part les provinces de Crémone, Mantoue, Milan et Pavie et une partie des provinces de Brescia et Bergame et qui se caractérise par des exploitations d'une étendue considérable. C'est dans la province de Crémone que le nombre des travailleurs par 100 exploitations atteint le niveau le plus élevé d'Italie (273 travailleurs par 100 exploitations).

En Lombardie, où la répartition de la population agricole par classe d'âge est plus favorable que dans les deux autres régions du nord-ouest, on constate aussi un pourcentage peu élevé de travail féminin (en 1961, 11,5 % des travailleurs employés dans l'agriculture). On y assiste également à l'absence de tout processus de remplacement du travail agricole masculin

(1) Ces informations ont été analysées de façon plus détaillée dans le rapport cité à la page 8, foot-note 2).

par du travail féminin, processus fréquent dans d'autres parties de l'Italie (voir tableau 2), et au développement d'une classe nombreuse de salariés, qui de 1951 à 1961 sont passés de 33,8 % à 37,6 % du total de la main-d'oeuvre agricole de la région.

Conclusions

Quoique l'on puisse distinguer à l'intérieur de cette région des zones de développement économique différent, la Lombardie ne connaît pas le dualisme marqué de l'économie piémontaise. Dans les zones rurales de la plaine irriguée, s'est développée une agriculture dont la productivité par travailleur agricole est élevée, ce qui peut entraîner la diminution du taux de l'exode, encore élevé pendant la décennie considérée: certains centres urbains de cette zone (Mantoue par exemple) deviennent des centres industriels. Dans la montagne lombarde on note encore des tendances marquées à un nouvel abandon de l'agriculture. Cependant, pour la zone alpine, les initiatives touristiques nouvelles et la proximité des zones industrielles de Côme et de Varèse contribuent à une stabilisation de la population.

La Lombardie se présente ainsi comme la région d'Italie dont le degré de développement économique est le plus haut. C'est à Milan que le revenu net par habitant est le plus élevé; il atteint près du double de la moyenne nationale (199 : 100) et il n'est inférieur à cette moyenne que dans les zones où la prédominance d'exploitations familiales de faibles dimensions et les lourdes charges de main-d'oeuvre qui en résultent ne permettent pas une productivité du travail égale à celle que l'on peut obtenir dans la plaine irriguée.

§ 4 La LIGURIE

Evolution démographique

Le fort accroissement de la population présente en Ligurie (+ 11,7 %) n'est pratiquement dû qu'à une immigration très importante qui n'a intéressé que les régions côtières, où sont situés les centres urbains et les zones où le développement économique est le plus avancé. Les zones de haute colline et de montagne ont accusé un nouvel exode de la population, dont témoignent la perte de population enregistrée par les communes autres que les chefs-lieux dans la province de la Spezia (- 4,9 %) et le faible accroissement des mêmes communes dans la province de Gênes (+ 2,8 %).

En Ligurie, on ne peut parler d'une très forte concentration de la population si l'on ne considère pas que toute la zone côtière est en voie de développement et tend à former une bande urbaine ininterrompue. On note, en effet, dans les chefs-lieux des provinces d'Imperia et de Savone une augmentation de population inférieure à celle des communes autres que les chefs-lieux.

Population active

Grâce à la forte immigration de main-d'oeuvre, la Ligurie a enregistré une augmentation de sa population active (+ 4,1 % pour les hommes seulement). (Cf. § 2 "Le Piémont" - Population active - page 9).

Cette augmentation de la population active s'est accompagnée d'une nouvelle répartition dans les secteurs de production. Le secteur tertiaire a conservé sa première place pour le nombre des personnes actives, grâce surtout à un afflux accru de main-d'oeuvre féminine.

Secteurs non agricoles

Dans le secteur secondaire, le nombre des actifs est passé de 39,0 % à 41,3 %, malgré un recul du travail des femmes (de 26,8 % à 22,7 %). C'est là un premier indice de la crise de l'industrie ligure. L'augmentation du nombre des travailleurs dans ce secteur n'a été que de 15,2 %, presque exclusivement au bénéfice du bâtiment et a été soutenue par le développement touristique et résidentielle très marqué le long de la côte (1). L'augmentation du nombre des personnes employées dans l'industrie manufacturière

(1) C'est sans doute à l'importance considérable prise par le bâtiment à l'intérieur du secteur secondaire qu'il faut attribuer aussi le niveau élevé des activités industrielles "précaires" (19,7 % en 1961). Il est notoire, en effet, que celles-ci apparaissent précisément dans cette branche (voir la note relative au tableau 8).

n'a en effet atteint que 2,0 %.

La concurrence de plus en plus vive à laquelle l'industrie doit faire face pour s'implanter dans les quelques zones de plaine qui lui sont disputées par les activités tertiaires et les exigences résidentielles explique cette quasi-stagnation du développement industriel.

Pour les mêmes raisons que dans le Piémont, le nombre des entreprises locales a diminué de 6,8 %. Dans la province de Gênes, où la pénurie de terrains à bâtir se fait le plus sentir et où la situation du port de Gênes exige que la préférence soit donnée aux activités tertiaires, on a même relevé une légère contraction du nombre des travailleurs (moins 0,5 %). Ce nombre n'a sensiblement augmenté que dans la province d'Impéria: l'apparition d'activités touristiques nouvelles et la culture très spécialisée des fleurs et des fruits y ont constitué la base d'activités artisanales et industrielles (les premières étant les plus importantes). On comptait en effet dans cette province une moyenne de 3,5 travailleurs par entreprise, alors que ce chiffre varie de 8,7 à 10,6 dans les trois autres provinces.

Le secteur tertiaire, en Ligurie, occupe la première place pour le nombre des travailleurs, qui est passé de 43,1 % à 46,3 %. La situation géographique particulière de la région, avec un hinterland étendu caractérisé par un développement économique poussé et ses grandes ressources touristiques, a facilité l'essor de ce secteur: le personnel des services a augmenté de 30,1 %, soit le double de l'augmentation relevée dans l'industrie. Ce développement a été tel qu'il y avait en 1961 122 travailleurs employés dans les services par 1000 habitants, autant que dans l'industrie (124), ce taux étant de loin le plus élevé de toutes les régions italiennes (voir tableau 5).

Le développement du commerce est très important et l'augmentation du nombre des travailleurs de ce secteur (+ 45,7 % pour la région) est à peu près la même dans les diverses provinces. A Gênes on note cependant dans ce secteur également, un agrandissement marqué des entreprises: à l'accroissement du nombre des travailleurs (+ 41,7 %) correspond un accroissement de 23,2 % seulement du nombre des unités locales.

L'agriculture

C'est en Ligurie que l'agriculture atteint son revenu le plus élevé par travailleur ayant un emploi (776.000 liras, contre une moyenne nationale de 488.000 liras), et ce malgré le dualisme poussé entre les zones de floriculture intensive situées le long des côtes et les zones intérieures où l'agriculture est en voie d'abandon. Dans ces dernières zones, lorsqu'elles sont situées à proximité des centres urbains, il existe un nombre élevé d'exploitations résidentielles et/ou "part-time" : dans la province de La Spezia, par exemple, sur 100 exploitations 55 ont moins de 1 ha, alors que le rapport entre le nombre des actifs masculins et le nombre des exploitations est à peu près de 1 à 4.

Ce qu'il a été dit du Piémont (avec lequel la Ligurie forme pour certaines statistiques une région unique: voir tableaux 9 et 12) vaut en grande partie pour la Ligurie. Le pourcentage élevé des membres de la famille (surtout des femmes: 31,3 % des travailleurs ayant un emploi en 1961) dans les exploitations où le faire-valoir direct prédomine, le caractère saisonnier des principales cultures et les structures agronomiques complexes sont la cause d'un chômage partiel important de la main-d'oeuvre disponible (tableau 2, col. 11-13).

Le revenu par travailleur employé dans l'agriculture, bien qu'il soit élevé à l'échelon national, ne représente encore que 57,5 % du revenu non agricole (tableau 5, col. 11).

Conclusions

La Ligurie occupe, parmi les régions italiennes, une position unique par ses fonctions tertiaires importantes. Le développement de l'économie régionale, spécialement dans les secteurs de l'agriculture et du bâtiment, a été entièrement fonction de l'immigration de main-d'oeuvre.

On note de plus en plus dans la région deux bandes distinctes: d'une part, la zone côtière où l'agriculture a un rendement élevé et où sont situées presque toutes les activités non agricoles, ce qui pose des graves problèmes de saturation; de l'autre, les zones de haute colline et de montagne où l'agriculture est généralement en voie d'abandon et où la difficulté de créer des activités complémentaires a provoqué au cours de la décennie

1951-1961 un nouvel exode (voir tableau 10.1).

En Ligurie, le revenu net par habitant est égal à celui de la Lombardie et de 47 % supérieur à la moyenne nationale. C'est dans la province de Gênes (dans laquelle la commune de Gênes comptait en 1961 plus de 45 % de la population ligure) que le revenu atteint le niveau le plus élevé (162). Impéria (137) et Savone (133) enregistrent des valeurs intermédiaires, tandis que la province de La Spezia, la plus pauvre en ressources, dépasse à peine la moyenne nationale (106).

Chapitre 2

Le NORD-EST

§ 1 Considérations générales

1. Evolution démographique

Entre les deux recensements, les régions qui composent la division nord-est, à savoir le Trentin - Haut-Adige, la Vénétie, le Frioul - Vénétie julienne et l'Emilie-Romagne, enregistrent dans leur ensemble l'augmentation de population la plus basse des cinq divisions italiennes : 0,6 % (tableau 1, col. 7). Cette quasi-stabilité de la population en 1961 par rapport à 1951 est due à une forte émigration qui a compensé l'accroissement naturel déjà peu élevé (+ 6,1 % , contre + 8,8 % pour la moyenne nationale).

Le solde migratoire négatif du nord-est, soit - 5,5 %, n'a été ainsi dépassé que par les régions méridionales et insulaires, connues pour leur développement économique moins avancé que celui du centre-nord. Le fait que la plus grande partie de cette émigration se soit dirigée vers les régions du nord-ouest (voir tableau 4) montre déjà que sa cause première était l'insuffisance de possibilités de travail et des rémunérations. Le fait qu'au cours de la période 1955-1960 les régions du nord-est aient connu des soldes migratoires actifs par rapport à toutes les régions méridionales et insulaires et par rapport aux régions déprimées du centre (Marches et Ombrie) indique en outre que le niveau économique du nord-est se situait entre celui du nord-ouest et celui des zones les plus nettement sous-développées du pays.

A l'intérieur de la division du nord-est, on relève pour le mouvement de la population des différences notables entre les régions. En ce qui concerne l'accroissement naturel, le Trentin - Haut-Adige (+ 8,5 %) et la Vénétie (+ 8,6 %) s'écartent peu de la moyenne nationale (+ 8,8 %), tandis que l'Emilie-Romagne (+ 4,2 %) et le Frioul - Vénétie julienne (+ 2,3 %) se classent parmi les régions qui ont, comme celles du nord-ouest et la Toscane, les taux de natalité les plus bas de tout le pays.

L'émigration, en revanche, a atteint son maximum, pour tout le centre-nord, en Vénétie (- 10,3 % contre une moyenne pour le nord-est de - 5,5 % et pour l'ensemble du pays de - 3,0 %). Viennent ensuite, très loin derrière la Vénétie, les trois autres régions qui cependant ont toutes un solde migratoire négatif. Le résultat combiné des deux mouvements opposés (naturel et social) a donné dans le Trentin - Haut-Adige

une augmentation de la population (+ 5,9 %) égale à la moyenne nationale et en Emilie-Romagne une augmentation (+ 3,0 %) inférieure à cette moyenne nationale, tandis que dans les autres régions on a noté une perte nette de population: - 1,7 % en Vénétie et - 2,6 % dans le Frioul-Vénétie julienne.

Enfin, dans le nord-est également les vastes mouvements à l'intérieur des diverses régions ont provoqué un important processus d'urbanisation: alors que la population de la division du nord-est tout entière a augmenté de 0,6 %, celle des chefs-lieux de province a augmenté de 17,6 %, tandis que les communes autres que les chefs-lieux ont vu dans l'ensemble leur population diminuer de 5,7 % (voir tableau 6.2).

2. Population active

La combinaison du mouvement naturel et du mouvement social dans trois des quatre régions a entraîné en 1961 une perte absolue de population active masculine (- 3,0 %) pour la division toute entière. Cette perte a été très sensible dans le Frioul-Vénétie julienne (- 5,8 % et en Vénétie (- 5,6 %). La population active masculine a augmenté, par contre, dans le Trentin - Haut-Adige du fait de la structure plus jeune de la population de cette région.

En ce qui concerne les seuls actifs masculins, le secteur agricole a accusé une diminution de 482.165 unités (soit 35,6 %, pourcentage de diminution le plus élevé des cinq divisions), qui n'a été compensée qu'à concurrence de 392.068 unités par une augmentation dans les secteurs non agricoles. C'est dans cette inégalité que on trouve la cause principale de l'émigration: pendant la période considérée, l'exode agricole n'était pas compensé par une augmentation suffisante des emplois dans les secteurs non agricoles de la région.

Quoi qu'il en soit, les déplacements d'un secteur à l'autre ont considérablement modifié la répartition de la population active. L'agriculture, pour laquelle le nombre des actifs masculins passait de 44,8 % à 29,7 % du total des actifs masculins, cédait ainsi la première place à l'industrie, pour laquelle le nombre des actifs masculins passait de 32,0 % à 42,8 %. Si l'on considère en revanche les totaux, hommes et femmes, en 1961, l'agriculture aurait occupé dans toutes les régions, sauf l'Emilie-Romagne, la 3ème place. Cela semble toutefois peu probable: les statistiques du tableau I de la note méthodologique (page 10) paraissent indiquer, pour le recensement de la population de 1961, une très forte sous-estimation de la population active féminine dans l'agriculture.

34 Evolution des secteurs non agricoles

Comme il a déjà été noté, dans le nord-est le développement des secteurs non agricoles n'a pas été à même d'absorber à temps le grand exode enregistré dans l'agriculture entre 1951 et 1961. Cela ne signifie cependant pas que le développement de ces secteurs ait été lent ou peu important. Pendant la période en question, c'est en effet le nord-est qui, des cinq grandes divisions italiennes, a connu la plus forte augmentation de la population active industrielle (+ 49,8 % contre + 32,5 % pour la moyenne nationale), avec des maxima en Emilie-Romagne (+ 71,0 %) et en Vénétie (+ 50,5 %). Cela a entraîné, pour le secteur industriel, une réduction notable de l'écart entre le nombre des personnes actives et le nombre des personnes employées dans la région, puisque le pourcentage des travailleurs de l'industrie sans emploi dans les industries régionales est tombé de 37,8 % en 1951 à 27,1 % en 1961. Comme le montre le tableau 9, ce pourcentage, rien que pour les trois Vénéties, était en 1961 de 32,3 % du total de la population active. Il se décomposait comme suit : 8,6 % pour les travailleurs temporairement employés à l'étranger, 2,5 % pour les chômeurs et 21,2 % pour les travailleurs des "activités industrielles précaires". En Emilie-Romagne, par contre, l'émigration temporaire à l'étranger a été insignifiante (1), tandis que l'écart correspondant entre la population active industrielle et le nombre des travailleurs employés dans les industries régionales a été beaucoup plus favorable : 22,3 % (voir tableau 8).

Pour tout le nord-est, l'augmentation du nombre des travailleurs employés dans la seule industrie manufacturière est tout aussi importante : + 45,8 % contre + 28,5 % pour la moyenne nationale. Elle atteint de nouveau ses maxima en Emilie-Romagne (+ 70,3 %) et en Vénétie (+ 41,6 %); la première de ces régions a absorbé à elle seule plus de 50 % de l'augmentation totale du nombre des travailleurs employés dans l'industrie manufacturière du nord-est (146.000 sur 280.000). Elle est la seule région où le nombre des entreprises locales de cette branche a augmenté (+ 7,6 %, contre - 1,2 % pour le nord-est).

(1) Elle n'a atteint que 2,8 % pour le groupe statistique de cette région et des Marches

Les deux autres régions de la division sont demeurées loin en arrière pour le développement du secteur industriel, au point qu'entre 1951 et 1961 on a assisté à un renversement du classement des 4 régions pour le nombre des travailleurs industriels par 1000 habitants (voir tableau 5, col. 2 et 3). Le Frioul-Vénétie julienne, qui avait en 1951 un nombre élevé de travailleurs (96 pour 1000 habitants) grâce à la zone industrielle de Monfalcone-Trieste, a ressenti les effets de la baisse du développement et de l'activité du port de Trieste. D'autre part, dans le Trentin - Haut-Adige, où le milieu et la situation géographique ne se prêtent pas à l'implantation de grandes entreprises industrielles, les travailleurs employés dans cette branche ont faiblement augmenté (de 94 à 102 seulement, par 1000 habitants), ce qui fait passer cette région en 1961 à la dernière place dans le nord-est pour ce qui est du rapport entre augmentation du nombre des travailleurs employés dans l'industrie et population présente.

Le nord-est est la seule division italienne où le nombre des travailleurs des services n'a pas augmenté davantage entre 1951 et 1961 que celui des travailleurs de l'industrie. Cette division a ainsi confirmé son caractère typique de région essentiellement agricole en cours de développement industriel rapide. Dans le seul secteur du commerce, où le développement très poussé du tourisme a sans doute été décisif, on note une augmentation plus forte, tant du nombre des travailleurs (+ 53,3 %) que de celui des unités locales (+ 47,4 %). C'est ce qui explique que le Trentin - Haut-Adige ait participé davantage au développement du secteur du commerce (+ 51,8 %), alors que d'autres initiatives touristiques importantes ont aussi notablement intéressé la côte adriatique (voir tableau 7.2).

4. Population agricole

On a déjà dit que des cinq divisions c'est le nord-est qui a enregistré l'exode agricole le plus marqué. Cet exode est mis en lumière par la diminution de la population active masculine dans l'agriculture: - 35,6 % contre 33,4 % pour la moyenne nationale. Pour 1961, les données de l'enquête sur la main-d'oeuvre signalent un phénomène particulier pour le nord-est: dans cette division, le nombre des femmes employées dans l'agriculture aurait diminué au même rythme que celui des hommes (en 1951, elles représentaient 25,8 % de la population active; en 1961, 25,9 % de

la main-d'oeuvre employée dans l'agriculture: voir tableau 2, colonnes 8 et 9). Bien que des recherches actuellement en cours indiquent avec concordance que les données citées devraient vraisemblablement être corrigées (dans le sens d'une participation plus grande de la main-d'oeuvre féminine à la gestion de l'exploitation), on ne possède pas de données permettant de conclure à une différence interrégionale substantielle et évaluable dans l'erreur commise par l'ISTAT en ce qui concerne l'importance de la main-d'oeuvre agricole féminine. En supposant que cette erreur ait été systématiquement la même dans chacune des régions de l'Italie, les données du tableau 2 amènent de toute façon à conclure que par rapport aux autres divisions, le nord-est occupe une position unique: à l'échelle nationale, le pourcentage des femmes employées dans l'agriculture serait passé pendant la même période de 25,1 % à 30,1 % du total de la population active agricole.

Comme le montre le tableau 10.2, l'exode agricole, bien que nettement supérieur dans les trois Vénéties à celui de l'Emilie-Romagne, a intensément affecté entre 1951 et 1961 toutes les zones de culture de la division nord-est.

On peut aussi expliquer en partie ce phénomène à l'aide des données de ce tableau: ils montrent en effet, qu'exception faite de la zone alpine et pré-alpine, la circonscription tout entière avait connu jusqu'en 1951 un exode agricole très limité, ce qui signifie que l'agriculture régionale avait ainsi conservé une charge de main-d'oeuvre très élevée jusqu'à une période toute récente.

Dans cette circonscription, l'industrialisation est en effet un phénomène postérieur substantiellement postérieur à 1951. D'autre part, les caractéristiques dominantes de la moyenne et petite industrie, récemment implantée, ne lui ont pas permis d'étendre son rayon d'attraction de la main-d'oeuvre jusqu'aux zones encore dépourvues d'installations industrielles. Ce sont surtout celles-ci, en effet, qui ont alimenté les courants d'émigration qui se sont manifestés dans la division au cours de cette période.

Deux considérations fondamentales ressortent des données relatives au revenu produit par travailleur, figurant au tableau 5, col. 9-12. La première est que dans la division, les revenus agricoles moyens ont été pour cette année-là, très supérieurs au revenu national moyen par personne employée dans le secteur agricole. La seconde est que le rapport entre les revenus agricoles et les revenus réalisés dans les autres secteurs de l'économie a été en général beaucoup plus favorable dans cette division que dans la plupart des autres régions du pays.

§ 2 Le TRENTIN HAUT-ADIGE

Evolution démographique

Comme il a déjà été dit dans la partie générale, l'évolution démographique du Trentin Haut-Adige est identique à l'évolution nationale et supérieure à celle des autres régions qui composent le nord-est (tableau 1). Il semble qu'il faille attribuer cet accroissement démographique plus spécialement au Haut-Adige, c'est-à-dire à la province de Bolzano. Il ressort en effet du tableau 6.2 que cette province a enregistré en 1961 un accroissement de population légèrement supérieur à 12 % par rapport à 1951, contre un accroissement de 0,6 % seulement, pendant la même période, pour la province de Trente.

Les causes de cette grande différence démographique entre deux provinces au sein d'une même région sont multiples. Dans le passé, avant le boom économique, la province de Bolzano bénéficiait en ce qui concerne le revenu de conditions plus favorables que la province de Trente. Dans l'agriculture, relativement au niveau technologique de l'époque, la prédominance du "maso chiuso" ("geschlossener Hof") (domaine agricole héréditaire) constituait un facteur structurel nettement positif; il en va de même des anciennes exploitations rentables du fond de la vallée. En outre, l'existence d'un secteur touristique déjà très développé et le noyau d'industrie lourde né autour de la ville de Bolzano contribuaient à placer cette province dans une position plus favorable que celle de Trente. Le boom économique a, en revanche, provoqué une tendance opposée en liaison avec le problème politique et linguistique de cette province. Les population de langue allemande, tant par leurs traditions presque exclusivement agraires - qui sont en partie volontairement maintenues - que du fait des obstacles de nature linguistique qui rendent difficile le reclassement de la main-d'oeuvre dans les secteurs non-agricoles, ont dans l'ensemble peu participé à l'expansion du secteur industriel; d'autre part, l'apport insuffisant de la main-d'oeuvre agricole est sans doute dû précisément à l'existence d'un secteur agricole fondé surtout sur une institution comme celle du "maso chiuso", qui fonctionne encore

sur la base de critères traditionnels (1).

On trouvera une cause purement démographique de ce phénomène dans l'immigration constante de population en provenance des régions méridionales, orientée presque exclusivement vers la province de Bolzano. Celle-ci n'a le caractère ni d'une migration saisonnière ni d'une migration d'individus isolés, mais elle concerne au contraire des groupes familiaux ou originaires de la même communauté qui se déplacent en bloc ou "à la chaîne" poussés par le fait que l'économie de la zone offre un certain "espace" à l'immigration.

Il faut noter en outre la différence d'intensité de l'émigration dans les deux provinces. Tandis que dans la province de Trente, l'ensemble des communes, à l'exception du chef-lieu, reflète la tendance générale du nord-est et accuse une perte considérable de population (- 4,3 %), la province de Bolzano connaît le phénomène opposé; les communes autres que les chefs-lieux enregistrent un accroissement de 7,8 %. Cela tient, d'une part, à ce qui a été dit dans le texte et dans la note 1 à cette page, d'autre part au développement marqué du tourisme d'hiver et d'été en

(1) La législation et les usages locaux en la matière sont tels que d'une part, soit pour inscrire une exploitation agricole au registre des "masi chiusi", soit pour les questions de succession (indivise), le futur chef d'exploitation doit donner des garanties suffisantes de ses capacités de gestion, c'est-à-dire en pratique qu'il doit être un bon agriculteur capable d'améliorer l'exploitation. C'est ce qui explique le niveau de gestion relativement élevé atteint par ce type d'exploitation, avant même qu'intervienne le facteur travail qui conditionne la gestion, comme c'est le cas actuellement. D'autre part, le fait que, pour être classée "maso chiuso", l'exploitation doit être en mesure de subvenir d'une manière autonome aux besoins de 5 personnes au minimum, devrait en théorie conduire logiquement à une diminution rapide du nombre des "masi", mais en pratique, cela finit par constituer un important obstacle structurel et psychologique à l'abandon des exploitations agricoles.

haute montagne; dans la province de Trente, ce développement du tourisme a des origines très récentes (voir ci-après).

Population active

En chiffres absolus l'augmentation de la population active masculine déjà mentionnée ci-dessus, enregistrée dans la région entre 1951 et 1961, s'est élevée à 8.775 personnes. Cette augmentation, unique dans tout le nord-est, a été possible surtout parce que l'augmentation de 33.058 unités de la population active masculine dans les secteurs non agricoles n'a été compensée que par une diminution peu importante de la population active masculine dans l'agriculture. Cette diminution, de 17.183 unités, représente en effet 26,0 % de la population active masculine du secteur agricole en 1951, contre une diminution de 35,6 % pour l'ensemble du nord-est.

Ces modifications, quoi qu'il en soit, ont fait que, dans le Trentin - Haut-Adige également, l'agriculture, où la population active masculine est passée de 44,8 % à 32,0 % du total, a cédé la première place à l'industrie. Dans ce secteur, la population active masculine est passée, entre 1951 et 1961, de 31,8 % à 39,7 % du total (tableau 3.2).

Toutefois, l'agriculture conservait encore en 1961 une position importante dans l'économie régionale, avec le tiers environ de la population active masculine. En même temps, au moins selon les statistiques disponibles, l'apport féminin au travail agricole, tout en restant très bas par rapport aux autres régions du nord-est, était en légère hausse (voir tableau 2, col. 8 et 9).

Secteurs non agricoles

A un accroissement de 22.933 unités de la population active industrielle (recensement de la population), s'oppose un accroissement de 10.490 unités seulement des travailleurs employés dans les industries régionales (recensement de l'industrie et du commerce). Cette faible augmentation du nombre des travailleurs de l'industrie qui équivaut à un accroissement positif de 15,1 %, le plus bas du centre-nord après celui de l'Ombrie, signifie que l'écart entre les personnes recensées comme actives dans le secteur industriel et les personnes employées s'est considérablement élargi. De 1951 à 1961, la population active industrielle non employée

dans les industries régionales, contrairement à ce que l'on constatait dans tout le nord-est, augmentait, passant de 19,3 % à 26,6 %. Etant donné que l'émigration temporaire était moins importante, cela signifiait surtout, en pratique, une augmentation du nombre des personnes employées dans des activités industrielles précaires.

L'augmentation du nombre des travailleurs de l'industrie manufacturière, qui ne diffère pas beaucoup de l'augmentation enregistrée pour l'ensemble du secteur industriel (+ 16,8 % contre + 15,2 %), indique que cette augmentation dans les activités précaires est attribuée en partie à l'industrie régionale. Celle-ci, qu'elle soit de création récente ou ancienne, garde souvent un caractère artisanal (en 1961, on ne comptait que 5 travailleurs par unité locale) et emploie un grand nombre d'apprentis qui échappent facilement au recensement de l'industrie. On notera aussi qu'en 1961 58,1 % seulement des travailleurs étaient employés dans des entreprises occupant plus de 10 travailleurs, contre 69,7 % pour l'ensemble du nord-est.

Le tableau 7.2 (col. 4 et 5) montre en outre que le développement de l'industrie a été plus poussé dans la province de Bolzano (+ 20,3 %) que dans la province de Trente, ce qui confirme la thèse qu'a été énoncée dans les pages qui précèdent.

Le tableau de la situation dans le secteur tertiaire est beaucoup plus favorable: ce secteur qui comptait 30,5 % du total de la population active en 1951 en comptait 38,1 % en 1961, grâce surtout à l'augmentation sensible du nombre des femmes employées dans ce secteur (voir tableau 3.2) Il faut toutefois rappeler que l'industrialisation postérieure à 1951 a été beaucoup plus sensible dans la province de Trente que dans celle de Bolzano. L'augmentation du nombre des personnes employées dans les services a été de 41,2 %, tandis que dans le seul secteur du commerce elle a atteint 51,8 %, soit le triple de l'augmentation du nombre de travailleurs de l'industrie manufacturière.

Il faut relever en outre que la province de Bolzano, qui dès 1951 avait enregistré une augmentation du nombre de personnes employées dans le commerce sensiblement supérieure à celle de la province de Trente, tout en ayant une population moins nombreuse, enregistrerait en 1961, par rapport

à cette province, une augmentation plus importante du nombre d'unités locales dans le commerce (+ 42,2 % contre + 31,1 %) et en chiffres absolus un accroissement également supérieur du nombre des travailleurs (+ 10.000 contre + 7.700). Cette évolution s'explique par le fait que la province de Bolzano dispose de ressources plus importantes pour le développement du tourisme d'hiver en haute montagne, tandis que le développement du tourisme d'été, qui a également été important dans la province de Trente, est beaucoup plus récent.

L'agriculture

On a déjà relevé que dans le Trentin - Haut-Adige la diminution de la population active agricole a été beaucoup moins marquée que dans les autres régions du nord-est, surtout en Vénétie et dans le Frioul - Vénétie julienne (voir tableau 6.2, col. 5). On note toutefois une grande différence entre les deux provinces qui composent la région: tandis que Trente accuse une baisse sensible de la population active agricole, de 36,3 % (seule la population active masculine étant prise en considération), la diminution à Bolzano n'est que de 14,7 %. Trente s'écarte donc peu de la tendance générale du nord-est, alors qu'à Bolzano la diminution de la population active agricole est la plus faible de toutes les provinces italiennes. Ce phénomène est lié à ce qui a été dit à propos de l'évolution démographique de cette seconde province, la structure des exploitations du Haut-Adige étant certainement plus favorable que celle des exploitations de la province de Trente. On trouve un premier indice significatif de cette situation dans le fait que la superficie moyenne des exploitations agricoles du Haut-Adige est plus élevée (en 1961, les exploitations d'une superficie inférieure ou égale à 1 ha constituaient 20 % du total des exploitations agricoles, contre 37 % pour la province de Trente), cette superficie plus élevée étant maintenue par la coutume locale, dont on a déjà parlé, d'indivision des fonds ruraux. Cela explique également qu'en 1961 on comptait, dans la province de Bolzano, 146 actifs masculins pour 100 exploitations. Au contraire, le chiffre correspondant était tombé à 61 dans la province de Trente, valeur qui se situe dans la gamme des valeurs enregistrées par les autres provinces alpines du groupe ethnique italien. Bolzano reste ainsi non seulement la province la plus agricole de la région (35,2 % des personnes employées travaillent dans l'agriculture, contre 26,2 % seulement à Trente), mais aussi la province

la plus agricole de toutes celles qui sont en grande partie composées par des territoires alpins.

Le Trentin - Haut-Adige, dans son ensemble, a un revenu agricole par travailleur à peu près égal à celui de la Vénétie et supérieur de 17 % à la moyenne nationale. Mais ce qui est plus important pour l'économie et pour l'avenir du développement économique et démographique de la région, c'est que ce revenu s'écarte beaucoup moins du revenu non agricole que le revenu moyen national par personne employée dans l'agriculture. L'écart reste toutefois important, le revenu produit par personne employée dans l'agriculture ne représentant que 60 % du revenu produit par personne employée dans les secteurs non agricoles (tableau 5, col. 9-12).

Enfin, sans examiner en détail les structures agricoles, on peut tirer du tableau 11 deux observations principales :

- 1) l'agriculture régionale, qui au cours de ces dix dernières années a connu une spécialisation poussée - surtout pour les fruits - est dans une situation beaucoup plus favorable que le secteur agricole dans le reste de la division du nord-est, notamment en ce qui concerne la structure d'âge de sa population: le groupe des jeunes de 14 à 21 ans, qui représentait 16,0 % du total des hommes employés dans l'agriculture en 1951, en représentait encore 12,5 % en 1961. Pendant la même période, les chiffres moyens du même groupe d'âge passaient, pour l'ensemble du nord-est, de 15,5 % à 8,5 %, et pour la Vénétie en particulier de 17,1 % à 8,6 %).
- 2) La région occupe, parmi toutes les régions italiennes, la dernière place pour le pourcentage des personnes actives appartenant à la classe d'âge de 10 à 14 ans: ce pourcentage est passé de 1,0 % en 1951 à 0,4 % en 1961 (pour l'ensemble du nord-est, il passait de 2,7 % à 1,0 %; pour la Vénétie, de 3,2 % à 1,2 %). Ce phénomène qui témoigne du niveau le plus bas de non fréquentation scolaire qui ait été enregistrée dans la population agricole italienne, est un nouvel indice des grandes possibilités de développement de l'agriculture de la région et de son niveau technique élevé.

En ce qui concerne l'exode agricole par zone de culture et la condition sociale des agriculteurs, les chiffres des tableaux 10.2 et 12 ne permettent pas de procéder à une analyse distincte, le Trentin - Haut-Adige

ayant été associé dans la statistique aux deux autres régions des trois Vénéties. On peut dire toutefois que l'exode a atteint ses maxima dans la province de Trente et en général dans les zones de haute montagne. Il est resté plutôt limité dans les zones de vallée qui pratiquent la culture des fruits et légumes. Pour la plupart, les exploitations situées dans les vallées sont gérées en faire-valoir direct, tandis qu'en haute montagne c'est la grande exploitation sylvo-pastorale appartenant à des organismes et à des communes et gérée par des salariés qui domine.

Le tableau 12 montre en effet que dans les trois Vénéties, de même que dans d'autres parties de l'Italie, les changements survenus dans la structure professionnelle agricole, de 1951 à 1961, ont entraîné une diminution considérable de la main-d'oeuvre salariée et une augmentation relative correspondante des chefs d'exploitation familiaux.

Conclusions

Le Trentin - Haut-Adige, qui jouit d'une autonomie administrative propre avec statut spécial, a pu conserver entre 1951 et 1961 une grande partie de l'accroissement naturel de sa population, grâce à une économie qui n'a pas provoqué de grands courants d'émigration à l'étranger plutôt qu'au développement marqué des secteurs non agricoles. Cette économie continue de s'appuyer en particulier sur un secteur agricole très développé; caractérisé spécialement dans le Haut-Adige par un large développement d'organismes et de coopératives.

Il faut encore noter que l'agriculture régionale de la province de Trente, lorsqu'elle n'est pas hautement spécialisée, a pu ou su trouver peut-être plus qu'ailleurs les meilleures formes d'une intégration croissante à des activités touristiques et à la petite industrie; elle est ainsi parvenue à offrir un degré plus élevé de stabilité de l'emploi pour le secteur tout entier.

En ce qui concerne l'industrie (et l'artisanat) il faut noter que dans la province de Bolzano les facteurs ethniques et politiques déjà signalés, de même, peut être, que la situation géographique périphérique par rapport au reste du pays, ont sérieusement entravé le récent processus d'industrialisation sur la base de petites et moyennes entreprises, dont la province de

Trente, en revanche, a bénéficié dans une plus large mesure. Dans la province de Bolzano l'industrie est pratiquement restée fondée sur les entreprises industrielles grandes et moyennes qui existaient avant 1951. L'artisanat y connaît par contre un développement notable.

Le revenu net par habitant, indice du niveau économique général, s'est sensiblement rapproché en 1961 de la moyenne nationale, à laquelle il reste inférieur de trois points. Il a cependant été sensiblement plus élevé dans la province de Bolzano, où il a été supérieur de 19 points à celui de la province de Trente (indices de 107 et 88 respectivement : moyenne nationale = 100).

3 Le FRIOUL - VENETIE JULIENNE

La région du Frioul - Vénétie julienne, qui jouit d'une autonomie administrative propre, avec statut spécial, peut être divisée en deux parties dont les différences sont profondes: le Frioul (c'est-à-dire la province d'Udine) et le reste de la Vénétie julienne d'avant-guerre (c'est-à-dire la province de Gorizia et le territoire de Trieste). Dans les pages suivantes sera faite donc la distinction entre le Frioul et la Vénétie julienne, sans faire trop souvent usage des dénominations des provinces.

Evolution démographique

En 1961, sur une population présente totale de 1.165.571 habitants, 726.936 (62,4 %) ont été recensés dans le Frioul et les 430.635 restants (37,6 %) en Vénétie julienne. Dans l'introduction générale, il a été déjà fait observer que cette région est celle du nord-est qui a enregistré la plus forte perte de population, par suite d'un accroissement naturel extrêmement bas (+ 2,3 %) et d'un solde passif du mouvement migratoire de - 4,9 %. Le tableau 6.2 révèle que cette perte de population n'a eu lieu que dans le Frioul, qui a accusé une diminution totale de 5,2 %, alors que la Vénétie julienne a conservé à peu de chose près l'accroissement de population dû au seul accroissement naturel; ce dernier est, peu élevé dans la ville de Trieste.

Tandis que le Frioul a enregistré, parallèlement à l'émigration une importante concentration de la population dans les principaux centres urbains (Udine et Pordenone), il ne s'est pas produit de phénomène similaire en Vénétie julienne, tant à cause des perspectives économiques plus restreintes de la ville de Trieste qu'en raison d'une tendance temporaire au développement d'activités non agricoles et à l'urbanisation de toute la bande de territoire Trieste - Monfalcone - Gorizia.

Population active

Le processus marqué de déruralisation, qui s'est manifesté de 1951 à 1961 dans la région (pendant cette période la population active masculine a diminué dans l'agriculture de 39,2 %, passant de 27,3 % à 17,6 % du total de la population active masculine), doit en fait être attribué uniquement au Frioul qui, en 1961, comptait 83.000 travailleurs agricoles sur un total de 87.000 pour l'ensemble de la région, à cause de l'absence d'hinterland agricole en Vénétie julienne.

Toute la région a accentué son caractère industriel. En 1951, déjà, elle avait enregistré le pourcentage le plus élevé de population active industrielle de toutes les régions du nord-est : 42,1 %, si l'on ne considère que la population active masculine, qui passait à 49,4 % du total des personnes actives de sexe masculin.

Les femmes se sont dirigées pour la plupart vers le secteur tertiaire, où leur pourcentage est passé de 41,6 % du total des femmes actives en 1951 à 55,4 % en 1961 (tableau 3.2)

La diminution notable de la population active (- 5,8 % pour les hommes seulement), due au vieillissement de la population et à l'émigration, donne un tableau plutôt pessimiste de l'économie de la région: si l'on ne considère que la population active masculine, on note en effet qu'à une diminution de 41.883 actifs dans l'agriculture ne correspondait qu'une augmentation de 19.220 actifs dans les secteurs non agricoles.

Secteurs non agricoles

Alors qu'en 1951 la région comptait 96 travailleurs industriels par 1000 habitants, niveau le plus élevé du nord-est, grâce surtout aux installations industrielles anciennes de la zone de Monfalcone - Trieste, en 1961, ce chiffre est passé à 118. La région ne vient ainsi qu'au 3ème rang dans l'échelle de la densité industrielle du nord-est.

L'augmentation du nombre des travailleurs industriels n'a été que de 19,3 %, contre un accroissement moyen de 49,8 % pour l'ensemble de la division du nord-est. Cependant, le très modeste accroissement de la population active a fait diminuer quelque peu le nombre des personnes recensées dans le secteur industriel sans y avoir d'activité stable. Cette dernière catégorie est toutefois restée très nombreuse (43,7 % de la population active industrielle en 1951, 37,5 % en 1961), plaçant même la région au premier rang des quatre régions du nord-est (tableau 8, col. 4 et 8).

Un très grand nombre de ces personnes, surtout parmi celles provenant des zones de montagne et de colline du Frioul, sont temporairement employées à l'étranger ou dans d'autres régions d'Italie.

C'est le lent développement de l'industrie manufacturière qui a provoqué ce phénomène: au cours de la période considérée, celle-ci n'a enregistré qu'une augmentation de 16,8 % du nombre de ses travailleurs, alors que le nombre des unités locales a diminué de 11,2 %. Les causes principales doivent être recherchées, d'une part dans la crise profonde qu'a déclenchée la guerre dans la zone industrielle de Monfalcone - Trieste (1), crise encore aggravée par le marasme de l'industrie de la construction navale. C'est ainsi que le nombre des travailleurs de l'industrie manufacturière de la Vénétie julienne n'a augmenté que de 6 % à peine de 1951 à 1961. D'autre part, dans le Frioul, malgré le développement industriel intense de la région de Pordenone et de la zone Marano - Torviscosa, l'implantation d'industries est entravée dans de nombreuses zones par la situation orographique, ou bien elle est postérieure à 1961.

Dans l'industrie régionale, ce sont les grandes et moyennes entreprises qui dominent: l'unité moyenne a 8,6 travailleurs et 74,4 % des travailleurs sont employés dans des entreprises comptant plus de 10 travailleurs. Ces chiffres, sensiblement égaux à ceux de la Vénétie, sont les plus élevés du nord-est.

Alors que la première partie de cet exposé vaut aussi pour le Trentin - Haut-Adige, dans le Frioul - Vénétie julienne on ne constate pas, en revanche, ce développement poussé du secteur tertiaire: le fait que la population masculine de ce secteur ait augmenté de 1.641 unités à peine, par rapport à un total de 120.118 unités en 1951, le montre clairement.

Le nombre total des travailleurs des services a augmenté de 16,5 % seulement, minimum absolu des augmentations du nombre de travailleurs dans ce secteur, pendant la même période, dans toutes les régions italiennes (tableau 8, col. 10). Dans le commerce, la situation s'est révélée plus favorable: le nombre des travailleurs s'est accru de 32,5 %, mais ce pourcentage est encore le moins élevé qui ait été enregistré pendant le même laps de temps à l'échelle nationale. C'est là un des nombreux aspects sous lesquels se manifeste de nouveau la crise du port de Trieste, privé de son hinterland traditionnel: dans la province du

(1) Dans le territoire de Trieste, le nombre des unités locales a diminué pendant la même période de 17,9 %.

même nom, le nombre des travailleurs du commerce n'a augmenté de 1951 à 1961 que de 17,1 %, tandis que dans les provinces de Gorizia et d'Udine les pourcentages ont été respectivement de + 42,5 % et + 43,0 %, pourcentages qui ne sont pas très éloignés de celui qui caractérise le développement enregistré dans l'ensemble de la division du nord-est (+ 53,3 %).

L'agriculture

Pour l'évolution de l'emploi agricole, l'exposé peut se limiter pratiquement au Frioul. Comme il a été déjà rappelé, celui-ci comptait en effet 83.000 travailleurs agricoles en 1961, contre 4.000 dans la Vénétie julienne actuelle; dans cette seconde partie de la région, les activités non agricoles prédominent en effet depuis longtemps.

De 1951 à 1961, on a enregistré dans le Frioul une très forte diminution de la population active agricole (- 41,0 % rien que pour les hommes). La région atteignait ainsi en 1961 une densité de 75 travailleurs agricoles par 1000 habitants, pourcentage égal à celui du Latium (76) et supérieur seulement à ceux de la Ligurie et de la Lombardie (tableau 5, col. 1). Cette émigration professionnelle a pris la forme d'un véritable exode de la campagne dans toutes les zones de montagne et de colline et dans les zones de plaine où manquait le stimulant de l'industrialisation. Cet exode professionnel a entraîné des conséquences graves pour la structure d'âge de la population agricole: les travailleurs masculins de moins de 21 ans sont passés en effet de 16,0 % à 6,9 % de la population active masculine dans l'agriculture. Avec 56,4 % d'hommes actifs de plus de 45 ans cette population agricole active se classait en 1961 parmi les plus vieilles d'Italie (tableau 11).

Comme ailleurs dans le nord-est, les zones de bonification récente dans cette région ont une agriculture caractérisée par de grandes exploitations gérées avec des salariés et, rarement, en métayage. Dans le reste du territoire et mise à part la zone d'industrialisation sylvopastorale de montagne, c'est l'exploitation en faire-valoir direct, de petites ou moyennes dimensions, qui domine. C'est ce qui explique aussi que dans la Vénétie julienne, largement intéressée par les travaux de bonification, il y avait en 1961 78 travailleurs masculins par 100 exploitations,

malgré un nombre extrêmement élevé de très petites exploitations (42 exploitations sur 100 n'avaient qu'un ha ou moins), largement basées sur l'exercice d'activités non agricoles fournissant le revenu principal ou un revenu complémentaire du revenu agricole.

Pour le Frioul, les statistiques indiquent pour l'emploi moyen de la main-d'oeuvre agricole des chiffres très bas. Rien que pour la population active masculine, la moyenne 1961 est de 62 travailleurs employés par 100 exploitations. Un chiffre aussi bas montre que plus de la moitié du territoire du Frioul est intéressé par une économie extensive de montagne et de colline.

Le caractère hétérogène de l'agriculture régionale nécessiterait une analyse plus poussée, qui n'est pas de notre ressort.

Il semble résulter en tout cas du niveau peu élevé du revenu produit par travailleur (inférieur de près de 5 % à la moyenne nationale) que dans de vastes zones de cette région l'agriculture est devenue une activité presque marginale. C'est dans ce sens, en effet, qu'on doit, semble-t-il, conclure lorsqu'on considère la forte disparité existant entre le revenu agricole et le revenu non agricole en 1961: le premier n'atteint que 47,1 % du second, ce qui est nettement différent du revenu produit dans les autres régions du nord-est (voir tableau 5, col. 9-12).

Conclusions

L'économie du Frioul - Vénétie julienne, où la zone d'implantation industrielle ancienne de Monfalcone-Trieste joue un rôle important, a fortement subi les conséquences de la guerre et des événements politiques de l'après-guerre.

En particulier, le territoire de Trieste, où résidait déjà en 1951 près de 25 % de la population de la région, a ressenti des conséquences négatives de sa nouvelle situation politico-administrative particulière, caractérisée par l'absence d'hinterland.

D'autre part, la surabondance de main-d'oeuvre dans une agriculture peu rémunératrice a provoqué un fort exode de la population des campagnes, qui s'est dirigée en grande partie vers les zones plus développées du nord-ouest et vers l'étranger.

La situation périphérique de la région a également limité quelque peu, au cours de la période considérée, le développement d'activités secondaires et tertiaires nouvelles. Les travailleurs de ces activités se sont concentrés d'une façon disproportionnée en Vénétie julienne. En 1961, cette province qui ne comptait que 37,6 % de la population présente de la région, avait plus de 45 % des travailleurs des services. Un tel déséquilibre intérieur se reflète tant dans le niveau du revenu net produit par habitant en 1961 (sur base d'une moyenne nationale égale à 100, ce revenu se situe au niveau 149 pour le territoire de Trieste, 100 pour la province de Gorizia et 79 seulement pour la province d'Udine), que dans la forte émigration enregistrée au Frioul (tableau 6.2 col. 1 et 4).

D'autre part, les transferts des émigrants, qui jusqu'à présent sont difficiles à évaluer, constituent à coup sûr un élément non négligeable du niveau de vie des régions de forte émigration.

§ 4 La VENETIE

Evolution démographique

Au cours de la période 1951-1961, la Vénétie a enregistré une très forte émigration (394.203 unités) égale à 10,3 % de la population présente en 1951. Elle a plus que contrebalancé l'augmentation de population due à l'accroissement naturel (+ 8,6 %), ce qui a entraîné une réduction de la population présente de 1,7 % par rapport à 1951. Dans ce mouvement de la population on note toutefois des différences considérables entre les zones à l'intérieur de la région, différences que les données provinciales ne révèlent qu'en partie (tableau 6.2). D'après les chiffres disponibles, la province de Rovigo constitue un cas unique dans tout le centre-nord du fait de son exceptionnelle diminution de population (égale à 22,8 % de la population présente en 1951) pendant la décennie considérée. Cette diminution n'a vraisemblablement été due qu'en partie à des causes économiques au sens strict (tel le système local des prix, y compris le prix de la main-d'oeuvre etc.), mais également aux conditions plus générales d'existence dans les zones de bonification aménagées d'avant la guerre. Par exemple, les inondations périodiques dans le delta et la basse vallée du Pô après l'hiver 1951 ont provoqué à elles seules l'évacuation de localités entières et de vastes zones des campagnes de la région de Rovigo.

D'une façon générale, on peut dire pour l'ensemble de la Vénétie que l'exode de population, qui atteint de 10 à 25 % selon les zones, a frappé toutes les zones rurales dépourvues d'activités non agricoles importantes. Cet exode s'est donc manifesté, d'une part, dans une large bande de montagnes et de collines alpines et préalpines (province de Bellune - 4,7 %), et, d'autre part, dans toutes les zones de plaine éloignées de l'axe de grand développement industriel et en particulier dans la partie méridionale de la région. C'est le long de cet axe, qui suit approximativement la grande voie de communication Milan - Vérone - Vicence - Padoue - Venise - Trévise - Bellune, que se situe la quasi-totalité des nouvelles implantations industrielles de la Vénétie, et le territoire environnant est la seule zone qui ait connu un développement démographique important entre 1951 et 1961. L'augmentation considérable de population enregistrée dans les chefs-lieux de la Vénétie, qui

s'oppose aux pertes plus ou moins fortes de population qu'ont subies l'ensemble des communes autres que les chefs-lieux, le montre bien.

Population active

La forte émigration que nous venons de signaler a non seulement causé au cours de la décennie considérée une importante diminution de la population présente, mais elle a eu en outre, très logiquement, des répercussions beaucoup plus sensibles sur la population active. Celle-ci a baissé de 123.217 unités, dont 67.859 hommes et 56.158 femmes. Si l'on ne considère que la population active masculine, la baisse a été de 5,6%. En 1961 la population active masculine de la Vénétie ne représentait que 60,4 % de la population résidante masculine, c'est-à-dire, après celui du Latium, le pourcentage de population active le plus bas, des trois divisions du nord-ouest, du nord-est et du centre (tableau 2, col. 2-4).

Entre les deux recensements, le total de la population active a diminué dans l'agriculture de plus 320.000 unités; elle a augmenté dans l'industrie de plus de 127.300 unités et dans les services de plus de 69.400 unités. La diminution du total des personnes actives enregistrée dans l'agriculture a ainsi dépassé de plus de 123.000 unités l'augmentation enregistrée dans les autres secteurs. En raison des incertitudes déjà rappelées à plusieurs reprises concernant le niveau de l'emploi féminin, en ne prenant en considération que la population active masculine, on peut constater la répétition du même phénomène, bien qu'il se manifeste sous une forme légèrement atténuée: la population masculine active dans l'agriculture a diminué de 215.872 unités (passant ainsi de 44,5 % du total de la population active masculine en 1951 à 28,2 % en 1961), le nombre des travailleurs masculins dans l'industrie a augmenté en même temps de 111.077 unités (passant de 33,6 % à 45,3 %), tandis que dans les services le nombre des travailleurs masculins augmentait de 38.936 unités (passant de 21,9 % à 26,5 % du total de la population active masculine). Il reste ainsi un solde négatif de 65.861 anciens travailleurs agricoles masculins qui n'est pas couvert par l'augmentation des travailleurs masculins des autres secteurs.

En 1961, la Vénétie apparaît en tout cas comme la région du nord-est qui, après le Frioul - Vénétie julienne, a le pourcentage le plus bas de travailleurs masculins dans le secteur agricole et le pourcentage le plus élevé dans le secteur industriel. A la même date, la répartition des actifs masculins entre les trois grands secteurs économiques est aussi sensiblement la même que la répartition moyenne dans l'ensemble du pays, ce qui place cette région dans une position exactement intermédiaire entre les structures d'emploi et les plus avancées et les moins favorisées en Italie. C'est ce qui explique en partie que beaucoup considèrent la Vénétie comme le midi de l'Italie du nord.

Secteurs non agricoles

Comme nous l'avons déjà montré, l'abandon de l'agriculture par un grand nombre de travailleurs au cours de la période 1951-1961 s'est accompagné d'une augmentation notable de l'emploi dans les autres secteurs économiques. Toutefois, le processus d'industrialisation rapide qui a pu se dérouler dans cette région au cours de la décennie considérée n'a pas eu une ampleur suffisante pour donner du travail à tous les anciens agriculteurs. En 1961, l'augmentation du nombre de travailleurs dans l'industrie (+ 50,5 %) a été légèrement supérieure à l'augmentation moyenne de cette catégorie pour l'ensemble du nord-est. C'est ainsi qu'à cette date on comptait en Vénétie 125 travailleurs industriels par 1000 habitants (contre une moyenne de 124 pour la division du nord-est et de 113 pour toute l'Italie). Et bien que l'écart entre le nombre d'actifs industriels et le nombre de travailleurs des industries régionales ait sensiblement diminué de 1951 à 1961, passant de 40,6 % du total des actifs en 1951 à 28 % en 1961, à cette dernière date le pourcentage des actifs ne travaillant pas dans les industries régionales n'était dépassé pour le nord-est que dans le Frioul - Vénétie julienne et pour tout le centre-nord, que dans les Marches, l'Ombrie et le Latium, ainsi que dans la région que nous venons de citer (tableau 8, col. 8). Cela signifie qu'en 1961, la population de la Vénétie recensée comme travaillant dans l'industrie atteignait les pourcentages les plus élevés, enregistrés dans le nord-est, de travailleurs temporairement à l'étranger, de chômeurs et de travailleurs employés dans des "activités industrielles précaires". Les données disponibles à ce propos (tableau 9) ne permettent cependant pas de chiffrer ces trois catégories pour chacune des régions du nord-est.

Dans le secteur industriel, le nombre des travailleurs des industries manufacturières régionales a augmenté de 111.000 unités et l'accroissement régional moyen a été de 41,6 % pour la région (contre un accroissement de 45,8 % pour l'ensemble du nord-est).

L'augmentation du nombre des travailleurs de ces industries a été très peu sensible dans les provinces de Rovigo (+ 12,5 %) et de Bellune (+ 17,5 %), tandis qu'elle a été très élevée dans le reste de la région, où elle a varié d'un minimum de 35,3 % dans la province de Vicence à un maximum de 53,8 % dans la province de Vérone (tableau 7.2). Il résulte de ce tableau qu'à l'exception des provinces de Venise et de Vicence, où l'industrialisation est plus ancienne et où l'entreprise industrielle moyenne atteint des dimensions (de 11 à 12 travailleurs par entreprise) comparables à celles des entreprises du "triangle industriel", dans le reste de la région c'est la petite et moyenne entreprise qui prédomine. Ce tableau nous montre aussi qu'en 1961 c'est à Rovigo et à Bellune que le nombre des unités locales a subi la plus forte réduction, c'est-à-dire là où le nombre des travailleurs par entreprise était le plus bas (cinq environ)

Dans le secteur des services l'augmentation déjà citée de plus de 69.400 travailleurs, soit 6,7 % par rapport au nombre d'actifs en 1951, a fait que ce secteur intéressait en 1961 un peu moins de 31 % de la population active en Vénétie. Malgré le développement touristique intense des régions côtières et de quelques zones de l'intérieur (Vérone), le secteur des services, en 1961, était donc encore loin d'avoir atteint l'importance qu'il a dans le Trentin - Haut-Adige et dans le Frioul - Vénétie julienne, dépassant de peu celle qu'il revêt dans l'Emilie-Romagne.

L'augmentation du nombre des travailleurs de ce secteur, au cours de la décennie considérée, a été de 31,7 %, augmentation très proche de l'accroissement moyen enregistré dans tout le nord-est et supérieure seulement à l'accroissement constaté dans le Frioul - Vénétie julienne.

En ce qui concerne le commerce seul, en revanche, l'augmentation du nombre des travailleurs, soit 52,5 % des travailleurs de 1951, n'a été dépassée que par celle enregistrée dans l'Emilie-Romagne. On peut en dire autant de l'augmentation du nombre des unités locales.

Dans le secteur du commerce également, les données provinciales (tableau 7.2) dénotent, tant pour le nombre des travailleurs que pour celui des unités locales, une intensité moindre dans les provinces de Rovigo et de Belluné. Ces deux provinces, l'une de plaine et l'autre essentiellement montagnaise, constituent ainsi les zones de la région qui posent le plus de problèmes.

L'agriculture

On a déjà dit qu'en Vénétie l'exode agricole a atteint les chiffres les plus élevés de toute la division du nord-est. Si l'on ne considère que les actifs masculins, la diminution de leur nombre en pourcentage (- 40,2 %) au cours de la décennie 1951-1961 a été, après le pourcentage enregistré en Calabre (- 41,1 %), la plus élevée d'Italie (tableau 2, col. 5). La densité des travailleurs agricoles, par rapport au nombre des habitants, n'a pas été en 1961 exceptionnellement élevée (109 travailleurs agricoles par 1000 unités de population présente, contre 120 pour l'ensemble du pays). Elle a été dépassée dans 11 des 17 autres régions italiennes (tableau 5, col. 1).

Tandis que la diminution de la population active masculine dans les 7 provinces de la Vénétie est, comme nous l'avons dit, de 40,2 %, elle tombe à 33,2 % dans la province de Vérone et passe à 43,3 % dans la province de Rovigo et à 50,3 % dans celle de Bellune. Alors, toutefois, que dans la province de Bellune les travailleurs agricoles ne représentaient pas 20 % du total des travailleurs et que l'on n'y comptait que 34 travailleurs masculins dans l'agriculture pour 100 exploitations agricoles, à la même date de 1961, dans la province de Rovigo, les travailleurs agricoles représentaient 41 % du total des travailleurs et le nombre des actifs masculins dans l'agriculture était de 146 pour 100 exploitations. En même temps, cette province, dont la structure économique est presque exclusivement agricole, révélait l'existence de graves déséquilibres structurels à l'intérieur même du secteur agricole. En effet, alors que les exploitations capitalistes gérées par des salariés y occupaient 25,3 % de la superficie agricole totale, tout en ne dépassant pas 3,3 % du nombre total des exploitations agricoles, le nombre d'exploitations d'un hectare ou moins représentaient en revanche 45 % du total.

Dans la province de Vérone, au contraire, bien que le nombre des travailleurs masculins par 100 exploitations ait également été très élevé (139), aussi bien le pourcentage des petites et très petites exploitations que celui des travailleurs agricoles sur le total des travailleurs ayant un emploi étaient beaucoup plus favorables.

Quant à la participation des femmes à l'activité agricole, bien que l'on puisse considérer comme très probable une réelle sous-estimation dans le recensement de l'agriculture de 1961, on peut toutefois affirmer à coup sûr que dans l'ensemble de la Vénétie il n'y a pas eu ce remplacement massif du travail agricole masculin par le travail agricole féminin qui semble s'être produit dans d'autres régions d'Italie. La participation des femmes aux travaux de champs, spécialement pour les femmes jeunes, a en effet diminué brusquement, au point de donner naissance, dans des zones limitées, à de véritables phénomènes de "masculinisation" de l'agriculture. Le développement intense de l'industrie légère dans les campagnes et le caractère même de ces industries ont en effet créé de multiples possibilités, pour les femmes jeunes de familles agricoles, de trouver près de chez elles un travail non agricole rémunéré (1). (Dans son ensemble, le phénomène de l'activité féminine est toutefois très complexe. Voir dans les conclusions relatives à cette région d'autres considérations à caractère plus général).

L'exode dans l'agriculture de la Vénétie a été différent suivant les zones géographiques. Le tableau 10.2 montre qu'il s'est produit d'abord dans les zones de montagne et de colline, mais a également, après 1951, fortement affecté la plaine.

Il reste encore à signaler une différence entre l'exode agricole dans les montagnes et l'exode agricole dans les zones de plaine, différence qui n'est pas mise en lumière par les statistiques officielles et qui se retrouve vraisemblablement dans d'autres régions d'Italie: c'est-à-dire que, si l'exode constaté dans les zones de montagne et de collines à agriculture extensive présente de plus en plus l'aspect d'un véritable dépeuple-

(1) Cela, évidemment, ne s'applique pas dans les différentes zones mais spécialement aux zones particulièrement montagneuses. Il faut en effet noter que dans la province de Bellune, qui a connu l'exode le plus marqué et un développement industriel très réduit, 50 % de la main-d'oeuvre employée dans l'agriculture, en 1961, étaient constitués par des femmes (enquête ISTAT novembre 1961), alors qu'en 1951 leur pourcentage était de 32 % des actifs agricoles.

ment, dû à l'émigration de groupes familiaux entiers, la diminution de la main-d'oeuvre dans les plaines se produit soit sous forme d'exode, soit par simple reclassement professionnel d'individus composant la famille agricole. Cette dernière a donc toujours tendance à rester dans l'exploitation agricole même lorsque, étant donné ses faibles dimensions, cette exploitation continue à ne pas fournir de possibilités de plein emploi aux membres de la famille qui se consacrent encore à l'activité agricole. Dans l'ensemble, c'est la colline à culture intensive (Valpolicella) et la plaine à culture intensive (plaine irriguée et/ou de bonification récente) qui ont enregistré la plus faible diminution de main-d'oeuvre agricole.

La plus grande importance et l'origine plus ancienne de l'exode agricole dans les premières zones se reflètent aussi dans les différences que présentent les diverses régions quant à la structure d'âge de la population active masculine dans l'agriculture de la Vénétie. Alors qu'en 1961 cette population était un peu plus jeune que l'ensemble de la population agricole masculine du nord-est (les travailleurs masculins de moins de 45 ans y représentaient 53 % du total, contre 52 % pour l'ensemble de la division du nord-est), on peut dire en général que la population de la Vénétie est plus "jeune" dans les provinces où l'agriculture est la plus avancée (Venise et Vérone) et plus "vieille" dans les provinces où les zones de montagne et de colline sont plus étendues et où la culture est moins intensive (Bellune, Vicence, Trévise et Padoue).

Si l'exode a été tel qu'en 1960 il n'y avait presque plus de véritable chômage "déclaré" dans l'agriculture (tableau 2, col. 10-13), il subsistait toutefois un chômage caché très considérable et un chômage partiel saisonnier important. Partout en Vénétie où l'exploitation en faire-valoir direct domine, l'exode a fait que dans un grand nombre de ces familles

les activités agricoles ont été de plus en plus confiées aux vieux, aux femmes et aux jeunes gens, ce qui a souvent entraîné une réduction de l'intensité de production. L'utilisation incomplète de la main-d'oeuvre disponible atteignait encore en 1960 18,90 % pour les hommes et un peu plus de 32,05 % pour les femmes et les jeunes gens qui travaillaient comme indépendants (ou aides familiaux) dans des exploitations familiales. Sur ce chômage partiel, qui représente au total 21,85 % de la main-d'oeuvre

disponible, 8,4 % sont à attribuer au chômage partiel caché (dont 5,82% pourraient être éliminés sans incidence négative sur la production), et 13,42 % auraient un caractère saisonnier. Cela signifie que pour faire disparaître ou réduire un chômage partiel de 16,03 % (déduction faite déjà de celui qui peut être éliminé), des réformes de structure de la base même de production seront nécessaires.

Les chiffres du tableau 5, col. 9-12, indiquent toutefois qu'en 1961 le revenu produit par travailleur agricole en Vénétie n'a été inférieur qu'à celui de l'Emilie-Romagne, pour ce qui est du nord-est, et qu'à ceux de l'Emilie-Romagne, de la Ligurie et de la Lombardie, si l'on considère toutes les régions d'Italie. Le rapport entre le revenu par travailleur dans le secteur agricole et le revenu par travailleur dans les secteurs non agricoles a également été, sinon le plus favorable, un des plus favorables d'Italie (60/100); il n'a été dépassé en effet qu'en Emilie-Romagne, dans le Trentin - Haut-Adige et en Lombardie.

En ce qui concerne également l'évolution de la population active agricole d'après la condition sociale, les chiffres disponibles (tableau 12) ne permettent pas une analyse séparée pour la Vénétie. Bien que les trois Vénétiés englobent, comme on l'a vu, des réalités agricoles très différentes, les chiffres montrent qu'en général c'est là que le pourcentage d'augmentation du nombre de chefs d'exploitation par rapport au total des travailleurs agricoles ayant ou ayant eu un emploi a été le plus élevé de toutes les régions italiennes, alors que aussi bien les ouvriers salariés que les aides familiaux ont diminué, bien que dans une moindre mesure.

Abstraction faite par conséquent des zones où l'exploitation avec salariés et "partecipanti" revêt encore une importance considérable (Rovigo, Venise); il en résulte que l'évolution vers la gestion familiale tend à se consolider en Vénétie, peut-être aussi grâce aux possibilités croissantes pour les aides familiaux de compléter le revenu qui permettent à ceux-ci de ne pas abandonner entièrement les activités de l'exploitation.

Pour l'ensemble des trois Vénétiés, le pourcentage des exploitations en faire-valoir direct a été, en 1961, de 90 % du total des exploitations, contre 81,2 % en moyenne pour toute l'Italie.

L'ampleur du développement de l'agriculture "part-time" est difficile à déterminer. Il résulte d'une enquête récente menée par notre Institut, dans la province de Padoue, que l'agriculture "part-time" est très répandue dans les exploitations de moins de trois hectares, tandis que les données disponibles pour quatre autres provinces de Vénétie montrent qu'en 1961 de nombreuses exploitations n'avaient pas de chef se consacrant avant tout au travail agricole.

Conclusions

- La Vénétie présente des caractéristiques très complexes: certaines zones sont hautement développées d'autres sont en stagnation, d'autres encore sont "déprimées" ;
- la zone où la perte de population a été la plus élevée est la province de Rovigo, dont le caractère, presque exclusivement agricole, a fait que la perte de population agricole s'est convertie en une perte nette de la population résidante (- 22,8 %) ;
- d'autres zones, comme les provinces de Vicence et de Vérone, ont enregistré des augmentations de population résidante dignes d'être relevées et qui se sont accompagnées d'un processus d'urbanisation très marqué, tandis que dans d'autres zones plus limitées la stabilité de la population résidante a été surtout le fait de la localisation rurale particulière des activités industrielles ;
- les provinces où l'on enregistre le taux le plus élevé d'augmentation du nombre des travailleurs industriels sont celles de Vérone (+ 65,8 %), Padoue (+ 64,5 %), Trévise (+ 55,8 %), Venise (+ 45,7 %), Vicence (+ 41,9 %). On a donc à faire à une aire de développement industriel localisée entre les trois côtés d'un "triangle" ayant grosso modo pour sommets Vérone, Venise et Vittorio Veneto ;
- tandis que lors du recensement de 1951 le pourcentage des femmes actives sur le total de la population active était en moyenne supérieur à la moyenne du pays, en 1961 la situation s'était renversée par suite d'une diminution sensible de la participation des femmes à la composition de la population active.

Ce phénomène, unique en Italie par son importance, atteint son niveau le plus élevé dans les provinces de Rovigo, Venise et Padoue. Ce sont des provinces dont la structure économique est profondément différente, ce qui fait qu'il est impossible d'imputer nettement ce phénomène à la prédominance d'un secteur donné d'activité plutôt qu'à un autre. Il faut probablement rechercher ses causes principales les plus générales dans la diffusion de l'instruction post-élémentaire pour les femmes (traditionnellement peu répandue dans les zones rurales jusqu'à une époque très récente) et dans le déclin de certaines formes d'activité agricole qui traditionnellement utilisent plus que partout ailleurs en Italie de fortes quantités de main-d'oeuvre féminine (travaux de nettoyage et de sarclage de cultures industrielles, limitation de la culture du chanvre et du ver à soie, etc.).

§ 5 EMILIE-ROMAGNE

Evolution démographique

L'Emilie-Romagne est une des deux régions du nord-est qui ont enregistré d'un recensement à l'autre une augmentation de la population résidante. Cette augmentation, de plus de 100.000 unités et égale à 3 % de la population présente en 1951, est le résultat de la somme algébrique d'un accroissement naturel de 148.700 unités (4,2 %) et d'un solde migratoire négatif de 41.500 unités. Ce solde migratoire, de 1,2 % de la population présente en 1951, est le moins élevé de la division du nord-est de 1951 à 1961.

Le tableau 6.2, col. 1-3 montre que cet accroissement régional de 3 % de la population résidante est en réalité avant tout le résultat élevé d'un accroissement moyen de la population dans les chefs-lieux de province, tandis que dans les autres communes de la province la tendance à la perte de population est très nette, atteignant des pointes de - 12,9 % et - 12,7 % dans les provinces de Ferrare et Plaisance. Les seules provinces où l'on ait relevé un accroissement de la population présente même dans les communes autres que les chefs-lieux sont celles de Ravenne et de Forli.

On peut donc déjà en conclure que dans cette région les zones où l'exode total de la population jusqu'en 1961 a été le plus intense coïncident surtout avec les Apennins et les communes de la moyenne et de la basse région de Ferrare où la tradition de journalier agricole est ancienne, tandis qu'on constate le phénomène inverse là où il existait déjà un embryon de structure industrielle implantée depuis longtemps dans les villes (c'est-à-dire dans les grandes villes le long de la voie Emilia dans la plaine), de même que dans les zones d'industrialisation récente comme celles de Forli et de Ravenne.

Le tableau 4 le confirme indirectement: des déplacements notables de population ont eu lieu de 1955 à 1960 des Marches vers l'Emilie-Romagne (ils concernaient vraisemblablement les populations de la zone montagneuse des provinces de Pesaro et d'Ancône qui se sont établies dans la plaine du Pô), tandis qu'à son tour une partie importante de la population de l'Emilie est descendue vers les régions industrialisées de la Toscane et

de la vallée de l'Arno ou vers la Ligurie, à la recherche d'un emploi dans les secteurs de l'industrie et du tourisme. Quoi qu'il en soit, dans son ensemble la région a enregistré des soldes migratoires négatifs vers les régions du triangle industriel du nord-ouest et vers la Toscane et le Latium, tandis qu'elle a enregistré des soldes migratoires positifs pour toutes les autres régions d'Italie.

Population active

En 1961, la population recensée comme active dans cette région était au total de 1.615.630 unités, soit une diminution de plus de 31.000 unités par rapport à 1951 dont un peu moins du tiers étaient des hommes. Le tableau 2, col. 4 montre que le pourcentage de population active masculine par rapport au total de la population résidante, bien qu'il ait quelque peu diminué en comparaison de 1951, était encore très élevé en 1961 (65,5 %) et qu'il n'était dépassé que par celui du Piémont (1). Cela dénote, au moins sur le plan théorique, un "potentiel" de production élevé pour cette région.

Malgré l'existence, déjà mentionnée de noyaux d'industrialisation anciens, malgré l'apparition de nouvelles aires industrielles et malgré l'exode de la population des communes rurales, l'Emilie-Romagne était toutefois encore en 1961 la région la plus agricole de la division du nord-est. On y trouve en effet 34 % de travailleurs agricoles sur le total des travailleurs, contre une moyenne de 28,7 % pour la division du nord-est tout entière (voir tableau 6.2, col. 7).

La région comptait donc, cette année-là, 156 travailleurs agricoles par 1000 unités de population présente contre une moyenne de 124 pour toute la division du nord-est (tableau 5, col. 1).

Secteurs non agricoles

Les travailleurs de l'industrie ont augmenté, pendant la même période, de 176.718 unités, passant ainsi de 25,2 % de la population active en 1951 à 36,7 % en 1961. Alors qu'à la première de ces dates le Trentin - Haut-Adige était la région du nord-est où le pourcentage des travailleurs

(1) Cette dernière région avait toutefois enregistré le solde migratoire actif le plus élevé d'Italie, tandis que l'Emilie-Romagne avait connu en même temps une légère émigration (tableau 1, col. 5)

industriels employés dans les industries régionales était le plus élevé, à la seconde date cette première place passait à l'Emilie-Romagne, avec 127 travailleurs dans les industries régionales par 1000 habitants en 1961, contre 76 en 1951 (tableau 8, col. 4 et 8 et tableau 5, col. 2 et 3). Bien que les chiffres du tableau 9 ne permettent pas de distinguer cette région des Marches, il est très probable qu'en 1961 l'Emilie-Romagne ait été également la région du nord-est où les "activités industrielles précaires" étaient en pourcentage les moins développées.

Comme il a été déjà dit, dans la partie générale, cette région a enregistré le maximum d'accroissement des travailleurs industriels de toute la division et par conséquent de toute l'Italie (tableau 8, col. 9):

de même il a été dit de l'industrie manufacturière. Il ressort

du tableau 7.2 que dans ce secteur le nombre des unités locales a augmenté dans six des huit provinces de la région, les maximums d'accroissement étant atteints dans les provinces de Bologne (+ 23,9 %) et de Modène (+ 15,6 %). L'augmentation moyenne du nombre des travailleurs a été partout très soutenue, atteignant dans la province de Ravenne la pointe exceptionnelle de 116,3 % par rapport au nombre des travailleurs présents en 1951 (1).

Le fait qu'en 1961 la tendance à un agrandissement des entreprises, caractéristique des établissements industriels les plus solides et les plus rationalisés, ne s'était pas encore vraiment manifestée dans l'industrie de cette région (le nombre moyen des travailleurs par entreprise était de 6,2, contre 12,8 au Piémont et 12,7 en Lombardie) témoigne en tout cas de la jeunesse de l'industrie régionale ou de son caractère encore sensiblement "familial", ce qui permet de prévoir une notable évolution future également dans ce secteur.

(1) Cela est dû en particulier au développement récent de l'industrie de la pétrochimie et du méthane dans cette province où l'activité agricole avait la prédominance absolue. Un raisonnement analogue vaut toutefois s'il est fait en termes de pourcentages de main-d'oeuvre régionale travaillant dans l'industrie, pour toute la région en général: la très forte augmentation du nombre de travailleurs employés dans l'industrie régionale doit être considérée en relation avec le très faible développement de l'industrie avant la période en question.

Les industries liées à l'activité agricole (qu'il s'agisse d'industries fournissant à l'agriculture des matériaux et des moyens techniques ou d'industries transformatrices de produits agricoles) constituent une branche traditionnelle et solide de l'industrie manufacturière régionale. Le tableau 5, col. 8, donne une indication à ce sujet. Parmi les 20.370 travailleurs qui y sont mentionnés figurent toutefois les travailleurs du secteur de la pêche maritime et lacustre (Vallées de pêche de Comacchio).

Dans le secteur tertiaire, le total des travailleurs est passé de 23 % à 29,4 % de la population active totale. Cette augmentation, de 34,8 % du nombre des travailleurs relevé en 1951, n'a été dépassée dans le nord-est que par celle du Trentin - Haut-Adige (voir tableau 8, col. 10). Toutefois, malgré cette augmentation, la "densité" des travailleurs dans ce secteur, calculée en % de la population présente, bien qu'elle soit passée de 63 (1951) à 83 (tableau 5, col. 6 et 7), était encore très basse en 1961 et supérieure seulement à celle de la Vénétie.

Comme ailleurs dans le nord-est, il semble qu'en Emilie-Romagne également il faille attribuer l'augmentation du nombre de travailleurs des services en particulier à l'augmentation du nombre des femmes dans ce secteur. De 1951 à 1961, elles sont passées en effet de 25,5 % à 37,5 % du total de la population active féminine.

Alors que les travailleurs des services ont augmenté en pourcentage de 34,8 %, on a enregistré pour le seul secteur du commerce une augmentation totale des travailleurs de 62,9 %, une des plus élevées observées en Italie pendant cette période. Le tableau 7.2 montre que l'augmentation du nombre des travailleurs dans ce secteur a été relativement faible dans les provinces de Parme, Plaisance et Reggio d'Emilie, mais très forte, par contre, dans les provinces de Forli et de Ravenne (respectivement 96,1 % et 112,6 %).

L'augmentation du nombre des unités locales du commerce a été dans ces deux provinces également, de très loin supérieure à l'augmentation enregistrée dans toutes les autres provinces de la région (103,1 % à Forli et 101 % à Ravenne). Ce phénomène est d'autant plus significatif que ces deux provinces sont celles où la densité de la population est plus basse que dans les autres, mais cela reflète évidemment le très grand essor touristique qui s'est manifesté le long de la côte de ces deux provinces, sans parler du développement normal des services qui accompagne le processus d'industrialisation déjà mentionné.

L'agriculture

On a déjà noté dans la partie générale, qu'entre les deux recensements cette région a été celle des trois Vénéties la moins affectée par l'exode agricole. C'est ainsi qu'en 1961 elle est demeurée - elle l'était en effet déjà - la région la plus agricole de toute la division du nord-est. Tout en ayant accusé une perte de plus de 305.000 travailleurs agricoles au total, à la date du dernier recensement, sa population active agricole représentait encore 33,9 % du total de la population active (tableau 3.2).

Lorsqu'on ne prend en considération que la population active masculine dans l'agriculture, il ressort du tableau 2 que la diminution de cette population dans la région a été inférieure à la diminution moyenne enregistrée dans l'ensemble du nord-est (32,5 % contre 35,6 %) et qu'en 1961 le pourcentage des travailleurs agricoles masculins par rapport au total régional des travailleurs masculins a dépassé de 5 points environ la moyenne du nord-est. Le nombre des travailleurs masculins par 100 exploitations agricoles, en 1961, a été de loin supérieur à celui des autres régions de la division: dans les deux provinces de plaine où la bonification et la réforme foncière sont récentes - Ferrare et Ravenne - ce nombre a été respectivement de 231 et 211, ce qui classe des deux provinces, avec celles de Crémone et de Mantoue, dans le nord-ouest, parmi les quatre provinces ayant les valeurs absolues les plus élevées de tout le pays.

Quant à l'intensité de l'exode agricole enregistré dans les différentes zones de culture, le tableau 10.2, montre non seulement que, comme cela s'est produit presque partout en Italie, les zones de colline et de montagne ont subi un exode plus important que les zones de plaine, mais aussi que l'exode des zones de plaine a été moindre que celui des premières, bien que celles-ci aient enregistré avant 1951 une augmentation de la population active agricole.

C'est donc dans cette région que l'on rencontre pour la première fois, lorsqu'on parcourt l'Italie du nord au sud, un phénomène qui tendra à se généraliser toujours davantage, à de rares exceptions près, du nord au midi.

On pourra ensuite constater que dans certaines zones de plaine méridionales la population active agricole a même augmenté de 1951 à 1961. Revenant à l'Emilie-Romagne, le fait que l'exode enregistré jusqu'en 1961 ait été moindre dans les zones de plaine ne nécessite pas d'explications particulières, quand on considère la plus grande étendue moyenne des exploitations de la plaine d'Emilie et leur potentiel de production plus important ou encore le caractère fortement intensif que présente souvent l'agriculture dans cette zone (cf. par exemple toute la zone fruitière des provinces de Ferrare et de Ravenne, dans la basse vallée du Pô). Le pourcentage des exploitations ayant un hectare ou moins est le plus bas d'Italie (15 %), après celui des Marches.

En ce qui concerne la structure d'âge de la population active agricole (masculine) dans la région, le tableau 11 montre que l'importance numérique de cette population dans le nord-est a une forte incidence sur les chiffres moyens de l'ensemble de la division, au point de faire apparaître de faibles différences par rapport aux chiffres de la population émilienne. Cette dernière compte en tout cas 8,1 % de travailleurs masculins de plus de 65 ans, 39,8 % âgés de 45 à 65 ans et 52,1 % de moins de 45 ans.

Les provinces de Ferrare et de Forlì, qui enregistrent des pourcentages beaucoup plus élevés de travailleurs de moins de 45 ans (respectivement 67,1 % et 55,3 %), s'écartent quelque peu dans un sens de cette répartition, et la province de Parme dont 47,6 % seulement des travailleurs agricoles appartiennent à cette classe d'âge s'en écarte dans le sens opposé.

Quant à l'évolution de la population active agricole dans cette région selon la condition sociale, entre les deux recensements, les chiffres disponibles (tableau 12) ne fournissent que des indications très générales. Quoique les chiffres mentionnés englobent ceux des Marches, on peut avoir l'assurance qu'ils ont été beaucoup plus influencés par l'évolution de la population émilienne que par celle des Marches. Après ces précisions, on peut dire que ces chiffres montrent que l'agriculture émilienne est celle où la diminution du nombre de salariés agricoles a été la plus forte et en même temps celle où l'accroissement du nombre des

aides familiaux a été le plus élevé de toutes les régions d'Italie. Le nombre des chefs d'exploitation a considérablement augmenté aussi, mais moins peut-être que dans les trois Vénéties, dans le Piémont et en Ligurie. Cette évolution pourrait également signifier que l'Emilie-Romagne est, dans l'ensemble, encore très loin du type d'agriculture où l'exploitation familiale est gérée surtout par le chef d'exploitation seul, avec ou sans l'aide de quelques ouvriers salariés. Cela ne signifie pas que, pour la situation italienne, l'agriculture émilienne ne soit pas une agriculture moderne. Le revenu produit par travailleur, **il était en effet en** 1961 le troisième d'Italie par ordre d'importance décroissante (indice 132,6 contre un indice national moyen de 100) et n'était dépassé qu'en Lombardie (indice du revenu produit 157,1) et en Ligurie (indice 156,8). En même temps, l'écart entre les revenus agricoles et les revenus non agricoles a été un des plus favorables d'Italie: en effet, le revenu produit par travailleur agricole a atteint 61 % du revenu produit par travailleur non agricole. A cet égard, l'Emilie-Romagne n'a été dépassée que par la Lombardie, où le revenu agricole s'est élevé à 64 % du revenu non agricole.

Conclusions

Grâce à un taux exceptionnellement élevé de population active totale, l'Emilie-Romagne a pu avoir de 1951 à 1961 le développement industriel le plus considérable du nord-est (1), tout en gardant le pourcentage de travailleurs ayant un emploi dans l'agriculture le plus élevé de toutes les régions de la division. Le revenu par travailleur agricole et le revenu produit par travailleur non agricole a été, par contre, le plus favorable d'Italie, après celui de la Lombardie. Cela est dû, en particulier, au fait que le niveau des revenus produits dans les secteurs non agricoles, tout en ayant été supérieur au niveau du revenu produit par les mêmes secteurs dans les autres régions du nord-est, n'a cependant pas été très élevé, puisqu'il a été inférieur aux revenus du Latium et des trois régions du nord-ouest.

(1) Passant entre ces deux dates, de la plus faible densité de travailleurs industriels par rapport au nombre d'habitants à la densité la plus élevée dans la division (tableau 5, col. 2 et 3).

Il semble aussi que l'on puisse interpréter cette constatation en ce sens qu'un nouveau développement ultérieur des secteurs non agricoles régionaux ne doit pas nécessairement signifier, au moins dans une première phase, une détérioration automatique des rapports de revenu indiqués ci-dessus. Le fait que le chiffre des travailleurs agricoles de cette région ait encore été élevé en 1961 permet en effet de supposer qu'il existe un certain potentiel automatique d'adaptation à d'éventuelles exigences d'accroissement de la productivité dans ce secteur.

Chapitre 3

L'ITALIE CENTRALE ou "CENTRE"

§ 1 Considérations générales

1. Evolution démographique

Les régions administratives: Marches, Toscane, Ombrie et Latium constituent la grande région de l'Italie centrale ou "centre". Le développement économique de ces quatre régions présente quelques caractéristiques propres qui distinguent cette division tant des divisions septentrionales que des divisions méridionales.

Au cours de la période 1951-1961, l'évolution démographique des quatre régions qui constituent le centre a été sensiblement moins prononcée que celle des autres régions d'Italie. Le résultat en a été que, compte tenu de l'évolution en sens opposé des accroissements naturels de population et des soldes migratoires enregistrés en Italie au cours de la même période entre les régions où le développement économique a été le plus poussé et celles où il a été moindre, les indices du développement démographique et économique du "centre" ont été très voisins des moyennes nationales. En ce qui concerne l'évolution démographique de la division du "centre", nous pouvons noter qu'en 1961 l'accroissement naturel de la population, soit 6,9 % de la population présente en 1951, a été quelque peu inférieur à la moyenne de l'accroissement naturel pour tout le pays (+ 8,8 %). En revanche, le solde migratoire du centre s'est révélé à peine positif (+ 0,9 %), alors que la moyenne nationale a été légèrement négative (- 3,0 %). Par conséquent, l'accroissement total de la population présente dans la division du centre en 1961 a légèrement dépassé la moyenne nationale, 7,8 % contre 5,8 %. Compte tenu de la forte augmentation totale de population enregistrée dans la zone de Rome-Latina, dans le Latium, par suite surtout de courants migratoires très importants (tableau 4), on obtiendrait cependant, pour le reste du territoire, un taux d'accroissement démographique total plus proche de celui du sud que de la moyenne nationale.

Alors que l'accroissement total a été de plus de 600.000 personnes (+ 18,2 % de la population présente en 1951) dans le Latium, il a été de plus de 126.000 personnes en Toscane (+ 4 %), tandis que l'Ombrie et les Marches accusaient des diminutions de 20.000 et 38.000 personnes (soit respectivement - 3,2 % et - 2,8 % de la population présente en

1951). Du point de vue démographique, ces deux dernières régions enregistraient ainsi les deux pertes de population les plus importantes de toutes les régions d'Italie après les Abruzzes et Molise.

L'augmentation totale de population présente susmentionnée (7,8 %) résulte d'un pourcentage d'augmentation de population dans les chefs-lieux de province (+ 24,1 %), de la même importance que dans les chefs-lieux de province du nord-ouest, et, contrairement à ce qui s'est passé dans cette division, d'une diminution concomitante de population dans les communes autres que les chefs-lieux. Cette diminution a été aussi élevée que dans le nord-est (tableau 6.2) de telle sorte que de la somme des deux mouvements il ressort que le centre a connu, de 1951 à 1961, la redistribution territoriale de population la plus poussée qui se soit manifestée en Italie.

Ce sont les communes autres que les chefs-lieux en Ombrie qui ont subi la plus forte perte de population suivies par celles des Marches. En Toscane, la perte de population de ces communes, a été faible dans l'ensemble, tandis qu'au Latium leur population s'est accrue. La plus forte augmentation de population dans les chefs-lieux toscans ont vu leur population augmenter légèrement moins que celle des Marches et de l'Ombrie. En résumé, seules des zones limitées des provinces de Rome, Latina, Florence, Pistoie et Livourne ont participé au développement démographique de la division du centre.

2. Population active

Les observations ont été formulées au point 1 de ce paragraphe s'appliquent aussi, en grande partie, à la population active. Au cours de la décennie considérée, la population active masculine de toute la division du centre a subi une légère augmentation (33.000 unités, soit 1,1 %). L'Italie centrale a donc été, après le nord-ouest, la seule division italienne qui, entre 1951 et 1961 ait enregistré une augmentation du total de la population active masculine. Cependant les chiffres du tableau 2 montrent que si le Latium a enregistré un accroissement de 9,4 % de la population active masculine, les autres régions ont accusé une baisse: - 0,9 % en Toscane, - 7,3 % dans les Marches, - 8,1 % en Ombrie. Il est donc probable que, abstraction faite de l'influence de

la ville de Rome, la population active masculine de la division aurait subi une régression supérieure à la moyenne nationale (0,5 %).

De 1951 à 1961, dans les quatre régions du centre, la population active masculine dans l'industrie a augmenté de plus de 251.000 unités, passant de 30,7 % à 39,4 % du total de la population active masculine ; elle a augmenté dans les services de 176.000 unités environ, passant de 27,6 % à 33,6 %, tandis que dans l'agriculture elle a diminué de plus de 394.000 unités, passant ainsi de 41,7 % à 27 % de la population active masculine régionale. Sur le plan macroéconomique, l'exode de la main-d'oeuvre masculine de l'agriculture aurait donc été légèrement insuffisante pour satisfaire la demande de main-d'oeuvre des autres secteurs. Cette demande n'a en tout cas pas été très élevée: l'analyse interrégionale des soldes migratoires (tableau 4) montre en effet que, encore une fois à l'exclusion du Latium, en raison de l'attraction évidente exercée par la ville de Rome sur le reste de la grande région, les soldes migratoires positifs en provenance d'autres régions italiennes (surtout du midi) dépassent de peu les soldes négatifs (vers des régions septentrionales), alors qu'une bonne partie des échanges de population se sont effectués également entre les régions du centre.

Enfin, les chiffres du tableau 2, col. 3 et 4, montrent qu'entre 1951 et 1961 la vitalité de la structure économique du centre dans son ensemble, tout en étant supérieure aux moyennes nationales, n'a pas été somme toute très grande. Ces chiffres indiquent que, alors que pour l'ensemble de l'Italie le pourcentage de la population active masculine par rapport à la population résidente masculine a diminué entre 1951 et 1961 de 4 points, passant de 63 % à 59 % par suite des causes générales que l'on connaît (augmentation du degré de scolarité, augmentation du nombre des personnes âgées, etc.), ce pourcentage est passé durant la même période dans le centre de 64,2 % à 60 %. C'est-à-dire que, si le potentiel productif de la population, tant à la date de départ qu'à la date d'arrivée, restait légèrement supérieur aux moyennes nationales, la diminution relative a été grosso modo identique à la diminution moyenne nationale, ce qui a placé le centre dans une position intermédiaire entre le nord et le sud également en ce qui concerne la diminution du potentiel démographique de production par rapport au potentiel démographique de consommation.

Si l'on analyse de plus près les composantes démographiques du développement économique régional, on s'aperçoit (tableau 3.3) que, si la population active totale dans l'agriculture a subi une diminution supérieure à la diminution moyenne nationale du secteur, l'augmentation enregistrée par les actifs dans l'industrie, a été de la même ampleur que l'augmentation moyenne nationale, mais se situe à des niveaux beaucoup plus bas que celle-ci, de sorte que dans le centre le pourcentage de la population active industrielle a été largement dépassé par les pourcentages correspondants du nord-ouest et du nord-est.

En revanche, l'augmentation de la population active dans les services, non seulement atteint, tant en 1951 qu'en 1961, des pourcentages beaucoup plus élevés que les pourcentages de population active atteints par ce secteur dans toutes les autres divisions italiennes, mais elle a même été considérablement plus forte que partout ailleurs en Italie. On retrouve à ce propos ce que il a été déjà constaté pour d'autres aspects, à savoir le rôle très important du Latium et en particulier de la ville de Rome, qui modifie notablement les rapports entre les différents secteurs économiques de l'ensemble de la division.

3. L'évolution des secteurs non agricoles

Les colonnes 4 et 8 du tableau 8 indiquent que cette division avait non seulement en 1961 un pourcentage d'actifs dans l'industrie inférieur à celui des régions du nord, mais avait aussi en 1961 un pourcentage très inférieur de travailleurs employés dans les industries locales. En effet, tandis qu'en 1951 le pourcentage d'actifs dans l'industrie travaillant dans les industries régionales était considérablement supérieur dans cette division à celui du nord-est, il lui était sensiblement inférieur en 1961. Cela signifie que le processus d'industrialisation du centre a été de loin moins poussé que celui du nord-est. L'écart entre actifs et travailleurs des industries locales, même s'il a diminué au cours de la décennie, est cependant resté supérieur à la moyenne nationale.

Bien que les données relatives à la main-d'oeuvre dans l'industrie, indiquées au tableau 9, ne permettent pas une analyse précise pour cette division, il est logique de supposer que la part de la main-d'oeuvre qui grossit la catégorie des "actifs ne travaillant pas dans les industries

régionales" a été constituée dans cette division, en particulier par des travailleurs "employés dans des activités industrielles précaires" et par des chômeurs (la proportion des travailleurs ayant temporairement un emploi à l'étranger, dans cette partie de l'Italie, a été en revanche nettement inférieure à celle enregistrée dans d'autres divisions).

C'est donc en Italie centrale, lorsqu'on examine la structure de l'emploi du nord au sud du pays, qu'on rencontre pour la première fois des valeurs supérieures aux moyennes nationales pour les deux catégories de main-d'oeuvre susmentionnées. C'est là un phénomène qui s'amplifiera considérablement dans les régions méridionales. Le tableau 8 montre aussi qu'au cours de la décennie considérée, à l'intérieur de la division, le développement réel de l'industrie régionale s'est révélé de loin inférieur à la moyenne du développement national dans trois des quatre régions du centre (Marches, Ombrie, Latium). Ce n'est qu'en Toscane, où en 1951 le pourcentage d'actifs temporairement à l'étranger, de chômeurs et de travailleurs employés dans les "activités précaires" (32,7 %) avait été presque identique au pourcentage national, que ce pourcentage est tombé très au-dessous (24 %) du pourcentage national en 1961, par suite du grand développement des activités industrielles enregistré pendant cette période dans la région.

Aussi bien pour la Toscane que pour le centre tout entier, il faut entendre par "développement d'activités industrielles" surtout le développement de la petite et moyenne industrie.

Le tableau 8, col. 11 montre en effet que pour un pourcentage national de 72,2 % de travailleurs industriels employés en 1961 dans les entreprises employant plus de 10 travailleurs, ce pourcentage s'abaisse dans le centre à un peu plus de 64 %.

En résumé, donc, l'agrandissement des entreprises exerçant des activités industrielles a été moindre dans cette région que dans le nord-ouest, mais beaucoup plus important que dans les régions méridionales.

Si nous prenons comme branche industrielle la plus significative l'industrie manufacturière, nous voyons en tout cas que, de 1951 à 1961, le nombre des unités locales pour cette industrie a augmenté dans le "centre"

de 6.275 unités, ce qui représente une augmentation de 5,8 %, tandis que le nombre des travailleurs s'est accru de 192.414 unités, soit 40 %. Quant au développement de ce type d'industrie, dans les diverses régions du centre, le tableau 7.3 montre que, tandis que dans les Marches et en Ombrie le nombre d'unités locales diminuait respectivement de 2,8 et de 7 %, le nombre de travailleurs augmentait de 40 et de 10,4; dans le Latium, le nombre des unités locales restait pratiquement inchangé, tandis que le nombre des travailleurs augmentait de 34,6 %; en Toscane, enfin, l'augmentation du nombre des entreprises et de celui des travailleurs a été beaucoup plus forte (7.481 unités et 116.374 travailleurs), soit une augmentation de 16,8 % pour les unités locales et de 48,5 % pour les travailleurs par rapport à 1951.

Parallèlement à l'augmentation relative déjà signalée du nombre des travailleurs employés dans des activités industrielles précaires, entre 1951 et 1961, l'Italie centrale a également enregistré, en même temps, l'augmentation du nombre de travailleurs des services de loin la plus forte qui ait été relevé dans tout le pays au cours de cette période. Il ressort en effet du tableau 8, col. 10 que, bien que le calcul n'englobe pas les agents de la fonction publique et les membres des professions libérales, le centre a enregistré un accroissement de 38,8 % des travailleurs employés dans les services (contre une augmentation moyenne nationale de 33,4 %), alors que le Latium à lui seul, a le pourcentage d'accroissement le plus élevé de toute l'Italie (45,5 %), dépassant ainsi le Trentin - Haut-Adige et la Ligurie, régions où le tourisme a pris une importance capitale.

Dans le domaine des services, rien que dans le secteur du commerce le nombre des travailleurs s'est accru de 158.816 unités (+ 62,2 %), tandis que le nombre des unités locales augmentait de 32.384 unités (+ 57,1 %). Le tableau 7.3 indique qu'il n'y a pas eu de différences substantielles entre les Marches, l'Ombrie et la Toscane en ce qui concerne les taux de développement de cette branche, mais que ce taux a été considérablement plus élevé dans le Latium.

4. Population agricole

D'après les données du recensement de la population de 1961, après le nord-est, la division du centre est celle qui a connu la plus forte diminution de main-d'oeuvre agricole totale. Celle-ci est tombée de 42,5 % à 26,9 % de la population active totale et a donc subi au cours de la décennie une diminution de 15,6 points. Cependant, en comparant ces données à celles des enquêtes trimestrielles relatives à la main-d'oeuvre (tableau I de la note méthodologique), il résulterait que cette impression est faussée par une forte diminution factice du nombre des femmes actives qui, tout en diminuant en chiffres absolus, témoignerait d'un pourcentage de participation accrue dans la composition de la population active agricole en 1961.

L'écart statistique affecte beaucoup moins, par contre, les hommes, pour lesquels il semble donc permis de conclure que leur nombre accuse une diminution supérieure à la moyenne nationale de diminution des actifs masculins. Ceux-ci sont tombés de 41,7 % du total des actifs masculins en 1951 à 27 % en 1961.

Cette diminution de 394.268 travailleurs masculins correspond à une diminution de 34,6 % des actifs masculins agricoles présents dans le centre en 1951 et elle est inférieure aux diminutions enregistrées tant dans le nord-est que dans le nord-ouest, mais elle dépasse les diminutions du nombre d'actifs masculins enregistrées dans le sud et les îles.

En ce qui concerne la diminution de population active agricole, le centre commence déjà à présenter les caractéristiques qui le rapprochent des régions plus méridionales du pays. Si l'on considère comme égale à 100 la population active agricole présente en 1931 (tableau 3,3) alors qu'en 1951 l'indice pour le nord-ouest est de 77 et pour le nord-est de 90, le centre a l'indice 103, ce qui implique une légère augmentation de la population agricole au début de la décennie considérée. Ce phénomène se manifeste, par ordre d'importance décroissante, pour le Latium (indice 112), l'Ombrie (indice 109) et les Marches (indice 106), tandis que pour la Toscane l'indice se situe au niveau 92.

Cette gradation dans la précocité de l'exode agricole se reflète de façon presque inchangée dans la structure d'âge de la population agricole masculine (tableau 11). Alors qu'en Toscane les plus de 65 ans constituaient, en 1961, 10,2 % de la population masculine employée dans l'agriculture, dans les autres régions le pourcentage représentant cette classe d'âge est bien inférieur: 6,7 % au Latium, 7,3 % dans les Marches et 8,2 % en Ombrie. Dans l'ensemble, en tout cas, les moyennes pour l'ensemble de la division du centre dénotent une population agricole masculine beaucoup plus jeune que celle du nord-ouest et beaucoup plus âgée que celle des divisions méridionales (et de la population agricole masculine italienne toute entière). Les différences avec le nord-est, en revanche, sont moins évidentes, tout en faisant apparaître une population légèrement plus âgée en Italie centrale.

La "densité" des travailleurs employés dans l'agriculture, c'est-à-dire leur nombre par 1000 habitants de la région, est en moyenne dans cette division identique à la "densité" moyenne italienne (121 contre 120/1000 population présente). Le tableau 5, col. 1, révèle toutefois, à ce propos également, de notables différences internes: alors que le Latium avec une "densité" de 76 ‰ se situait en 1961 au même niveau que le Frioul-Vénétie julienne et semblait se **classer**, avec cette région, la Lombardie et la Ligurie, parmi les moins agricoles d'Italie (1), les Marches, avec 253 ‰, se plaçaient directement à l'opposé, venant au deuxième rang derrière les Abruzzes et Molise, de toutes les régions italiennes. Et tandis que la Toscane a une "densité" de travailleurs agricoles (106 ‰) légèrement inférieure à celle de la Vénétie, celle de l'Ombrie, en revanche (194 ‰), est supérieure à celle de la Campagne, de la Calabre et même des Pouilles.

A ces différences interrégionales, véritablement énormes, qui apparaissent quand on considère les rapports entre le nombre des travailleurs agricoles et celui de la population résidante correspondent des différences aussi grandes lorsqu'on considère d'autres indices de la structure professionnelle de la population agricole (tableau 2). L'impression

(1) Pour une meilleure interprétation de cette donnée, voir toutefois l'exposé sur le Latium, dans le présent chapitre.

selon laquelle les Marches étaient en 1961 la région la plus agricole du centre est confirmée par le pourcentage de population active masculine dans l'agriculture par rapport au total de la population active masculine : 42,8 %. Elles sont suivies de près par l'Ombrie, tandis que la Toscane, avec 25,9 %, se situe déjà au dessous du pourcentage moyen pour toute l'Italie centrale et pour l'ensemble du pays. A l'opposé, nous trouvons le Latium, avec 18,5 % (dépassé seulement de nouveau par le Frioul-Vénétie julienne, la Lombardie et la Ligurie). Malgré cela, la diminution de la population active masculine dans l'agriculture suit une courbe d'intensité exactement contraire : Latium -37,6 %, Toscane -35,8 %, Ombrie -31,8 % et Marches -30,5 %.

En ce qui concerne la participation des femmes à l'activité agricole, le tableau est quelque peu différent : en 1951, l'Ombrie, avec 20 % de femmes sur le total de la population active agricole, précédait, dans l'ordre, la Toscane (21,7 %), le Latium (25,7 %) et les Marches (33,6 %). En 1961, tandis que cette participation **s'est partout sensiblement** accrue, le classement est le suivant : Toscane (24,3 %), Ombrie (28,5 %), Latium (31,9 %), Marches (44 %). En Toscane, cette participation a donc augmenté moins que dans le Latium, et dans cette région moins qu'en Ombrie, tandis que dans les Marches elle a augmenté plus que dans toutes les autres régions du centre (tableau 2, col. 8 et 9). Il faut probablement attribuer ce phénomène non seulement à l'intensité du processus d'industrialisation dans les diverses régions, mais aussi au type des industries nouvelles qui y sont nées au cours de la décennie. En Toscane, par exemple, à côté des industries traditionnelles qui absorbent surtout de la main-d'oeuvre masculine (industries extractives, raffineries, briqueteries, fabrication de meubles, etc.), établies avant 1951, les industries des cuirs et peaux, des chaussures, les industries textiles et de l'habillement, les industries céramiques et la petite industrie artisanale ont connu un grand essor après cette date. Au Latium, en revanche, l'industrialisation qui s'était essentiellement consolidée après 1951 a augmenté plus spécialement grâce aux grands établissements chimiques, pétro-chimiques, de colorants et en général grâce aux entreprises industrielles utilisant surtout la main-d'oeuvre masculine.

En résumé :

- l'accroissement moyen total de la population présente en 1961 pour toute la division du centre (+ 7,8 %) résulte, d'une part, de l'augmentation de la population dans les zones où les activités non agricoles ont connu le développement le plus intense (Rome et sa province, Latina et sa province au sud et zones situées le long de l'axe Florence-Prato-Pistoie-Pise-Livourne au nord) et, d'autre part, de la nette diminution de la population des zones où l'agriculture est prédominante ou nettement prédominante (Rieti, Pesaro-Urbino, Frosinone, Arezzo, Sienne et leurs provinces);
 - bien que le rythme de développement du centre n'ait pas été très rapide il a exercé en général une attraction sur la population des régions méridionales et des îles (moins pourtant que dans le nord-ouest), tandis qu'en même temps la région se ressentait de l'attraction exercée par les régions plus développées du nord; simultanément des échanges importants s'effectuaient aussi entre les régions du centre;
 - à la différence de ce qui s'est produit dans le nord-ouest, où la diminution de la population active agricole, bien qu'elle ait été sensible, a été moins que proportionnelle au taux de développement des secteurs non agricoles, dans le centre cette diminution a été partout très généralisée et assez uniforme, reflétant dans l'ensemble les tendances de l'évolution nationale moyenne et plus directement proportionnée au niveau de développement atteint par les secteurs non agricoles de l'Italie centrale.
- On peut cependant distinguer dans l'agrégat statistique "Italie centrale" trois "moments" différents dans la démographie et l'emploi :
- a) en Toscane, un moment de relative tranquillité démographique, accompagnée cependant d'une évolution importante de l'emploi assortie, là où cela était nécessaire, d'un changement de résidence de la population agricole vers les zones industrialisées. Il s'agit essentiellement d'une phase plus "mûre" du développement économique que dans les autres régions du centre;

- b) dans le Latium, un second moment de caractère mixte et mal défini, en raison notamment de la présence d'un élément "perturbateur" représenté par le développement de la ville de Rome avec une tendance marquée au gonflement excessif du secteur tertiaire;
- c) dans l'Ombrie et les Marches, un troisième moment représenté par une vitalité démographique issue d'une économie encore essentiellement agricole avec des accès de fièvre qui sont à l'origine de courants migratoires extra-régionaux d'une certaine importance, en l'absence d'un développement industriel réel. Ce phénomène est plus marqué dans le cas de l'Ombrie que dans celui des Marches.

§ 2 Les MARCHES

Evolution démographique

Les Marches constituent, avec l'Ombrie, les deux régions du centre, où, au cours de la décennie considérée, on a enregistré, en opposition avec l'augmentation totale de population relevée dans l'ensemble de la division, une diminution de la population résidente. Cette diminution, de 2,8 % par rapport à 1951, est la conséquence d'un accroissement naturel de 7 %, égal donc à l'accroissement naturel moyen de la division et d'un solde migratoire négatif de 9,8 % (tableau 1).

L'émigration de la population des Marches, qui au cours de cette période a touché 132.530 personnes, se dirige surtout vers le Latium, la Toscane, l'Emilie-Romagne et tout le nord-ouest, avec une préférence pour la Lombardie (tableau 4).

La diminution globale de la population des Marches reflète exclusivement une diminution de la population dans les communes rurales (- 6,7 %), à laquelle s'opposent des augmentations sensibles de la population dans les chefs-lieux de province (+ 17,4 %). La diminution de population totale la plus importante a été enregistrée dans la province de Pesaro-Urbino (- 8,9 %), dont les communes rurales ont perdu 14,5 % de leur population, tandis que les pertes de population les plus faibles enregistrées dans les communes des provinces d'Ascoli Piceno et d'Ancône (- 1 % et - 4,7 %) justifient les très légères augmentations de population totale de ces deux provinces (tableau 6.3)

Population active

Si l'émigration a provoqué la légère baisse de population déjà signalée, elle s'est pourtant traduite en même temps par une baisse beaucoup plus sensible de la population active masculine totale (- 7,3 %) qui, même si elle est dépassée par la diminution relevée en Ombrie, est pourtant déjà très importante. La diminution moyenne en Italie de cette catégorie d'actifs a été, en effet, pendant cette période, de 0,3 % par rapport à 1951.

De 1951 à 1961, la diminution de la population active masculine dans l'agriculture a porté sur 78.099 personnes, alors que le nombre des hommes employés dans l'industrie a augmenté de 29.954 personnes, et celui des hommes employés dans les services de 15.233.

La diminution des actifs agricoles masculins indique donc un déficit de 35.912 unités dans l'augmentation du nombre des actifs masculins employés dans les autres secteurs.

Tandis qu'en 1951 la population active masculine dans les Marches se répartissait à raison de 57 % dans l'agriculture, 25,8 % dans l'industrie et 17,2 % dans les services, les variations signalées ci-dessus ont fait qu'en 1961 l'agriculture absorbait 42,8 % des actifs masculins, l'industrie 35 % et les services 22,2 %.

Cette répartition de la population active masculine dans les Marches, en 1961, est à peu près identique à celle de l'Ombrie, tandis que la répartition de la population active totale s'en écarte, en raison surtout d'une participation beaucoup plus grande des femmes des Marches à l'activité agricole (tableau 3.3).

De 1951 à 1961, dans cette région, la population active totale dans l'agriculture a diminué de 122.065 unités, tandis que la population active industrielle augmentait de 35.733 unités et que celle des services augmentait de 24.852 unités. La population agricole totale passait ainsi de 60,3 % à 45,6 % de la population active totale, la population industrielle passait de 21,9 % à 30,4 % et celle des services de 17,8 % à 24 %.

En termes de population active totale également, l'augmentation dans les secteurs non agricoles n'atteignait pas la diminution subie par l'agriculture : il reste donc un déficit de 60.585 anciens agriculteurs, soit à peu près la moitié de la population touchée par l'émigration.

Les Marches étaient, en tout cas, tant en 1951 qu'en 1961, la région la plus nettement agricole du centre. Les données du tableau 3.3 montrent qu'à ces deux dates les Marches avaient, des 4 régions du centre, les pourcentages les plus élevés de population active dans l'agriculture et, par contre, les pourcentages les plus bas d'actifs dans l'industrie et dans les services. En effet, le pourcentage des actifs employés dans l'agriculture en 1961, qui était dans les Marches de 48,5 % du total des travailleurs ayant un emploi (tableau 6.3), n'était atteint ni dépassé dans aucune autre région du centre, du nord-ouest ou du nord-est. En Italie méridionale et dans les îles, en revanche, ce pourcentage était dépassé dans quatre des sept régions, tandis que la Campania, la Sicile et la Sardaigne avaient déjà des pourcentages inférieurs d'actifs agricoles. Comme déjà rappelé, le chiffre de 253 habitants employés dans l'agriculture sur 1.000 est, après celui des Abruzzes et Molise, le plus élevé d'Italie.

Secteurs non agricoles

En 1961, malgré un pourcentage de population active industrielle (30,4 %) notablement inférieur aux moyennes correspondantes pour la division et l'ensemble du pays, le rythme du développement industriel des Marches au cours de la décennie considérée a été un peu plus rapide que les rythmes moyens du centre et de l'Italie. En effet, les travailleurs employés dans l'industrie locale ont augmenté de 40,4 %, contre une augmentation moyenne de 36,3 % pour le centre et de 32,5 % pour l'Italie. Ce développement dans le centre a donc été le second par ordre d'importance après celui de la Toscane. Ce pourcentage d'accroissement élevé est à rapprocher du très bas niveau d'industrialisation qui existait dans la région au début de la période considérée; en 1961 toutefois, le secteur industriel local se révélait un peu plus sain que ce n'était le cas pour d'autres régions de la division ou pour les régions méridionales en général.

Il est très important de noter à ce propos que le pourcentage des travailleurs industriels temporairement à l'étranger, en chômage ou employés dans des "activités industrielles précaires", qui s'élevait à 41,7 % des actifs du secteur industriel en 1951 et qui de ce fait était de loin supérieur aux pourcentages correspondants des autres régions du centre, a considérablement diminué (34,7 %) en 1961, alors qu'en Ombrie et dans le Latium il accuse au contraire une augmentation.

L'industrie manufacturière enregistre, à côté d'une augmentation de 40 % de ses travailleurs, une légère diminution globale (- 2,8 %) du nombre des entreprises locales, surtout dans les provinces d'Ancône et de Macerata. Pesaro-Urbino, la province qui auparavant était peut-être la plus démunie d'industries, a enregistré en revanche une augmentation sensible du nombre des unités locales. L'industrialisation des Marches se ressent de toute façon encore nettement de la prépondérance de la petite industrie. Dans l'industrie manufacturière, en 1961, le nombre moyen de travailleurs par unité locale a été le plus bas du centre (4,4), et dans tout le secteur industriel le nombre de travailleurs employés dans des entreprises comptant plus de 10 travailleurs ne dépassait pas 55,3 % des travailleurs industriels, contre 64,3 % pour le centre et 72,2 % pour l'Italie.

En ce qui concerne le développement du secteur des services, l'augmentation du nombre de ses travailleurs (+ 31 %) est très inférieure à la moyenne d'augmentation du centre (+ 38,3 %) et à celle de l'Italie dans son ensemble (+ 33,4 %). En 1961, c'est-à-dire à une date où la région commençait à peine à ressentir de façon durable les effets de l'afflux touristique d'été qui

avait déjà touché les régions côtières de la haute Adriatique, l'augmentation du nombre de travailleurs dans ce secteur est encore due en majeure partie à une augmentation de la main-d'oeuvre féminine.

En liaison avec ce qui a été dit ci-dessus, on s'explique donc pourquoi seul le secteur du commerce enregistre une augmentation tant du nombre des unités locales (+ 52,3 %) que des travailleurs (+ 60,4 %). Ces pourcentages ne sont dépassés, dans le centre, que par ceux des très fortes augmentations enregistrées, pendant la même période, par le Latium.

L'agriculture

La diminution de la population agricole masculine (- 30,5 %) enregistrée dans cette région a été sensiblement inférieure à la diminution moyenne dans le centre (- 34,6 %) et en Italie (- 33,4 %). Avec 253 travailleurs agricoles par 1.000 habitants, en 1961, les Marches restent donc non seulement la région la plus agricole de l'Italie centrale, mais même, après les Abruzzes et Molise, la région la plus agricole d'Italie. Cette affirmation devient encore plus vraie lorsqu'on prend en considération le nombre des travailleurs masculins par 100 exploitations (151), qui est, de très loin, le plus élevé d'Italie.

Bien que la structure de l'exploitation soit à considérer peut-être comme une des moins morcelées d'Italie - en 1961, le nombre des exploitations de moins de 1 ha était de 14 contre une moyenne de 27 pour la division - la situation que nous venons de décrire devait logiquement se concrétiser par un niveau élevé de chômage partiel dans l'agriculture : en 1960, en effet, ce chômage partiel était le plus élevé des régions de l'Italie centrale (tableau 2).

Quoi qu'il en soit, la diminution de la population agricole, n'a pas été uniforme à l'intérieur de la région. Les données du tableau 6.3 nous montrent en effet que la diminution du nombre des femmes travaillant dans l'agriculture a été d'environ 28 % dans les provinces d'Ancone, Ascoli Piceno et Macerata, tandis qu'elle a été beaucoup plus élevée, environ 38 %, dans la province de Pesaro-Urbino. Dans cette province également, la diminution de la population présente dans les communes autres que les chefs-lieux a nettement dépassé celle enregistrée dans d'autres provinces; cet exode tient au fait que cette province a le plus haut pourcentage de zones montagneuses sur le total de la superficie provinciale dans la région.

Les données du tableau 10.3 confirment que, pour l'ensemble des Marches, l'exode agricole a frappé plus intensément les zones montagneuses que les zones de colline, et plus ces dernières que les zones côtières de plaine (respectivement : - 46 %, - 29 % et - 26 %).

Cependant, tandis que pour les zones de montagne l'exode enregistré dans cette région a été identique à l'exode moyen enregistré dans toute la zone montagneuse de l'Italie centrale, pour les zones de colline et de plaine côtière, son intensité a été nettement moins forte que la moyenne pour la grande région. C'est surtout dans les zones côtières de plaine que le développement notable de la culture des fruits et légumes a permis d'absorber encore de grandes quantités de main-d'oeuvre.

Tout ce que vient d'être dit s'est matérialisé, en termes de revenu par travailleur agricole en 1961, par les valeurs les plus basses enregistrées cette année là en Italie (317.000 lires, soit un indice de 65 pour une moyenne nationale de 100). La situation en revanche, est légèrement mieux lorsqu'on considère le rapport entre le revenu produit dans l'agriculture et le revenu produit dans les activités non agricoles. Ce rapport est plus favorable que celui obtenu à la même date en Ombrie, dans le Latium et dans la Campanie, uniquement parce que le niveau des revenus non agricoles était légèrement inférieur à celui de ces régions.

Si l'on analyse l'évolution de la population agricole masculine d'après l'âge, on note que de 1951 à 1961, par rapport aux autres régions de l'Italie centrale, les Marches ont essentiellement maintenu un nombre relativement plus élevé de travailleurs masculins de moins de 21 ans (tableau 11). A l'intérieur de la région, il ne semble pas y avoir de grandes différences entre les provinces, sauf pour la province de Pesaro-Urbino où l'exode plus important, dont on a déjà parlé, a notablement diminué le nombre des travailleurs masculins de 21 à 45 ans.

Conclusions

Les données exposées ci-dessus font apparaître le caractère encore très unilatéral de la structure économique régionale, traditionnellement basée sur l'agriculture pratiquée dans des exploitations de colline, avec une forte prédominance du métayage, une mécanisation insuffisante et une main-d'oeuvre abondante, mais peu efficiente. Le revenu net moyen par habitant, en 1961, s'est révélé le plus bas de l'Italie centrale (indice 75 contre un indice de 103 pour l'ensemble du centre), et la province de Pesaro-Urbino en particulier apparaît comme la plus défavorisée.

Dans cette province on a en effet enregistré en même temps la diminution totale de population présente la plus forte et la diminution de population agricole la plus élevée.

En résumé, la région présentait en 1961 les traits fondamentaux suivants :

- a) une légère diminution de la population totale et un plus fort appauvrissement de la population active masculine totale;
- b) un des pourcentages d'actifs agricoles les plus élevés d'Italie;
- c) un rythme assez satisfaisant de développement industriel, comparativement aux autres régions du centre, du sud et des îles.

Il reste à signaler, ce qui n'apparaît pas dans les agrégats statistiques au niveau provincial, que la configuration orographique particulière de la région permet un développement industriel intéressant surtout la région côtière seulement, qui est extrêmement étroite. Cela a donné lieu, tout d'abord, à une importante restructuration professionnelle qui a intéressé surtout les populations traditionnellement sous-employées des collines de l'intérieur. Cette restructuration s'est également accompagnée d'un processus de véritable redistribution territoriale de la population résidente à l'intérieur de la province. En 1961, l'industrialisation avait encore eu, en revanche, très peu d'influence sur les populations agricoles de la plaine, parfois intéressées à une activité part-time dans le processus de production industrielle.

§ 3 La TOSCANE

Quoiqu'elle ait été au cours de la décennie 1951-1961 la région d'Italie centrale où le taux d'accroissement naturel de la population a été le plus bas (+ 2,9 % contre + 6,9 % pour le centre tout entier), la Toscane a enregistré en 1961 une augmentation de population grâce à un solde migratoire actif (+ 1,1 %) dû à une entrée de population on provenance d'Ombrie, des Marches et des régions méridionales. A son tour, elle a alimenté des courants (moindres) d'émigration vers le Latium et vers les trois régions du nord-ouest. Au total, le développement démographique de la région (+ 4 %) a cependant été inférieur au développement démographique national.

Ce développement démographique est imputable à l'accroissement de population enregistré, par ordre d'importance, dans les provinces de Florence (+ 11,2 %), Livourne (+ 9,8 %), Pistoie (+ 6,5 %), Pise (+ 3,6 %) et Grosseto (+ 2,8 %), tandis que des diminutions de population se sont produites dans les provinces d'Arezzo (- 7,7 %), Sienne (- 3 %), Massa-Carrara (- 1,6 %).

L'augmentation de population des chefs-lieux de province a été, après celle enregistrée dans le Frioul-Fénétie julienne, la plus basse d'Italie (+ 14,3 %), et Lucques a même été le seul chef-lieu italien qui ait accusé une perte de population (- 1,2 %). Les communes autres que les chefs-lieux ont vu augmenter leur population dans les provinces de Florence (+ 6,7 %) Grosseto (+6,3%), Pistoie (+ 5,6 %), tandis que celles des autres provinces enregistraient un recul manifestement lié à la prédominance du secteur agricole dans la structure économique de la province. C'est dans la province d'Arezzo que la diminution a été la plus forte, avec une perte de population de 12,5 % dans les communes autres que les chefs-lieux.

Population active

La Toscane est, avec le Latium, la région d'Italie centrale qui de 1951 à 1961 a connu la plus forte "déruralisation". Toutefois, contrairement au Latium, où le pourcentage le plus bas d'actifs dans l'agriculture enregistré dans l'Italie centrale (18,7 %) a été atteint, moins au profit de l'industrie que des services (48,7 % d'actifs), en Toscane l'évolution de la structure économique globale a été beaucoup plus régulière, de sorte que de 1951 à 1961, les travailleurs agricoles sont passés de 39,6 % à 24 %, les travailleurs industriels de 34 % à 44 % et les travailleurs des services de 26,4 % à 32 % de la population active totale. Si donc cette région n'est pas la plus "déruralisée" de l'Italie centrale, elle est certainement la plus industrialisée.

Ce que nous venons d'exposer se traduit par les chiffres absolus suivants : la diminution de la population active agricole totale a été de 207.558 unités, tandis que le nombre d'actifs dans l'industrie augmentait pendant la même période de 125.211 unités, et dans les services de 68.129 unités. En 1961, il y aurait donc eu un déficit de 14.218 anciens travailleurs agricoles qui n'auraient pas été absorbés par les activités non agricoles.

Toutefois, si l'on ne prend en considération que la population active masculine, il apparaît que pour une diminution de 146.168 travailleurs agricoles il y a eu simultanément une augmentation de 112.065 travailleurs industriels et de 45.111 travailleurs des services, ce qui fait par rapport à la diminution des anciens travailleurs agricoles un déficit de 11.012 travailleurs masculins dans ces secteurs couvert directement ou indirectement par l'immigration de travailleurs masculins en provenance d'autres régions. (On a assisté en effet, dans le secteur agricole, à un important remplacement de travailleurs locaux par des travailleurs immigrés.

Secteurs non agricoles

Bien que des chiffres aient peu de signification lorsqu'il s'agit de juger de la croissance réelle des secteurs non agricoles régionaux, ils permettent toutefois déjà de supposer qu'en Toscane les secteurs non agricoles, et en particuliers l'industrie, ont connu un développement notable. Le tableau 8, col. 4 et 8, montre en effet que pendant la période 1951-1961 le pourcentage de la population régionale recensée comme travaillant dans l'industrie, mais ne trouvant pas d'emploi dans les industries régionales est passé de 32,7 % à 24 %, ce qui constitue le chiffre le plus bas du centre, du sud, des îles et du nord-est (exception faite de l'Emilie-Romagne). En effet, lorsqu'on prend en considération le nombre des travailleurs industriels par 1.000 unités de population présente en 1951 et en 1961, on note pour la Toscane des indices de 95 % en 1951 et 132 % en 1961, contre 90 % et 113 % pour toute l'Italie et seulement 75 % et 95 %, pour le centre. Entre ces deux dates, il y a donc eu en Toscane un développement notable du secteur industriel.

De plus, alors que le tableau 8, col. 11, indique en moyenne pour l'ensemble du centre 64,3 % de travailleurs employés dans les industries employant plus de 10 travailleurs et pour la Toscane environ 68 % du total des travailleurs des industries régionales, le tableau 7.3, col. 6 révèle, pour l'industrie manufacturière, qu'à la même date cette région comptait une moyenne de 6,9 travailleurs par entreprise industrielle, contre une moyenne de 5,9 pour l'ensemble du centre.

Comme il a été déjà mentionné, la zone où l'implantation des activités industrielles est la plus poussée s'identifie à peu près avec toute la vallée de l'Arno : c'est-à-dire grosso modo de Pise à Florence et de là jusqu'au-delà d'Arezzo vers le sud, avec des ramifications au nord vers Prato et Pistoie et à l'ouest vers Livourne et la partie côtière de sa province et de celle de Massa-Carrara.

Si nous nous reportons aux chiffres provinciaux sur l'évolution de l'industrie manufacturière et du commerce (tableau 7.3), nous notons que, tandis que pour l'ensemble de la Toscane le nombre des travailleurs employés dans la branche d'industrie précitée a augmenté dans chacune des 9 provinces, à des taux variant d'un minimum de 12,6 % dans la province de Livourne à un maximum de 80,4 % dans la province de Pistoie, pour un total régional de 116.374 travailleurs, le nombre des unités locales de cette branche d'industrie marquait partout une tendance à la baisse, sauf dans les provinces de Florence et de Pistoie. Dans ces deux provinces, ce nombre enregistrait au contraire de très fortes augmentations (respectivement de 54,5 % et 51,8 %), au point que le nombre total des unités locales de cette industrie a augmenté en Toscane entre 1951 et 1961 de 16,8 % au total.

En ce qui concerne les services, secteur déjà très développé en 1951, cette région a enregistré le plus faible pourcentage d'augmentation du nombre de travailleurs de toute l'Italie centrale (environ 39 % contre environ 43 % pour le centre). A l'intérieur de ce secteur, on constate le même phénomène pour le commerce, dans lequel aussi bien l'augmentation du nombre d'unités locales (50,2 %) que celle du nombre de travailleurs (56,9 %) sont considérablement inférieures aux moyennes de l'Italie centrale. Seule fait exception à cette règle la province de Massa-Carrara, dont les pourcentages élevés d'augmentation aussi bien des établissements commerciaux (83,4 %) que des travailleurs (67,6 %) sont probablement liés au développement important du tourisme enregistré depuis 1951 dans cette province qui auparavant était relativement dépourvue d'hôtels et d'établissements balnéaires et commerciaux liés au tourisme.

En conclusion, on a l'impression que dans cette région, parallèlement au développement moins marqué que dans l'ensemble du centre des "activités industrielles précaires" (donnée non contrôlable), on a enregistré dans les services un plus faible développement des activités précaires du petit commerce.

L'agriculture

La diminution de la population active masculine dans l'agriculture en Toscane, de 1951 à 1961 (- 35,8 %), tout en n'étant pas parmi les plus fortes d'Italie, est cependant notablement supérieure à la moyenne nationale de diminution et à la moyenne de diminution de l'ensemble du centre (- 34,6 %). En 1961, les travailleurs masculins dans l'agriculture représentaient ainsi un peu moins que 26 % du total de la population active masculine. Les baisses provinciales de la population agricole masculine varient entre un maximum de 48 % pour la province de Massa-Carrara (zone montagneuse de la Lunigiana et d'une partie des Alpes apuanes) et un minimum de 24 % dans la province de Grosseto (réforme foncière).

La participation de la femme au travail agricole est dans cette région considérablement inférieure à ce qu'elle est dans toutes les autres régions du centre. Cette constatation est confirmée tant par les chiffres du recensement de 1961 (17,8 % de femmes actives dans l'agriculture, contre 26,5 % en moyenne pour le centre et 30,8 % en moyenne pour le pays) que par ceux des enquêtes sur la main-d'oeuvre (24,3 % contre 32,6 % en moyenne pour le centre et 30,1 % en moyenne pour le pays). Il semblerait ressortir de la comparaison entre les chiffres du recensement de 1951 et de ceux des enquêtes sur la main-d'oeuvre de 1961 (tableau 2, col. 8 et 9) que la participation des femmes au travail des champs, pendant la décennie considérée, a augmenté aussi en Toscane, mais dans une mesure beaucoup moindre que dans tout le reste de l'Italie centrale. Ce phénomène doit également être attribué à la forte intensité de l'industrialisation rurale dans cette région. Si, d'une part, l'émigration des femmes seulement vers des professions et des régions industrielles n'est pas encore courante en Italie, lorsque les activités non agricoles se répandent dans les campagnes (voir aussi Lombardie, Trentin-Haut-Adige, Frioul-Vénétie julienne et Vénétie), elle a de grandes répercussions sur la main-d'oeuvre agricole féminine.

En 1961, la Toscane comptait 106 travailleurs employés dans l'agriculture par 1.000 habitants, chiffre de nouveau sensiblement inférieur aux moyennes du centre et du pays, mais encore bien supérieur aux indices des régions du nord-ouest. Les données relatives au chômage partiel en 1960 (tableau 2) indiquent pour cette région, que ce soit pour les hommes (25 %) ou pour le total (28,8 %), des pourcentages bien inférieurs à ceux des autres régions de la division du centre.

Lorsqu'on examine les chiffres des travailleurs agricoles par zone de culture (tableau 10.3), on constate que par rapport aux chiffres moyens de l'Italie centrale, l'exode des travailleurs agricoles en Toscane a été beaucoup moins important que l'exode moyen uniquement dans la zone de la Maremme toscane; pour la zone de montagne des Apennins, l'exode (- 45 %) est presque égal à la moyenne de la grande région, tandis que pour la haute colline, la colline de partage des grands domaines, les plaines côtières de culture des fruits et légumes et les plaines intérieures, il est notablement supérieur aux moyennes du centre. La règle générale selon laquelle l'exode a frappé relativement plus les zones de montagne et de haute colline que les zones de plaine et les zones de l'intérieur plus que les zones côtières s'applique également à la Toscane, mais beaucoup moins nettement qu'aux Marches.

En ce qui concerne la répartition de la population active masculine dans l'agriculture en fonction de l'âge, les données du tableau 11 montrent qu'en 1961 déjà cette population était relativement plus âgée que dans les autres régions du centre, avec 16,1 % d'hommes de moins de 21 ans (contre 18,6 % en moyenne pour l'Italie centrale), 72,8 % d'hommes de 21 à 65 ans (contre 72 % pour la division du centre, et 11,1 % de plus de 65 ans (contre 9,4 %). En 1961, aussi bien le vieillissement absolu que le vieillissement relatif par rapport aux autres régions du centre se sont encore accentués : les hommes de moins de 21 ans forment 7,5 % du total (9,7 % dans le centre), ceux de 21 à 45 ans 40,4 % (43,6 % dans le centre), tandis que ceux de 45 à 65 ans constituent en Toscane 41,9% des travailleurs agricoles masculins (38,4 % dans le centre) et ceux de plus de 65 ans 10,2 % (8,3 % dans le centre). Seule la province de Grosseto avait en 1961 une population agricole masculine plus jeune que la moyenne de celle de l'Italie centrale, ce qui est peut-être une conséquence de l'établissement de jeunes familles dans les zones de réforme foncière.

Quant à la modification intervenue entre 1951 et 1961 dans les diverses catégories professionnelles composant la population active agricole en Toscane, il ressort du tableau 12 qu'en Toscane, en Ombrie et dans le haut Latium (régions où l'agriculture est relativement comparable) les chefs d'exploitation sont passés de 32,1 % à environ 40 %, dépassant ainsi les pourcentages nationaux moyens; les aides familiaux, passant de 53 % à 45,5 %, mais leur pourcentage reste encore très inférieur aux moyennes nationales. Quant aux salariés, leur nombre aurait peu baissé et leur pourcentage serait demeuré un des plus bas de cette catégorie pour l'ensemble du pays. Malgré les incertitudes liées au matériel statistique disponible, ces résultats paraissent assez

vraisemblables, vu le caractère familial très accentué de la gestion des exploitations agricoles dans cette partie de l'Italie (cette expression englobant la gestion des métairies). D'autre part, alors que le recours à une main-d'oeuvre salariée saisonnière est très restreint, ni la rationalisation des entreprises ni l'exode n'ont été ici assez intenses pour avoir provoqué une réduction massive des catégories des aides familiaux et des salariés fixes.

Enfin, les données relatives au revenu par travailleur agricole et par travailleur non agricole indiquent qu'en Toscane le revenu agricole a atteint en 1961 l'indice de 87,9 (moyenne nationale = 100), tandis qu'en chiffres absolus ce revenu a été inférieur au revenu obtenu dans le Latium (429.000 lires en Toscane, contre 532.000 lires dans le Latium), le rapport entre les revenus agricoles et les revenus non agricoles a été beaucoup plus favorable en Toscane (42 %) que dans les autres régions de l'Italie centrale (tableau 5). Il est toutefois symptomatique que ce rapport a été moins favorable que la moyenne nationale (43,3 %).

Conclusions

Dans son ensemble, la Toscane a été, au cours de la décennie considérée, la région du centre - et même, après le Frioul-Vénétie julienne, la région d'Italie - où les déplacements de population des communes autres que les chefs-lieux vers les communes chefs-lieux de province ont été les moins importants : à une augmentation modérée de population dans les chefs-lieux a correspondu une baisse très minime de population dans les communes autres que les chefs-lieux de province. A l'intérieur de la région, on a toutefois relevé des différences notables dans l'évolution démographique. Celle-ci a été plus intense et s'est manifestée tant dans le chef-lieu que dans l'intérieur de la province, dans les zones où les activités industrielles et les services ont connu un plus grand développement (Florence, Pistoie, Livourne), alors que les zones rurales plus exclusivement agricoles (provinces d'Arezzo et de Sienne) et les zones particulièrement montagneuses (Massa-Carrara, où le développement touristique de la zone côtière s'accompagne d'un sérieux dépeuplement de la zone intérieure) accusent une régression.

Le nombre des travailleurs industriels, par 1.000 habitants (132), est de loin supérieur à celui des autres régions du centre et n'est inférieur qu'au nombre de travailleurs industriels du Piémont et de la Lombardie. Le développement industriel s'est pratiquement concentré dans toute la vallée inférieure et supérieure de l'Arno, avec des ramifications dans la vallée de la

Chiana, en certains endroits de la province de Lucques et le long de la côte (Livourne et Massa-Carrara), tandis que le développement touristique s'est poursuivi, non seulement dans les chefs-lieux et dans les autres centres historiques, mais en particulier dans les zones côtières.

L'exode de population active agricole, sauf dans les zones de réforme foncière de la Maremme, où il a été le moins intense (- 19 %) de toute l'Italie centrale, a été beaucoup plus sensible en Toscane que dans les autres régions.

A l'intérieur du secteur agricole, au cours de la décennie considérée, on a assisté à un remplacement massif, qu'on ne peut pas chiffrer exactement, de la population agricole locale par une population agricole immigrée des régions méridionales.

Le rapport entre le revenu agricole et les revenus non agricoles a été, en 1961, le plus favorable de toute l'Italie centrale.

§ 4 L'OMBRIE

Evolution démographique

Au cours de la décennie considérée, l'Ombrie a subi une perte totale de population de 3,3 % de la population présente en 1951 qui est après la baisse exceptionnelle de la population des Abruzzes et Molise, la baisse la plus considérable d'Italie. La comparaison avec les Marches, où la diminution de la population a été quelque peu inférieure, est intéressante : le solde migratoire de l'Ombrie (- 72.000 personnes, soit 9 % de la population) a été nettement inférieur à celui des Marches, mais l'accroissement naturel a été encore plus bas (+ 5,8 %).

C'est ainsi que la perte de population dans les communes autres que les chefs-lieux et dans l'ensemble de la province a été plus forte en Ombrie que dans les Marches, tandis que l'augmentation de la population dans les deux chefs-lieux de province a été moins sensible que dans les chefs-lieux des Marches.

La province qui a perdu le plus de population est celle de Pérouse qui est également celle où le processus de concentration au chef-lieu a été le plus prononcé.

L'Ombrie entretient d'importants courants d'émigration avec toutes les régions du centre-nord (à l'exception des Marches), tandis que les soldes migratoires actifs en provenance des régions méridionales sont peu élevés.

Population active

Des quatre régions qui composent le centre, l'Ombrie venait, tant en 1951 qu'en 1961, au deuxième rang, après les Marches, pour l'importance que conservait le secteur agricole dans la structure économique de la région. La structure de la population active en Ombrie est beaucoup plus proche de la structure de la population active dans les Marches que de celle de la Toscane et du Latium. Lors du recensement de 1951, la population active se répartissait en effet comme suit : 56,3 % dans l'agriculture, 25,2 % dans l'industrie et 18,5 % dans les services. De 1951 à 1961, l'agriculture a perdu 66,275 travailleurs, ce qui a abaissé son pourcentage à 40,7 % du total des actifs. En même temps, l'industrie et les services gagnaient respectivement 19.428 et 15.036 travailleurs, ce qui a élevé leurs pourcentages à 34,1 % et 25,2 %. La diminution de la population active agricole dépassait donc de beaucoup -environ du double- l'augmentation des deux autres secteurs.

Pour les travailleurs masculins seulement, le tableau 3.3 indique, pour une diminution de 49.002 unités dans l'agriculture, une augmentation du nombre des travailleurs de l'industrie de 17.506 et de celui des travailleurs des services de 9.753. Il reste donc une perte de 21.743 anciens travailleurs agricoles masculins non enregistrés dans les deux autres secteurs et qui ont donc grossi le solde migratoire négatif constaté au cours de cette période dans la région. Le développement économique de la région et en particulier de ses secteurs non agricoles a donc accusé un retard sur la moyenne des autres régions italiennes.

Secteurs non agricoles

On notera, en ce qui concerne spécialement l'industrie que si pour l'ensemble de l'Italie et le centre le nombre des travailleurs des industries régionales (par 1.000 unités de population présente) s'élevait respectivement à 90 ‰ et 75 ‰ en 1951, et à 113 ‰ et 95 ‰ en 1961, cet indice pour l'Ombrie était de 70 ‰ en 1951 et de 82 ‰ en 1961, témoignant ainsi d'un retard important dans l'industrialisation régionale. Le tableau 8, col. 4 et 8 montre en outre que si en 1951 les travailleurs des industries régionales représentaient 64,7 ‰ de la population recensée comme active dans l'industrie, en 1961 ce pourcentage était tombé à 60,5 ‰, c'est-à-dire que de 1951 à 1961, dans le cadre de la population recensée comme active dans l'industrie, l'importance des actifs temporairement à l'étranger, des chômeurs et des travailleurs employés dans les "activités industrielles précaires" a considérablement augmenté en Ombrie, plus que dans toutes les autres régions du centre. Les travailleurs employés dans les industries régionales finissaient ainsi par augmenter de 14,5 ‰ seulement, contre un accroissement moyen de plus de 36 ‰ pour tout le centre. 65 ‰ des travailleurs de l'industrie étaient employés dans des entreprises industrielles comptant plus de 10 travailleurs.

Pour l'industrie manufacturière, l'Ombrie accuse en 1961 la plus forte diminution enregistrée dans tout le centre, du nombre des unités locales (715 entreprises, soit 7 ‰ du total) et la plus faible augmentation du nombre des travailleurs (4.688, soit 10,4 ‰ par rapport à 1951).

L'augmentation dans les services a également été inférieure à l'accroissement moyen de l'Italie centrale (39 ‰ contre 43 ‰). Pour le commerce, en particulier, l'augmentation du nombre des unités locales a été de 52,5 ‰ (5.195 établissements) contre un accroissement moyen pour le centre de plus de 57 ‰, tandis que l'augmentation du nombre des travailleurs a été de

58,1 % (10.730 travailleurs) contre un accroissement moyen de 62,2 % pour la grande région. Le tableau 7.3 nous montre que les augmentations du nombre des unités locales et des travailleurs, tant pour l'industrie manufacturière que pour le commerce dans la province de Pérouse, ont été sensiblement supérieures à celles de la province de Terni.

Cette augmentation plus importante des activités non agricoles n'a cependant pas suffi à compenser, dans la province de Pérouse, la diminution déjà signalée de la population rurale qui s'explique par le pourcentage plus élevé des travailleurs agricoles dans cette province.

Agriculture

Dans cette région l'agriculture, quoiqu'elle n'atteigne pas l'importance qu'elle revêt dans l'économie des Marches, joue encore en 1961 un très grand rôle : cette année-là, le nombre des travailleurs agricoles par 1.000 habitants s'est élevé à 194, le plus élevé du Centre-nord après les Marches, et supérieur même à celui de la majeure partie des régions méridionales (sauf les Abruzzes et la Basilicate).

Si, d'une part, le pourcentage de la population active masculine se consacrant à l'agriculture était encore très élevé en 1961 (42,6 %), de l'autre, la baisse subie par cette population par rapport à 1951 -elle représentait alors 53,3 % du total de la population active masculine- a été bien inférieure à celle du Latium et de la Toscane et à peine supérieure à celle des Marches. Ces chiffres sont également confirmés par ceux de la diminution des travailleurs agricoles par zone de culture (tableau 10.3). Ceux-ci révèlent qu'aussi bien dans les zones de montagne que dans celles de haute colline et dans les plaines la diminution du nombre des travailleurs agricoles a été en Ombrie généralement inférieure aux diminutions enregistrées dans les autres régions du centre. C'est seulement dans la zone de collines où a été effectué le partage des grands domaines que la faible diminution du nombre des travailleurs agricoles enregistrée de 1951 à 1961 est à attribuer aux Marches. En tout cas, en Ombrie aussi, les variations altimétriques semblent avoir joué un rôle prépondérant absolu dans l'exode agricole. En effet, alors que de 1951 à 1961 on a relevé dans les zones de montagne et de colline, une diminution du nombre des travailleurs variant de 41 % à 35 %, dans la zone de plaines intérieures, cette diminution a porté sur 19 % des travailleurs.

En ce qui concerne également l'évolution de l'âge moyen des travailleurs, le tableau 11 montre qu'en Ombrie la situation se rapproche plutôt de celle des Marches que de celle de la Toscane et du Latium. La classe d'âge de 21 à 45

ans groupe environ 46 % des travailleurs masculins contre une moyenne de 43,6 % pour le centre, tandis que la classe de 45 ans et plus englobe environ 43 % de ces travailleurs contre 46,7 % pour l'ensemble de l'Italie centrale.

Pour ce qui est de l'évolution intervenue dans la composition professionnelle de la population agricole, voir ce qui a été dit pour la Toscane.

Le degré de chômage partiel relevé en 1960 en Ombrie suit immédiatement celui des Marches, avec un indice de 34,5. Il est toutefois, plus que dans les Marches, déterminé par le chômage partiel des femmes et des jeunes travailleurs, tandis que le degré de chômage partiel des hommes y est moins élevé.

Enfin, le fait que le niveau du revenu produit en 1961 par travailleur employé dans l'agriculture ait été, dans cette région, de très loin le plus défavorable d'Italie, témoigne suffisamment du degré de dépression de l'agriculture locale, et cela vaut autant en termes absolus (323.000 lires par travailleur, contre une moyenne nationale de 488.000 lires, soit un indice régional de 66,2 contre 100 pour l'indice national) qu'en termes de rapport entre le revenu agricole et les revenus non agricoles (32,3 % contre un rapport moyen de 43,3 % pour tout le pays).

Conclusions

Après les Marches, l'Ombrie est la région du centre où le secteur agricole est le plus développé. Mais à l'inverse de cette région, qui montre des signes manifestes de développement grâce à l'accroissement naturel et à la poursuite d'un processus récent d'industrialisation, l'Ombrie est la région administrative d'Italie centrale où les signes de stagnation et de régression économique relative sont les plus évidents dans tous les secteurs de l'économie.

L'Ombrie est de tout le centre-nord la région où la population active masculine a subi la baisse la plus forte (- 8,1 % contre - 0,3 % pour la moyenne nationale).

L'écart entre actifs et travailleurs employés dans l'industrie s'est considérablement accru à la fin de la période considérée, marquant ainsi le commencement de la zone géographique centre-midi, où le retard du processus d'industrialisation est devenu une constante du développement italien.

Dans l'agriculture, le surpeuplement improductif est révélé par le fait que le nombre des travailleurs masculins par 100 exploitations (134) est, après celui de l'Emilie-Romagne et celui des Marches, le plus élevé d'Italie, alors que le pourcentage des exploitations de moins de 1 hectare (23 %) est en Ombrie de loin supérieur à celui de ces deux régions (où il est respectivement de 15 % et 14 %).

Enfin, aussi bien le niveau des revenus agricoles que le rapport entre ceux-ci et les revenus non agricoles ont été, en 1961, les plus défavorables d'Italie.

Dans l'ensemble, il ne semble exister à l'intérieur de la région que de légères différences territoriales dans le degré de stagnation économique. Si dans la province de Terni, le revenu net par habitant, en 1961, a été sensiblement plus élevé que dans la province de Pérouse et la diminution totale de population moins sensible, par suite de l'implantation de l'industrie lourde, l'augmentation du nombre des unités locales et de celui des travailleurs de l'industrie manufacturière et du commerce ont été plus élevées dans la province de Pérouse entre 1951 et 1961.

§ 5 Le LATIUM

Evolution démographique

La présence de la ville de Rome et de son très récent hinterland industriel le long de l'axe Rome-Latina, quelque limité qu'il soit, a exercé une influence considérable sur tous les indices moyens du développement économique général, ce qui a passablement compliqué l'interprétation dans le contexte administratif de la région.

Du point de vue purement démographique, le Latium est en effet la région d'Italie qui, de 1951 à 1961, a enregistré l'augmentation totale de population (+ 18,2 %) de très loin supérieure à toutes les autres augmentations régionales, y compris celle des régions hautement industrialisées du nord-ouest (+ 12,2 % dans le nord-ouest, + 5,8 % en Italie).

A l'intérieur du Latium, des différences sensibles se sont toutefois manifestées dans l'évolution démographique. Celle-ci révèle simultanément de très fortes augmentations totales de la population présente tant dans le chef-lieu (Latina + 42,1 %, Rome + 32 %) que dans l'ensemble de la province (Rome + 28,6 %, Latina + 10,7 %) et des pertes élevées de population totale dans les provinces de Rieti (- 11,4 %) et de Frosinone (- 7 %).

En substance, on trouve en même temps, dans le Latium, des zones de développement démographique intense, tant urbain que rural (Rome et sa province, Latina et sa province), des zones de stagnation démographique, telle la province de Viterbe où le léger accroissement démographique (+ 1,3 %) est dû à un accroissement moyen de population dans le chef-lieu accompagné d'une très légère diminution de population (- 1,2 %) dans le reste de la province (où s'est notamment fait sentir la réforme foncière), des zones caractérisées par une forte redistribution territoriale de la population assortie d'une émigration (telle la province de Frosinone où la forte augmentation de population dans le chef-lieu (+ 27,4 %), n'a pas compensé la perte subie par le reste de la province (- 9 %), et enfin des zones, telle la province de Rieti, où l'exode des communes de la province a joué un rôle nettement prépondérant (- 15,2 %), dépassé seulement par l'exode des provinces de Campobasso dans les Abruzzos et Rovigo en Vénétie. En même temps, l'accroissement enregistré par le chef-lieu a été un des plus faibles d'Italie.

On peut donc attribuer le très fort accroissement démographique du Latium au solde migratoire actif élevé (246.447 personnes, soit 7,3 % de la population présente en 1951), à porter presque exclusivement au crédit de la Ville

de Rome, de la ville de Latina et des zones qui entourent ces villes (c'est-à-dire non pas de la totalité des provinces du même nom), joint au taux élevé d'accroissement naturel (368.297 personnes, soit 11 %) influencé par l'immigration. Celle-ci provient de toutes les régions d'Italie, à l'exception du Piémont et de la Lombardie, avec une nette prédominance des courants d'immigration des Marches, des Abruzzes et Molise et des autres régions méridionales.

Population active

Au cours de la décennie considérée, la région a connu une augmentation de la population active et en particulier de la population active masculine (+ 9,4 %) qui est très nettement en opposition avec les diminutions relevées à l'échelle de la division et à l'échelle nationale. Ce phénomène doit être interprété à la lumière de ce qu'on a dit au point précédent.

L'examen des modifications survenues dans les trois secteurs de la population active régionale appelle également une précision. Bien qu'il semble que l'on puisse parler, pour le Latium, d'une "déruralisation", désormais consolidée dans la structure de la population active régionale, cette "déruralisation" ne se manifeste en partie que dans les rapports numériques globaux. En effet, sur le plan de la répartition territoriale des activités économiques, le Latium reste au contraire, à l'exception de Rome, de Latina et des zones qui entourent ces villes, une zone typiquement agricole. La campagne atteint depuis toujours sans solution de continuité les portes de Rome, et cette caractéristique n'a pas subi en 1961 de changements sensibles, malgré l'expansion extrêmement rapide des quartiers périphériques de la ville.

De 1951 à 1961, tandis que la population active agricole régionale diminuait de 173.821 unités, passant ainsi de 33 % à 18,7 % de la population active totale, la population active industrielle a augmenté de 118.411 unités, passant de 22,6 % à 32,6 %. Quant à la population active dans les services, elle s'est accrue de plus de 1.361.400 unités, passant du pourcentage déjà élevé de 41,3 % en 1951 à 48,7 % en 1961 et atteignant ainsi le plus haut pourcentage régional de tout le pays.

Ces chiffres indiquent déjà le type d'évolution prédominant dans la structure économique du Latium, où le secteur des services non seulement se ressent évidemment de l'élément très important que constituent les membres

de l'administration centrale de l'Etat, mais révèle aussi un caractère très marqué de croissance pléthorique propre à ce secteur dans toutes les régions méridionales.

Le niveau très élevé de l'accroissement naturel et les forts courants d'immigration, surtout de familles entières venues des régions méridionales, ont fait que même si en 1961 la population active masculine enregistrerait au Latium -la seule des régions du centre où cela se soit produit- une évolution positive, en même temps le pourcentage de population active masculine par rapport à la population résidante de cette région (56 %) a été inférieur au pourcentage moyen national et au pourcentage moyen du centre (59 % et 60 %). En procédant à une analyse du nord au sud, on constate que c'est dans cette région que se situe la ligne de démarcation entre les pourcentages de population active masculine supérieurs à la moyenne nationale (régions du centre-nord, sauf le Latium) et les pourcentages inférieurs à cette moyenne (régions du centre et du nord, sauf le Latium) et des pourcentages inférieurs à cette moyenne nationale (régions méridionales et insulaires, en plus du Latium) (tableau 2).

Lorsqu'on examine les rapports existants entre la population active masculine des divers secteurs d'activité, les caractéristiques relevées ci-dessus restent les mêmes : entre les deux recensements, les travailleurs agricoles masculins ont diminué de 120.999 unités, passant de 32,4 % à 18,5 % du total de la population active masculine. Les travailleurs industriels masculins ont augmenté pendant ce temps de 109.761 unités, passant de 29,3 % à 36,9 %, et ceux des services de 104.723 unités, passant ainsi de 38,3 % à 44,6 % du total de la population active masculine du Latium.

Secteurs non agricoles

En examinant le développement des secteurs non agricoles au cours de la décennie considérée, on constate immédiatement, face à la diminution très nette de la population agricole et à l'immigration massive et malgré le processus d'industrialisation marqué observé dans toute la zone comprise entre la ville de Rome et les limites de la Campanie, que ce processus a été nettement insuffisant et, en fait, très précaire. En effet, le pourcentage de population recensée comme active dans l'industrie, mais qui n'ayant pas d'emploi dans les industries régionales est passé de 36 % en 1951 à 39 % en 1961 de la population active de ce secteur : en 1961 on a donc enregistré dans cette région les pourcentages de chômeurs, de travailleurs employés

dans les activités "industrielles précaires" et de travailleurs temporairement employés à l'étranger les plus élevés de tout le centre-sud. Ce qui a contribué, en pratique, à grossir considérablement cette catégorie de travailleurs, a été le développement intense de l'industrie du bâtiment au cours de cette décennie, de sorte que le pourcentage des travailleurs employés de façon stable dans les industries régionales en 1951 a diminué : il est passé de 64 % de la population recensée comme active dans l'industrie à 61 %, ce qui révèle un retard important dans le développement de l'industrialisation régionale.

Si l'on prend en considération le nombre des travailleurs employés dans les industries régionales par 1.000 unités de population présente en 1951 et en 1961, on constate en effet non seulement qu'à ces deux dates ce nombre était sensiblement inférieur aux moyennes des autres régions du centre et du pays tout entier (63 % pour le Latium en 1951, contre 75 % pour le centre et 90 % pour l'Italie; 69 % pour le Latium en 1961, contre 95 % pour le centre et 113 % pour l'Italie), mais aussi qu'au cours de la décennie l'écart a considérablement augmenté.

Les données provinciales relatives au développement de l'industrie manufacturière et du commerce (tableau 7.3) montrent que, considérée globalement, l'augmentation du nombre des unités locales de l'industrie manufacturière régionale a été insignifiante (82 unités), tandis que le nombre des travailleurs de ces industries a augmenté de 34,6 %, c'est-à-dire de 46.273 travailleurs. Si l'on tient compte du fait que, dans la seule province de Rome, le nombre des unités locales de cette industrie a, par contre, augmenté pendant la même période de 2.783 unités (soit 14,4 % par rapport à 1951) pour un total de 36.625 travailleurs, on peut en conclure que dans le reste du Latium un grand nombre de petites industries à caractère artisanal ou semi-artisanal ont cessé d'exister.

Ce que nous venons de dire ne s'applique pas en revanche au commerce, branche qui a enregistré jusqu'en 1961 les augmentations relatives et absolues les plus élevées de toute l'Italie centrale, aussi bien pour le nombre des unités locales que pour celui des travailleurs. Dans tout le Latium, le nombre des unités locales de cette activité a augmenté de 32.384 unités pour un total de 82.434 travailleurs, dont 24.257 unités et 66.802 travailleurs en plus pour Rome et sa province.

L'agriculture

Si la diminution de la population active agricole totale enregistrée au Latium, pendant la période 1951-1961 (de 33,1 % à 18,7 % de la population active) a été inférieure à celle des autres régions du centre, cette région a enregistré, en revanche, la diminution de la population active masculine dans l'agriculture la plus élevée des régions de la division (- 37,6 %, équivalant à une diminution absolue de 121.000 hommes).

Cette disparité reflète probablement le pourcentage élevé de remplacement de la main-d'oeuvre masculine par de la main-d'oeuvre féminine dans les travaux agricoles de cette région. Conformément à une tendance que l'on constate dans tout le centre, la population active féminine a également augmenté dans l'agriculture du Latium. Bien que nous devions comparer deux données statistiques différentes, il résulte du tableau 2 qu'en 1951 la population active féminine dans l'agriculture représentait 25,7 % du total de la population active, tandis qu'en 1961 les femmes constituaient 31,9 % de la main-d'oeuvre employée dans l'agriculture.

L'agriculture du Latium présentait essentiellement, en 1951 les caractères du latifundium méridional, avec des taux de surpeuplement agricole particulièrement élevés dans les zones intérieures de colline et de montagne (Rieti et Frosinone). La population agricole y avait atteint, par rapport à la population présente en 1931, des indices variant de 110 à 119 %.

Les données relatives à la diminution du total des travailleurs agricoles pour les diverses zones de culture (tableau 10.3) montrent que, si dans les zones de colline et de montagne du Latium la diminution de la population a eu une intensité identique à celle des autres régions de centre cette diminution, lorsqu'on la compare à celle du nombre de travailleurs dans les zones d'implantation récente de la Maremme toscane, a été particulièrement intense précisément dans les zones correspondantes du Latium (Maremme du Latium et "agro pontino").

Si le nombre d'habitants consacrés à l'agriculture par 1.000 habitants, en 1961 (76), tout en étant de loin inférieur, ne permet, pour des raisons évidentes, d'émettre un jugement sur le surpeuplement de l'agriculture du Latium, le fait que le nombre de travailleurs masculins par 100 exploitations (79) en 1961 soit très nettement inférieur au nombre moyen pour l'ensemble de la division (109) est beaucoup plus significatif. Ce phénomène est lié non seulement à la proximité de l'agglomération romaine, mais aussi, d'une

part, au pourcentage élevé d'exploitations de très petites dimensions, précisément dans les provinces de Rome et de Latina (où le nombre des exploitations de moins de 1 ha, en 1961, a été égal respectivement à 43 % et à 39 % du nombre total des exploitations) et, d'autre part, au fait que le rapport entre les revenus agricoles et les revenus non agricoles a été un des plus défavorables de toute l'Italie. En 1961, en effet, bien que le niveau de revenu pro capite obtenu dans l'agriculture (indice 109) ait été bien supérieur à la moyenne nationale, il n'a atteint que 36,4 % à peine des revenus pro capite obtenus dans les secteurs non agricoles.

En ce qui concerne la répartition de la population active selon les différentes classes d'âge, l'écart entre les provinces de Latina, Viterbe et Rieti (provinces où la réforme foncière a été pratiquée) et la province de Frosinone est évident. Dans les trois premières, le pourcentage de travailleurs masculins de 45 ans ou plus varie de 41 % à 45 %, tandis que le pourcentage de la classe de 10 à 21 ans varie de 11 % à 12 % de la population masculine. Dans la dernière province, le pourcentage des travailleurs de 45 ans ou plus dépasse 52 %, tandis que celui de la classe de 10 à 21 ans n'atteint pas 9 %. La province de Rome occupe une position intermédiaire, étant donné que, tout en ayant bénéficié récemment d'importantes installations récentes (tant du fait de la bonification pontine que de la réforme foncière), l'exode agricole a subi davantage les effets de la proximité de la capitale.

C'est pour cette raison en particulier que le matériel statistique disponible ne permet guère de se faire une idée précise de l'évolution subie, entre les deux recensements, par les différentes catégories professionnelles qui composent la population active agricole (tableau 12). Les subdivisions adoptées par la statistique dans ce cas correspondent toutefois à des différences d'écologie agricole effective, le tableau 12 montre que là où l'agriculture est traditionnellement basée plus sur le travail salarié que sur celui des aides familiaux (Rome et sa province), les salariés, tout en demeurant une catégorie importante, diminuent plus que dans les régions voisines où le travail salarié vient compléter le travail familial. Par contre, la diminution du travail familial est plus importante dans ces zones que dans la province de Rome, et il semblerait aussi que la tendance générale dans ces zones à une augmentation de l'importance de la catégorie des chefs d'exploitation soit moins marquée que dans la province de Rome. A ce sujet, il convient toutefois de faire des réserves, étant donné que dans les zones

de métayage, le métayer n'est pas considéré comme "chef d'exploitation" dans les statistiques nationales.

Quoi qu'il en soit, en 1960, le Latium avait un pourcentage encore très élevé (32 %) de chômage partiel des hommes, alors que les pourcentages de chômage partiel des femmes et des jeunes travailleurs ont été très inférieurs dans cette région, à ceux des autres régions du centre.

Conclusions

Le Latium présente une structure économique essentiellement déséquilibrée par la présence de la capitale, qui non seulement se ressent du gonflement du secteur tertiaire dû aux agents de la fonction publique, mais continue à offrir de larges possibilités d'activités précaires tant dans l'industrie que dans les services.

Dans la partie de la région restée exclusivement agricole, on note de grandes pertes de population, surtout dans les provinces de Rieti et de Frosinone où les zones de montagne et de collines prédominent largement.

Chapitre IV

Le SUD

§ 1 Considérations générales

La division du "sud" comprend les Abruzzes et Molise, la Campanie, les Pouilles, la Basilicate et la Calabre. Elle couvre une grande partie du midi de l'Italie, c'est-à-dire de la zone qui socialement et économiquement pose le plus de problèmes dans le pays.

L'analyse qui suit fait abstraction de toute référence à la très vaste littérature sur la "question méridionale" qui compte d'innombrables tentatives de décélérer les raisons immédiates ou profondes de la politique économique en faveur du midi. Nous nous bornerons à citer quelques unes des transformations survenues sur la base d'une analyse quantitative.

1. Evolution démographique

L'accroissement naturel de la population au cours de la période 1951-1961, qui a été de 1.807.056 unités, soit + 15,4 %, est nettement supérieure à celui des régions du nord (nord-ouest : + 2,7 %; nord-est : + 6,1 %), du centre (+ 6,9 %) et même des îles (+ 14,8 %). Il atteint presque le double de la moyenne nationale (+ 8,8 %).

Le solde migratoire négatif (1.557.565 unités, soit -13,3 %) acquiert une évidence quasi dramatique lorsqu'on le compare aux augmentations du nord-ouest (+ 9,5 %) et du centre (+ 0,9 %), ou aux diminutions du nord-est (-5,5 %) ou des îles (-9,6 %) et lorsqu'on considère qu'il représente plus de 4 fois la moyenne nationale (- 3,0 %).

L'accroissement total de population, résultant de la différence des deux chiffres, atteint + 2,1 %. Il est évidemment soutenu par l'accroissement naturel.

En chiffres absolus, il est intéressant de noter qu'en partant en 1951 d'une situation qui plaçait le sud presque au même niveau que le nord-ouest quant à la population présente (11.732.771 pour le nord-ouest et 11.723.156 pour le sud), on arrive en 1961 à un total de 13.175.321 pour le nord-ouest -qui enregistre en même temps l'accroissement naturel le plus bas- contre un total de 11.972.647 pour le sud -qui enregistre, comme on l'a vu, l'accroissement naturel le plus élevé.

Il faut évidemment attribuer ce phénomène de redistribution aux migrations d'énormes groupes de population.

Lorsqu'on cherche à approfondir l'analyse de l'évolution de la population présente à l'échelon interrégional, on note qu'au cours de la période envisagée deux seulement des régions considérées enregistrent des accroissements de population : la Campanie avec + 8,2 % et les Pouilles avec + 3,7 %. Toutes les autres régions accusent une perte, en premier lieu les Abruzzes et Molise (-10,0 %), suivies de la Calabre (-2,3%) et de la Basilicate (-2,2 %). Si l'on pousse plus loin la comparaison, on constate que des augmentations de population sont enregistrées dans tous les chefs-lieux (total pour le sud : + 17,7 %), alors que les autres communes accusent des pertes de population, conformément à un phénomène d'urbanisation et de concentration que l'on constate sur tout le territoire national, même si dans ce cas la comparaison avec les moyennes italiennes (+ 21,3 %) révèle que dans le sud le phénomène d'urbanisation est moins important et que l'abandon des plus petits centres est plus poussé (- 2,0 % au sud, contre une moyenne nationale de -0,5 %).

Ce que vient d'être indiqué confirme que c'est l'émigration qui est à la base des modifications survenues dans la composition de la population, cette émigration à laquelle on se réfère si souvent pour l'interpréter ou bien comme facteur d'appauvrissement supplémentaire ou bien comme moyen de réorganisation dans le cadre du rapport entre population et ressources disponibles.

Seule une analyse de l'évolution de la population active et de la restructuration des différents secteurs de l'économie, en termes d'emploi et de revenu, pourra permettre de mieux dégager l'exactitude de chacune de ces interprétations.

2. Population active

Dans l'ensemble des régions du sud, la population active masculine a diminué en 1961 de 3,5 %. Des diminutions plus ou moins élevées ont été enregistrées dans chacune de ces régions, la plus élevée est celle des Abruzzes et Molise (-14,6 %), suivies de la Calabre (-9,8 %), de la Basilicate (-9,2 %), des Pouilles (-2,9 %) et de la Campanie (-0,2 %). Cette classification s'établit dans le même ordre en ce qui concerne l'augmentation et la diminution de la population présente que pour la population résidante. On peut donc constater que ces deux statistiques sont parfaitement cohérentes, ce qui amène à conclure que dans chaque cas la diminution de population correspondait à une diminution de la po-

pulation active assez importante si on la compare à la moyenne nationale (-0,3 %). Toutefois, la tendance à la diminution de la population active limitée en importance et dans le temps, n'est pas nécessairement en opposition avec le processus de développement en général et en particulier là où la surpopulation a été considéré comme le principal facteur de limitation.

Ci-après on trouvera la répartition des travailleurs par secteur de production, ainsi que les changements qui sont survenus au cours de la période prise en considération.

Dans l'ensemble des régions du sud, la population active se répartit comme suit : 44,5 % dans l'agriculture, 30,7 % dans l'industrie, 24,8 % dans les services. Par rapport à 1951, année où les pourcentages étaient respectivement de 56,9 %, 22,7 % et 20,4 %, la redistribution correspond parfaitement à celle qui s'est manifestée à l'échelon national, où c'est presque dans la même proportion que les actifs ont diminué dans l'agriculture (de 42,2 % à 29,0 %), et augmenté dans l'industrie et dans les services (respectivement de 32,1 % à 40,4 % et de 25,7 % à 30,6 %).

Par la comparaison avec ces moyennes nationales il ressort toutefois avec une évidence frappante que dans le sud la composition de la population active est encore essentiellement basée sur la prépondérance des actifs dans l'agriculture, ce qui fait du sud la division la plus "agricole" d'Italie, comme il ressort mieux de la comparaison avec les îles (40,3 % d'actifs dans l'agriculture) ainsi que du contraste avec la région "industrielle" du nord-ouest (14,8 % d'actifs dans l'agriculture).

La signification économique et sociale de cette répartition sera toutefois précisée par l'analyse ci-dessous de l'évolution de chacun des secteurs de production et de leur caractère propre. Toutefois, il paraît opportun d'essayer de comparer d'abord les répartitions des actifs à l'échelon interrégional.

La situation actuelle dans les différentes régions place la Basilicate au premier rang (57,4 %) pour le pourcentage d'actifs dans l'agriculture, les Pouilles au deuxième rang (50,3 %), les Abruzzes et Molise au troisième rang (47,3 %), la Calabre au quatrième rang (46,0 %) et la Campanie au cinquième rang (35,9 %).

L'écart entre le pourcentage de la Basilicate et celui de la Campanie est assez révélateur de la gradation du même type de phénomènes à l'intérieur de la division. C'est la courbe renversée que l'on obtienne lorsqu'on considère l'industrie : Campanie 35,5 %; Calabre 32,2 %; Abruzzes 30,3 %; Pouilles 27,0 %; Basilicate 26,5 %. Le fait même qu'aucune de ces régions ne s'approche de la moyenne du sud confirme le caractère disparate des niveaux atteints et des potentiels à l'intérieur de la division.

Enfin, pour les services, la gradation est la suivante : 30,6 % pour la Campanie, 22,4 % pour les Abruzzes et Molise, 22,3 % pour les Pouilles, 21,8 % pour la Calabre, 16,1 % pour la Basilicate. Dans ce secteur, la Campanie atteint exactement le niveau de la moyenne nationale (30,6 %), alors que la Basilicate est nettement distancée par les autres régions du sud et reléguée à un niveau absolument sans équivalent dans aucune des autres régions du pays.

Pour autant que l'on puisse émettre un jugement sur la base du matériel statistique disponible, les tendances de l'évolution de la répartition par secteur d'activité sont identiques, pour les travailleurs masculins et féminins, en ce qui concerne le passage de l'agriculture à l'industrie ou au secteur tertiaire. Toutefois, si pour les femmes actives, dont le nombre est passé de 1.234.975 à 1.252.966 au total, l'ampleur du phénomène est très faible (de 69,6 % à 63,6 % dans l'agriculture, de 13,3 % à 15,4 % dans l'industrie, de 17,1 % à 21,0 % dans les services); pour les hommes, elle est beaucoup plus grande (de 52,3 % à 37,1 % dans l'agriculture, de 26,1 % à 36,6 % dans l'industrie, de 21,6 % à 26,3 % dans les services). La population active féminine dans l'agriculture atteint son niveau le plus élevé en Basilicate (78,7 %), alors que la population active féminine dans l'industrie atteint son maximum dans les Pouilles, où, toutefois, nous enregistrons aussi le seul cas de diminution du nombre des femmes actives dans ce secteur (de 21,0 % à 19,8 %).

3. Evolution des secteurs non agricoles

Nous avons déjà relevé que, dans la division du sud, la population active industrielle est passée au cours de la période 1951-1961, de 22,7% à 30,7% (différence + 8 %). Nous avons relevé aussi que l'ampleur de cette évolution correspond presque exactement à la moyenne nationale, qui est passée de 32,1 % à 40,4 % (+ 8,3 %). La signification et la durée de

cette évolution apparaîtront plus clairement dans la comparaison avec les autres grandes régions d'Italie (Italie insulaire : de 23,0 % à 30,1 %; Italie centrale : de 28,0 % à 36,5 %; nord-est : de 30,1 % à 40,3 %; nord-ouest : de 48,1 à 54,2 %), ce qui nous permet de noter que l'importance de l'emploi industriel dans le sud n'est comparable qu'à celle de l'emploi industriel dans l'Italie insulaire. D'autre part, l'évolution de ce phénomène a suivi le même rythme qu'en Italie centrale, elle a été moins rapide que dans le nord-est et plus rapide que dans le nord-ouest, région avec laquelle, toutefois, la comparaison n'a que peu de sens vu la disparité excessive entre les situations de départ. En définitive, au cours des dix années qui se sont écoulées de 1951 à 1961, l'ampleur de l'écart, en ce qui concerne le développement industriel, entre les régions du sud et celles du nord s'est encore accrue comme le révèle la comparaison avec les régions du nord-est. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, qu'on a parlé jusqu'à présent de population active industrielle et que ce n'est qu'en considérant le nombre des travailleurs effectivement employés dans l'industrie du sud qu'on pourra avoir une vue plus exacte du développement industriel de cette division.

En effet, si on fait la distinction entre les travailleurs industriels et les travailleurs employés dans les industries régionales, on peut noter en 1951, pour l'ensemble du sud, une différence de 553.035 unités en plus en faveur des travailleurs industriels, soit 52,5 %, pour la première de ces deux catégories. De 1951 à 1961, la situation s'est considérablement aggravée, la différence étant passée à 779.537 unités et le pourcentage à 56,7 % (le chiffre moyen pour l'Italie est passé pendant la même période de 32,6 % à 28,7 %).

En définitive, bien que les travailleurs employés dans les industries locales du sud aient augmenté de 19,1 %, l'importance de cette augmentation des possibilités locales d'emploi dans l'industrie s'est révélée nettement insuffisante eu égard à l'augmentation du nombre des travailleurs industriels que l'on peut considérer comme employés dans les "activités industrielles précaires", c'est-à-dire ayant vraisemblablement un emploi occasionnel dans le bâtiment ou les travaux publics locaux, ou émigrés temporaires.

De la comparaison interrégionale de ces chiffres on peut tirer la conclusion que c'est en Calabre (différence en 1961 = 69,7 %), où la seconde de ces catégories a même diminué (- 0,8 %) que le problème de la différence entre les travailleurs industriels en général et ceux qui sont employés dans l'industrie locale en 1961 est le plus grave; viennent ensuite la Basilicate (différence de 65,4 % et augmentation de 6,7 % des travailleurs locaux), les Pouilles (différence de 57,4 % et augmentation de 18,0 % des travailleurs locaux), les Abruzzes et Molise (différence de 56,0 % et augmentation de 12,3 % des travailleurs locaux) et la Campanie (différence de 49,9 % et augmentation de 30,0 % des travailleurs locaux).

Il apparaît à nouveau utile de souligner que la moyenne d'augmentation du nombre des travailleurs des industries locales dans le sud est la résultante de la combinaison de situations extrêmes qui vont d'un minimum de -0,8 % à un maximum de + 30,0 %. Il reste toutefois évident que le développement industriel local a été complètement incapable de suivre d'une manière appropriée les changements intervenus dans la composition de la population active qui s'est vue contrainte de chercher dans l'émigration des possibilités d'emploi. L'analyse du nombre de travailleurs employés dans les entreprises industrielles ayant plus de 10 travailleurs permet en outre de se faire une idée du type d'industrialisation le plus répandu, car un pourcentage très bas met en relief l'existence d'industries ayant une main d'oeuvre très limitée (en définitive à caractère artisanal). Le chiffre moyen pour le sud est de 49,6 travailleurs sur 100 dans les industries ayant plus de 10 travailleurs, ce chiffre n'étant supérieur qu'à celui de l'Italie insulaire et nettement inférieur à celui des autres grandes régions ou divisions (nord-ouest : 81,9 %; nord-est : 69,7 %; centre : 64,3 %), de même qu'à la moyenne nationale (72,2 %). Parmi les régions du sud, seule la Campanie atteint un niveau comparable à celui des régions du centre et du nord-est, apparaissant ainsi comme la seule région du midi qui puisse s'insérer - ou qui semble s'insérer - dans la logique du développement industriel italien.

Considérant encore l'industrie manufacturière, au sein du secteur industriel, comme indiquant bien, par son importance et sa capacité d'absorption de main-d'oeuvre, les caractéristiques structurelles et les tendances de l'industrialisation, on peut noter pour l'ensemble du sud une diminution de 12 % des entreprises locales pour une augmentation de 11,1 %

du nombre de leurs travailleurs, ce qui laisse entrevoir une tendance, commune au pays tout entier, à l'agrandissement des entreprises, même s'il faut encore souligner que l'industrie du sud a encore un caractère artisanal, que fait ressortir davantage encore le fait que la moyenne de travailleurs par unité locale est de 3,5 contre 7,4 pour la moyenne nationale.

Il reste enfin à noter que la différence entre l'augmentation des travailleurs employés dans l'industrie manufacturière (11,1 %) et l'augmentation totale des travailleurs employés dans l'industrie (19,1 %) indique le rôle particulier de l'industrie du bâtiment dont le développement est, d'une part, la conséquence de l'émigration (disponibilité de capitaux) et, de l'autre, une forme de promotion de l'émigration (première qualification de l'ancienne main-d'oeuvre agricole).

Il a été déjà souligné que, pour l'ensemble du sud, le pourcentage des actifs dans les services par rapport au total des actifs est passé, entre 1951 et 1961, de 20,4 % à 24,8 %, alors que le pourcentage national correspondant passait de 25,7 % à 30,6 %. Toutefois, l'analyse de l'augmentation du nombre des travailleurs employés dans les services pendant la même période est encore plus frappante. Relevons que pour l'ensemble des régions cette augmentation a été de 32,6 %, donc très proche de la moyenne nationale (33,4 %). Entre les régions, on n'a pas relevé dans ce secteur de différences notables : la Basilicate (26,0 %) et la Calabre et les Pouilles (36,6 %) se situant aux deux extrêmes.

En se reportant à ce qu'il a été dit dans l'analyse du secteur secondaire, on peut facilement noter que le secteur des services a suivi un rythme de développement absolument différent de celui du secteur industriel et qui révèle une situation anormale et discordante dans l'évolution du développement. La seule explication qu'on puisse en donner est qu'elle est un effet dérivé de l'émigration qui, parce qu'elle élève le niveau de vie et développe et diversifie le type de besoins, a donné au sud la possibilité de participer à l'organisation de vie civile normalement lié au développement global d'une collectivité.

Lorsque l'on analyse en particulier ce qui s'est produit dans le secteur du commerce, on constate que dans le sud l'importance de cette activité économique a plus que doublé, tant en ce qui concerne l'augmentation du nombre des unités locales (+ 53,3 %) que celle des travailleurs qui y sont employés (+ 61,4 %), leur nombre étant passé de 257.369 à 415.406.

Le développement de ce secteur dans le sud est sans équivalent dans aucune autre région et il est nettement supérieur aux moyennes d'augmentation pour le pays (unités locales : + 45,1 %; travailleurs employés : +52,2 %) Il semble donc évident que le secteur commercial est celui qui correspond le plus au type d'entreprise le plus répandu dans le sud et qui tend à donner naissance à des entreprises à caractère familial, dont le type d'organisation n'est pas très différent de celui de petite exploitation agricole en faire-valoir direct.

4. Population agricole

On sait déjà que le secteur agricole absorbe encore dans le sud 44,5 % des travailleurs (la moyenne nationale correspondante est de 29,0 %). De 1951 à 1961, on a enregistré une évolution de la population active agricole qui s'est soldée par une diminution du nombre des travailleurs masculins de -32,9 %, pourcentage très proche de la moyenne nationale (-33,4 %). On a assisté, au cours de la même période, à une augmentation relative considérable de la population féminine dans l'agriculture, mais pour des raisons de documentation statistique il n'est pas facile de chiffrer exactement ce phénomène. Les données du recensement indiquent pour le sud, en 1961, une participation des femmes de 39,5 par 100 travailleurs (1951 : 32,7). L'enquête sur la main-d'oeuvre effectuée presque à la même date, donne 41,1 femmes actives pour 100 hommes, tandis que dans l'enquête suivante de 1963 ce pourcentage s'élève à 42,6. On peut considérer que la "féminisation" du travail agricole qui est une tendance nationale générale, atteint dans le sud un niveau plus élevé et qu'elle est l'indice d'une autre conséquence évidente de l'émigration masculine à caractère non définitif.

L'analyse de la structure de la population active agricole masculine en fonction de l'âge fait de cette population la plus jeune d'Italie, comme le montrent en particulier la classe d'âge de 14 à 21 ans, plus importante que partout ailleurs dans le pays, et la classe d'âge des plus de 65 ans qui forme le groupe le plus restreint du pays. Si l'on compare d'autre part le total en 1961 des travailleurs agricoles de plus de 45 ans dans le midi et le total national correspondant, on relève un écart très important : 38,5 % pour le sud, 44,9 % pour l'Italie.

Enfin, la donnée qui résume le plus justement la situation agricole du sud et son évolution dans le temps il paraît être celle qui compare l'évolution de la population agricole pendant les dix années qui séparent les deux recensements de 1951 et 1961 au chiffre de 1931 supposé égal à 100.

Pour l'ensemble du sud, l'évolution pendant cette décennie signifie en pratique un retour à la situation de 1931, en même temps que l'abandon d'éléments encouragés et consolidés par la politique fasciste à l'égard de l'émigration et de l'agriculture.

Pour résumer brièvement les aspects les plus caractéristiques de la situation du sud, tels qu'ils résultent de l'évolution pendant la décennie 1951-1961, il semble opportun de signaler que :

- à un fort accroissement naturel de la population, s'oppose un mouvement d'émigration presque aussi important, de telle sorte que le chiffre de la population présenté est demeuré à peu près inchangé;
- la composition de la population active, malgré l'accroissement dans les secteurs secondaire et tertiaire, fait encore du sud la région la plus agricole du pays;
- l'augmentation du nombre des travailleurs industriels ne s'accompagne pas d'une augmentation proportionnelle des activités industrielles, ce qui fait que cet aspect de la transformation des tendances de l'emploi ne peut être soutenu que par les "activités précaires" (bâtiment, travaux publics, émigration);
- la structure industrielle du sud reste basée en 1961 sur la prépondérance de petites entreprises à caractère artisanal, dotées d'une faible compétitivité et d'une faible capacité de développement;
- le secteur des services a connu, au cours de la décennie, un développement égal au développement national et hors de proportion si on le compare au développement de l'agriculture et de l'industrie. En particulier, la répartition du revenu opérée par l'émigration et par l'intervention massive de l'Etat dans le domaine des travaux publics a encouragé la création surabondante d'initiatives commerciales, dont une partie pourrait, à brève échéance, se révéler économiquement non viables;
- l'emploi agricole a subi des modifications profondes, mais il ne s'agit que de la reconquête d'une base raisonnable de départ (voir rapport avec l'année 1931), tandis que le sud reste la région la plus agricole d'Italie;

- l'émigration a eu, sur la vie économique et sociale du sud, des effets manifestes sous tous les aspects et dans tous les secteurs; on peut affirmer en tout cas qu'en 1961 l'émigration a joué, pour la situation générale du sud, un rôle en grande partie positif, en permettant ou en accélérant une évolution et des tendances dans tout le pays;
- d'une façon générale, enfin, il convient de noter que le sud est la résultante de la combinaison d'un groupe de régions qui présentent de fortes inégalités dans l'intensité avec laquelle se manifestent les différents phénomènes, de telle sorte que dans un classement effectué de bas en haut la Campanie se placerait à l'extrémité supérieure des régions du centre et du nord, tandis qu'à l'extrémité opposée on trouverait la Basilicate qui apparaît ainsi comme la région italienne la moins préparée à une participation cohérente au processus de développement national.

§ 2 ABRUZZES et MOLISE

Evolution démographique

De toutes les régions italiennes, ce sont les Abruzzes et Molise qui ont connu, pendant la période 1951-1961, la plus forte baisse de population présente (-10,0 %), résultant d'un taux d'accroissement naturel de très loin le plus faible des régions du sud (+ 9,0 % contre + 15,4 % pour la moyenne de la division) et d'un solde migratoire négatif (- 19,0 %) dépassé seulement par celui de la Calabre.

A l'intérieur de la région, toutes les provinces des Abruzzes ont enregistré des pertes de population qui vont d'un maximum de -15,3 % pour la province de Campobasso à un minimum de -0,9 % pour celle de Pescara. On a constaté en même temps une forte tendance à la concentration dans les chefs-lieux, parmi lesquels Pescara, avec + 34,7 %, est l'une des trois villes du sud dont le développement est le plus intense (après Cosenza, + 35,2 % et avant Salerne, + 34,0 %).

En ce qui concerne l'émigration, abstraction faite de l'émigration vers l'étranger -également très élevée- le tableau 5 confirme que les Abruzzes et Molise ont en commun avec toutes les autres régions du sud et des îles la tendance à accuser des soldes migratoires négatifs indistinctement vers toutes les régions du nord-ouest, du nord-est et du centre; à la différence, toutefois, de ce qu'on constate entre les Pouilles et la Campanie, d'une part, et la Basilicate et la Calabre, de l'autre, où il existe de très forts courants migratoires entre les deux dernières régions et les deux premières, les Abruzzes et Molise ont des échanges de population absolument insignifiants avec les autres régions du sud et des îles. Une autre différence entre cette région et celles qui viennent d'être citées, réside dans la prééminence absolue du Latium comme lieu d'immigration des émigrants intérieurs des Abruzzes.

Population active

Pour les Abruzzes et Molise la baisse de population a entraîné une perte importante de population active, comme le montre la diminution des travailleurs masculins (-14,6 %), nettement supérieure à celle de tout autre région d'Italie. La répartition actuelle des travailleurs par secteur d'activité est la résultante d'une évolution considérable qui a entraîné des changements importants en faisant perdre à la région son caractère exclusivement agricole.

Pour une diminution de 193.912 travailleurs agricoles au total, on enregistrait en effet en 1961 une augmentation de 41.412 travailleurs industriels au total et de 24.516 dans les services. De 1951 à 1961, les travailleurs agricoles sont ainsi passés de 64,7 % à 43,3 % du total des actifs, les travailleurs de l'industrie de 19,8 % à 30,3 %, tandis que les travailleurs des services ont augmenté de 15,5 % à 22,4 %. L'augmentation des travailleurs dans les secteurs non agricoles équivalait donc exactement au tiers seulement de la diminution des travailleurs agricoles.

Si on limite le calcul aux travailleurs masculins, les proportions varient peu : en effet, contre une diminution de 127.577 travailleurs agricoles masculins, on note une augmentation des travailleurs industriels masculins de 34.759 unités et de ceux des services de 15.568 unités. L'augmentation totale des travailleurs masculins dans ces deux secteurs n'a donc dépassé que de peu le tiers de la diminution des travailleurs agricoles masculins.

Secteurs non agricoles

Comme il a été déjà dit, le pourcentage total des travailleurs industriels est passé de 19,8 % du total des actifs en 1951 à 30,3 % en 1961, soit un taux d'augmentation supérieur au taux moyen pour le sud tout entier.

En comparant, pour la même période, les actifs et les travailleurs employés dans les industries régionales, on note que l'écart, déjà très important en 1951, s'est encore accru, passant de 49,2 % en 1951 à 56,0 % en 1961, le nombre des travailleurs employés à "des activités industrielles précaires" étant ainsi d'un peu plus de 101.474 unités. Il s'agit pour la plupart d'émigrants temporaires, comme le montre le pourcentage de travailleurs temporairement employés à l'étranger par rapport au total de la main-d'oeuvre industrielle ayant ou ayant eu un emploi; ce pourcentage, de 27,1 % pour les Abruzzes et Molise, est supérieur à celui de toute autre division considérée.

L'augmentation du nombre des travailleurs employés dans les industries locales (+ 12,3 %) est, en même temps, une des plus basses d'Italie et inférieure à la moyenne correspondante pour le sud. En ne considérant dans le secteur industriel que l'industrie manufacturière et en poussant l'analyse plus avant à l'intérieur de la région, on relève une diminution du nombre des unités locales allant d'un maximum de -23,3 % pour Aquila à un minimum de -0,2 % pour Teramo, alors que Pescara est la seule province

qui enregistre une augmentation (+ 5,4 %). En ce qui concerne le nombre des travailleurs employés, nous relevons que Campobasso (-14,7 %) et Chieti (-4,6 %) accusent des diminutions, tandis que Teramo a atteint l'augmentation la plus élevée, avec + 32,3 %, suivie de Pescara, avec + 20,3 %. C'est à Pescara d'autre part que l'on compte le plus grand nombre de travailleurs employés dans les unités locales (3,7) ce qui fait que la structure industrielle de cette région est plus favorable.

Dans le secteur des services également, la période 1951-1961 a été marquée par de profondes transformations et un grand développement. Le pourcentage des travailleurs de ce secteur est passé de 13,5 % à 22,4 %, tandis que celui de travailleurs employés a augmenté de 33,2 % de sorte qu'on est passé de 36 à 54 travailleurs employés par 1.000 unités de population présente.

Lorsqu'on considère seulement la branche du commerce, on constate à l'intérieur de la région des augmentations considérables, tant du nombre des unités locales que du nombre des travailleurs employés, mais dans les deux cas la moyenne régionale demeure inférieure à la moyenne du sud. Les augmentations les plus élevées sont celles de Pescara et à Teramo qui atteignent l'augmentation la plus élevée de tout le sud, principalement imputable à la création d'activités touristiques le long de la côte adriatique.

L'agriculture

Le pourcentage de travailleurs employés dans l'agriculture a fortement diminué, passant de 64,7 % à 47,3 % du total des actifs. Toutefois, si on considère le chiffre fourni par l'enquête sur la main-d'oeuvre, les Abruzzes et Molise, avec 255 travailleurs employés dans l'agriculture par 1.000 unités de population présente, se présentent comme la région d'Italie où l'emploi agricole est le plus important (1). Quant à la qualité de cet emploi, force il est de considérer qu'en 1960 le phénomène du chômage partiel dans l'agriculture était à l'indice 46,2 alors que le chômage total en 1961 ne concernait que 0,27 % de la main-d'oeuvre (tableau 2, col. 10-13).

(1) En comparant le total des travailleurs agricoles d'après le recensement (283.176) au total des travailleurs employés selon l'enquête sur la main-d'oeuvre (environ 372.000), nous obtenons une différence de 90.000 unités environ, qui rend l'analyse de la situation dans le secteur agricole très problématique ou en partie contradictoire.

En ce qui concerne l'intensité de l'exode agricole, si, d'une part, cette région est la seule région du sud pour laquelle l'affirmation faite en général pour le sud d'un retour à la situation de 1931 malgré l'exode qui s'est produit pendant la décennie considérée, a dans l'ensemble une valeur relative (en prenant l'indice 100 pour le nombre de travailleurs employés en 1931, on obtient l'indice 68 pour 1961), d'autre part, lorsqu'on examine l'exode par zone culturale (tableau 10.4) on constate que ce qui a été dit ci-dessus ne s'applique pas aux zones de culture extensive. Dans ces zones, la diminution du nombre des travailleurs agricoles a été de très loin inférieure à celle enregistrée dans les autres zones de culture de la région, au point que l'indice des travailleurs employés est en 1961 de 137.

Si l'on considère la structure d'âge de la population active masculine dans l'agriculture (tableau 11), on note qu'elle reflète par rapport aux autres régions du sud et des îles un vieillissement sensible qui tend à la rapprocher plutôt de la population de la Vénétie : alors que pour toute la division du sud on compte 62 % de travailleurs agricoles masculins de 45 ans ou moins, dans les Abruzzes et Molise ce pourcentage tombe à 54,6 % du total des travailleurs masculins.

Si nous analysons la population employée dans l'agriculture en fonction de la condition sociale, on relève une augmentation du pourcentage des chefs d'exploitation, qui passe de 38,5 % à 43,3 %, contre une diminution des salariés (de 13,6 % à 8,1 %), presque exactement proportionnelle à l'augmentation des chefs d'exploitation, tandis que les aides familiaux restent à peu près au même niveau (de 47,9 % à 48,6 %). Les Abruzzes et Molise apparaissent ainsi toujours davantage comme une des régions où la formule de l'exploitation en faire-valoir direct utilisant exclusivement le travail familial prévaut plus que n'importe où ailleurs en Italie; le pourcentage des salariés est en effet le plus bas d'Italie tandis que celui des aides familiaux est un des plus élevés.

En même temps, il semble important de noter que les travailleurs masculins par 100 exploitations ne sont qu'au nombre de 87, alors que la moyenne pour le sud est de 90, et de 97 pour l'ensemble de l'Italie. Cela signifie notamment que le travail féminin joue dans la région un rôle important de remplacement et de complément du travail masculin qui est absorbé en grande partie par l'émigration temporaire et par le développement de l'industrie locale du bâtiment laquelle semble couvrir près de la moitié de l'augmentation totale des travailleurs employés dans l'industrie comme le

montre la différence entre l'augmentation totale des travailleurs employés dans les industries locales (+ 12,3 %) et l'augmentation des travailleurs employés uniquement dans les industries manufacturières (+ 6,8 %).

La faible efficacité d'une économie agricole basée sur la structure de la petite exploitation familiale adaptée à des productions destinées à l'autoconsommation et à une gestion part-time -ce qui a fait que les femmes de la famille y ont pris une part importante pour le travail et les responsabilités- ressort de l'indice du revenu produit par travailleur employé dans l'agriculture en 1961 : pour une moyenne nationale égale à 100, l'indice dans cette région est de 72,3, c'est-à-dire supérieur seulement à celui de deux autres régions d'Italie (les Marches et l'Ombrie). Toutefois, malgré cela, le niveau peu élevé du revenu des activités non agricoles fait que le rapport entre celui-ci et le revenu agricole a été dans cette région plus favorable qu'en Campanie, dans le Latium, en Ombrie et dans les Marches (tableau 5, col. 11).

Conclusions

En ce qui concerne la situation de la région, nous croyons possible de localiser à l'intérieur de celle-ci des îlots qui présentent avec plus ou moins d'homogénéité les symptômes d'un développement équilibré, caractérisé par la réunion de facteurs tels que l'augmentation ou la plus faible diminution de la population présente, l'augmentation importante des travailleurs employés dans les secteurs secondaire et tertiaire, un indice élevé du revenu moyen produit par habitant en 1961 (voir tableau 6.4, col. 4).

Sur la base de ces critères, c'est la province de Pescara, où toutes ces conditions sont réunies, qui apparaît comme la province la plus développée. Elle est suivie par celle de Teramo, où l'indice du revenu net produit par habitant reste toutefois inférieur à la moyenne pour la région. Ces deux provinces sont celles qui participent le plus au développement touristique de la côte et qui réunissent le plus les conditions favorables à l'implantation industrielle et à la diffusion de cultures agricoles spécialisées (au cours de ces dernières années la culture du raisin de table y a pris une importance particulière).

A l'extrême opposé, on trouve la province de Campobasso, qui accuse la perte de population la plus forte, la diminution la plus élevée du nombre des unités locales et de celui des travailleurs employés dans les

industries manufacturières, l'augmentation la moins importante des entreprises commerciales et des travailleurs qu'elles emploient, l'indice le plus bas du revenu net produit par habitant en 1961.

Par rapport à la situation du sud, les Abruzzes et Molise se distinguent par une évolution démographique particulière, caractérisée par un taux d'accroissement naturel relativement bas, s'opposant à un exode très important. A l'arrière-plan des faits sociaux et économiques que nous avons mis en lumière, l'élément dominant de l'évolution de la région reste en définitive l'émigration.

§ 3 La CAMPANIE

Evolution démographique

Abstraction faite du groupe des régions du nord-ouest et du Latium, la Campanie reste la région où l'accroissement de la population est le plus élevé (+ 8,2 %). Elle n'est rejointe que par la Sardaigne (+ 8,1 %). Cet accroissement est constitué par la différence entre un accroissement naturel de 697.631 unités (+ 16,2 %) et un solde migratoire négatif légèrement inférieur à la moitié de ce chiffre (344.081 unités). La Campanie est ainsi la région qui, de toutes celles du nord-est, du centre, du sud et des îles, a eu, après le Latium, le plus fort accroissement total de population. Elle a en même temps enregistré le solde migratoire négatif le plus bas de tout le sud et des îles, inférieur même à ceux de la Vénétie, des Marches et de l'Ombrie dans les autres divisions italiennes au cours de la même période. L'examen des soldes du mouvement migratoire interrégional indique que si, de 1955 à 1960, cette région a subi une perte de population au profit de toutes les autres régions du centre-nord et en particulier de celles du triangle industriel de la Toscane et du Latium, elle a attiré aussi des quantités non négligeables de la population de tout le sud et de la Sicile.

A l'intérieur de la région, c'est la province de Naples qui a enregistré l'accroissement de population présente le plus élevé (+ 16,5 %) dû à une augmentation de la population tant dans le chef-lieu (+ 16,8 %) que dans les autres communes de la province (+ 16,3 %). En revanche, la province d'Avellino a subi la perte de la population la plus forte (- 12,2 %), car l'exode intense des communes autres que le chef-lieu n'a pas été compensée par l'augmentation minime de la population du chef-lieu (+ 5,1 %). Enfin, c'est la ville de Salerne qui a enregistré le pourcentage le plus élevé de développement de la population (+ 34,0 %), tandis que les autres communes de la province ont eu elles aussi une augmentation de population (+ 4 %).

Population active

Au cours des 10 années considérées, la population active masculine a diminué en Campanie de 0,2 %, baisse légèrement inférieure à la moyenne nationale et, à l'exclusion de la Sardaigne, incontestablement inférieure à toute diminution dans d'autres régions italiennes.

La répartition des travailleurs par secteur d'activité en 1961 place la Campanie dans une situation assez voisine de la situation moyenne des régions du centre et de celle de certaines régions du nord-est, en la différenciant des autres régions du sud dont elle ne partage qu'en partie les destinées.

Toutefois, si la répartition de la population active masculine est nettement différente de celle des autres régions du sud, celle de la population active féminine n'est pas sans analogie à l'intérieur de cette division et reste nettement différente de celle des autres régions d'Italie.

En termes numériques, tandis que de 1951 à 1961 le secteur agricole perdait 164.928 travailleurs au total, le secteur industriel gagnait 105.671 unités et celui des services 69.017 unités. L'augmentation totale de la population active enregistrée par les secteurs non agricoles a ainsi dépassé de 10.000 unités environ la diminution des actifs dans le secteur agricole; elle est due à une augmentation du nombre total des femmes actives.

En ce qui concerne les seuls travailleurs masculins, à une diminution de 155.551 unités dans l'agriculture, s'oppose une augmentation de 101.582 unités dans l'industrie et de 51.953 unités dans les services. En 1961, la population masculine se répartissait donc comme suit entre les trois secteurs de l'économie : agriculture, 28,0 % (en 1951 41,1 %); industrie, 39,6 % (en 1951, 31 %); services, 32,4 % (en 1951, 27,9 %)

Secteurs non agricoles

La population active totale dans l'industrie, qui est passée de 432.965 à 538.636 unités entre 1951 et 1961 intervient pour 33,5 % en 1961 dans la composition de la population active. Pendant la même période, la différence entre actifs et travailleurs employés dans les industries régionales est passée de 225.498 (52,1 %) à 268.963 (49,9 %), ce qui dénote une insuffisance persistante de l'industrialisation locale, qui, tout en étant moins grave que dans les autres régions du sud et des îles, reste toutefois sensiblement plus grande que dans les autres régions italiennes du centre-nord. En même temps, l'augmentation de 30 % du nombre des travailleurs employés dans l'industrie permet encore de trouver des points de comparaison en dehors du sud, en particulier avec la moyenne d'augmentation dans les régions du nord-ouest (+ 30,8 %).

En outre, avec ses 64,3 % de travailleurs employés dans des entreprises industrielles ayant de plus de 10 travailleurs, la Campanie se situe exactement au niveau de la moyenne du centre dont elle semble calquer la structure industrielle.

Si nous isolons dans le secteur industriel la branche la plus significative de l'industrie manufacturière, qui voit le nombre de ses travailleurs augmenter de 22,2 %, nous relevons un écart de 8 % environ par rapport à l'augmentation totale des travailleurs du secteur, ce qui donne la mesure approximative de la capacité d'absorption de main-d'oeuvre, pendant cette période, de l'industrie du bâtiment.

Il faut toutefois noter en même temps que l'augmentation de 22,2 % des travailleurs de l'industrie manufacturière, si elle est quelque peu inférieure à la moyenne de l'augmentation du nombre des travailleurs de cette branche pour l'ensemble du pays (+ 28,5 %), correspond exactement au double de celle enregistrée pour l'ensemble du sud; elle est supérieure à celle qui a été constatée pendant la même période, en dehors du sud, en Sicile, en Sardaigne, en Ombrie, dans le Frioul-Vénétie julienne, dans le Trentin-Haut-Adige et en Ligurie (tableau 7.4).

La moyenne pour la Campanie du nombre de travailleurs par unité locale de l'industrie manufacturière est égale à 5,2 et est double au moins de celle de toute autre région du sud. A l'intérieur de la région, les deux provinces de Caserte et Naples, suivies de loin par la province de Salerne, présentent une situation industrielle plus favorable, tandis que les provinces d'Avellino et de Bénévent accusent même un recul.

En ce qui concerne le secteur tertiaire, la Campanie enregistre une augmentation du nombre des travailleurs inférieure à la moyenne du sud, même si le pourcentage de population active dans les services par rapport au total de la population active reste le plus élevé de toute la division, ce qui dénote une position de départ plus avancée à laquelle est imputable l'évolution plus lente au cours de la décennie.

Dans la branche du commerce, on a enregistré une augmentation tant du nombre des unités locales (+ 49,4 %) que des travailleurs (53,7 %) mais ces deux chiffres sont encore inférieurs à la moyenne du sud. A l'intérieur de la région, Salerne et Naples ont eu les plus fortes augmentations, suivies de Caserte, puis de Bénévent et d'Avellino, qui restent toutefois considérablement distancées.

L'Agriculture

En chiffres absolus, l'agriculture de la Campanie, qui absorbait en 1951 742.412 travailleurs, en absorbe en 1961 577.484, soit 35,9 % du total des actifs. L'enquête sur la main-d'oeuvre effectuée en même temps révèle un nombre de travailleurs employés supérieur de 20.000 unités environ et nous permet d'évaluer à 128 par 1.000 habitants les travailleurs employés dans l'agriculture, soit une densité sensiblement inférieure à la moyenne de l'ensemble du sud, qui s'élève à 172. Le chômage agricole partiel atteint 46,8 %, contre 34,0 % pour la moyenne nationale.

La diminution du nombre total des actifs agricoles s'est accrue dans cette région au cours de la décennie considérée; elle s'élève à 22 % des actifs agricoles de 1951. L'agriculture de la Campanie en est ainsi revenue en 1961 à un nombre total de travailleurs inférieur de peu à celui de 1951. Si nous donnons à ce chiffre l'indice 100, l'indice pour la Campanie tout entière tombe ainsi à 97 en 1961 après être monté à 125 en 1951. Le tableau 10.4, qui nous montre l'intensité de l'exode par zone cultivable, indique qu'en Campanie, contrairement à ce qui s'est passé dans les Abruzzes et Molise, l'exode le plus important a eu lieu dans les zones de culture extensive où l'indice d'activité pour 1961 est ainsi descendu à 79, tandis que dans toutes les autres zones il est demeuré très élevé. Dans les zones de culture intensive et dans les zones d'irrigation récente, où l'exode a eu une intensité à peine moindre, cet indice atteint respectivement 103 et 110.

L'examen de la structure d'âge de la population active masculine dans l'agriculture en Campanie révèle en 1961 pour cette région une population légèrement plus âgée que la moyenne de l'ensemble de la division. Quoique la répartition des travailleurs dans les différentes classes d'âge ne se différencie pas autant que dans les Abruzzes et Molise de la répartition moyenne, l'agriculture de Campanie a toutefois une proportion de 39,2 % de travailleurs de plus de 45 ans par rapport au total des travailleurs masculins, contre une moyenne de 38,4 % pour le sud dans son ensemble.

En ce qui concerne la condition sociale des agriculteurs (relevée pour la Campanie en même temps que pour le Latium méridional), on note que le pourcentage des salariés (26,3 %) reste élevé, ce qui semblerait indiquer la présence d'exploitations capitalistes, très étendues pour la plupart. A ce chiffre s'oppose toutefois celui des exploitations de moins de

1 ha, qui en Campanie sont au nombre de 40 % en 1961, tandis que dans cette région la pointe maximale de 61 % est atteinte par la province de Naples, caractérisée par de très petites parcelles de cultures maraîchères.

Dans toute la région le travail agricole dans les exploitations est effectué par des hommes à raison de 97 hommes par 100 exploitations, tandis que cette proportion passe à 106 dans la province de Naples; dans le sud, cette proportion n'est dépassée que dans les Pouilles. Enfin, si nous supposons la moyenne nationale égale à 100, le revenu produit par travailleur employé dans l'agriculture s'élève à 82,0, tandis que le même revenu, calculé aux prix de 1954, représente 36,3 % du revenu produit dans les secteurs non agricoles, ce qui le classe de ce point de vue, parmi les moins favorables d'Italie.

Conclusions

La Campanie peut être qualifiée de région intermédiaire qui présente en même temps des caractères typiques du sud et des aspects communs au centre-nord.

Parallèlement à une évolution démographique basée sur un accroissement naturel très élevé et un exode considérable et à une agriculture aujourd'hui encore surpeuplée et à très bas rendement, on trouve un développement des secteurs industriel et tertiaire comparable, quant à la capacité d'absorption de main-d'oeuvre, à l'ampleur et à la solidité de leur structure et au niveau des revenus, au développement d'autres régions italiennes dans des divisions plus favorisées.

Au sein de la région, nous pouvons constater, conformément à une tendance générale, l'essor de plus en plus marqué des zones côtières (Caserte, Naples, Salerne) qui réunissent les conditions d'une économie mixte : agricole, industrielle, commerciale et touristique, cependant que les zones intérieures (Bénévent, Avellino) voient se dérouler un processus de dégradation sociale et économique progressive.

§ 4 Les POUILLES

Evolution démographique

Les Pouilles sont, après la Campanie, dont les sépare toutefois un écart considérable, la deuxième région du sud à avoir enregistré de 1951 à 1961 une augmentation de population (+ 3,7 %), résultant d'un accroissement naturel (+ 16,1 %) qui n'a pas été entièrement neutralisé par un solde migratoire négatif. Ce dernier, tout en ayant été extrêmement élevé (12,4 % de la population présente en 1951), a été de loin inférieur à celui des Abruzzes, de la Basilicate et de la Calabre, se concrétisant ainsi, notamment, par la plus faible diminution de population active masculine qui dans l'agriculture ait été enregistrée en Italie au cours de la décennie considérée (-23,7 %).

Toutes les provinces ont connu des accroissements de population, sauf celle de Foggia (-2,5 %); Brindisi vient en tête, avec une augmentation de 10,1%, puis viennent Tarente (8,9 %). Bari (4,1 %) et Lecce (2,4 %).

La ville où le processus d'urbanisation a été le plus poussé est Brindisi (28,7) suivie de Foggia (20,8 %), Lecce (16,3 %), Bari (15,7 %) et Tarente (14,9 %).

Population active

La répartition des travailleurs par secteur d'activité place les Pouilles en 1961 à la deuxième place dans le sud, après la Basilicate, quant à la prédominance de la population active agricole. En effet, alors qu'en 1951 les Pouilles avaient un pourcentage d'actifs agricoles (58,2 %) inférieur à celui des Abruzzes, de la Basilicate et de la Calabre, en 1961 ce pourcentage n'avait diminué que de 7,9 points, passant ainsi à 50,3 % du total des actifs. Quoique le nombre des travailleurs employés dans l'agriculture par 1.000 habitants en 1961 (187) soit donc encore inférieur à celui des Abruzzes et Molise et de la Basilicate, il ne fait aucun doute que pendant la décennie considérée les Pouilles ont vu se développer, relativement, leur caractère agricole.

On arrive à la même conclusion en constatant le niveau peu élevé du pourcentage des actifs dans l'industrie. Ce pourcentage, de 27,4 %, n'est supérieur qu'à celui de la Basilicate. Toutefois, alors qu'en 1951 les actifs dans l'industrie représentaient déjà dans les Pouilles 22 % de la population active, dans la Basilicate ils n'en représentaient que 15,2 % à peine.

Quant à la population active dans les services, elle est passée de 19,8 % à 22,3 %, occupant ainsi le deuxième rang en 1951, après la Campanie, et le troisième rang en 1961, après la Campanie et les Abruzzes.

En chiffres absolus, ces changements représentent une diminution de 79.463 travailleurs agricoles et des augmentations de 79.662 travailleurs dans l'industrie et de 41.441 dans les services. La croissance de ces deux derniers secteurs est concomitante à une immigration de population en provenance de la Basilicate et de la Calabre.

Les transformations survenues de 1951 à 1961 consistent principalement en une répartition nouvelle des travailleurs masculins entre les différents secteurs; tandis que pour les femmes les déplacements ont été de faible importance. Il est toutefois intéressant de noter le chiffre qui donne aux Pouilles, parmi les régions du sud, le pourcentage le plus élevé de femmes, dans l'industrie (19,8 %), même si au cours de la décennie considérée ce pourcentage a subi une diminution (1951 = 21,0 %), par suite probablement de la décadence progressive de l'industrie du tabac qui absorbait une partie de ces femmes, tandis que les autres avaient leur emploi dans l'industrie alimentaire.

Si l'on ne considère que la population active masculine, les Pouilles ont subi de 1951 à 1961 une diminution de 2,9 %, qui n'est pas particulièrement importante quand on la compare à celle de nombreuses autres régions italiennes.

Secteurs non agricoles

Sur un total de 1.312.321 travailleurs, le recensement de 1961 donne le chiffre de 359.138 travailleurs industriels. Parmi ceux-ci, 153.027 seulement sont employés dans les industries régionales. Il en résulte une différence de 57,4%, comprenant les travailleurs employés dans des activités industrielles instables, dont le nombre a considérablement augmenté par rapport à 1951, comme dans toutes les autres régions méridionales, à l'exception de la Campanie. Le tableau 9 indique pour l'ensemble Pouilles, Basilicate et Calabre un chômage important (3,6 %), un nombre élevé de travailleurs employés temporairement à l'étranger (14,7 %) et un des pourcentages les plus élevés d' "activités précaires" (46,6 %). Les travailleurs employés dans l'industrie locale ne constituaient donc que 35,1 % du total de la main-d'oeuvre dans l'industrie.

Au cours de la période considérée, l'augmentation du nombre des travailleurs industriels, soit 18,0 %, est de peu inférieure à la moyenne du sud (+ 19,1 %) et place les Pouilles au deuxième rang parmi les régions de la division du sud, après la Campanie dont le pourcentage est beaucoup plus élevé (+ 30 %). Toutefois, la comparaison avec l'industrie manufacturière qui a enregistré un accroissement de 7,6 % des travailleurs, révèle, par différence, l'incidence prépondérante de l'industrie du bâtiment, ce qui nous incite à en réévaluer la signification sur le plan économique et sur celui de l'emploi.

Au cours de la période considérée, la part de la région dans le domaine des travaux publics a été très considérable et a entraîné une répartition de l'emploi et du revenu qui a suscité de nouveaux investissements dans l'industrie privée et dans le secteur des services, en particulier dans le commerce. Toutefois, comme nous avons déjà eu l'occasion de la voir, dans une région comme celle-ci, où l'agriculture est soutenue par des conditions physiques très favorables, cette intervention dans les secteurs non agricoles n'a pas provoqué une diminution de la main-d'oeuvre agricole aussi élevée que dans d'autres régions du midi. L'intensification des cultures due à la réforme foncière a sans aucun doute contribué également à ce résultat.

A l'intérieur de la région, les accroissements les plus élevés du nombre de travailleurs (employés dans l'industrie manufacturière) ont été enregistrés à Bari (+ 25,3 %), suivie de Foggia (16,0 %), Brindisi (+ 6,5 %) et Tarente (+ 2,0 %), tandis que Lecce a subi une forte baisse (- 24,5 %), essentiellement imputable à la crise de l'industrie du tabac.

A l'augmentation des travailleurs ont correspondu des variations, peu sensibles dans l'ensemble, du nombre des unités locales, ce qui incite à penser qu'en 1951 commençait déjà un agrandissement des établissements industriels de la branche, en particulier à Bari et à Foggia. En fait cependant, le nombre moyen de travailleurs par unité locale de l'industrie manufacturière en 1961 est encore très bas (3,1), tout en se situant à la deuxième place du sud, après la Campanie.

Le secteur tertiaire, nous l'avons déjà dit, absorbe 22,3 % des actifs. Au cours de la décennie, les travailleurs des services ont augmenté de 36,6 %, pourcentage égal à celui de la Calabre et supérieur à la moyenne du sud.

Dans le secteur commercial pris isolément, de 1951 à 1961, le nombre des unités locales et celui des travailleurs ont augmenté (respectivement de 62,4 % et de 76,5 %), dans une proportion nettement supérieure à celle enregistrée dans presque tout le reste du pays. Les accroissements les plus élevés pour les unités locales ont été enregistré à Lecce (+ 75,7 %) et à Brindisi (+ 65,8 %), pour les travailleurs à Bari (+80,0%) et à Foggia (+ 78,5 %)

L'agriculture

D'après le recensement de 1961, les travailleurs agricoles sont au nombre de 660.527, tandis que les enquêtes sur la main-d'oeuvre donnent un total de 620.000 environ, inférieur donc de 40.000 unités environ. Avec un pourcentage de 62,1 % de travailleurs agricoles, Brindisi apparaît comme la province la plus agricole, suivie de Lecce (52,4 %), Foggia (50,4 %), Tarente (47,0 %) et Bari (39,7%).

Comme il a été déjà dit ci-dessus, d'un recensement à l'autre, c'est l'agriculture des Pouilles qui a connu l'exode le moins prononcé de travailleurs masculins qui ait été enregistré en Italie pendant cette période (-23,7 %), et l'importance de l'agriculture comme secteur d'emploi dans les Pouilles s'en est trouvée relativement accrue.

Alors que le pourcentage de la population active masculine dans l'agriculture des Pouilles par rapport au total de la population active masculine était dépassé en 1951 par le pourcentage correspondant des Marches, de l'Ombrie, des Abruzzes, de la Basilicate et de la Calabre et égal à celui de la Sardaigne, en 1961 il n'était inférieur qu'à celui de la Basilicate (tableau 2).

Par 100 exploitations les travailleurs masculins étaient au nombre de 102, le plus élevé du sud. Ce sont les deux provinces de Brindisi et de Foggia qui atteignent à cet égard les chiffres les plus élevés avec 110 travailleurs masculins par 100 exploitations, tandis que Brindisi et Tarente accusent, après Bolzano, les baisses les plus faibles de la population masculine agricole (-16,5 % et - 17,2 %) enregistrées en Italie.

Des facteurs agronomiques et structurels justifient l'emploi élevé de main-d'oeuvre masculine et en général de main-d'oeuvre agricole dans la région. Les cultures pratiquées absorbent pour la plupart une grande quantité de main-d'oeuvre (voir la production énorme de raisin et de vin, d'olives et d'huile, d'amandes, de cultures d'été).

D'autre part, les "cités rurales", très fréquentes lorsque le domaine est situé à 3 km ou plus du logement, rendent à peu près impossible une participation continue et importante des femmes au travail agricole. En outre, le pourcentage de chômage partiel dans l'agriculture, tout élevé qu'il soit (42,2 %), est inférieur à celui de toute autre région du sud.

En ce qui concerne l'évolution de la population active agricole en fonction de la condition sociale, les chiffres disponibles ne permettent pas de séparer cette région de la Basilicate et de la Calabre. Ces chiffres sembleraient révéler en tout cas un apport considérable de travail salarié par rapport au travail des chefs d'exploitation et des aides familiaux (voir tableau 12). Dans les trois régions en question, de même qu'en Sicile et en Sardaigne, ces deux dernières catégories de main-d'oeuvre agricole étaient en 1951 déjà beaucoup moins représentées que dans les autres régions d'Italie, y compris, dans le sud même, la Campanie et les Abruzzes. En 1961, le nombre des chefs d'exploitation a augmenté, mais moins que la moyenne italienne, tandis que le pourcentage des aides familiaux diminuait encore d'environ 3 %, passant de 23,1 % à 19,9 % de la main-d'oeuvre agricole (contre une diminution de 36,3 % à 33,2 % de la moyenne nationale). C'est dire que dans cette région la structure d'exploitation est bien plus complexe que celle qui résulte de la prédominance marquée de l'exploitation sur des bases familiales. Nous devons toutefois préciser, lorsque nous parlons de salariés et de journaliers, qu'il s'agit dans la plupart des cas de travailleurs mixtes qui non seulement travaillent pour des tiers, mais possèdent personnellement de petits lopins de terre. C'est pourquoi il est également important de noter que 41 exploitations sur 100 ont moins de 1 hectare; ce chiffre montre qu'il existe en même temps un bon nombre de très petites propriétés en exploitations.

Afin d'apporter quelques éléments complémentaires pour clarifier une situation aussi complexe, essayons de situer les travailleurs à l'intérieur des différentes zones de cultures : la montagne apennine en absorbe 67.087 et enregistré l'exode le plus fort (-27 %). Dans ce cas, il s'agit d'un exode net, c'est-à-dire d'un véritable abandon de la terre. Les zones de culture extensive comptent 102.201 travailleurs, avec un exode de - 11 %, compensé par la mécanisation qui a augmenté la productivité; les zones d'arboriculture spécialisée ont les pourcentages les plus élevés de population agricole (369.301 travailleurs, exode - 5 %); la plaine

d'irrigation récente a connu en revanche un accroissement (+ 6 %) et a ainsi atteint 17.792 travailleurs, tandis, enfin, que les zones de culture intensive totalisent 104.146 travailleurs (avec un exode de 17 %).

Il reste à préciser que la constatation de la stupéfiante augmentation de la population agricole enregistrée entre 1931 et 1951 est valable pour les Pouilles en particulier, plus que pour tout autre région méridionale de l'Italie : l'indice qui est passé de 100 à 154 en 1951, n'a pu que difficilement être entamé par l'exode agricole. En 1961, en effet, cet indice était encore au niveau moyen de 137 (de très loin le plus élevé d'Italie) et, tandis que dans les zones de culture intensive il atteignait le niveau 160, l'augmentation déjà signalée du nombre des travailleurs agricoles dans les plaines d'irrigation récente a porté cet indice du niveau 182 au niveau 192 (tableau 10.4).

Nous pouvons ainsi constater la présence simultanée de situations très diversifiées qui vont des zones de culture extensive avec grandes et moyennes exploitations capitalistes, spécialement répandues dans le Tavoliere de Foggia, aux zones de culture intensive d'arboriculture, avec vignes, oliviers et amandiers de plantation ancienne et nouvelle, aux bandes de culture de fruits et légumes le long de la côte adriatique et jusqu'aux latifundia répandus dans les zones montagneuses des Murge et du Gargano.

La situation géographique exceptionnelle de la région et son développement agricole apparaissent avec plus d'évidence lorsqu'on considère que cette région est, parmi les régions d'Italie, celle qui a le pourcentage le plus élevé de zones de plaine, après la Vénétie et l'Emilie.

A ce propos, il est suffisamment expressif le fait que le revenu agricole de la région est de 86,6 (moyenne de 100 pour l'Italie). En chiffres absolus, ce revenu atteint 423.000

lires environ (prix de 1954) par travailleur ayant un emploi, ce qui est fait le plus élevé de tout le sud. Le rapport entre revenus agricoles et revenus non agricoles, en revanche, tout en étant un des meilleurs enregistrés en 1961 dans toute l'Italie du centre et du sud, est moins favorable qu'en Sardaigne et en Basilicate et devient moins positif encore lorsqu'on l'interprète à la lumière du surpeuplement déjà signalé de l'agriculture régionale.

Conclusions

L'agriculture, malgré les contradictions qu'entraîne la présence simultanée de conditions physiques et structurelles différentes, présente des situations physiques et techniques beaucoup plus favorables que dans les autres régions du sud et, dans certaines zones, elle est à même de parvenir à des développements économiques positifs (plaines du Tavoliere, de l'Ofanto et arc ionien de Tarente). L'exode agricole y est toutefois plus lent et beaucoup moins massif qu'ailleurs et peut annoncer des déséquilibres futurs.

Le développement industriel tend à se concentrer dans le triangle côtier Bari-Brindisi-Tarente, même si la ville de Foggia enregistre un essor considérable, tandis que Lecce, du fait de la décadence de l'industrie du tabac, est entrée dans une phase de régression grave.

Les activités commerciales ont enregistré, au cours de la décennie, un développement plus que considérable, et ici les motifs avancés pour les situations analogues du sud restent valables; il faut en outre considérer que c'est dans les Pouilles que ces activités correspondent le mieux à une tradition d'échanges et de commerce qui dans le passé a eu, pour la région, une importance particulière.

§ 5 La BASILICATE

Evolution démographique

La Basilicate, qui comprend dans ses limites territoriales le groupe le moins nombreux de population présente, est jusqu'en 1961 la plus petite région d'Italie sur le plan démographique. De 1951 à 1961, la région a perdu 2,2 % de sa population, qui est tombée de 616.009 unités présentes lors du recensement de 1951 à 602.661 unités présentes en 1961. Cette régression est la résultante d'un exode important (- 18,5 %), supérieur à un accroissement naturel élevé (+ 16,3 %). Sous son aspect de mouvement migratoire interrégional, l'exode, qui a porté entre 1951 à 1961 sur 113.544 unités, s'est dirigé surtout vers les régions du "triangle industriel" et, pour des pourcentages encore considérables, vers la Toscane, le Latium et la Campanie.

A l'intérieur de la région, tandis que la province de Matera a connu une augmentation de sa population (+ 4,3 %), la province de Potenza a subi une régression (- 4,8 %). Dans les deux cas, on peut relever une forte concentration de population dans les chefs-lieux (Matera : + 23,1 %; Potenza : 33,1 %) qui s'oppose au dépeuplement des autres communes, particulièrement prononcé dans la province de Potenza (- 8,0 %).

Population active

La Basilicate, malgré la grande évolution qui s'est manifestée pendant la décennie, reste encore aujourd'hui la région la plus agricole non seulement du midi, mais aussi du pays tout entier. La population active se répartit comme suit : 57,4 % dans l'agriculture (151.120 unités), 26,5 % dans l'industrie (69.844 unités), 16,1 % dans les services (42.527 unités). En opposition avec le pourcentage très élevé d'actifs dans l'agriculture, les pourcentages pour l'industrie et les services sont si bas qu'ils n'ont d'équivalent dans aucune autre région d'Italie.

Par rapport à 1951, l'évolution qui a abouti à la répartition actuelle par secteur d'activité semble cependant considérable. Il suffit de songer que cette année là les travailleurs agricoles représentaient 73 % du total des travailleurs, soit 209.770 unités sur un total de 287.207.

Relevons que parmi les régions du sud la Basilicate est celle où en 1961 encore le pourcentage de travailleurs dans l'agriculture est le plus élevé 78,7 % correspondant à 65.000 unités environ.

La population active masculine a baissé de 9,2 % et ce chiffre acquiert une importance particulière lorsqu'on le compare à la moyenne du sud : - 3,5 %.

Secteurs non agricoles

Les travailleurs industriels sont passés entre 1951 et 1961 de 43.509 unités à 69.844. Toutefois, si les travailleurs masculins atteignent en 1961 un pourcentage de 35,5 %, qui n'est pas très éloigné de la moyenne du sud (36,6 %), les femmes atteignent à peine 6,9 %, ce qui ne représente pas même la moitié de la moyenne de la division (15,4 %).

L'écart entre actifs et travailleurs employés dans les industries régionales passe, entre 1951 et 1961, de 48,0 % à 65,4 % et porte sur 45.693 unités qui n'ont pas été absorbées par le développement de l'industrialisation locale. L'accroissement du nombre des travailleurs employés dans les industries de la région s'élève en fait à + 6,7 %, soit un peu plus du tiers de la moyenne du sud (+ 19,1 %).

En outre, la comparaison avec les chiffres de l'industrie manufacturière prise isolément, dont les travailleurs ont diminué de 9,3 %, indique que l'augmentation totale doit être imputée pour la plus grande part à l'industrie du bâtiment et à celle des travaux publics, secteurs qui ne présentent certes pas à long terme des garanties de développement massif et continu.

Les unités locales de l'industrie manufacturière ont diminué au total de 19,5 % (- 2,4 % à Matera, - 26,0 % à Potenza), tandis que le nombre de leurs travailleurs a augmenté à Matera (+ 6,3 %) et diminué à Potenza (- 15,7 %). La moyenne régionale de 1,9 travailleur employé par unité locale est incontestablement la plus basse d'Italie et dénote l'absence de véritables structures industrielles qui aillent au-delà de la simple boutique artisanale, incapable de soutenir la concurrence avec des organisations et des structures plus avancées.

Le secteur tertiaire enregistre un accroissement du nombre de ses travailleurs de 26,0 % pourcentage nettement inférieur à la moyenne de la division du sud (+ 32,6 %). Les unités locales du commerce et leurs travailleurs ont augmenté au cours de la décennie à peu près dans la même proportion (+ 53,5 % et + 54,2 %), dans les deux cas, les augmentations les plus fortes concernent la province de Matera où l'augmentation du nombre des unités locales est la plus élevée de toutes les provinces du sud, sauf celle de Lecce.

L'agriculture

Pour la Basilicate, le recensement de la population donne en 1961 un nombre de travailleurs agricoles (151.120 unités) supérieur à celui de l'enquête sur la main-d'oeuvre de novembre 1961 (environ 132.000 unités). La différence, 20.000 unités environ, est très probablement due à la fraction de population qui oscille encore entre un emploi dans l'agriculture et des travaux temporaires non agricoles, soit dans la région, soit en dehors de celle-ci.

C'est dans cette région que le chômage partiel atteint son maximum pour le sud avec un pourcentage de 52,5 %, inférieur seulement, pour les autres régions du pays, à celui de la Sardaigne (56,8 %). C'est également en Basilicate que le chômage agricole atteint son maximum (2,77), pour autant toutefois que les statistiques disponibles permettent de l'affirmer.

Les travailleurs agricoles masculins sont au nombre de 85 par 100 exploitations, ce qui nous permet d'évaluer relativement l'important apport de main-d'oeuvre féminine dans ce secteur.

Dans la région, la population agricole se répartit de telle manière entre les différentes zones de culture que la montagne apennine, qui s'étend sur la plus grande partie du territoire régional, absorbait en 1961 74.000 unités environ et enregistrait le plus fort exode pendant la période comprise entre les deux recensements (- 33 %). Viennent ensuite les zones de culture extensive, avec 51.000 unités environ et un exode de -26 %, puis la colline de culture mixte, avec 16.000 unités environ et un exode de -28 %.

La plaine moins irriguée, comprise dans la province de Matera, est la seule zone de culture qui enregistre une augmentation de la population agricole, mais il ne faut pas oublier que les travailleurs agricoles y sont très peu nombreux : 9.185 unités. Pour se faire une idée plus complète de l'évolution du secteur, on peut se reporter au chiffre de la population agricole de la région en 1931, que nous supposons égal à 100 : on relève ainsi qu'en 1951 l'indice est passé à 148, pour redescendre à 107 en 1961. Il est toutefois évident que la structure physique de la région surtout faite de montagnes et de collines et dotée en définitive de très larges possibilités valablement exploitables, rend problématique le rapport entre les ressources humaines et les ressources économiques agricoles.

Pour la région tout entière, le revenu par travailleur employé dans l'agriculture atteint en 1961 81,7 % de la moyenne nationale. Il s'élève à 399.000 lires (aux prix de 1954) et représente 49,3 % du revenu des activités non agricoles.

Conclusions

Alors que la Basilicate apparaît dans son ensemble comme une région agricole, nous devons tenir compte du fait que la seule zone qui ait enregistré au cours de la décennie une évolution positive dans ce secteur est la plaine d'irrigation récente, transformée par la réforme foncière et située dans la zone côtière de la province de Matera. Toutefois, l'importance de cet îlot de progrès agricole est peu considérable quand on songe qu'il intéresse à peine 9.185 travailleurs sur un total de 151.120.

Le développement industriel de la région est nul, et les conditions préalables à ce développement sont inexistantes. Ce secteur tertiaire est le seul, de toute évidence, à bénéficier des capitaux fournis par l'émigration, et ne voit finalement se créer que de très petites entreprises commerciales.

La différence de situation entre les deux provinces ressort clairement du revenu net par habitant. Pour une moyenne italienne de 100, ce revenu est de 48 pour la province de Potenza et de 65 pour celle de Matera, favorisée par sa position géographique.

§ 6 La CALABRE

Evolution démographique

De toutes les régions italiennes, la Calabre est la seule qui enregistre en même temps, au cours de la décennie 1951-1961, le taux le plus élevé d'accroissement naturel (+ 17,6 %, soit 348.991 unités) et le solde migratoire négatif le plus fort (- 19,9 %, soit 394.765 unités). La comparaison de ces deux chiffres donne donc une diminution de 2,3 % de la population présente. En définitive, la population présente dans la région comptait en 1961 1.927.299 unités.

A l'intérieur de la région, la répartition de la population s'est modifiée conformément au schéma habituel de la concentration dans les chefs-lieux (+ 18,3 %) et de la désertion des autres communes (-5,4 %). Il est intéressant de relever que Cosenza se place au premier rang des centres urbains du sud, avec le plus fort accroissement de population (+35,2%), la province de Catanzaro a acquis 23,3 % de population dans son chef-lieu, mais elle en a perdu 2,3 % dans les autres communes.

Dans la province de Reggio de Calabre, l'accroissement de population du chef-lieu (+ 9,0 %) est à peu près égal à la perte des autres communes (-9,8 %). Sa capacité d'attraction de population, spécialement lorsqu'on tient compte du fait qu'il s'agit du chef-lieu de la région, siège des principales activités administratives, est considérablement inférieure à celle des deux autres villes, révélant ainsi une stagnation.

Population active

La population active passe, au cours des dix années considérées, de 783.312 unités à 701.382 unités et se répartit à raison de 46,0 % dans le secteur agricole, 32,2 % dans le secteur industriel et 21,8 % dans les services. En 1951, ces pourcentages étaient respectivement de 63,4 %, 20,0 % et 16,6 %.

L'ampleur du phénomène du passage d'activités agricoles à des activités non agricoles est encore plus évidente lorsqu'on considère qu'en 1961, pour les hommes uniquement, on a enregistré un pourcentage de travailleurs industriels qui dépasse celui des travailleurs agricoles (40,3 % contre 37,6 %). C'est donc seulement la participation des femmes, qui s'adonnent pour la plupart au travail agricole (70,2 %) qui maintient à un niveau élevé le pourcentage des actifs dans le secteur primaire par rapport au total des actifs.

La population active masculine a diminué (-9,8 %), et cette diminution n'est inférieure, pour toutes les régions du pays, qu'à celle des Abruzzes et Molise.

Secteurs non agricoles

De 1951 à 1961, les travailleurs industriels sont passés en Calabre d'un pourcentage inférieur à la moyenne du sud à un pourcentage supérieur; la région enregistre en même temps l'augmentation relative la plus forte de travailleurs employés dans ce secteur.

Cependant la Calabre reste en 1961 la région d'Italie où la différence entre les travailleurs du secteur industriel et travailleurs employés dans les industries régionales est la plus élevée (70 % environ, soit 157.296 unités sur un total de 225.689 travailleurs industriels). Ces chiffres nous indiquent que la plupart des travailleurs du secteur secondaire se consacrent en réalité aux activités industrielles dites "précaires" et en particulier à l'émigration temporaire.

La situation de ce secteur devient encore plus défavorable lorsqu'on considère qu'au cours de la décennie le nombre des travailleurs employés dans l'industrie de la région a même diminué (-0,8 %). La comparaison avec les autres régions d'Italie confirme la gravité de la situation car toutes, à l'exception de la Sardaigne, ont enregistré des mouvements positifs tels que la moyenne pour le sud est de + 19,1 % et la moyenne pour le pays de 32,5 %.

L'industrie manufacturière considérée isolément présente une régression encore plus grave, avec une diminution du nombre des unités locales de 23,3 % et une diminution de leurs travailleurs de 8,1 %. La moyenne des travailleurs employés dans les entreprises industrielles de cette branche (2,4) met suffisamment en lumière l'état de crise de structures économiquement trop faibles.

A l'intérieur de la région, toujours dans l'industrie manufacturière, la province de Reggio de Calabre a perdu 11,7 % des travailleurs employés dans cette industrie, la province de Catanzaro 7,7 % et la province de Cosenza 5,9 %.

Le secteur des services absorbe, en 1961, 152.664 travailleurs. Au cours de la décennie l'augmentation des travailleurs employés dans les services de la région est de 36,6 %, pourcentage plus élevé que la moyenne pour le sud (+ 32,6 %) et que la moyenne italienne (+ 33,4 %).

Dans ce secteur, on enregistre pour le commerce une augmentation du nombre des unités locales (+ 54,4 %) et une augmentation du nombre de leurs travailleurs (+ 61,8 %). Les différences entre les provinces ne sont pas suffisantes pour que l'on puisse en tirer des indications significatives.

En définitive, au cours de la décennie considérée, l'augmentation du nombre des actifs dans l'industrie (68.700 unités) et les services (22.814 unités) représente à peine un peu plus de la moitié de la diminution du nombre des actifs du secteur agricole (173.447 unités).

L'agriculture

Selon le recensement de 1961, le pourcentage de travailleurs employés dans ce secteur, 46,0 % (323.029 unités), est un des plus bas du sud : il n'est supérieur qu'à celui de la Campanie. L'enquête sur la main-d'oeuvre indique d'autre part un chiffre supérieur (environ 341.000 unités) : 132.000 pour la province de Catanzaro, 111.000 pour la province de Cosenza et 98.000 pour la province de Reggio de Calabre.

Telles divergences statistiques, effectivement énormes ne changent rien à la diminution massive subie par la population active agricole en Calabre, diminution qui, dans son ensemble, est absolument comparable à celle des Abruzzes et Molise; comme celle-ci elle atteint le niveau le plus élevé qu'on ait enregistré au cours de ces dix années. La différence principale entre les deux régions semble résider dans un remplacement plus massif de la main-d'oeuvre masculine par la main-d'oeuvre féminine en Calabre (en 1961 il y avait en Calabre 43,7 % de femmes sur le total de la main-d'oeuvre agricole, contre 42,2 % dans les Abruzzes). En ce qui concerne, par contre, la diminution des actifs masculins, celle que nous avons relevée en Calabre est nettement la plus élevée du pays (136.279 unités, soit 41,1 % des travailleurs masculins de 1951).

C'est ainsi qu'on a compté en 1961 à peine 70 travailleurs agricoles masculins par 100 exploitations, contre une moyenne de 90 pour la division. On peut aisément en tirer des conclusions quant au faire-valoir qui est confié plus ou moins provisoirement à la main-d'oeuvre féminine seule.

L'analyse des modifications intervenues dans la structure d'âge de la population agricole masculine montre qu'en 1961 le pourcentage des hommes de 10 à 21 ans recensés comme actifs agricoles, bien qu'il ait subi une diminution particulièrement forte (la deuxième en intensité après la Basilicate, pour tout le sud), était encore considérable (13 %) et

inférieur seulement au pourcentage enregistré dans les Pouilles où les perspectives de l'agriculture sont bien meilleures.

En ce qui concerne la structure des exploitations, il suffit de rappeler que la Calabre atteint une moyenne de 44 exploitations sur 100 de moins d'un hectare (avec une pointe de 59 pour la province de Reggio de Calabre), alors que la moyenne pour l'ensemble du sud est de 37. Les données disponibles nous permettent de noter, que le chômage agricole partiel a atteint en 1960, dans la région, des pourcentages élevés : 44,2 % pour les hommes et 59,1 % pour les femmes et les jeunes travailleurs.

Il est intéressant de voir comment la population se répartit dans les diverses zones de culture à l'intérieur de la région : c'est la montagne apennine qui absorbe encore aujourd'hui le plus grand nombre de travailleurs (91.081) et enregistre, en même temps, l'exode le plus élevé (-43 %); puis vient la colline mixte (87.566) avec un exode de -25 %, ensuite les zones d'arboriculture spécialisée (81.963 travailleurs et un exode de -41 %), les zones de culture intensive (24.932 et -23 %), la plaine d'irrigation récente (23.940 et -25 %) et enfin les zones de culture extensive (13.347 et -22 %).

Toutes les zones de culture enregistrent des taux d'exode assez élevés, et pour l'ensemble des zones il est significatif de constater que la population agricole de la région représente en 1961 80 % de celle de 1931 (alors que ce pourcentage était de 123 % en 1951).

Le revenu produit par travailleur employé dans l'agriculture en 1961, est égal à 79,2 % de la moyenne de l'Italie; c'est le plus bas du sud, après celui des Abruzzes et Molise. En outre, la comparaison entre le revenu agricole et le revenu non agricole montre que le premier représente 43,8 % du second, qui, toutefois, avec 884.000 liras, est parmi les plus bas des régions du sud et d'Italie.

Conclusions

L'exode apparaît comme le facteur dominant dans l'évolution enregistrée entre 1951 et 1961 dans la composition de la population présente et de la population active. A côté d'une agriculture qui se ressent de la pauvreté en ressources naturelles et de la surabondance des ressources humaines, la situation du secteur industriel apparaît particulièrement impressionnante : loin de montrer des signes de progrès, elle est précisément en régression.

Parmi les provinces calabraises, Cosenza connaît le processus le plus intense de concentration de la population dans le chef-lieu, mais sans que cela soit lié à une intensification manifeste des activités de l'industrie et des services, de sorte qu'en 1961 le revenu par habitant atteint l'indice 47 et est inférieur à celui de toutes les autres provinces du sud. Reggio de Calabre montre à divers égards des signes d'une stagnation et même d'une régression, beaucoup plus grave que pour Catanzaro où le revenu par habitant est le plus élevé de la région.

Chapitre 5

Les ILES

§ 1 Considérations générales

1. Evolution démographique

La division composée par les îles, la plus petite des divisions considérées, comprend les deux régions administratives italiennes constituées par les deux îles de Sicile et de Sardaigne, représentant 6.003.988 habitants lors du recensement de 1961.

Au cours de la décennie de 1951 à 1961, l'augmentation de la population des îles, s'est élevée à 5,2 %, très proche de l'accroissement moyen national. Elle provient, d'une part, d'un accroissement naturel de 843.289 unités (+ 14,8 %) et, d'autre part, d'un solde migratoire qui a soustrait 549.675 unités à la division des îles (-9,6 %).

Alors que le taux d'accroissement naturel de cette division n'est que légèrement inférieur à celui de la division du sud (+ 15,4 %), le taux d'exode des îles est beaucoup moins important (- 9,6 % contre - 13,3 % dans le sud. Les deux pourcentages sont toutefois nettement supérieurs aux moyennes nationales correspondantes (+ 8,8 % et - 3,0 %).

Les chiffres moyens pour la division sont la résultante de situations dans lesquelles des phénomènes analogues sont d'une intensité différente : ainsi, alors que les taux d'exode des deux régions sont presque égaux, la Sardaigne, en ce qui concerne l'accroissement naturel, atteint une pointe de 17,5 % et se classe avec la Calabre au premier rang pour l'Italie.

La répartition territoriale de la population à l'intérieur des régions résulte - cas absolument unique dans les cinq divisions du pays - d'une concentration dans les chefs-lieux (+ 18,5 %) et d'une situation absolument étale dans les autres communes. Ce phénomène est toutefois dû à la somme algébrique de la tendance à la diminution de la population dans les zones rurales de Sicile et à l'augmentation dans les zones rurales de Sardaigne.

Les aspects que nous avons dégagés dans l'évolution démographique des îles dénotent en tout cas, dans l'ensemble, des comportements semblables à ceux des régions de la division du sud et reflètent une certaine similitude de situations et de problèmes, même si l'exode, symptomatique d'un malaise dans les conditions de vie économiques et sociales, présente dans les îles des aspects moins dramatiques.

2. Population active

Si on se concentre sur la donnée plus sûre et plus significative que constitue la population active masculine, on note pour les îles, au cours de la décennie considérée une diminution de 77.648 travailleurs masculins (- 4,6 %), qui révèle un processus d'appauvrissement des possibilités de travail qui se manifeste ici sous une forme plus intense que dans toute autre division d'Italie, comme le montre également la comparaison avec la moyenne nationale (- 0,3 %). Cette diminution de la population active masculine doit être portée presque complètement au compte de la Sicile où elle atteint approximativement 6 %, tandis qu'en Sardaigne son importance est beaucoup moindre (0,1 %).

Les travailleurs se répartissent entre les trois secteurs d'activité à raison de pourcentages qui, de 1951 à 1961, passent de 51,2 % à 40,3 % pour l'agriculture, de 23,0 % à 30,1 % pour l'industrie et de 25,8 % à 29,6 % pour les services.

Lorsqu'on procède à une analyse plus détaillée, pour chacune des deux régions de la division, il est intéressant de relever que la situation de 1961 est la résultante de transformations beaucoup plus profondes pour la Sardaigne que pour la Sicile, alors que les deux îles étaient parties en 1951 d'une répartition presque identique des travailleurs.

La comparaison avec les moyennes pour l'Italie nous montre, en ce qui concerne le transfert entre activités primaires, secondaires et tertiaires, que l'évolution a été proportionnellement moins marquée dans les îles que sur le plan national, tandis que la seule donnée directement comparable est celle qui concerne les services pour lesquels les îles ont atteint un pourcentage national (29,6 % et 30,6 %).

Contrairement à ce que nous avons constaté dans le sud, où nous avons rencontré les pourcentages les plus élevés de population féminine active dans l'agriculture, dans les îles la participation des femmes au travail agricole est moins importante. Il en résulte qu'elles se concentrent, de préférence, dans le secteur des services, en particulier en Sardaigne (72,6 femmes actives dans ce secteur sur 100).

3. Evolution des secteurs non agricoles

L'écart qui sépare encore le développement industriel des îles de celui d'autres régions italiennes peut se mesurer en premier lieu dans la comparaison entre l'évolution du nombre des travailleurs dans cette division

et celle de la moyenne correspondante pour l'Italie. La situation de départ, en 1951, montre la disproportion qui existait déjà : 23,0 % de travailleurs industriels dans les îles et 32,1 % en Italie. En 1961, ces pourcentages se sont élevés respectivement à 30,1 % et 40,4 %. on constate sans peine que l'écart, loin d'être comblé, tend au contraire à s'accroître encore.

Le seul terme de comparaison, parmi les autres divisions italiennes, nous est offert par le sud, qui présente toutefois un pourcentage déjà légèrement supérieur (30,7 %).

Les deux régions qui composent la division accusent entre elles une légère différence au profit de la Sardaigne, qui compte 31,0 % de travailleurs dans le secteur secondaire, contre 29,9 % en Sicile.

Cependant il apparaît à nouveau utile de préciser que l'analyse de l'emploi réel dans ce secteur se réfère aux chiffres fournis par le recensement de l'industrie et du commerce qui indiquent quelle fraction de la population active industrielle est effectivement employée dans les industries régionales et qui finalement donnent plus exactement les capacités réelles d'emploi des entreprises industrielles locales. Au cours des dix années qui ont séparé les deux recensements, la différence entre travailleurs du secteur secondaire et travailleurs employés dans les industries régionales est passée de 206.203 unités à 318.865, soit de 46,8 % à 55,4 %. Tels pourcentages, même s'ils sont légèrement inférieurs à ceux de la division du sud, dénotent cependant que le rythme de l'industrialisation régionale a une tendance, plus marquée même que dans le sud, à être insuffisant.

On en peut déduire qu'en substance l'augmentation du nombre des actifs dans le secteur secondaire est liée à l'exercice d'"activités précaires" qui, dans ce cas également, comme pour le sud, consistent en emplois occasionnels et temporaires dans les travaux publics ou en une émigration (les travailleurs temporairement employés à l'étranger sont évalués en 1961 à 52.000 environ).

Cette déduction est confirmée par l'augmentation du nombre des travailleurs employés dans les entreprises industrielles (+ 9,5 %), qui est beaucoup plus basse que dans toute autre division italienne, comme le montre la comparaison avec la moyenne d'augmentation pour l'Italie (+ 32,5 %).

Il faut en outre tenir compte du fait que l'augmentation moyenne, pour la division, est la somme de situations extrêmes. En effet, alors qu'en Sicile le nombre de ces travailleurs augmente de 14,5 %, en Sardaigne il baisse de 2,4 %. De 1951 à 1961, les travailleurs employés dans l'industrie sont passés dans la première de ces régions de 37 à 51 par 1.000 habitants présents lors du recensement, et dans la seconde de 54 à 49.

Dans la branche de l'industrie manufacturière prise isolément, l'augmentation du nombre de travailleurs a été de 11,8 % et elle est ainsi plus élevée que dans le secteur tout entier. Il convient de rappeler à ce propos que dans les deux îles les activités extractives ont eu une importance considérable et qu'elles sont entrées dans une phase de crise au cours de la période considérée, de telle sorte que l'aspect négatif de l'évolution de l'industrie en général s'explique notamment par le tarissement de cette source d'emploi.

Toujours en ce qui concerne l'industrie manufacturière, on relève encore que l'augmentation du nombre de travailleurs est plus élevée pour la Sardaigne (+ 13,5 %) que pour la Sicile (+ 11,3 %). On assiste dans cette branche, à une forte diminution du nombre des unités locales (- 14,3 %), imputable en partie au processus d'agrandissement des établissements industriels, qui entraîne la disparition rapide d'entreprises dont les dimensions économiques sont insuffisantes. Il suffit de noter à ce propos que dans les îles le pourcentage des travailleurs employés dans des entreprises ayant plus de 10 travailleurs n'est que 38,9 % à peine, ce qui place cette division au dernier rang des divisions italiennes. L'industrie manufacturière atteint la moyenne de 3 travailleurs par entreprise, contre une moyenne de 7,4 pour l'Italie. Les recensements de la population indiquent pour 1951 le chiffre de 495.137 travailleurs dans les services, chiffre qui passe à 565.512 en 1961.

L'augmentation du nombre des travailleurs effectivement employés est de 27,8 %, avec une différence notable entre la Sicile (+ 24,7 %) et la Sardaigne (+ 38,5 %), alors que la moyenne nationale est de + 33,4 %.

Si on concentre l'analyse sur le secteur du commerce on relève un accroissement du nombre des unités locales et des travailleurs qui y sont employés (+ 39,5 % et + 45,2 %). Dans les deux cas, cet

accroissement est inférieur aux moyennes nationales correspondantes (respectivement de + 45,1 % et + 52,2 %). Là encore, les progrès réalisés en Sardaigne sont plus importants et imputables à la création et au développement d'activités touristiques.

Population agricole

En 1961, les travailleurs agricoles étaient au nombre de 769.438 dans les deux îles d'après le recensement de la population et de 767.000 environ d'après l'enquête sur la main-d'oeuvre de novembre 1961.

De semblables divergences entre les chiffres sont significatives et témoignent des difficultés et des contradictions qui accompagnent souvent l'exode agricole et le passage dans d'autres secteurs d'activité. Ce passage s'effectue fréquemment sous la forme de l'exercice provisoire d'une activité temporaire dans le bâtiment ou dans les travaux publics et, avant de parvenir à un emploi stable, le travailleur exerce à d'autres périodes une activité surtout agricole.

En revanche, si l'on considère l'emploi féminin dans le secteur agricole, on constate, cas unique dans le pays, une surestimation du recensement par rapport aux enquêtes sur la main-d'oeuvre de 1961 qui donnent environ 32.000 femmes en moins (tableau I de la note méthodologique).

Toutefois la série d'enquêtes postérieures de la période 1961-1964 indiquent des chiffres marquant une tendance à la hausse pour les femmes travaillant dans l'agriculture, contre des chiffres en diminution constante pour les hommes. Evidemment, la nécessité de respecter une tradition et un système de valeurs qui ne voyaient dans la femme que le pivot de la vie domestique cède le pas à la nécessité pour la main-d'oeuvre féminine de remplacer et de compléter, dans les champs, le travail masculin qui s'oriente vers des sources de revenu plus rémunératrices.

Quoiqu'il en soit, il ressort de la comparaison avec les autres divisions italiennes que les îles continuent à avoir en 1963 le plus faible pourcentage de main-d'oeuvre féminine dans l'agriculture par rapport à la main-d'oeuvre masculine (17,1 % contre 82,9 %). L'emploi agricole présente dans les îles les aspects pathologiques du chômage, qui frappe 2,36 % de la main-d'oeuvre, alors que la moyenne nationale est de 1,30 %, et du chômage partiel, encore plus grave en Sardaigne qu'en Sicile.

Le pourcentage élevé des chômeurs est lié notamment à la forte proportion de salariés qui en Sicile est la plus élevée d'Italie et qui est restée parfaitement inchangée de 1951 à 1961 (55,8 %), tandis qu'elle est tombée en Sardaigne de 47,3 % à 46,1 %. Les pourcentages des chefs d'exploitation sont également assez hauts (31,0 % en Sicile et 36,5 % en Sardaigne), tandis que les pourcentages des aides familiaux sont logiquement plus bas que dans toute autre division (13,2 % et 17,4 %).

La prépondérance masculine dans la gestion de l'exploitation est encore confirmée par le chiffre de 96 travailleurs agricoles masculins par 100 exploitations, proportion très proche de la moyenne nationale.

A ce propos, il convient de citer le pourcentage des très petites exploitations qui ne permettent pas l'emploi de travailleurs à temps plein : la moyenne pour la division indique que 40 exploitations sur 100 ont moins d'un hectare, contre une moyenne de 33 pour le pays. La situation à cet égard est plus grave pour la Sicile, où les très petites parcelles appartenant à des salariés et cultivées par eux pour compléter leur revenu sont, comme on le sait, très nombreuses.

En conclusion, les observations générales formulées pour décrire la situation et l'évolution du sud sont valables en principe pour les îles.

L'augmentation de la population, dans ce cas également, est imputable à un fort accroissement naturel, compensé par un exode qui est toutefois moins important dans les îles que dans le sud.

Nous retrouvons aussi dans les îles une répartition de la population active encore basée sur une nette prédominance des actifs dans le secteur primaire, où l'on enregistre toutefois un comportement essentiellement différent de la population féminine qui, à côté de la population masculine, n'a encore pris qu'une très petite part au travail des champs.

Le développement industriel au cours de la décennie, accroît encore la distance qui sépare les îles de la situation moyenne de l'Italie et l'augmentation du nombre des travailleurs industriels doit nécessairement trouver des débouchés en dehors des industries régionales, dans des sources de travail occasionnel, temporaire ou à l'étranger.

Même le secteur des services offre des possibilités d'emploi moins nombreuses que dans les autres divisions italiennes (cette constatation vaut en particulier pour la Sicile).

L'agriculture présente les mêmes aspects négatifs chroniques que les autres régions du sud, mais dans les îles le passage de la population active du secteur primaire aux autres secteurs d'activité est encore plus freiné que dans le sud par un grand nombre de facteurs locaux et par le fait que la main-d'oeuvre féminine "supplétive" est encore rare.

Dans la division, les deux régions se différencient toutefois assez nettement par une série de facteurs : la Sardaigne a un accroissement de population présente presque double de celui de la Sicile; la diminution de la population active masculine y est pratiquement nulle, par rapport à celle, cinq fois supérieure, de la Sicile; la répartition de la population active y est plus équilibrée, même si cela n'est dû qu'à la participation plus restreinte des femmes sardes au travail agricole. En outre, la Sardaigne enregistre une augmentation du nombre des travailleurs employés dans les services sensiblement supérieure à celle de la Sicile et, pour le commerce en particulier, les accroissements qu'on y relève sont supérieurs aux moyennes nationales, alors que la Sicile reste au dessous de ces moyennes.

En Sardaigne, le revenu produit par travailleur employé dans l'agriculture est supérieur à la moyenne nationale, tandis qu'en Sicile il est inférieur à cette moyenne. A cet égard, des facteurs différents peuvent évidemment exercer leur influence, tels que la différence de quantité de la main-d'oeuvre féminine (très limitée en Sardaigne), la différence dans le rapport "homme/torre" (beaucoup plus favorable en Sardaigne), le caractère moins continu de l'activité agricole dans de vastes zones de Sicile (culture extensive des céréales) et plus continu en Sardaigne (plus grande importance des élevages de bétail, etc.

§ 2 La SICILE

Evolution démographique

Au cours de la période 1951-1961, la Sicile oppose un accroissement naturel de 621.505 unités à un solde migratoire négatif de 431.059 unités, de sorte qu'à la fin de la période l'accroissement de population présente est de 4,3 %, pourcentage qui reste toutefois inférieur à la moyenne nationale (+ 5,8 %) et même à la moyenne pour la division des îles (+ 5,2 %). Il faut noter qu'à l'exclusion du cas particulier des Abruzzes et Molise, la Sicile a incontestablement l'accroissement naturel le plus bas de toutes les régions qui composent le sud et les îles. En même temps, le taux d'exode n'est supérieur qu'à celui de la Campanie, parmi les régions du sud, et il est à peine supérieur à celui de la Sardaigne.

Parmi les neuf provinces qui composent la région, on constate que l'accroissement de population présente le plus élevé est enregistré par la province de Catane (+ 11,1 %), suivie des provinces de Syracuse (+ 8,5 %), Palerme (+ 7,6 %), Raguse (+ 6,6 %) et Messine (+ 2,1 %); d'autre part, les provinces d'Enna (- 9,2 %), Agrigente (- 3,1 %) et Caltanissetta (- 0,2 %) ont subi une perte de la population. Dans l'ensemble pour les chefs-lieux, la tendance à la concentration de la population dans les centres urbains a entraîné une augmentation de 16,6 de la population présente, avec un maximum à Syracuse (+ 24,5 %), suivie de Catane (+ 20,2 %). En revanche, on relève dans les communes autres que les chefs-lieux de province une diminution dans cinq provinces au moins et en premier lieu dans la province d'Enna (- 10,7 %), suivie des provinces d'Agrigente (- 5,0 %), Messine (- 4,7 %), Palerme (- 2,2 %) et Caltanissetta (- 1,1 %). La diminution de cette dernière province est égale à la moyenne régionale.

Contrairement à ce qui s'est passé dans les régions les plus industrialisées d'Italie, dans le nord-ouest et conformément, en revanche, aux tendances qui se sont manifestées dans les autres divisions italiennes beaucoup moins industrialisées, en Sicile les provinces qui enregistrent une augmentation de population dans les communes non chef-lieu sont celles où la diminution de la population active masculine dans l'agriculture a été la moins forte et où le revenu produit par habitant a tendance à être plus élevé que dans les autres provinces (tableau 6.5, col. 4 et 5). Il s'agit essentiellement des provinces du sud-est de l'île : Catane, Raguse et Syracuse, où l'agriculture a pris des formes plus intensives et où, en

même temps, les activités non agricoles sont plus développées. C'est la province intérieure d'Enna qui a accusé le pourcentage de dépeuplement le plus élevé et en même temps la plus forte diminution de la population active masculine dans l'agriculture (- 42 %) et le revenu le plus bas par habitant (indice 49, contre 65 pour la Sicile, 66 pour les îles et 100 pour l'Italie).

Population active

La population active masculine a diminué, en 1961, de 5,9 %. Ce chiffre prend un certain relief lorsqu'on le compare à la moyenne de la division du sud (- 3,5 %), de la division des îles (- 4,6 %) et à la moyenne nationale (- 0,3 %). Il résulte toutefois d'une comparaison directe avec les différentes régions qui composent les deux divisions que cette diminution est beaucoup moins forte que celles qui ont été enregistrées dans les Abruzzes et Molise, en Basilicate et en Calabre, tandis qu'elle est plus élevée qu'en Campanie, dans les Pouilles et en Sardaigne.

Nous avons donc à faire à une situation qui, si elle dépasse les limites de l'évolution normale du phénomène de diminution de la population active, n'atteint pas cependant, comme dans quelques régions du sud et même du centre, les extrêmes négatifs d'une véritable perte rapide et massive des ressources humaines de travail.

La répartition par secteur d'activité, de 1951 à 1961, révèle une diminution des travailleurs agricoles inférieure à la moyenne nationale (en effet, tandis que la Sicile passe de 51,3 % à 41,0 %, l'Italie passe de 42,2 % à 29 %), une augmentation des travailleurs industriels très comparable en importance à la moyenne nationale (Sicile : de 22,8 % à 29,9 %, Italie : de 32,1 % à 40,4 %) et une augmentation des travailleurs dans les services, assez proche elle aussi de la moyenne nationale, bien qu'étant inférieure à celle-ci.

En ce qui concerne l'écart qui sépare encore la répartition des travailleurs de la région par secteur d'activité de l'évolution nationale correspondante, il suffit de faire observer qu'en 1961 le pourcentage des travailleurs agricoles en Sicile (41,0 %) n'a été que légèrement inférieur au pourcentage italien en 1951 (42,2 %).

Evolution des secteurs non agricoles

Les travailleurs industriels représentaient en 1961 29,9 % du total des travailleurs, avec 439.475 unités. La participation des femmes était à peine de 30.144 unités (ce chiffre avait cependant doublé depuis 1951 : 14.292 unités).

En comparant le nombre des travailleurs du secteur industriel et celui des travailleurs employés dans les industries régionales tel qu'il ressort du recensement de l'industrie et du commerce, nous relevons une différence de 250.108 travailleurs, soit 56,9 %. Ce pourcentage a encore augmenté par rapport à 1951 : il s'élevait alors à 51,1 %. Il est évident, même dans le cas de la Sicile, que la tendance à une évolution de la structure de la population active, toujours plus attirée par les secteurs non agricoles, ne s'accompagne pas d'un développement aussi intensé des structures industrielles ni de leur capacité d'emploi.

Au total, l'augmentation des travailleurs employés dans les industries de la région en 1961, était en effet de + 14,5 %; elle était inférieure à la moyenne des régions du sud (+ 19,1 %) et à la moitié de la moyenne italienne (+ 32,5 %). En d'autres termes, de 1951 à 1961, la région a vu augmenter le nombre de ses travailleurs industriels de 37 à 41 par 1.000 habitants présents. Elle occupe ainsi, parmi les régions du sud et des îles, la troisième place en commençant par la fin et elle n'est précédée que par la Basilicate (40 %) et par la Calabre (35 %).

L'analyse de l'évolution enregistrée en particulier dans l'industrie manufacturière permettra de formuler quelques observations plus approfondies et plus détaillées. Dans cette branche, l'augmentation du nombre des travailleurs d'élève à 11,3 %. De la comparaison avec les pourcentages d'augmentation totale du nombre des travailleurs industriels en général (+ 14,5 %) on peut tirer une évaluation approximative des accroissements dans l'industrie du bâtiment, en excluant le développement positif des industries extractives régionales, partiellement en état de crise et partiellement en état de développement.

Toujours dans le cadre de l'industrie manufacturière, la Sicile dans son ensemble enregistre une diminution du nombre des unités locales (- 11,6 %), qui correspond au phénomène de la concentration industrielle et de la disparition des très petites unités artisanales. Parmi les provinces qui composent la Sicile, celles d'Enna (- 26,7 %), de Caltanissetta (- 25,1 %)

de Syracuse (- 22,8 %) et d'Agrigente (- 16,1 %) dépassent la moyenne régionale pour la diminution du nombre des unités locales. En revanche, la province de Syracuse (+ 56,6 %), puis celles de Palerme (+ 20,0 %) et de Raguse (+ 14,2 %) se situent au-dessus de la moyenne sicilienne pour l'augmentation du nombre des travailleurs employés dans ces unités, tandis que les provinces d'Enna et de Caltanissetta présentent des valeurs correspondantes négatives, qui sont respectivement de - 20,6 % et - 12,0 %.

On peut déduire du nombre moyen de travailleurs par unité locale la structure de l'industrie manufacturière. Ce nombre est de 3,0 pour la région, avec des pointes de 4,2 pour Syracuse et de 4,0 pour Palerme, tandis qu'à l'extrême opposé la province d'Enna (1,8) confirme dans ce domaine également les signes d'une situation très grave de sous-développement industriel que nous trouvons aussi, à un degré très légèrement moins élevé, dans les provinces de Caltanissetta et d'Agrigente.

Les travailleurs des services sont en 1961 au nombre de 428.386 unités, avec une participation féminine que le recensement de la population évalue à 95.134 unités. L'augmentation du nombre des travailleurs employés dans le secteur tertiaire, + 24,7 %, est inférieure à celle de toute autre région italienne, sauf la Vénétie; l'écart qui sépare l'accroissement sicilien de l'accroissement italien ressort de la comparaison avec la moyenne nationale qui est de + 33,4 %.

Dans le secteur des services, la branche du commerce prise isolément enregistre une augmentation du nombre des unités locales (+ 36,3 %) et de leurs travailleurs (+ 42 %). A l'intérieur de la région, les provinces de Syracuse (+ 60,1 %), Raguse (+ 43,5 %) et Catane (+ 42,1 %) se placent au-dessus de la moyenne d'augmentation du nombre des unités locales. Ces mêmes provinces dépassent la moyenne d'augmentation du nombre des travailleurs, avec respectivement 54,4 %, 54,1 % et 46,1 %.

Une certaine correspondance logique est déjà évidente entre la localisation du développement industriel et celle du développement commercial.

L'agriculture

Les travailleurs agricoles, selon le recensement de la population de 1961, étaient 603.891 au total (ils étaient 760.080 en 1951), avec une participation féminine de 105.849 unités.

Le chiffre correspondant tiré de l'enquête sur la main-d'oeuvre de novembre 1961 donne un total de 583.000 environ, évidemment inférieur de 20.000 unités environ au chiffre du recensement.

Encore une fois, l'explication de cet écart doit être cherchée, non seulement dans une différence de définition et de méthode, mais peut-être avant tout dans la réalité régionale, c'est-à-dire dans les anomalies et les difficultés qui accompagnent le passage du travail agricole au travail non agricole, spécialement là où, comme en Sicile, l'occasion de ce passage est offerte souvent par des travaux publics temporaires organisés comme mesures de lutte contre le chômage (en particulier les chantiers de travail).

Le chômage agricole dans l'île est évalué, d'après l'enquête sur la main-d'oeuvre, à 2,40 % en 1961, et figure, selon les chiffres disponibles, parmi les plus élevés d'Italie. En même temps, le chômage partiel atteignait en 1960 un pourcentage de 43,3 % qui, s'il est inférieur à celui d'autres régions méridionales, est cependant sensiblement supérieur à la moyenne nationale (34,0 %).

La population active masculine dans l'agriculture se répartit entre les différentes classes d'âge selon un schéma semblable à celui d'autres régions du sud, se révélant ainsi relativement plus jeune que dans les régions du centre-nord (voir tableau 11).

Le pourcentage des plus de 45 ans, qui en 1961 était de 39,8 % des travailleurs agricoles masculins, a cependant été en tout cas le plus élevé des régions méridionales, après celui des Abruzzes et Molise.

En ce qui concerne la condition sociale de la population agricole, il faut surtout signaler l'importance de l'emploi des salariés (55,8 %) par rapport à d'autres régions d'Italie où ce pourcentage est toujours inférieur. Il n'a pas varié au cours de la décennie considérée, tandis qu'en Sicile également le pourcentage des chefs d'exploitation a augmenté de 1951 à 1961, passant de 28,6 % à 31 %, au détriment du pourcentage des aides familiaux, qui est passé de 15,6 % à 13,2 %. En 1961, cette catégorie s'est révélée moins nombreuse en Sicile que dans toute autre région d'Italie (la moyenne nationale est de 33,2 % de la main-d'oeuvre agricole).

Toutefois, le nombre des travailleurs masculins par 100 exploitations atteint pour l'ensemble de la Sicile 90, moyenne résultant de la combinaison de situations extrêmes, allant de maxima de 125 (Raguse), 107 (Syracuse) et 103 (Catane) à des minima de 65 (Enna), 79 (Trapani), 74 (Messine) et 86 Caltanissetta. Ces chiffres révèlent une nette coïncidence entre zones de sous-développement général et d'exode et zones à emploi plus limité de main-d'oeuvre masculine. Le chiffre de 43 exploitations de moins d'un hectare sur 100 nous donne une idée des dimensions des exploitations. Dans ce cas aussi, nous rencontrons des différences notables à l'intérieur de la région, où coexistent des zones intérieures d'agriculture extensive comportant de grandes exploitations employant des salariés ou gérées en participation, des zones de "latifundia" comportant de très petites propriétés, des zones côtières aux productions plus riches et plus intensives (agrumes) et où l'on trouve aussi bien la petite que la moyenne propriété.

Cette distinction entre les caractéristiques et les possibilités agricoles de la Sicile pourra être précisée ultérieurement dans l'analyse des différences que présente l'exode dans les diverses zones de culture. La région dans son ensemble a perdu de 1951 à 1961 20 % environ de sa population agricole, selon un échelonnement dans lequel on trouve au premier rang les zones de culture extensive (- 22 %) situées pour la plupart à l'intérieur des provinces d'Enna, de Caltanissetta et de Palerme et les zones d'arboriculture spécialisée (- 22 %), principalement dans les provinces de Caltanissetta, de Trapani et de Messine; puis viennent les zones de montagne (- 19 %), la plaine d'irrigation récente (- 17 %), les zones de culture intensive (- 15 %) et enfin la colline de culture mixte (- 12 %). Il n'est pas inutile de signaler que les zones de culture extensive, qui sont peut-être celles qui posent le plus de problèmes tant du point de vue économique que du point de vue social, absorbent encore 217.829 travailleurs, soit plus d'un tiers du total de la population qui s'adonne à l'activité agricole.

Il faut encore ajouter qu'en 1961 le revenu par travailleur employé dans l'agriculture atteint en Sicile l'indice 99,6, c'est-à-dire à peu près la moyenne nationale (100); il en va de même du rapport entre les revenus agricoles et les revenus non agricoles. En 1961, les premiers représentaient 44,4 % des seconds (moyenne nationale: 43,3 %), rapport plus favorable que dans huit autres régions d'Italie sur

dix-huit. Ces chiffres sont un reflet assez fidèle de la situation agricole de l'île qui est loin d'être pauvre en ressources naturelles. Ces ressources exigeraient toutefois, en même temps qu'un nouvel allègement de la pression démographique, des méthodes plus efficaces d'utilisation et de mise en valeur.

Conclusions

Les phénomènes concernant l'évolution de la composition de la population présente et de la population active se présentent en Sicile selon un schéma qui a permis à diverses reprises de se référer aux régions du sud. Toutefois, les moyennes régionales semblent indiquer des situations moins extrêmes.

L'île est d'autre part, la région la plus étendue d'Italie, et cette étendue signifie la présence simultanée de réalités et de possibilités très diverses.

En effet, chaque fois qu'on a essayé d'approfondir l'analyse de la région, on a pu constater des situations qui s'écartent sensiblement de la moyenne, tant dans le sens positif que dans le sens négatif. La superposition cohérente de plusieurs indicateurs positifs a permis de déceler de zones de concentration de population présente et en même temps de développement des activités de production dans les trois secteurs (primaire, secondaire et tertiaire) : ce sont les provinces de Syracuse, Catane, Raguse et Palerme. Viennent ensuite dans une situation qu'on pourrait qualifier d'intermédiaire, les trois provinces qui connaissent un développement non négligeable le long de la côte : Messine, Trapani et Agrigente. Par contre, une concentration de phénomènes négatifs affecte les zones plus intérieures et en particulier les provinces d'Enna et Caltanissetta : exode plus accentué et généralisé, décadence des activités industrielles pour le plupart au stade artisanal, faible développement des services et productivité peu élevée de l'agriculture.

Cette gradation est partiellement confirmée par le chiffre du revenu net par habitant.

§ 3 La SARDAIGNE

Evolution démographique

La population présente en Sardaigne lors du recensement de 1961 s'élevait à 1.372.606 unités. De 1951 à 1961, l'accroissement naturel avait été de 221.784 unités, soit 17,5 %, pourcentage le plus élevé d'Italie, avec celui de la Calabre. Par contre, l'exode avait affecté 9,4 % de la population et avait été beaucoup plus bas que dans les autres régions du sud, à l'exception de la Campanie.

En définitive, la Sardaigne, au cours de la décennie considérée, a vu sa population présente s'accroître de 8,1 % au total. Abstraction faite des régions du "triangle industriel" (nord-ouest) et du Latium, cet accroissement est un des plus élevés du pays.

La moyenne régionale est la résultante de la combinaison des accroissements enregistrés dans les trois provinces : + 9,9 % pour Cagliari, + 7,0 % pour Sassari, + 5,0 % pour Nuoro. En outre, alors que les chefs-lieux de province ont connu une augmentation de population présente de 29,8 %, on a enregistré dans les autres communes une augmentation de 3,3 %, faible, en réalité, mais cependant importante lorsqu'on considère que seules la Campanie et la Sardaigne, parmi les régions du sud et des îles, ont enregistré des accroissements dans les communes non chef-lieu.

La plus forte tendance à la concentration de la population dans le chef-lieu a été enregistrée dans la province de Nuoro (+ 32,7 %), suivie de celles de Cagliari (+ 31,3 %) et Sassari (+ 26,1 %). Par rapport aux autres communes ce sont les communes de la province de Cagliari qui enregistrent la plus forte augmentation (+ 4,0 %).

Population active

Au cours de la période qui sépare les deux recensements, la population active masculine de l'île n'a presque pas varié, accusant seulement une très légère tendance à la diminution (- 0,1 %), due surtout au très fort accroissement naturel de la population, qui n'a pas été absorbé par un exode tout aussi considérable. Parmi toutes les régions où la population active masculine a baissé, la Sardaigne est donc celle où cette baisse a été la moins prononcée.

La répartition par secteur d'activité en 1961 était la suivante : 37,7 % de travailleurs agricoles, 31 % de travailleurs industriels et 31,3 % de travailleurs dans les services (en 1951, les pourcentages étaient respectivement de 51,0 %, 23,5 % et 25,5 %). La comparaison avec la Sicile montre que, alors que les deux îles sont parties en 1951 de situations à peu près identiques, l'évolution en Sardaigne a été beaucoup plus marquée.

Le total des travailleurs, qui était de 433.796 unités en 1951, est passé à 437.980 en 1961. En effet, alors qu'on constatait une baisse pour les travailleurs masculins (même si elle n'a été que de quelques dizaines d'unités), le nombre des femmes actives passait de 57.847 à 62.189 et se répartissait à raison de 15,5 % dans l'agriculture, 11,9 % dans l'industrie et 72,6 % dans les services.

Même si les données relatives à l'emploi féminin ne sont pas tout à fait dignes de foi, il est toutefois évident que dans un sens absolu, malgré la tendance à l'augmentation, la faible participation des femmes à l'activité et, dans un sens relatif, leur très faible participation au travail agricole, cette région se différencie de toutes les autres composant la partie méridionale de l'Italie.

Evolution dans les secteurs non agricoles

Le recensement de 1961 a dénombré 135.607 travailleurs industriels (dont seulement 7.376 femmes). Le recensement de l'industrie et du commerce, pour la même année, donnait 66.850 travailleurs employés dans les industries régionales. La différence entre ces deux chiffres (68.757, soit 50,7 %) indique la fraction des travailleurs industriels à considérer comme employés dans les "activités précaires", temporairement à l'étranger ou chômeurs. Cette différence a plus que doublé lorsqu'on la compare à celle de 1951 (33.557). Si la Sardaigne partage donc, à cet égard, la tendance commune à tout le sud de l'Italie, elle est la région où l'industrialisation est restée le plus en retard pendant la décennie considérée, compte tenu du nombre de personnes qui n'exercent plus une activité primaire.

Pour mesurer l'impossibilité dans laquelle se trouvent l'ensemble des industries régionales d'absorber une main-d'oeuvre nouvelle, il suffit de signaler qu'entre 1951 et 1961 le pourcentage des travailleurs employés dans l'industrie a baissé de 2,4 %, ce qui ne se retrouve dans aucune autre région d'Italie, étant donné qu'à part la Calabre (diminution de 0,8 %), toutes les régions ont enregistré des augmentations.

Pour expliquer ce phénomène, aussi nettement négatif, il semble utile de rappeler que l'industrie de la région était presque exclusivement consacrée à l'extraction de minerais dans les zones de Carbonia et Iglesias. La politique de libéralisation internationale a plongé cette activité dans la crise, au point qu'on a calculé que, rien que pour le bassin de Carbonia, le nombre des travailleurs est descendu de 16.000 à 4.000 environ.

Cette interprétation se trouve confirmée lorsqu'on considère que la branche de l'industrie manufacturière, prise isolément, enregistre, de 1951 à 1961, non pas une baisse du nombre de ses travailleurs, mais une augmentation (+ 13,5 %).

Dans la région, le maximum est atteint par Cagliari, avec une augmentation de 20,2 %. Puis vient Sassari (+ 10,2 %), tandis que Nuoro accuse, également pour l'industrie manufacturière, une diminution du nombre de ses travailleurs (- 1,7 %).

Les unités locales de cette branche d'industrie sont par contre en diminution dans toute la région (moyenne : - 9,2 %), en premier lieu à Nuoro (- 19,8 %), puis à Sassari (- 8,0 %) et enfin à Cagliari (- 5,2 %). En Sardaigne également, la tendance à la concentration industrielle qui entraîne la disparition des très petites unités artisanales locales, spécialement dans les zones les plus pauvres, est évidente.

En effet, la région, qui compte 33,8 % de travailleurs dans les entreprises industrielles employant plus de 10 travailleurs, a une des structures industrielles les moins solides et les moins évoluées du pays (moyenne nationale : 72,2 %)

En particulier, la moyenne des travailleurs employés dans les unités locales de l'industrie manufacturière est de 2,8, contre une moyenne nationale de 7,4, le minimum (2,1) se situant à Nuoro, qui apparaît comme la province la plus dépourvue sur le plan industriel.

L'augmentation du nombre des travailleurs des services, entre 1951 et 1961, est de 38,5 %, pourcentage qui n'est dépassé, dans toutes les régions d'Italie, que par le Latium (+ 45,5 %), le Trentin - Haut-Adige (+ 41,2 %) et la Lombardie (+ 38,6 %).

Les activités commerciales enregistrent une augmentation de 55,6 % de leurs travailleurs, en même temps qu'une augmentation de 49,5 % du nombre des entreprises locales. Ces augmentations dépassent l'une et l'autre les moyennes nationales correspondantes (+ 52,2 % et + 45,1 %). Quant à la localisation dans la région, les développements les plus importants se situent à Cagliari (+ 58,5 % pour les travailleurs et + 54,3 % pour les unités locales), suivie de Nuoro (+ 56,2 % pour les travailleurs et + 46,5 % pour les unités locales) et enfin de Sassari (+ 49,8 % pour les travailleurs et + 42,3 % pour les unités locales).

L'accroissement notable de l'emploi dans le secteur tertiaire est également symptomatique des possibilités de développement touristique qui s'affirment dans l'île.

L'agriculture

Selon le recensement de la population, les travailleurs du secteur primaire sont passés entre 1951 et 1961 de 221.341 à 165.247 (dont 9.664 femmes). Si, en revanche nous considérons les résultats de l'enquête sur la main-d'oeuvre de novembre 1961, le total est seulement légèrement supérieur, 171.000 unités environ, se répartissant comme suit : 83.000 environ dans la province de Cagliari, avec 35,3 % de travailleurs employés dans l'agriculture sur le total des travailleurs ayant un emploi : 51.000 dans la province de Sassari et 37.000 dans la province de Nuoro. Dans ces deux dernières provinces le pourcentage des travailleurs employés dans l'agriculture est de 41,1 % et dépasse donc la moyenne régionale.

Le chômage dans l'agriculture atteignait en 1961 le pourcentage de 2,24 % contre 1,30 % en moyenne pour l'Italie. Le chômage partiel était, en outre, en 1960, le plus élevé du pays (56,8 %) et frappait les hommes pour 56 % et davantage encore les femmes et les jeunes travailleurs (62,6 %), malgré la très faible participation des femmes au travail agricole. Même si l'évolution de la composition de la population active a déjà provoqué un allègement notable de la pression démographique, l'agriculture présente donc en Sardaigne tous les aspects de la pathologie de l'emploi.

La répartition par classe d'âge des travailleurs agricoles masculins, entre 1951 et 1961, tout en faisant apparaître une diminution de l'emploi des jeunes de moins de 14 ans et des vieux de plus de 65 ans, continue à indiquer le plus haut pourcentage du pays pour les travailleurs de 14 à 21 ans: 13,4 %, contre une moyenne nationale de 9,3 % (voir tab. 11).

La condition sociale des travailleurs agricoles a subi, de 1951 à 1961, une évolution qui a eu pour conséquence une augmentation du nombre des travailleurs indépendants (chefs d'exploitation, qui sont passés de 33,8 % à 36,5 % et une diminution du pourcentage des aides familiaux (de 18,9 % à 17,4 %) et de celui des salariés (de 47,3 % à 46,1 %). On relève que le pourcentage des aides familiaux reste un des plus bas d'Italie : il n'est supérieur qu'à celui de la Sicile (17,4 %), tandis que la moyenne nationale est de 33,2 %.

C'est la structure économique agricole de l'île, encore largement basée sur les pâturages et l'élevage du bétail, qui explique le pourcentage élevé des salariés, tandis que l'augmentation du pourcentage des chefs d'exploitation est également liée aux interventions spécifiques de la réforme agraire qui s'est étendue à tout le territoire de la région.

En ce qui concerne la densité de l'emploi masculin, on dénombre 122 travailleurs masculins par 100 exploitations. Ce chiffre est très élevé si l'on tient compte du fait que la moyenne nationale est de 97 à peine. D'autre part, les dimensions des exploitations dans l'île semblent beaucoup plus étendues que dans les autres régions d'Italie, lorsqu'on considère qu'il y a 25 % d'entreprises de moins d'un hectare, contre une moyenne de 33 % pour le pays.

Dans la région, c'est à Sassari que nous trouvons la plus forte densité d'emploi agricole masculin (147 travailleurs masculins par 100 exploitations), tandis que c'est à Nuoro que les exploitations sont les plus étendues, 20 exploitations seulement sur 100 ayant moins d'un hectare.

La répartition de l'emploi agricole par zone de culture place le groupe le plus nombreux, 87.900 unités, dans les zones de montagne qui, en même temps, ont enregistré, au cours de la décennie, le taux d'exode le plus élevé (- 29 %); viennent ensuite la plaine d'irrigation récente qui occupe 32.176 travailleurs et où le taux de l'exode est de - 17 %, puis les zones de culture extensive (21.700 travailleurs et - 23 % d'exode) la colline de culture mixte (20.940 travailleurs et - 20 % d'exode) et enfin les zones de culture intensive (2.531 travailleurs et - 24 % d'exode). Ces taux d'exode, qui ne paraissent pas particulièrement élevés, doivent être imputés à une situation de départ, en 1951, relativement meilleure dans cette région que dans les autres régions méridionales.

Le taux des travailleurs employés dans l'agriculture sarde, égal à 100 en 1931, est passé à 107 en 1951, mais n'atteignait que 80 à peine en 1961.

Les zones d'irrigation récente les plus favorisées sont situées principalement dans la province de Cagliari (Oristano, Arborea).

Le revenu produit par travailleur employé dans l'agriculture est de 105,4 en 1961 pour une moyenne italienne égale à 100. Il est supérieur à celui de toutes les autres régions méridionales et, en dehors du sud, à celui de l'Ombrie, de la Toscane, des Marches et du Frioul-Vénétie julienne. Ce chiffre doit toutefois être interprété compte tenu de la faible participation des femmes au travail agricole et donc à la division du revenu. Le rapport entre revenus agricoles et revenus non agricoles obtenu en 1961 a également été nettement plus favorable que la moyenne du pays. Après celui de la Basilicate, c'est le meilleur qui ait été obtenu dans tout le centre, le sud et les îles.

Conclusions

Deux facteurs dominent dans l'évolution de la population présente et de la population active en Sardaigne.

D'une part, le fort accroissement naturel qui, étant supérieur à l'exode, contribue à augmenter la population non seulement dans des centres urbains, mais aussi dans les centres périphériques. Il maintient en outre la population active au même niveau, alors qu'une tendance à la diminution se manifeste sur le plan national; il soutient la densité de l'emploi masculin dans l'agriculture, bien que dans l'île le passage aux activités non agricoles ait été si rapide et si massif que toutes les zones de culture ont enregistré des taux d'exode élevés.

Le second facteur est constitué par le comportement de la population active féminine. Le pourcentage des femmes ayant un emploi est particulièrement bas dans l'agriculture, et il faut rechercher l'explication de ce phénomène notamment dans le fait que les pâturages sont traditionnellement très répandus (ils couvrent 70 % environ du territoire de l'île) et se prêtent mal au travail des femmes.

Les conséquences de la faible participation des femmes aux activités agricoles se manifestent dans quelques appréciations erronées que certains chiffres pourraient suggérer lorsqu'on les compare à ceux d'autres régions italiennes : c'est ainsi que le pourcentage relativement bas des travailleurs agricoles ne doit pas nous faire oublier que la structure de l'économie et de l'emploi, dans l'île, est encore essentiellement agricole; le revenu relativement élevé par travailleur employé dans le secteur primaire ne doit pas nous faire ignorer la faible productivité de l'activité agricole, destinée en majeure partie à l'autoconsommation.

La crise du secteur minier a affaibli la structure industrielle de l'île qui reste surtout composée de petites unités dotées de faibles capacités d'expansion et d'absorption de main-d'oeuvre.

Même le développement de l'emploi dans le secteur tertiaire, qui absorbe la plus grande partie des femmes ayant un emploi, ne peut être purement et simplement considéré comme un indice du développement des services dans l'île, qui, par suite de sa structure essentiellement montagnaise, ne possède un équipement très inadapté.

Dans l'île, il est assez évident que les conditions les plus favorables sont concentrées à Cagliari, suivie de Sassari, tandis que Nuoro semble présenter les caractéristiques d'une situation qui pose de nombreux problèmes sur le plan social et économique.

A N N E X E I

TABLEAUX ET NOTES AUX TABLEAUX

Tab. 1 - Mouvement de la population présente dans les régions italiennes entre les recensements de 1951 et de 1961

	(1)	(2)	(2)	(4)	(4)	(4)	(5)	(6)	(7)
	Population présente lors du recensement	Accroissement naturel 1951-1961	en % de (1)	Soide migratoire 1951-1961	en % de (1)	Population présente lors du recensement de 1961	en % de (1)	Population présente lors du recensement de 1961	Accroissement ou diminution total(e) en % de (1)
Piémont	3.640.560	-8.418	- 0,2	+419.013	+11,5	4.051.155	+11,3	4.051.155	+11,3
Ligurie	1.573.790	+4.913	+ 0,3	+179.299	+11,4	1.758.002	+11,7	1.758.002	+11,7
Lombardie	6.518.421	+386.022	+ 5,0	+521.721	+ 8,0	7.366.164	+13,0	7.366.164	+13,0
NORD-OUEST	11.732.771	+322.517	+ 2,7	+1120.033	+ 9,5	13.175.321	+12,2	13.175.321	+12,2
Trentin-Haut-Adige	739.394	+62.667	+ 8,5	-19.256	- 2,6	782.805	+ 5,9	782.805	+ 5,9
Vénétie	3.834.857	+329.832	+ 8,6	-394.203	-10,3	3.770.486	- 1,7	3.770.486	- 1,7
Frioul - Vénétie Julienne	1.197.133	+27.700	+ 2,3	-59.262	- 4,9	1.165.571	- 2,6	1.165.571	- 2,6
Emilie-Romagne	3.519.580	+148.705	+ 4,2	-41.509	- 1,2	3.626.776	+ 3,0	3.626.776	+ 3,0
NORD-EST	9.290.964	+568.904	+ 6,1	-514.230	- 5,5	9.345.638	+ 0,6	9.345.638	+ 0,6
Marches	1.348.812	+94.565	+ 7,0	-132.530	- 9,8	1.310.847	- 2,8	1.310.847	- 2,8
Toscane	3.165.016	+90.954	+ 2,9	+ 35.424	+ 1,1	3.291.394	+ 4,0	3.291.394	+ 4,0
Ombrie	803.762	+46.701	+ 5,8	- 72.135	- 9,0	778.328	- 3,2	778.328	- 3,2
Latium	3.383.883	+368.297	+10,9	+246.447	+ 7,3	3.998.627	+18,2	3.998.627	+18,2
CENTRE	8.701.473	+600.517	+ 6,9	+ 77.206	+ 0,9	9.379.196	+ 7,8	9.379.196	+ 7,8
Campanie	4.311.398	+697.631	+16,2	-344.081	- 8,0	4.664.948	+ 8,2	4.664.948	+ 8,2
Abruzzes et Molise	1.620.112	+145.504	+ 9,0	-307.852	-19,0	1.457.764	-10,0	1.457.764	-10,0
Pouilles	3.193.164	+514.734	+16,1	-397.923	-12,4	3.309.975	+ 3,7	3.309.975	+ 3,7
Basilicate	616.009	+100.196	+16,3	-113.544	-18,5	602.661	- 2,2	602.661	- 2,2
Calabre	1.982.473	+348.991	+17,6	-394.165	-19,9	1.937.299	- 2,3	1.937.299	- 2,3
S U D	11.723.156	+1.807.056	+15,4	-1.557.565	-13,3	11.972.647	+ 2,1	11.972.647	+ 2,1
Sicile	4.440.936	+621.505	+14,0	-431.059	- 9,7	4.631.382	+ 4,3	4.631.382	+ 4,3
Sardaigne	1.269.438	+221.784	+17,5	-118.616	- 9,4	1.372.606	+ 8,1	1.372.606	+ 8,1
ILES	5.709.374	+843.289	+14,0	-549.675	- 9,6	6.003.988	+ 5,2	6.003.988	+ 5,2
I T A L I E	47.158.738	+4.142.283	+ 8,8	-1.424.231	- 3,0	49.876.790	+ 5,8	49.876.790	+ 5,8

Source: SVIMEZ

Tab. 2 - Population résidente, population active et main-d'oeuvre, chômage total et partiel dans l'agriculture, par région

	Accroissement ou diminution de la popul. résidente 1951-1961 en % de 1951		Accroissement ou diminution de la popul. active masc. 1951-1961 en % de 1951		Population active masc. résidente masculine 1951		Accroissement ou diminution de la popul. active masc. dans l'agriculture 1951-1961 en % de 1951		Population active dans l'agriculture en % de la population active masculine totale		Popul. active fém. par rapport au total de la popul. active (H+F) dans l'agr. en 1961		Main-d'oeuvre fém. par rapport au total des travailleurs main-d'oeuvre (H+F) dans l'agr. en 1961		Chômeurs agricoles en % de la main-d'oeuvre dans l'agr. moyenne 1961		Pourcentage de sous-emploi en 1960														
	(1)		(2)		(3)		(4)		(5)		(6)		(7)		(8)		(9)		(10)		(11)		(12)		(13)						
Piémont et Val d'Aoste	+11,2	+4,5	70,4	65,7	-31,7	35,5	23,2	23,7	30,6	0,09	12,3	33,0	18,4																		
Liguria	+10,7	+4,1	65,2	61,3	-32,3	17,8	11,6	22,7	31,3	0,54	18,8	37,4	24,8																		
Lombardie	+12,8	+9,5	65,2	63,2	-38,2	25,0	14,1	11,6	11,5	0,34	8,9	28,2	12,5																		
NORD-OUEST	+12,0	+7,2	66,8	63,7	-34,9	27,5	16,7	18,1	22,8	0,34	12,0	32,4	17,1																		
Trentin/Haut-Adige	+7,9	+3,8	65,0	62,4	-26,0	44,8	32,0	16,8	17,7	1,45	37,1	43,3	38,8																		
Vénétie	-1,8	-5,6	62,5	60,4	-40,2	44,5	28,2	22,9	22,4	1,36	18,9	32,1	21,9																		
Frioul-Vénétie Julienne	-1,8	-5,8	65,9	63,4	-39,2	27,3	17,6	29,0	25,3	0,45	16,9	36,8	23,5																		
Emilie-Romagne	+3,5	-0,8	68,0	65,5	-32,5	50,9	34,6	28,9	30,0	0,45	17,6	39,6	23,6																		
NORD-EST	+0,9	-3,0	65,3	62,9	-35,6	44,8	29,7	25,8	25,9	0,45	32,0	35,8	33,1																		
Marches	-1,2	-7,3	67,3	63,1	-30,5	57,0	42,8	33,6	44,0	0,42	32,7	48,2	39,0																		
Toscane	+4,0	-0,9	65,8	62,8	-35,8	40,0	25,9	21,7	24,3	0,27	25,0	36,9	28,8																		
Ombrie	-1,1	-8,1	66,7	62,2	-31,8	57,3	42,6	20,0	28,5	0,45	28,2	51,0	34,5																		
Latium	+18,5	+9,4	60,8	56,1	-37,6	32,4	18,5	25,7	31,9	0,45	32,0	35,8	33,1																		
CENTRE	+8,3	+1,1	64,2	60,0	-34,6	41,7	27,0	25,7	32,6	0,45	32,0	35,8	33,1																		
Campanie	+9,5	-0,2	56,1	50,9	-31,9	41,1	28,0	34,3	44,1	0,42	44,8	50,1	46,8																		
Abruzzes Molise	-7,1	-14,6	64,5	59,2	-39,5	61,0	43,2	29,3	42,2	0,27	43,3	51,4	46,2																		
Pouilles	+6,2	-2,9	58,0	53,2	-23,7	55,5	43,6	30,9	38,2	0,27	38,9	48,4	42,2																		
Basilicate	+2,7	-9,2	63,8	56,3	-35,1	66,5	47,5	36,9	32,6	2,77	49,5	57,3	52,5																		
Calabre	+0,0	-9,8	57,9	51,9	-41,1	57,6	37,6	33,2	43,7	0,42	44,2	59,1	49,6																		
SUD	+4,3	-3,5	58,5	53,0	-32,9	52,3	37,1	32,5	41,2	0,42	44,2	59,1	49,6																		
Sicile	+5,2	-5,9	59,7	53,4	-28,3	52,7	40,1	8,6	12,0	2,40	41,9	50,2	43,3																		
Sardaigne	+11,2	-0,1	58,6	52,7	-25,5	55,5	41,4	5,6	6,4	2,24	56,0	62,6	56,8																		
I L E S	+6,6	-4,6	59,5	53,2	-27,6	53,3	40,4	8,0	10,7	2,36	56,0	62,6	56,8																		
I T A L I E	+6,5	-0,3	63,0	59,0	-33,4	42,5	27,6	25,1	30,1	1,30	29,8	44,0	34,0																		

Sources: Recensement de la population, 1951 et 1961; enquête sur la main-d'oeuvre ISTAT, novembre 1961 (col. 9 et 10) et SVIMEZ "Le eccedenze di manodopera nell'agricoltura italiana" (Les excédents de main-d'oeuvre dans l'agriculture italienne), Rome 1962, (col. 11, 12, 13)

x) chiffres non disponibles

Tab. 4 - Solde du mouvement migratoire entre les régions (1955-1960)

	Piémont Val d'Aoste	Liguria	Lombardie	Trentin Haut-Adige	Vénétie	Frioul- Vénétie-Jul.	Emilie- Romagne	Marches	Toscane	Ombrie	Lazio	Campane	Abruzzes et Molise	Pouilles	Basilicate	Calabre	Sicile	Sardaigne
Piémont et Val d'Aoste	• 14.602	- 14.602	• 5.028	• 1.144	• 73.204	• 5.122	• 18.448	• 2.742	• 5.461	• 1.484	• 2.716	• 14.577	• 5.807	• 48.381	• 9.126	• 24.382	• 31.351	• 7.919
Liguria	• 14.602	- 3.705	• 3.705	• 508	• 4.635	• 1.809	• 11.441	• 2.780	• 8.055	• 980	• 236	• 5.743	• 4.927	• 7.435	• 1.514	• 15.719	• 12.934	• 4.410
Lombardie	- 5.028	- 3.705	- 2.411	• 2.411	• 103.862	• 11.113	• 32.450	• 6.123	• 9.708	• 2.239	• 3.040	• 16.724	• 8.482	• 53.750	• 6.261	• 21.115	• 29.787	• 4.760
Trentin/Haut-Adige	- 1.144	- 508	- 2.411	• 2.411	- 678	• 88	- 148	• 283	• 277	• 129	- 523	• 439	• 287	• 553	• 117	• 810	• 308	• 142
Vénétie	- 78.204	- 4.635	- 103.862	• 678	- 4.635	- 7.452	- 11.338	• 165	- 1.866	• 40	- 5.103	• 1.790	• 1.089	• 2.984	• 299	• 1.184	• 1.701	• 944
Frioul-Vénétie-Julienne	- 5.122	- 1.809	- 11.113	- 88	• 7.452	- 680	• 680	• 152	- 426	• 177	- 1.660	• 1.281	• 889	• 1.636	• 173	• 622	• 1.445	• 361
Emilie-Romagne	- 18.448	- 11.441	- 32.450	• 148	• 11.338	• 680	- 14.483	• 14.483	• 2.305	• 1.302	• 2.307	• 5.687	• 4.286	• 5.847	• 1.806	• 2.451	• 5.736	• 1.656
Marches	- 2.742	- 8.055	- 6.123	- 283	- 152	- 152	- 14.483	• 4.988	- 4.988	• 2.31	- 22.742	• 535	• 2.007	- 674	• 238	• 183	• 538	• 294
Toscane	- 5.461	- 8.055	- 9.708	• 277	• 1.866	• 426	• 2.305	• 4.988	- 4.988	• 4.950	- 3.173	• 12.075	• 5.709	• 5.875	• 4.307	• 4.307	• 10.767	• 3.272
Ombrie	- 1.484	- 980	- 2.239	- 129	- 40	- 177	- 1.482	• 231	• 4.950	- 13.808	- 13.808	• 238	• 646	• 308	• 291	• 382	• 173	• 367
Lazio	- 2.716	- 236	- 3.040	• 523	• 5.103	• 1.660	• 2.307	• 22.742	• 3.173	• 13.808	- 24.416	• 24.416	• 28.128	• 16.971	• 5.926	• 14.689	• 14.488	• 6.602
Campanie	- 14.577	- 5.743	- 16.724	- 439	• 1.90	• 1.281	- 5.687	- 535	• 12.075	- 238	- 24.416	- 1.452	• 1.452	• 728	• 3.866	• 2.937	• 656	• 66
Abruzzes et Molise	- 5.807	- 4.927	- 8.482	- 287	- 1.089	- 389	- 4.286	- 2.007	- 5.709	• 646	- 28.128	- 1.452	• 1.452	- 129	• 168	• 130	• 96	• 36
Pouilles	- 48.381	- 7.435	- 53.750	• 593	• 2.984	• 1.636	- 5.847	• 674	• 5.875	• 308	- 16.971	- 728	• 129	- 2.024	• 2.024	• 1.062	• 342	• 309
Basilicate	- 9.126	- 1.514	- 6.261	- 117	- 289	- 173	- 1.808	- 239	• 4.307	• 291	- 5.926	- 3.866	- 169	- 2.024	- 179	- 179	• 166	• 95
Calabre	- 24.382	- 15.719	- 21.115	- 810	• 1.184	• 622	- 2.451	- 183	• 4.307	• 382	- 14.689	- 2.937	• 180	- 1.062	• 179	- 3.317	- 3.317	• 25
Sicile	- 31.351	- 12.934	- 29.787	- 308	• 1.701	• 1.445	- 5.736	• 538	- 10.767	• 173	- 14.488	- 656	• 80	• 342	• 166	• 3.317	- 3.317	• 461
Sardaigne	- 7.919	- 4.410	- 4.760	- 142	- 944	- 361	- 1.656	- 284	- 3.272	- 367	- 6.602	• 66	• 86	• 309	- 85	- 25	- 461	- 461

N.B. Les soldes indiqués concernent les différences entre le nombre d'émigrés provenant des régions mentionnées en face des lignes vers les régions visées dans les colonnes et le nombre d'émigrés en provenance des régions mentionnées dans les colonnes vers les régions indiquées en face des lignes.

Source: Aldo Predatti, "I componenti economici e demografici della mobilità interna della popolazione italiana" (Les composantes économiques, sociales et démographiques de la mobilité de la population italienne à l'intérieur du pays), Società d'edizione Vita e Pensiero, Milano, 1965.

Tab. 5 - Travailleurs employés dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des services. Revenu produit par travailleur. Données régionales 1951-1961

Région	Travailleurs employés dans l'industrie, en % de la population présente xx		Travailleurs employés dans les services (chiffres absolus)		Travailleurs employés dans les services, en % de la population présente		Travailleurs employés dans les activités annexes à l'agriculture 1961	Revenu produit en 1961 : (aux prix de 54) par travailleur ayant un emploi en milliers de lires		(9) en % de (10)	Revenu par travailleur employé dans l'agriculture en 1961 moyenne nationale = 100	
	1951	1961	1951	1961	1951	1961		agric.	activités non agricoles			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
Piémont-Val d'Aoste	102	175	199	267.057	338.367	73	83	8.717	495	1.216	40,7	101,4
Ligurie	56	121	124	164.940	214.565	105	122	1.425	767	1.335	57,5	157,1
Lombardie	48	193	232	483.885	670.539	74	91	10.646	766	1.197	64,0	156,8
NORD-OUEST	66	178	207	915.882	1.223.461	78	93	20.788	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Trentin-Haut-Adige	123	94	102	50.217	70.914	68	91	1.422	575	956	60,1	117,8
Vénétie	109	82	125	216.515	285.137	56	76	11.924	583	972	60,0	119,4
Frioul-Vénétie Julienne	75	96	118	90.540	105.479	76	90	3.559	465	986	47,1	95,1
Emilie-Romagne	156	76	127	222.202	299.583	63	83	20.370	648	1.061	61,0	132,6
NORD-EST	124	83	124	579.474	761.113	62	81	37.275	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Marches	253	61	88	61.192	80.177	43	61	5.753	317	804	39,5	65,0
Toscane	106	95	132	200.890	269.232	63	82	7.843	429	1.022	42,0	87,9
Ombrie	194	70	82	33.471	44.766	42	58	1.769	323	1.002	32,3	66,2
Latium	76	63	69	239.043	347.748	71	87	6.256	532	1.461	36,4	108,9
CENTRE	121	75	95	534.596	741.923	61	79	21.621	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Campanie	128	48	58	209.572	271.189	49	58	8.689	400	1.104	36,3	82,0
Abruzzes et Molise	255	44	55	58.663	78.142	36	54	4.976	353	876	40,3	72,3
Pouilles	187	41	46	123.837	169.142	39	51	13.739	423	932	45,4	86,6
Basilicate	219	37	40	17.179	21.643	28	36	1.196	399	809	49,3	81,7
Calabre	176	35	35	64.017	87.452	32	45	5.720	387	884	43,8	79,2
S U D	172	43	50	473.268	627.568	40	52	34.320	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Sicile	126	37	41	193.841	241.674	44	52	11.680	487	1.095	44,4	99,6
Sardaigne	125	54	49	55.988	77.554	44	57	5.922	515	1.065	48,3	105,4
I L E S	126	41	43	249.829	319.228	44	53	17.602	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
I T A L I E	120	90	113	2.753.049	3.673.293	58	74	131.606	488	1.128	43,3	100,0

Source: recensements de l'industrie 1951 et 1961 (col. 2-8); enquête ISTAT, 10 novembre 1961 (col. 1); Pagiaccarne, op. cit. (col. 9-12); col. 9: notre travail.

n.d. : chiffre non disponible

Tab. 6.1 - Données par province concernant la population présente, le revenu pro capite et la structure agricole 1951-1961

ITALIE DU NORD-OUEST

Province Région	Accroissement ou diminution de la population présente, 1951-1961 en % de 1951			Revenu net produit par habitant en 1961 moyenne italienne 100	Accroissement ou diminution de la population active masculine dans l'agricul. 1951-1961	Travailleurs (H+F) employés dans l'agricul. au 10 nov. 1961, en milliers	Travailleurs (H+F) employés dans l'agricul. en % du total des travailleurs ayant un emploi	Actifs masculins dans l'agricul. pour 100 exploitations (1961)	Exploitations de moins de 1 ha. sur 100 exploitations 1961
	Province/Région	Commune(s) chef(s)-lieu(x)	Autres communes						
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Alessandria	-1,0	+12,9	-3,9	108	-32,4	72	35,1	88	27
Asti	-5,2	+18,2	-12,3	94	-29,7	62	54,9	93	22
Cuneo	-9,1	+10,1	-10,6	97	-28,9	106	45,5	114	16
Novara	+8,5	+25,2	+5,0	128	-38,3	42	19,5	47	40
Torino	+28,7	+45,6	+11,9	172	-33,8	82	10,2	63	29
Vercelli	+6,0	+24,7	+3,5	144	-33,0	37	18,9	47	43
Valle d'Aosta	+6,5	+26,4	-0,5	148	-30,0	11	24,4	61	19
PYEMONTE	+11,3	+37,4	+0,8	142 ^x	-31,7	412	22,7	77	28
Saône	+12,4	+15,8	+2,8	162	-37,7	27	6,8	56	20
Impéria	+21,4	+17,0	+22,4	137	-20,1	35	39,8	68	44
La Spezia	+3,0	+11,3	-4,9	106	-38,6	17	18,5	28	55
Savona	+10,6	+5,3	+12,7	133	-34,8	20	19,6	60	30
LIGURIE	+11,7	+14,5	+8,0	147	-32,3	99	14,6	53	39
Fergamo	+6,6	+13,7	+5,3	98	-45,8	43	14,0	74	28
Brescia	+2,2	+22,1	-2,0	95	-38,6	63	18,3	126	29
Lomo	+10,6	+13,4	+10,2	120	-46,6	17	6,1	34	42
Cremona	-9,0	+7,8	-12,9	105	-33,0	36	25,9	273	22
Mantova	-8,8	+16,2	-12,6	110	-33,4	65	38,9	215	16
Milano	+26,9	+25,2	+28,6	199	-39,3	47	3,4	99	45
Pavia	+1,7	+18,7	-0,8	116	-34,3	61	25,6	122	38
Sonirio	+2,3	+29,8	-0,8	96	-45,0	20	29,0	44	35
Varese	+23,0	+27,9	+22,4	140	-40,2	4	1,6	15	58
LOMBARDIE	+13,0	+22,8	+9,1	148	-38,2	356	11,3	94	37
NORD-OUEST	+12,2	+24,8	+6,3	n.d.	-34,9	867	15,4	89	33

x) sans le Val d'Aoste
nd. chiffre non disponible

Tab. 6.2. - Données par province concernant la population présente, le revenu pro capite et la structure agricole 1951-1961

ITALIE DU NORD-EST

Province Région	Accroissement ou diminution de la population présente, 1951-1961, en % de 1951			Revenu net pro- duit par habitant en 1961 moyenne italienne = 100	Accroissement ou diminution de la popul. active masc. dans l'agr. 1951-1961	Travailleurs(H+F) employés dans l'agriculture au 10 nov. 1961, en milliers	Travailleurs(H+F) employés dans l'agriculture en % du total des tra- vail.-ayant un emploi	Actifs masculins dans l'agriculture pour 100 exploi- tations (1961)	Exploitations du moins de 1 ha sur 100 exploi- tations en 1961
	Province/Région		Autres communes						
	(1)	(2)	(3)						
Bolzano	+12,0	+27,7	+7,8	107	-14,7	56	35,2	146	20
Trento	+ 0,6	+25,3	-4,3	88	-36,3	40	26,0	61	37
TRENTIN/HAUT-ADIGE	+ 5,9	+26,6	+1,1	97	-26,0	96	30,7	90	31
Belluno	- 4,7	+ 8,2	-7,8	73	-50,3	18	19,6	34	24
Padova	- 1,6	+19,0	-8,3	90	-40,8	97	32,8	102	37
Rovigo	-22,8	+ 0,0	-26,2	82	-43,3	45	40,9	146	43
Treviso	- 1,5	+20,4	-4,3	77	-41,2	73	27,8	98	28
Venezia	+ 1,7	+11,2	-5,7	123	-39,7	50	18,1	137	35
Verona	+ 4,0	+23,7	-4,1	104	-33,2	74	26,9	139	24
Vicenza	+ 1,3	+26,4	-2,7	88	-42,1	54	21,3	82	26
V E N E T I E	- 1,7	+16,6	-7,3	95	-40,2	411	26,2	103	30
Gorizia	+ 3,3	+ 3,7	+3,1	100	-22,0	4	2,3	78	42
Trieste	+ 1,3	+ 1,0	+4,1	149	-22,3	83	25,4	62	22
Udine	- 5,2	+14,6	-7,6	79	-41,0	87	17,4	64	24
PRIOUL-VENETIE JULIENNE	- 2,6	+ 4,1	-6,0	99	-39,2	66	17,9	171	11
Bologna	+10,1	+30,0	-6,6	129	-32,1	79	43,6	231	24
Ferrara	- 4,0	+14,5	-12,9	136	-34,6	81	36,2	162	17
Forlì	+ 5,7	+17,2	+3,4	84	-34,4	95	37,1	160	14
Modena	+ 2,5	+25,6	-4,5	107	-35,7	56	33,5	144	10
Parma	- 1,5	+15,3	-9,4	114	-34,0	46	35,4	162	12
Piacenza	- 4,2	+20,3	-12,7	119	-30,3	75	47,2	211	17
Ravenna	+12,1	+26,9	+5,4	134	-23,4	69	37,9	154	15
Reggio Emilia	- 2,7	+10,8	-8,0	101	-32,4	567	34,0	171	15
EMILIE-ROMAGNE	+ 3,0	+22,1	-4,5	116	-32,5	1.161	28,7	118	24
NORD-EST	+ 0,6	+17,6	-5,7	n.d.	-35,6				

Tab. 6.3 - Données par province concernant la population présente
le revenu pro capite et la structure agricole
1951-1961

ITALIE CENTRALE

Province Région	Accroissement ou diminution de la population présente, 1951-1961, en % de 1951			(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
	Province/Région		Autres communes						
	Commune(s) chef(s) lieu(x)	(1)	(2)						
Arcona	+0,3	+18,1	-4,7	88	-28,7	86	42,2	160	13
Ascoli Piceno	+1,0	+13,4	-1,0	68	-27,7	86	52,8	149	18
Macerata	-4,3	+19,5	-7,2	76	-27,9	82	53,2	159	10
Pesaro et Urbino	-8,9	+18,4	-14,5	66	-37,8	78	47,9	136	14
MARCHES	-2,8	+17,4	-6,7	75	-30,5	332	48,5	151	14
Arezzo	-7,7	+10,7	-12,5	73	-40,7	62	46,3	141	13
Firenze	+11,2	+17,4	+6,7	124	-35,9	70	15,9	158	14
Grosseto	+2,8	+34,5	-4,3	94	-24,0	33	41,8	118	17
Livorno	+9,8	+13,3	+6,3	124	-29,9	17	14,9	120	19
Lucca	-0,6	-1,2	-0,4	82	-35,8	34	23,3	64	37
Massa Carrara	-1,6	+14,5	-7,1	84	-47,8	10	13,0	39	39
Pisa	+3,6	+20,4	-1,4	99	-36,6	43	27,0	115	31
Pistoia	+6,5	+8,2	+5,6	82	-36,0	22	22,0	75	36
Siena	-3,0	+10,7	-4,3	92	-36,0	59	47,6	168	16
TOSCANE	+4,0	+14,3	-0,8	102	-35,8	350	25,5	113	25
Perugia	-3,8	+17,1	-8,1	70	-31,8	110	45,1	148	19
Terni	-1,5	+12,3	-9,6	95	-31,8	41	42,7	100	32
OMERIE	-3,2	+14,9	-8,4	77	-31,8	151	44,4	134	23
Frosinone	-6,9	+27,4	-8,9	54	-50,1	95	47,0	57	35
Latina	+10,7	+42,1	+6,3	71	-34,0	48	40,3	93	39
Rieti	-11,4	+4,5	-15,2	69	-39,9	25	39,1	80	24
Roma	+28,6	+32,0	+17,6	141	-33,7	85	8,9	83	43
Viterbo	+1,3	+12,8	-1,2	80	-28,3	51	50,5	93	26
LATIUM	+18,2	+31,1	+2,7	119	-37,6	304	21,2	79	35
CENTRE	+7,8	+24,1	-5,7	103	-34,6	1.137	29,6	109	27

Tab. 6.4 - Données par province concernant la population présente, le revenu pro capite et la structure agricole 1951-1961

ITALIE MERIDIONALE

Province Région	Accroissement ou diminution de la population présente, 1951-1961, en % de 1951			Revenu net produit par habitant en 1961 moyenne italienne = 100	Accroissement ou diminution de la population active masculin dans l'agriculture en 1951-1961	Travailleurs(HtF) employés dans l'agriculture au 10 nov. 1961, en milliers	Travailleurs(HtF) employés dans l'agriculture en % du total de travailleurs ayant un emploi	Actifs masculins dans l'agriculture pour 100 exploitations (1961)	Exploitations de moins de 1 ha. sur 100 exploitations en 1961
	(1) Province/Région	(2) Commune(s) chef(s) lieu(x)	(3) Autres communes						
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Avellino	-12,2	+5,1	-13,8	49	-38,6	122	54,0	83	32
Benevento	-8,1	+15,0	-12,1	53	-30,3	84	54,5	105	31
Caserta	+5,6	+10,5	+5,1	53	-33,9	97	39,0	93	37
Napoli	+16,5	+16,8	+16,3	85	-27,7	118	15,5	106	61
Salerno	+7,4	+34,0	+4,0	63	-29,7	175	47,9	100	39
CAMPANIE	+8,2	+17,4	+4,4	71	-31,9	596	34,0	97	40
Campobasso	-15,3	+19,0	-18,0	59	-40,0	127	64,1	86	16
Chieti	-10,5	+17,2	-13,7	62	-39,3	81	47,9	77	25
L'Aquila	-10,6	+3,3	-13,3	69	-34,0	60	45,5	69	27
Pescara	-0,9	+34,7	-14,6	78	-39,8	29	28,7	94	26
Teramo	-8,6	+4,4	-10,9	62	-33,4	75	59,1	136	17
ABRUZZES et MOLISE	-10,0	+16,8	-14,4	65	-39,5	372	51,2	87	22
Bari	+4,1	+15,7	+0,7	68	-25,7	166	39,7	91	45
Brindisi	+10,1	+28,7	+5,7	66	-16,5	95	62,1	110	37
Foggia	-2,5	+20,8	-6,7	66	-28,7	130	50,4	110	27
Lecce	+2,4	+16,3	+0,7	51	-22,2	143	52,4	105	51
Taranto	+8,9	+14,9	+4,7	68	-17,2	86	47,0	91	39
POUILLES	+3,7	+17,4	-0,0	64	-23,7	620	48,2	102	41
Matera	+4,3	+23,1	+0,5	65	-30,9	46	57,5	87	22
Potenza	-4,8	+33,1	-8,0	48	-36,8	86	50,3	85	22
BASILICATE	-2,2	+28,3	-5,7	53	-35,1	132	52,6	85	22
Catanzaro	-0,1	+23,3	-2,3	53	-40,3	132	48,9	70	38
Cosenza	-1,6	+35,2	-5,1	47	-40,2	111	42,2	72	38
Reggio Calabria	-5,5	+9,0	-9,8	50	-43,3	98	42,2	68	59
CALABRE	-2,3	+18,3	-5,4	50	-41,1	341	44,6	70	44
S U D	+2,1	+17,7	-2,0	n.d.	-32,9	2.061	43,1	90	37

Tab. 6.5. - Données par province concernant la population présente, le revenu pro capite et la structure agricole 1951-1961

ITALIE INSULAIRE

Province Région	Accroissement ou diminution de la population présente, 1951-1961, en % de 1951		Revenu net produit par habitant en 1961 moyenne italienne = 100	Accroissement ou diminution de la population active masculin dans l'agriculture 1951-1961	Travailleurs(H+F) employés dans l'agriculture au 10 nov. 1961, en milliers	Travailleurs(H+F) employés dans l'agriculture en % du total des travailleurs ayant un emploi	Actifs masculins dans l'agriculture pour 100 exploitations (1961)	Exploitations de moins de 1 ha. sur 100 exploitations en 1961			
	Province/Région	Commune(s) chef(s) lieu(x)							Autres communes	(1)	(2)
A r i g e n t o	-3,1	+16,1	-5,0	-31,2	72	43,1	89	37			
C a l t a n i s e t t a	-0,2	+3,0	-1,1	-38,2	35	36,5	86	29			
C a t a n i a	+11,1	+20,2	+5,5	-19,3	102	36,3	103	48			
E n n a	-9,2	+2,7	-10,7	-42,0	26	36,6	65	33			
M e s s i n a	+2,1	+15,4	-4,7	-33,1	96	40,2	74	57			
P a l e r m o	+7,6	+17,8	-2,2	-25,7	107	31,3	96	44			
M a g n a	+6,6	+17,2	+3,8	-20,4	35	44,3	125	33			
S i r a c u s a	+8,5	+24,5	+3,8	-23,9	56	47,1	107	39			
T r a p a n i	+1,2	+5,0	+0,4	-28,4	54	40,6	79	43			
S I C I L I E	+4,3	+16,6	-1,1	-28,3	583	38,2	90	43			
C a g l i a r i	+9,9	+31,3	+4,0	-20,0	83	35,3	114	29			
N u o r o	+5,0	+32,7	+2,9	-31,0	37	41,1	111	20			
S a s s a r i	+7,0	+26,1	+2,1	-28,2	51	41,1	147	25			
S A R D A I G N E	+8,1	+29,8	+3,3	-25,5	171	38,1	122	25			
I L E S	+5,2	+18,5	0,0	-27,6	754	38,2	96	40			
I T A L I E	+5,8	+21,3	-0,5	-33,4	5.980	29,5	97	33			

Tab. 7.1 - Industrie manufacturière et commerce
Données provinciales 1951-1961

ITALIE DU NORD-OUEST

Province Région	INDUSTRIE MANUFACTURIERE					C O M M E R C E					
	(1) Unités locales en centaines 1961	(2) Accroissement ou diminution du nombre des unités locales 1951-1961 en % de 1951	(3) Travailleurs recensés en centaines 1951 en centaines	(4) Accroissement ou diminution de travailleurs 1951-1961, en centaines	(5) Accroissement ou diminution du nombre des travailleurs 1951-1961, en % de 1951	(6) Nombre de travailleurs par unité en 1961	(7) Unités locales en centaines 1961	(8) Accroissement ou diminution du nombre des unités locales 1951-1961 en % de 1951	(9) Travailleurs recensés en 1951 en centaines	(10) Accroissement ou diminution de travailleurs 1951-1961, en centaines	(11) Accroissement ou diminution du nombre des travailleurs 1951-1961 en % de 1951
Alessandria	72	-7,4	484	+91	+18,8	8,0	125	+23,4	197	+64	+32,6
Asti	31	-20,3	144	+41	+28,2	6,0	52	+13,5	85	+23	+27,0
Cuneo	70	-18,0	330	+79	+23,9	5,8	145	+12,6	251	+37	+14,8
Novara	70	-0,7	769	+74	+9,6	12,0	122	+28,3	186	+64	+34,5
Torino	238	-2,7	2.988	+1087	+36,4	17,1	448	+43,9	699	+369	+52,8
Vercelli	67	+0,5	853	+16	+1,9	13,0	115	+30,4	173	+51	+29,3
Valle d'Aosta	10	+5,4	117	-9	-7,5	10,7	30	+47,2	41	+21	+50,4
PIEMONTE	558	-5,9	5.685	+1.379	+24,2	12,7	1.037	+31,1	1.632	+629	+38,5
Genova	103	-2,7	1.069	-6	-0,5	10,3	289	+23,2	537	+224	+41,7
Imperia	24	-8,1	70	+15	+21,6	3,5	75	+46,0	114	+60	+52,5
La Spezia	21	-17,4	166	+16	+9,4	8,7	67	+45,8	90	+46	+51,0
Savona	26	-11,4	274	+7	+2,5	10,6	92	+47,4	132	+70	+52,9
LIIGURIE	174	-6,8	1.579	+32	+2,0	9,3	523	+32,7	873	+400	+45,7
Bergamo	81	+7,6	977	+225	+23,0	14,9	156	+36,1	241	+101	+41,9
Brescia	109	+6,3	853	+273	+32,0	10,3	225	+40,8	319	+137	+42,9
Como	114	+8,9	1.147	+234	+20,4	12,1	146	+30,2	234	+88	+37,7
Cremora	50	-21,6	279	+42	+15,1	6,5	89	+31,8	141	+47	+33,5
Mantova	65	-20,4	227	+108	+47,3	5,1	93	+27,7	143	+47	+32,6
Milano	522	+10,0	5.767	+1.884	+32,7	14,6	750	+43,2	1.513	+817	+54,0
Pavia	81	-13,7	612	+146	+23,9	9,3	140	+20,2	229	+61	+26,7
Sondrio	15	-8,4	69	+28	+40,6	6,4	32	+34,1	46	+20	+44,1
Varese	95	+19,7	1.311	+269	+20,5	16,7	132	+41,1	192	+100	+51,9
LOMBARDIE	1.132	+3,6	11.242	+3209	+28,5	12,8	1.763	+37,2	3.098	+1418	+46,4
NORD-OUEST	1.864	-0,5	18.506	+4620	+25,0	12,4	3.323	+34,5	5.563	+2447	+44,0

Tab. 7.2 - Industrie manufacturière et commerce
Données provinciales 1951-1961

ITALIE DU NORD-EST

Province Région	INDUSTRIE MANUFACTURIERE						C O M M E R C E				
	Unités locales en centaines 1961 (1)	Accroissement ou diminution du nombre des unités locales 1951-1961 en % de 1951 (2)	Travailleurs recensés en 1951 en centaines (3)	Accroissement ou diminution de travailleurs 1951-1961, en centaines (4)	Accroissement ou diminution du nombre des travailleurs 1951-1961, en % de 1951 (5)	Nombre de travailleurs par unité en 1961 (6)	Unités locales en centaines 1961 (7)	Accroissement ou diminution du nombre des unités locales 1951-1961 en % de 1951 (8)	Travailleurs recensés en 1951 en centaines (9)	Accroissement ou diminution de travailleurs 1951-1961, en centaines (10)	Accroissement ou diminution du nombre des travailleurs 1951-1961 en % de 1951 (11)
Bolzano	52	-10,1	212	+43	+20,3	5,0	84	+42,2	189	+101	+53,3
Trento	54	-14,0	243	+33	+13,8	5,1	94	+31,1	154	+77	+50,0
TRENTIN/HAUT-ADIGE	106	-12,1	455	+76	+16,8	5,0	178	+36,1	343	+178	+51,8
Belluno	24	-12,6	104	+18	+17,5	5,2	55	+32,6	89	+35	+39,3
Padova	84	-2,5	408	+207	+50,7	7,3	142	+49,0	237	+152	+64,2
Rovigo	35	-26,7	146	+18	+12,5	4,7	60	+40,3	95	+39	+41,0
Treviso	70	-4,1	450	+185	+41,1	9,0	109	+34,8	177	+80	+45,0
Venezia	60	-8,2	475	+203	+42,7	11,3	169	+64,2	263	+172	+65,5
Verona	94	+7,7	412	+238	+57,8	6,9	159	+45,8	245	+126	+51,3
Vicenza	76	-5,2	674	+241	+35,7	12,0	130	+35,4	208	+85	+41,1
V E N E T I E	443	-5,2	2.669	+1.110	+41,6	8,5	824	+45,0	1.314	+689	+52,5
Gorizia	14	+1,9	184	+12	+6,4	13,7	38	+40,3	59	+25	+42,5
Trieste	25	-17,9	257	+18	+6,9	11,1	80	+14,5	207	+35	+17,1
Udine	86	-11,6	478	+125	+26,2	7,0	143	+34,2	244	+105	+43,0
FRIOUL/VENETIE JULIENNE	125	-11,6	919	+155	+16,8	8,6	261	+28,2	510	+175	+32,5
Bologna	148	+23,9	602	+395	+65,7	6,7	200	+54,9	329	+214	+64,9
Ferrara	54	+2,9	205	+126	+61,4	6,2	96	+62,8	131	+75	+57,6
Forlì	69	+5,3	210	+166	+79,3	5,4	171	+103,1	162	+155	+96,1
Modena	92	+15,6	323	+275	+85,0	6,5	121	+59,8	164	+101	+61,2
Parma	62	+0,3	218	+131	+60,0	5,6	90	+29,3	151	+59	+39,0
Piacenza	40	-7,4	178	+73	+40,8	6,2	64	+24,5	113	+39	+34,2
Ravenna	49	+4,2	133	+155	+116,3	5,9	89	+101,0	93	+105	+112,6
Reggio Emilia	60	-2,3	217	+145	+66,9	6,0	82	+35,1	123	+49	+39,6
EMILIE ROMAGNE	574	+7,6	2.086	+1466	+70,3	6,2	913	+59,0	1.266	+797	+62,9
NORD-EST	1.248	-1,2	6.129	+2807	+45,8	7,2	2.176	+47,4	3.433	+1.839	+53,3

Tab. 7.3 - Industrie manufacturière et commerce
Données provinciales 1951-1961

ITALIE MERIDIONALE

Province Région	INDUSTRIE MANUFACTURIERE						C O M M E R C E					
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	
	Unités locales en centaines 1961	Accroissement ou diminution du nombre des unités locales 1951-1961, en % de 1951	Travailleurs recensés en 1951 en centaines	Accroissement ou diminution de travailleurs 1951-1961, en centaines	Accroissement ou diminution du nombre des travailleurs 1951-1961, en % de 1951	Nombre de travailleurs par unité en 1961	Unités locales en centaines 1961	Accroissement ou diminution du nombre des unités locales 1951-1961, en % de 1951	Travailleurs recensés en 1951 en centaines	Accroissement ou diminution de travailleurs 1951-1961, en centaines	Accroissement ou diminution du nombre des travailleurs 1951-1961, en % de 1951	
Ancona	56	+12.8	263	+57	+21.7	5.7	85	+50.4	113	+68	+60.6	
Ascoli Piceno	56	-0.1	129	+82	+63.7	3.8	64	+63.2	72	+55	+77.2	
Macerata	45	-5.2	138	+41	+29.8	4.0	59	+46.7	69	+35	+50.5	
Pesaro Urbino	42	+13.6	96	+70	+73.0	4.0	65	+50.0	83	+45	+53.9	
MARCHES	199	-2.8	626	+250	+40.0	4.4	273	+52.3	337	+203	+60.4	
Arezzo	44	-8.5	167	+107	+64.1	6.2	61	+40.6	80	+40	+50.0	
Firenze	208	+54.5	928	+533	+57.5	7.0	248	+47.5	398	+230	+57.7	
Grosseto	23	-15.4	60	+8	+12.9	2.9	57	+51.6	67	+40	+59.2	
Livorno	27	-1.5	245	+31	+12.6	10.2	87	+50.0	120	+65	+54.3	
Lucca	51	-1.3	295	+93	+31.6	7.7	108	+52.2	132	+81	+61.6	
Massa Carrara	20	-7.3	131	+45	+34.1	8.8	72	+83.4	70	+47	+67.6	
Pisa	57	-2.5	276	+143	+51.8	7.4	87	+44.7	114	+52	+45.4	
Pistoia	52	+51.8	166	+134	+80.4	5.7	64	+47.9	88	+47	+53.6	
Siena	38	-8.9	131	+70	+53.8	5.3	61	+46.4	79	+51	+54.6	
TOSCANE	520	+16.8	2.399	+1.164	+48.5	6.9	845	+50.2	1.448	+653	+56.9	
Ferrugia	68	-9.0	264	+39	+14.6	4.5	105	+56.0	126	+75	+59.5	
Terri	27	-1.5	187	+8	+4.5	7.3	46	+44.9	59	+32	+55.2	
OMBRIE	95	-7.0	451	+47	+10.4	5.3	151	+52.5	185	+107	+58.1	
Frosinone	37	-22.6	137	+22	+16.4	4.3	76	+56.3	84	+49	+58.9	
Latina	28	+2.3	69	+78	+112.9	5.3	64	+81.6	64	+56	+88.7	
Rieti	16	-33.3	60	-4	-7.2	3.5	32	+24.9	44	+14	+30.9	
Roma	221	+14.4	977	+366	+37.5	6.1	572	+73.7	945	+668	+70.7	
Viterbo	32	-21.5	95	+1	+6.8	3.0	57	+48.5	72	+37	+51.8	
LATIUM	334	+0.2	1.338	+463	+34.6	5.4	801	+67.9	1.209	+824	+68.3	
CENTRE	1.148	+5.8	4.814	+1.924	+40.0	5.9	2.070	+57.1	2.879	+1.787	+62.2	

Tab. 7.5 - Industrie manufacturière et commerce
Données provinciales 1951-1961.

ITALIE INSULAIRE

PROVINCE REGION	INDUSTRIE MANUFACTURIERE										
	Unités locales en centaines 1961	Accroissement ou diminution du nombre des unités locales 51-61, en % 51.	Travailleurs recensés en 1951 en centaines	Accroissement ou diminution de trav. 51-61, en centaines	Accroissement ou diminution du nombre des % 51	Nombre de travailleurs par unité en 1961	Unités locales en centaines 1961	Accroissement ou diminution du nombre des unités locales 51-61, en % 51	Travailleurs recensés en 1951 en centaines	Accroissement ou diminution de trav. 51-61, en centaines	Accroisse- ment ou di- minution du nb. des trav. 51-61, en % 51
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
Agrigento	48	-16,1	102	+1	+1,0	2,1	75	+28,8	88	+34	+38,4
Catania	22	-25,1	56	-7	-12,0	2,3	46	+30,7	58	+23	+39,5
Enna	16	-14,4	239	+13	+5,5	2,9	164	+42,1	230	+106	+46,1
Messina	72	-10,4	191	-8	-20,6	1,8	33	+30,9	40	+12	+29,1
Palermo	94	-14,9	310	+9	+4,7	2,8	139	+32,4	196	+72	+36,9
Ragusa	30	-12,2	67	+62	+20,0	4,0	177	+36,2	262	+111	+42,2
Siracusa	30	-22,8	81	+9	+14,2	2,6	48	+43,5	53	+29	+54,1
Trapani	50	-14,4	127	+46	+56,6	4,2	67	+60,1	76	+42	+54,4
SICILE	449	-15,6	1210	+11	+8,5	2,8	74	+24,1	95	+34	+35,2
				+136	+11,3	3,0	823	+36,3	1098	+463	+42,0
Cagliari	65	-5,2	170	+34	+20,2	3,1	157	+54,3	194	+114	+58,5
Nuoro	25	-19,8	54	-1	-1,7	2,1	46	+46,5	52	+29	+56,2
Sassari	40	-8,0	96	+10	+10,2	2,7	77	+42,3	101	+51	+49,8
SARDAIGNE	130	-9,2	320	+3	+13,5	2,8	280	+49,5	347	+194	+55,6
I L E S	579	-14,3	1530	+179	+11,8	3,0	1103	+39,5	1445	+657	+45,2
I T A L I E	6092	-3,6	34.978	+9974	+28,5	7,4	10.877	+45,1	15.892	+8311	+52,2

Tab. 8 - Population active industrielle, travailleurs employés dans les industries et les services, par région 1951-1961

REGION	(1) Population industrielle Recensement 1951	(2) Travailleurs employés dans les industries régionales, recensement industrie 1951	(3) (1) - (2) a/	(4) (3) en % de (1)	(5) Population active industrielle, Recensement 1961	(6) Travailleurs employés dans les industries régionales, recensement industrie 1961	(7) (5) - (6) a/	(8) (7) en % de (5)	(9) Accroissement ou diminution du nombre d'emplois dans l'industrie 1951-1961 $\frac{(6)-(2)}{(5)-(1)}$ en %	(10) Accroissement ou diminution du nombre de trav. empl. dans les services 1951-1961 - b)	(11) 1961: trav. empl. dans des entreprises prises en compte + de 10 trav. en % de (6)
Piémont-Val d'Aosta	754.591	640.749	113.842	15,1	909.234	804.944	104.290	11,5	+25,6	+26,7	83,2
Ligurie	246.665	189.777	56.888	23,1	272.171	218.647	53.524	19,7	+15,2	+30,1	76,7
Lombardie	1.550.768	1.256.105	294.663	19,0	1.869.332	1.706.215	163.117	8,7	+35,8	+38,6	82,6
NORD-OUEST	2.552.024	2.086.631	465.393	18,2	3.050.737	2.729.806	320.931	10,5	+30,8	+33,6	81,9
Trentin/Haut-Adige	85.961	69.403	16.558	19,3	108.894	79.893	29.001	26,6	+15,1	+41,2	58,1
Vénétie	528.946	314.104	214.842	40,6	656.306	472.718	183.588	28,0	+50,5	+31,7	74,0
Frioul-Vénétie Julienne	204.974	115.355	89.619	43,7	220.195	137.575	82.620	37,5	+19,3	+16,5	74,4
Emilie-Romagne	415.378	269.129	146.249	35,2	592.096	460.148	131.948	22,3	+71,0	+34,8	65,6
NORD-EST	1.235.259	767.991	467.268	37,8	1.577.491	1.150.334	427.157	27,1	+49,8	+31,3	69,7
Marches	140.488	81.908	58.580	41,7	176.221	115.005	61.216	34,7	+40,4	+31,0	55,3
Toscane	447.198	301.010	146.188	32,7	572.409	435.160	137.249	24,0	+44,6	+34,0	67,9
Ombrie	86.441	55.952	30.489	35,3	105.869	64.081	41.788	39,5	+14,5	+33,7	65,0
Latium	335.376	214.700	120.676	36,0	453.787	276.869	176.918	39,0	+29,0	+45,5	61,6
CENTRE	1.009.503	653.570	355.933	35,3	1.308.286	891.115	417.171	31,9	+36,3	+38,8	64,3
Campanie	432.965	207.467	225.498	52,1	538.636	269.673	268.963	49,9	+30,0	+29,4	64,3
Abruzzes Molise	139.866	71.042	68.824	49,2	181.278	79.804	101.474	56,0	+12,3	+33,2	38,2
Pouilles	279.476	129.682	149.794	53,6	359.138	153.027	206.111	57,4	+18,0	+36,6	39,6
Basilicate	43.509	22.639	20.870	48,0	69.844	24.151	45.693	65,4	+ 6,7	+26,0	19,8
Calabre	156.989	68.940	88.049	56,1	225.689	68.393	157.296	69,7	- 0,8	+36,6	29,2
S U D	1.052.805	499.770	553.035	52,5	1.374.585	595.048	779.537	56,7	+19,1	+32,6	49,6
Sicile	338.084	165.438	172.646	51,1	439.475	189.367	250.108	56,9	+14,5	+24,7	40,3
Sardaigne	102.058	68.501	33.557	32,9	135.607	66.850	68.757	50,7	- 2,4	+38,5	33,8
ILLES	440.142	233.939	206.203	46,8	575.082	256.217	318.865	55,4	+ 9,5	+27,8	38,9
I T A L I E	6.289.733	4.241.901	2.047.832	32,6	7.886.181	5.622.520	2.263.661	28,7	+32,5	+33,4	72,2

Source : Recensements de la population 1951 et 1961. Recensements industrie et commerce 1951 et 1961.
 Note : a) c'est-à-dire travailleurs employés dans les activités "précisaires", actifs temporairement à l'étranger et oûdmeurs (voir tableau 9 et la note qui s'y rapporte).
 b) la différence en plus ou en moins est calculée en % du nombre des travailleurs ayant un emploi en 1951 (voir tableau 5 pour le valeurs absolues). Les membres des professions libérales et de l'administration publique ne sont pas oempris.

Tab. 9 - Main-d'oeuvre dans l'industrie, par région statistique et par type d'emploi (chiffres absolus en milliers et pourcentage)

REGION	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
	Total main-d'oeuvre ayant eu un emploi	Travailleurs ayant un emploi en Italie (trav. ayant un emploi - (5))	Travailleurs employés dans l'industrie (recensement de 1961)	Trav. employés dans des activités précaires (4) = (2) - (3)	Travailleurs ayant un emploi à l'étranger	Chômeurs	Total main-d'oeuvre = 100	% de (1)	% de (1)	% de (1)	% de (1)	% de (1)
Piémont-Val d'Aoste, Ligurie	1.198	1.169	1.024	145	8	21	100,0	97,5	85,5	12,0	0,7	1,8
Lombardie	1.902	1.862	1.706	156	23	17	100,0	97,9	89,7	8,2	1,2	0,9
LORE-OMEST	3.100	3.031	2.730	301	31	38	100,0	97,8	88,1	9,7	1,0	1,2
Trois Vénéties	1.023	907	690	217	88	26	100,0	88,9	67,7	21,2	8,6	2,5
Emilie, Romagne, Marches	795	755	575	180	22	18	100,0	94,9	72,3	22,6	2,8	2,3
Toscane, Ombrie, Haut Latium, Rome	1.075	1.025	736	289	19	31	100,0	95,3	68,5	26,8	1,8	2,9
Latium méridional et Campanie	762	670	310	360	60	32	100,0	87,9	40,7	47,2	7,9	4,2
Abruzzes et Molise	218	153	80	73	59	6	100,0	70,2	36,7	33,5	27,1	2,7
Pouilles, Basilicate et Calabre	701	573	246	327	103	25	100,0	81,7	35,1	46,6	14,7	3,6
Sicile	492	436	189	247	41	15	100,0	88,6	38,4	50,2	8,3	3,1
Sardaigne	139	124	67	57	11	4	100,0	89,2	48,2	41,0	7,9	2,9
ILES	631	560	256	304	52	19	100,0	88,7	40,6	48,1	8,2	3,1
I T A L I E	8.305	7.676	5.623	2.053	434	195	100,0	92,5	67,7	24,8	5,2	2,3

Source: Enquête sur la main-d'oeuvre ISTAT, novembre 1961 et Recensement de l'industrie, octobre 1961

Tab. 10.1 - Travailleurs employés dans l'agriculture lors des recensements de 1931, 1951 et 1961, par zone delimitée de culture

ITALIE DU NORD-OUEST

	Montagne alpine		Collines préalpines		Colline piémontaise		Colline ligure de culture intensive		Plaine sèche		Plaine irriguée exploitée en faire-valoir direct		Plaine irriguée de culture à l'exploitation capitaliste		Plaine irriguée de riziculture capitaliste		Plaine embaumée après puits, de grandes demeures		Collines des Apennins septentrionaux		Montagne des Apennins septentrionaux		Total de la région	
	V.A.	%	V.A.	%	V.A.	%	V.A.	%	V.A.	%	V.A.	%	V.A.	%	V.A.	%	V.A.	%	V.A.	%	V.A.	%	V.A.	%
1931	144.506	100	99.705	100	242.911	100	11.200	100	31.206	100	133.706	100	62.103	100	48.198	100	17.601	100	17.601	100	742.938	100		
1951	100.925	70	68.847	69	196.007	81	9.256	83	26.191	84	103.631	78	54.176	87	32.209	68	13.327	76	13.327	76	571.960	77		
1961	66.979	46	54.201	54	135.677	56	7.551	67	15.519	50	79.428	59	30.801	50	25.313	53	9.472	54	9.472	54	399.628	54		
1931-61		-33		-21		-31			-18		-23			-43					-29			-30		
1931							60.898	100																
1951							42.768	70																
1961							28.150	46																
1931-61								-34																
1931	126.294	100	111.795	100			43.198	100	209.489	100	97.295	100	84.396	100	48.198	100	84.396	100	84.396	100	753.164	100		
1951	82.654	65	75.058	67			21.536	50	171.351	82	93.687	96	68.984	81	32.209	68	68.984	81	68.984	81	588.070	78		
1961	47.108	37	43.769	39			10.816	25	107.097	51	60.859	63	41.303	49	25.313	53	41.303	49	41.303	49	353.078	47		
1931-61		-43		-42				-50		-37	-35			-40								-40		
1931	270.800	100	211.500	100	242.911	100	54.398	100	240.695	100	231.001	100	147.099	100	48.198	100	147.099	100	147.099	100	1.653.182	100		
1951	183.179	68	143.905	68	196.007	81	30.792	57	197.542	82	197.318	85	123.160	84	32.209	68	123.160	84	123.160	84	1.273.474	77		
1961	114.087	42	97.979	46	135.677	56	18.367	34	122.616	51	140.287	61	72.104	49	25.313	53	72.104	49	72.104	49	834.477	50		
1931-61		-38		-32		-31		-40		-38	-29			-41								-33		

Tab. 10.2. - ITALIE DU NORD-EST

	Montagne alpine		Colline préalpine		Colline tridentine de culture intensive		Plain: sèche		Plaine irriguée exploitée en faire-valoir direct		Plaine émilienne après partage des grandes domaines		Plaine de bonification récente		Collines des Apennins septentrionaux		Montagnes des Apennins septentrionaux		Total de la région	
	v.a.	%	v.a.	%	v.a.	%	v.a.	%	v.a.	%	v.a.	%	v.a.	%	v.a.	%	v.a.	%	v.a.	%
'31	251.331	100	152.852	100	59.582	100	240.448	100	379.876	100	512.000	100	51.199	100	69.100	100	208.800	100	841.099	100
'51	181.752	72	113.158	74	49.248	83	191.553	80	335.840	88	525.110	103	75.800	148	64.100	93	188.500	90	853.510	101
'61	110.154	44	59.644	39	35.152	59	103.959	43	187.654	49	352.071	69	51.600	101	37.400	54	106.800	51	547.871	65
'51-61		-39		-47		-29		-46		-44		-33		-32		-42		-43		-36
'31																				
'51																				
'61																				
'51-61																				
'31	251.331	100	152.852	100	59.582	100	240.448	100	379.876	100	512.000	100	146.983	100	69.100	100	208.800	100	2.020.972	100
'51	181.752	72	113.158	74	49.248	83	191.553	80	335.840	88	525.110	103	177.486	121	64.100	93	188.500	90	1.826.747	90
'61	110.154	44	59.644	39	35.152	59	103.959	43	187.654	49	352.071	69	101.592	69	37.400	54	106.800	51	1.094.426	54
'51-61		-39		-47		-29		-46		-44		-33		-43		-42		-43		-40

Tab. 10.3 - Travailleurs employés dans l'agriculture lors des recensements de 1931, 1951 et 1961, par zone de culture

ITALIE CENTRALE

Recensements	Montagne des Apennins		Haute colline		Colline après parage des grands domaines		Colline de culture extensive		Plaines côtières de culture des fruits et légumes		Plaines intérieures		Maremme		"Agro romano" pontin		Par région au total	
	v.a.	%	v.a.	%	v.a.	%	v.a.	%	v.a.	%	v.a.	%	v.a.	%	v.a.	%	v.a.	%
'31	62.248	100	36.320	100	143.509	100	81.991	100	79.430	100	140.298	100	23.764	100	567.560	100	567.560	100
'51	45.371	73	35.952	99	145.480	101	84.662	103	45.202	57	143.986	103	20.585	87	521.238	92	521.238	92
'61	24.862	40	16.210	45	85.906	60	51.932	63	28.405	36	89.656	64	16.709	70	313.680	55	313.680	55
'51-'61		-45		-55		-41		-39		-37		-38		-19		-40		-40
'31	20.559	100	55.331	100	84.559	100					21.568	100			182.016	100	182.016	100
'51	17.247	84	44.120	80	105.140	124					26.254	122			192.761	106	192.761	106
'61	10.173	49	26.450	48	68.646	81					21.217	98			126.486	69	126.486	69
'51-'61		-41		-40		-35						-19				-34		-34
'31	73.383	100			178.255	100			100.634	100					352.272	100	352.272	100
'51	82.968	113			190.712	107			112.187	111					385.867	109	385.867	109
'61	45.021	61			136.109	76			82.672	82					263.802	75	263.802	75
'51-'61		-46				-29				-26						-32		-32
'31	100.207	100	125.808	100	42.254	100									388.253	100	388.253	100
'51	110.460	110	149.266	119	49.785	118									99.717	100	99.717	100
'61	58.261	58	75.164	60	32.700	77									103.410	104	103.410	104
'51-'61		-47		-50		-34									78.724	79	78.724	79
'31	256.397	100	217.459	100	448.577	100	81.991	100	180.064	100	161.866	100	44.031	100	1.490.101	100	1.490.101	100
'51	256.046	100	229.338	105	491.117	109	84.662	103	157.389	87	170.240	105	41.586	94	1.533.788	103	1.533.788	103
'61	138.317	54	117.824	54	323.361	72	51.932	63	111.077	62	110.873	68	31.961	73	964.069	65	964.069	65
'51-'61		-46		-49		-34		-39		-30		-35		-23		-24		-24

Tab. 10.4 - ITALIA MERIDIONALE

	Montagne des Apennins		Zone de culture extensive		Collines de culture mixte		Colline des Abruzzes après partage des grands domaines		Zone d'arboriculture spécialisée		Plaines d'irrigation récente		Zone de culture intensive		An total		
	V.a.	%	V.a.	%	V.a.	%	V.a.	%	V.a.	%	V.a.	%	V.a.	%	V.a.	%	
CAMPANIE	'31	147.339	100	94.025	100	134.911	100					47.675	100	167.665	100	591.615	100
	'51	187.123	127	113.315	121	170.659	126					66.098	139	205.217	122	742.412	125
	'61	144.558	98	74.326	79	132.900	99					52.224	110	173.476	103	577.484	97
	'51-61		-23		-34		-22									-15	
ABRUZZES-MOLISE	'31	109.093	100	13.088	100	147.182	100	117.936	100			16.465	100	11.760	100	415.524	100
	'51	107.715	99	22.141	170	167.261	114	127.140	108			20.655	125	12.180	104	457.092	110
	'61	56.969	52	17.885	137	102.774	70	82.848	70			14.300	87	8.400	71	283.176	68
	'51-61		-47		-19		-39		-35							-31	
PUGILIE	'31	68.778	100	75.101	100					261.611	100	9.258	100	65.271	100	480.019	100
	'51	91.508	133	115.439	154					390.064	149	16.817	182	126.152	193	739.980	154
	'61	67.087	98	102.201	136					369.301	141	17.792	192	104.146	160	660.527	137
	'51-61		-27		-11						-5					+6	
BASILICATE	'31	77.210	100	44.635	100	15.638	100					3.735	100			141.218	100
	'51	110.629	143	70.250	157	22.090	141					6.801	182			209.770	148
	'61	74.074	96	51.947	116	15.914	102					9.185	246			151.120	107
	'51-61		-33		-26		-28									+35	
CALABRE	'31	150.450	100	13.830	100	85.268	100			99.771	100	20.676	100	21.705	100	401.700	100
	'51	158.918	99	17.419	126	117.430	138			138.133	138	32.118	155	32.458	150	496.476	123
	'61	91.081	57	13.547	98	87.566	103			81.963	82	23.940	116	24.932	115	323.029	80
	'51-61		-43		-22		-25				-41					-25	
SUD	'31	562.870	100	240.679	100	382.999	100	117.936	100	361.382	100	97.809	100	266.401	100	2.030.076	100
	'51	655.893	117	338.564	141	477.440	125	127.140	108	528.197	146	142.489	146	376.007	141	2.645.730	130
	'61	433.769	77	259.906	108	339.154	89	82.848	70	451.264	125	117.441	120	310.954	117	1.995.336	98
	'51-61		-34		-23		-29		-35		-15					-18	

Tab. 10.5 - ITALIE INSULAIRE

	Montagne		Zone de culture extensive		Collines de culture mixte		Zones d'arboriculture spécialisée		Plaines d'irrigation récente		Zones de culture intensive		Total de la région	
	v.a.	%	v.a.	%	v.a.	%	v.a.	%	v.a.	%	v.a.	%	v.a.	%
SICILE	'31	56.969	100	100	31.004	100	217.894	100	39.561	100	74.256	100	681.242	100
	'51	63.592	112	107	34.055	110	251.785	116	45.483	115	82.269	111	757.653	111
	'61	51.794	91	83	29.881	96	197.076	91	37.799	96	69.510	94	603.889	89
	'51-61		-19	-22		-12		-22		-17		-15		-20
SARDAIGNE	'31	115.740	100	100	24.758	100			36.403	100	1.335	100	206.150	100
	'51	124.616	108	101	26.333	106			38.950	107	3.343	250	221.341	107
	'61	87.900	76	78	20.940	85			32.176	88	2.531	190	165.247	80
	'51-61		-29	-23		-20				-17		-24		-25
LIGURIE	'31	172.709	100	100	55.762	100	217.894	100	75.964	100	75.591	100	887.392	100
	'51	188.208	109	107	60.388	108	251.785	116	84.433	111	85.612	113	978.994	110
	'61	139.694	81	83	50.821	91	197.076	91	69.975	92	72.041	95	769.136	87
	'51-61		-26	-22		-16		-22		-17		-16		-21

Tab. 11 (a) - Population active masculine dans l'agriculture par classe d'âge (1951-1961)

Classe d'âge	1951 Chiffres absolus					1961 Chiffres absolus					Total	
	10-14	14-21	21-65	plus de 65	Total	10-14	14-21	21-45	45-65	plus de 65		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)		(11)
Région												
Piémont Val d'Aoste	9.765	51.063	313.786	61.937	436.551	2.825	19.346	102.211	133.860	39.828	298.070	
Ligurie	1.255	9.226	62.793	14.409	87.683	283	3.323	20.917	26.694	8.130	59.347	
Lombardie	7.623	67.553	395.173	48.978	519.327	2.169	22.182	128.781	143.061	24.969	321.162	
NORD-OUEST	18.643	127.842	771.752	125.324	1.043.561	5.277	44.851	251.909	303.615	72.927	678.579	
Trentin/Haut-Adige	1.085	16.705	75.120	11.713	104.623	326	9.645	31.359	28.250	7.860	77.440	
Vénétie	17.434	91.736	383.958	43.796	536.924	3.717	27.642	138.179	127.556	23.958	21.052	
Frioul-Vénétie Julienne	2.360	14.782	76.961	12.877	106.980	424	4.059	23.908	29.942	6.764	65.097	
Emilie Romagne	15.983	87.430	452.907	50.366	606.686	4.116	32.435	176.649	163.073	33.186	409.459	
NORD-EST	36.862	210.653	988.946	118.752	1.355.213	8.583	73.781	370.095	345.821	71.768	873.048	
Marches	12.543	42.921	179.646	20.993	256.103	3.660	17.896	81.627	61.873	12.948	178.004	
Toscane	12.609	53.117	297.114	45.214	408.054	3.082	16.509	105.837	109.742	26.716	261.886	
Ombrie	6.199	24.414	109.020	14.394	154.027	1.415	10.302	48.224	36.429	8.655	105.025	
Latium	7.773	52.061	235.331	26.834	321.999	2.175	17.701	89.322	78.366	13.436	201.000	
CENTRE	39.124	172.513	821.111	107.435	1.140.183	10.332	62.408	325.010	286.410	61.755	745.915	
Campanie	16.519	91.400	347.923	31.780	487.622	4.763	35.429	161.647	112.854	17.378	332.071	
Abruzzes et Molise	10.925	60.110	222.214	29.730	322.979	2.524	18.617	85.588	73.597	15.076	195.402	
Pouilles	22.048	95.968	365.120	28.181	511.311	6.781	48.221	202.039	119.711	13.599	390.351	
Basilicate	6.718	26.550	91.778	7.137	132.183	1.396	9.018	42.314	29.676	3.351	85.755	
Calabre	11.644	66.728	232.926	20.201	331.499	2.732	22.644	94.219	66.191	9.434	195.220	
SUD	67.854	340.750	1.259.961	117.029	1.785.594	18.196	133.929	585.807	402.029	58.838	1.198.799	
Stille	26.368	118.049	505.154	44.733	694.304	6.646	48.480	245.007	173.589	24.320	498.042	
Sardaigne	7.261	38.614	146.658	16.325	208.858	2.165	20.907	72.426	52.126	7.959	155.583	
ILES	33.629	156.663	651.812	61.058	903.162	8.811	69.387	317.433	225.715	32.279	653.625	
TOTAL	196.112	1.008.421	4.493.582	529.598	6.227.713	51.199	384.356	1.850.254	1.566.590	297.567	4.149.966	

Tab. 11 (b) - Population active maçonline dans l'agriculture par classe d'âge (1951-1961)

Classe d'âge	1951 Composition en pourcentages						1961 Composition en pourcentages					
	10-14	14-21	21-65	plus de 65	Total	10-14	14-21	21-45	45-65	plus de 65	Total	
	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	
Région												
Piémont-Val d'Aoste	2,2	11,7	71,9	14,2	100,0	0,9	6,5	34,3	44,9	13,4	100,0	
Ligurie	1,4	10,5	71,6	16,5	100,0	0,5	5,6	35,2	45,0	13,7	100,0	
Lombardie	1,5	13,0	76,1	9,4	100,0	0,7	6,9	40,1	44,5	7,8	100,0	
NORD-OUEST	1,8	12,2	74,0	12,0	100,0	0,8	6,6	37,1	44,7	10,8	100,0	
Trentin/Haut-Adige	1,0	16,0	71,8	11,2	100,0	0,4	12,5	40,5	36,5	10,1	100,0	
Vénétie	3,2	17,1	71,5	8,2	100,0	1,2	8,6	43,0	39,7	7,5	100,0	
Frioul-Vénétie Julienne	2,2	13,8	72,0	12,0	100,0	0,7	6,2	36,7	46,0	10,4	100,0	
Emilie Romagne	2,6	14,4	74,7	8,3	100,0	1,0	7,9	43,2	39,8	8,1	100,0	
NORD-EST	2,7	15,5	73,0	8,8	100,0	1,0	8,5	42,4	39,9	8,2	100,0	
Marches	4,9	16,8	70,1	8,2	100,0	2,0	10,0	45,9	34,8	7,3	100,0	
Toscane	3,1	13,0	72,8	11,1	100,0	1,2	6,3	40,4	41,9	10,2	100,0	
Ombrie	4,0	15,9	70,8	9,3	100,0	1,4	9,8	45,9	34,7	8,2	100,0	
Latium	2,4	16,2	73,1	8,3	100,0	1,1	8,8	44,4	39,0	6,7	100,0	
C E N T R E	3,5	15,1	72,0	9,4	100,0	1,4	8,3	43,6	38,4	8,3	100,0	
Campanie	3,4	18,7	71,4	6,5	100,0	1,4	10,7	48,7	34,0	5,2	100,0	
Abruzzes et Molise	3,4	18,6	68,8	9,2	100,0	1,3	9,5	43,8	37,7	7,7	100,0	
Pouilles	4,3	18,8	71,4	5,5	100,0	1,7	12,3	51,8	30,7	3,5	100,0	
Basilicate	5,1	20,1	69,4	5,4	100,0	1,6	10,5	49,4	34,6	3,9	100,0	
Calabre	3,5	20,1	70,3	6,1	100,0	1,4	11,6	48,3	33,9	4,8	100,0	
S U D	3,8	19,1	70,6	6,5	100,0	1,5	11,2	48,9	33,5	4,9	100,0	
Sicile	3,8	17,0	72,8	6,4	100,0	1,3	9,7	49,2	34,9	4,9	100,0	
Sardaigne	3,5	18,5	70,2	7,8	100,0	1,4	13,4	46,6	33,5	5,1	100,0	
I L E S	3,7	17,3	72,2	6,8	100,0	1,4	10,6	48,6	34,5	4,9	100,0	
ITALIE	3,1	16,2	72,2	8,5	100,0	1,2	9,3	44,6	37,7	7,2	100,0	

Source : Recensement population 1951 et 1961

Tab. 12 - Répartition de la population active agricole ayant ou ayant eu un emploi selon la situation sociale en 1951 et en 1961
(Chiffres absolus en milliers et pourcentages)

REGION	1951: Population active agricole (H+F) (Recensement population 1951)				1961: Main-d'oeuvre (H+F) dans l'agriculture (moyennes des enquêtes trimestrielles ISTAT 61)			
	Indépendants (chefs d'ex- ploitation)	Aides familiaux	Salariés	TOTAL	Chefs d'ex- ploitation	Aides familiaux	Salariés	TOTAL
Piémont-Ligurie	323	261	101	685	266	204	49	519
Lombardie	219	150	219	558	145	86	139	370
Trois Vénéties	336	421	216	973	284	219	124	627
Emilie-Romagne-Marches	308	541	391	1.240	297	441	159	897
Toscane-Ombrie-Haut Latium	267	440	123	830	235	269	87	591
Rome et province	40	30	52	122	36	18	27	81
Latium M-Campanie	302	368	268	938	282	252	191	725
Abruzzes et Molise	176	219	62	457	160	180	30	370
Pouilles-Basilicate-Calabre	309	334	803	1.446	263	208	573	1.044
Sicile	218	119	424	761	181	77	325	583
Sardaigne	75	42	105	222	65	31	82	178
I t a l i e	2.572	3.002	2.687	8.261	2.214	1.985	1.786	5.985
Piémont-Ligurie	47,2	38,1	14,7	100,0	51,3	39,3	9,4	100,0
Lombardie	39,3	26,9	33,8	100,0	39,2	23,2	37,6	100,0
Trois Vénéties	34,5	43,3	22,2	100,0	45,3	34,9	19,8	100,0
Emilie-Romagne-Marches	24,8	43,6	31,6	100,0	33,1	49,2	17,7	100,0
Toscane-Ombrie-Latium	32,1	53,0	14,9	100,0	39,8	45,5	14,7	100,0
Rome et province	32,7	24,7	42,6	100,0	44,4	22,2	33,4	100,0
Latium M-Campanie	32,2	39,2	28,6	100,0	38,9	34,8	26,3	100,0
Abruzzes et Molise	38,5	47,9	13,6	100,0	43,3	48,6	8,1	100,0
Pouilles-Basilicate-Calabre	21,4	23,1	55,5	100,0	25,2	19,9	54,9	100,0
Sicile	28,6	15,6	55,8	100,0	31,0	13,2	55,8	100,0
Sardaigne	33,8	18,9	47,3	100,0	36,5	17,4	46,1	100,0
I t a l i e	31,1	36,3	32,6	100,0	37,0	33,2	29,8	100,0

Note: Comme les données proviennent de deux sources différentes, elles ne sont pas exactement comparables. Les pourcentages seront donc utilisés comme les indications générales. La répartition entre hommes et femmes n'a pas encore pu être faite pour 1961: on a dû utiliser les chiffres des enquêtes trimestrielles sur la main-d'oeuvre parce que les chiffres du recensement de la population de 1961 n'étaient pas disponibles au moment où le présent rapport a été achevé.

NOTES RELATIVES AUX TABLEAUX 1 - 12

Principales sources statistiques

- ISTAT : 9ème et 10ème recensements généraux de la population : 4 novembre 1951 et 15 octobre 1961.
- ISTAT : 3ème et 4ème recensements généraux de l'industrie et du commerce : 5 novembre 1951 et 16 octobre 1961.
- ISTAT : 1er recensement général de l'agriculture : 15 avril 1961.
- ISTAT : Enquêtes annuelles sur la main-d'oeuvre de 1954 (8 mai), 1955 (8 mai), 1956 (21 avril), 1957 (8 mai), 1958 (20 octobre).
- ISTAT : Enquêtes trimestrielles sur la main-d'oeuvre, à partir de 1959 (on s'est référé spécialement à l'enquête de novembre 1961). (Dans les notes suivantes, on désignera par 1 le "recensement de la population", par 2 le "recensement de l'industrie et du commerce", par 3 le recensement de l'agriculture et par 4 et 5 les "enquêtes ISTAT").

- Guglielmo Tagliacarne :

"Calcolo del reddito prodotto dal settore privato e dalla pubblica amministrazione nelle provincie e regioni d'Italia nel 1961 e confronto con gli anni 1951 et 1961" (Calcul du revenu produit par le secteur privé et l'administration publique dans les provinces et les régions d'Italie en 1961 et comparaison des années 1951 et 1961);

Moneta e Credito, septembre 1962, n° 19

Dans les notes, cette étude sera désignée par "Etude Tagliacarne").

N.B. Dans tous les tableaux, le Val d'Aoste est compris sous la rubrique "Piémont".

Tableau 1 - Mouvement de la population présente dans les régions italiennes entre les recensements de 1951 et de 1961

Le tableau 1 montre que l'accroissement ou la diminution de la population présente dans les diverses régions administratives est due à la différence de résultat du mouvement naturel ou du mouvement social. Ce tableau est basé sur des données d'élaborations de la SVIMEZ : "Informazioni SVIMEZ", an XV, 1962, n°s 13-14, 17-18, 21-22.

Tableau 2 - Population résidante, population active et main-d'oeuvre, chômage total et partiel dans l'agriculture, par région.

Le tableau 2 donne pour les différentes régions :

col. (1) et (2) - l'accroissement ou la diminution de la population active masculine par rapport à l'accroissement ou à la diminution de la population résidante (calcul sur la base des données du recensement de la population).

Les données du recensement relatives à la population active féminine ont été considérées comme peu sûres. En ce qui concerne la population active féminine dans l'agriculture, voir la note statistique spéciale hors texte.

col. (3) et (4) - l'incidence de la population active masculine sur le total de la population masculine et son évolution de 1951 à 1961 (calcul sur la base des données du recensement de la population). Ce "degré de possibilité d'emploi" permet de déterminer les régions qui pour des raisons purement démographiques comme la structure d'âge et le mouvement migratoire, ont le plus haut degré de capacité productive et inversement.

col. (5) - (7) - la diminution de la population active masculine dans l'agriculture entre les deux recensements (voir ce qui a été dit pour la col. 2) et son importance par rapport au total de la population active masculine (calcul sur la base de données du recensement de la population);

col. (8) et (9) - l'importance de la main-d'oeuvre féminine dans l'agriculture lors des deux recensements (calcul sur la base de données du recensement de la population et de la statistique ISTAT du 10 novembre 1961). Voir aussi ce qui est dit dans la note statistique hors texte;

col. (10) - (13) - Le chômage agricole total (10) et partiel (11-13) à une date voisine du dernier recensement. Le chômage total a été calculé sur la base de la moyenne des 4 enquêtes ISTAT 1961 par région statistique; les chiffres relatifs au chômage partiel, qui comprend le "chômage partiel caché" et le chômage national, sont ceux de l'étude de la SVIMEZ : "Le eccedenze di manodopera nell'agricoltura italiana" (Les excédents de main-d'oeuvre dans l'agriculture italienne), Rome, 1962. Les chiffres indiqués pour les diverses catégories "hommes", "femmes" et jeunes travailleurs" et "total" indiquent le pourcentage des journées de travail inutilisées sur le total des journées de travail disponibles.

Tableau 3.1 à 3.5 - Population active par secteur d'activité lors des recensements de 1951 à 1961

Donne pour chaque région l'importance de la population active lors des deux recensements, pour les trois grands secteurs de production et par sexe. Une autre subdivision des divers secteurs économiques n'est pas encore possible par suite de la publication incomplète des données du dernier recensement de la population.

Pour chaque division statistique, une première partie donne les chiffres absolus pour les diverses régions administratives et pour le total de la circonscription, tandis qu'une seconde partie donne les pourcentages correspondants.

Tableau 4 - Soldes du mouvement migratoire entre les régions (1955 - 1960). d'après Aldo Predetti : "Le componenti economiche, sociali e demografiche della mobilità interna della popolazione italiana" (Les composantes économiques, sociales et démographiques de la mobilité de la population italienne à l'intérieur du pays, Ed. Vita e Pensiero, Milan, 1965. Ce tableau a été dressé sur la base des échanges interrégionaux de population qui ont eu lieu en Italie entre 1955 et 1960. Eu égard au développement économique plus

intense et plus rapide qui s'est manifesté pendant ces cinq années, les soldes migratoires indiqués peuvent cependant être considérés comme une indication très précise des tendances des migrations intérieures italiennes pour toute la période 1951-1961.

Tabl. 5 - Travailleurs employés dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des services. Revenu produit par travailleur.

Données régionales

col. (1) - on a calculé le nombre des travailleurs ayant un emploi (hommes + femmes), relevé par l'ISTAT au 10 novembre 1961, sur 1.000 habitants présents lors du recensement de la population du 15 octobre 1961. Une comparaison plus sûre est ainsi possible entre les diverses régions en ce qui concerne l'importance de l'emploi agricole total (voir aussi ce qui est dit pour les tableaux I et II - Note méthodologique).

col. (2) - (7) - elles permettent pour les travailleurs employés dans l'industrie et dans les services, recensés lors du recensement de l'industrie et du commerce, une comparaison analogue à celle de la col. (1). Comme il ressort des tabl. 8 et 9, l'activité économique tirée du recensement de la population ne fournit pas, en effet, d'indications dignes de foi sur le niveau de l'emploi sur place des personnes recensées. (Voir la note relative aux tabl. 8 et 9). Les données élaborées pour ce tableau permettent ainsi de mieux évaluer le développement réel des deux secteurs non agricoles en question;

col. (8) - elle donne le nombre des travailleurs employés dans des activités connexes à l'agriculture, relevé seulement à l'occasion du recensement de l'industrie et du commerce de 1961. Cette catégorie comprend donc, grosso modo, les travailleurs employés dans des activités de ravitaillement de l'agriculture (approvisionnement, production et distribution de moyens techniques), et pour les produits en provenance du secteur agricole, les travailleurs employés dans les activités de **transformation** exercées comme activités sociales ou annexes à des exploitations agricoles et ayant surtout pour objet de transformer les propres produits de l'exploitation même.

col. (9) - (12) - elles indiquent le revenu produit par travailleur employé dans l'agriculture (calcul sur la base de données de Tagliacarne)^x et le revenu produit par travailleur employé dans les secteurs de l'industrie, du commerce, des transports, des assurances et du crédit, des services et des professions libérales, aux prix de 1954, d'après l'étude de Tagliacarne. Dans la col. (11) le revenu agricole a été exprimé en % du revenu "non agricole". Dans la col. (12), on a donné en outre le revenu moyen produit par travailleur employé dans l'agriculture par rapport au revenu national supposé égal à 100. Cela permet une comparaison rapide entre les diverses régions et donne la mesure de la productivité de leur agriculture.

Tableau 6.1 à 6.5

Données par province concernant la population présente, le revenu pro capite et la structure agricole - 1951-1961.

Comme le tableau 7, le tableau 6 a été dressé pour permettre un examen plus détaillé de l'évolution démographique et socio-économique survenue à l'intérieur des diverses régions. Sauf les indications des col. (4) et (6), les informations sont le fruit des calculs des auteurs.

col. (1) - (3) - (en pourcentage par rapport à 1951) le mouvement de la population présente entre les deux recensements dans les diverses provinces, dans les chefs-lieux et dans les communes autres que les chefs-lieux;

col. (4) - elle permet une comparaison entre les **provinces du revenu net produit par habitant**, exprimé en indices calculés sur la base de la moyenne italienne égale à 100 (données de l'étude Tagliacarne).

col. (5) - elle montre le pourcentage de diminution de la population active masculine dans l'agriculture par rapport à 1951 (voir note relative au tabl. 2);

col. (6) et (7) - elles présentent, en chiffres absolus et en pourcentage du total des travailleurs ayant un emploi, le nombre des travailleurs (hommes + femmes) employés dans l'agriculture selon l'enquête ISTAT de novembre 1961;

^x Les données relatives au revenu produit par le secteur agricole, aux prix de 1961, par région, ont été corrigées aux prix de 1954 et divisés par le nombre de travailleurs ayant un emploi selon les enquêtes ISTAT 1961 (moyenne des 4 statistiques).

col. (8) et (9) - elles présentent deux données relevant plus directement de la structure de l'agriculture: le nombre des actifs masculins dans l'agriculture par 100 exploitations (8) et le nombre des exploitations d'une superficie égale ou inférieure à 1 ha sur 100 exploitations (9). Pour d'autres données et informations détaillées sur l'évolution des structures des exploitations agricoles italiennes, voir le rapport sur "Les tendances d'évolution des structures des exploitations agricoles - Causes et motifs d'abandon et de restructuration" - CEE série "Informations internes sur l'agriculture" n° 20.

Tableau 7.1 à 7.5

Industrie manufacturière et commerce: données provinciales - 1951 - 1961.

Ces deux branches de la production ont été choisies comme indice du développement survenu dans les différents secteurs de l'industrie et des services (à l'exclusion des professions libérales et de l'administration publique). Sur la base des données du recensement industriel et commercial, on a indiqué par province:

col. (1), (2), (7), (8) - le nombre d'unités locales en 1961 et l'accroissement ou la diminution de ce nombre pendant la période 1951-1961;

col. (3) - (6); (9) - (11) - le nombre des travailleurs employés en 1951 et l'accroissement ou la diminution de ce nombre, en valeurs absolues ont été données en centaines; les pourcentages ont été calculés par les auteurs.

Tableau 8

Population active industrielle, travailleurs employés dans les industries et les services, par région, 1951-1961.

col. (1) - (8) - comme on le sait, le nombre total des personnes recensées comme "actives" dans un secteur économique déterminé, par le recensement de la population, n'équivaut pas nécessairement au nombre de personnes ayant effectivement un emploi stable, sur place, dans le secteur intéressé: ce nombre ne donne donc pas le niveau d'emploi régional du secteur.

Le tableau montre que le processus d'industrialisation qui s'est manifesté entre 1951 et 1961 a influé sur l'écart entre population active industrielle (recensement de la population) et le nombre des personnes ayant un emploi stable dans ce secteur. Pour cette seconde donnée, on a pris le nombre des travailleurs employés dans des

industries régionales relevé par le recensement de l'industrie et du commerce. Cet écart a été exprimé en pourcentage de la population active, respectivement en 1951 et en 1961, dans les col. 4 et 8 (le tableau 9 contient une tentative d'analyse de la composition de cet écart, sur la base forcément d'un autre matériel statistique).

Il n'a pas été possible d'en faire autant pour la population active du secteur tertiaire et les travailleurs qui y sont employés, le nombre des membres des professions libérales et de l'administration publique à la date des deux recensements étant inconnu.

col. (9) et (10) - elles donnent l'accroissement et la diminution du nombre des travailleurs employés dans l'industrie et dans les services, en pourcentage des travailleurs employés en 1951 (calcul effectué sur la base des données du recensement de l'industrie et du commerce);

col. (11) - elle indique le pourcentage des travailleurs de l'industrie employés dans des entreprises comptant plus de 10 travailleurs, ce qui donne un indice de l'importance des industries à l'intérieur des diverses régions (calcul des auteurs).

Tableau 9

Main-d'oeuvre dans l'industrie, par région statistique et par type d'emploi.

Ce tableau est plus spécialement consacré au "niveau de l'emploi" uniquement pour l'année 1961, sur la base de données fournies par l'enquête ISTAT de novembre 1961. Toutefois, il porte forcément sur des régions statistiques qui ne coïncident qu'en partie avec les régions administratives. La main-d'oeuvre employée dans l'industrie (col. 3) est considérée comme ayant une activité stable. Le reste de la main-d'oeuvre, présente en Italie (col. 2), se compose de deux catégories: les chômeurs (col. 6) et les travailleurs employés dans des "activités industrielles précaires". Cette dernière catégorie comprend tous les travailleurs employés dans les entreprises mineures - en particulier dans le bâtiment - dont l'activité est saisonnière et intermittente. (1)

(1) Luigi Bruni : "Evoluzione e prospettive di sviluppo della popolazione e della occupazione in Toscana" (Evolution et perspectives de développement de la population et de l'emploi et Toscane), Chambre de commerce de Florence, 1964).

Il reste les travailleurs ayant temporairement un emploi à l'étranger (col. 5) en nombre très élevé en Italie, surtout dans la Vénétie et dans les régions méridionales et insulaires.

Les colonnes (7) à (12) donnent les pourcentages des diverses catégories d'emploi, sur la base du total de la main-d'oeuvre égal à 100.

Pour les raisons mentionnées dans la note n° 8, il a été impossible d'effectuer une analyse similaire pour les travailleurs du secteur tertiaire.

Tableau 10.1 à 10.5 Travailleurs employés dans l'agriculture lors des recensements de 1931, 1951 et 1961, par zone de culture

Ce tableau présente des données provenant d'une étude, effectuée par M. Rossi-Doria et intitulée "Analisi zonale dell'agricoltura italiana mediante disaggregazione dei dati regionali" (Etude par zone de l'agriculture italienne sur la base d'une désagrégation des données par région), Centro di specializzazione e ricerche economico-agrarie per il Mezzogiorno, Portici 1965. Il permet d'examiner l'exode agricole sous l'angle du milieu physique et cultural. Les valeurs absolues indiquent le total de la population active agricole, hommes et femmes, à la date des recensements. Ces valeurs montrent ainsi la difficulté d'interprétation à laquelle il est fait allusion dans la note statistique hors texte. Avec les précautions nécessaires, on peut utiliser les pourcentages (1931 = 100) et le pourcentage d'accroissement ou de diminution de 1951 à 1961 (1951 = 100) surtout comme indice permettant certaines comparaisons entre les zones ou entre les zones ou entre les régions.

Tableau 11 (a) et (b) Population active masculine dans l'agriculture par classe d'âge (1951 et 1961)

Ce tableau présente une comparaison de la structure d'âge de la population active masculine dans l'agriculture italienne à la date des deux recensements.

Pour les motifs énoncés dans la note statistique hors texte, on a estimé qu'il est actuellement plus conforme à la réalité économique de l'agriculture de ne prendre en considération que les données relatives à la population masculine.

Malheureusement, l'insuffisance de la différenciation par classe d'âge dans le recensement de 1951 rend assez difficile une véritable comparaison.

Tableau 12

Répartition de la population active agricole ayant ou ayant eu un emploi selon la situation sociale en 1951 et en 1961

Une comparaison directe des données des recensements de la population de 1951 et de 1961 en ce qui concerne la composition de la population active agricole selon la situation sociale, avec distinction entre hommes et femmes par région administrative, n'est pas possible actuellement, la publication des données du recensement de la population de 1961 étant encore incomplète. La comparaison entre le recensement de la population de 1951 et des chiffres moyens des enquêtes trimestrielles sur la main-d'oeuvre pour 1961, dans la mesure où elle est significative, outre qu'elle ne permet pas une distinction entre hommes et femmes, comporte aussi une subdivision différente de la base régionale de comparaison.

A N N E X E I I

NOTE METHODOLOGIQUE

1. Dans le texte du rapport on a cherché à analyser pour les différentes zones géographiques de l'Italie l'évolution de l'emploi, agricole et non-agricole, au cours de la période comprise entre les deux derniers recensements de la population (5 novembre 1951 et 15 octobre 1961).

En ce qui concerne la délimitation des zones en question, le choix s'est finalement porté, pour une série de raisons statistiques et autres, sur les régions actuelles, même si celles-ci se révèlent être, du point de vue administratif, un type d'unité statistique ne présentant pas beaucoup d'homogénéité.

En dehors des régions dites "autonomes" (Val d'Aoste (1), Trentin Haut-Adige, Frioul-Vénétie julienne, Sicile, Sardaigne), les autres régions n'ont pas encore en effet de statut administratif clairement défini.

Cependant, si l'on prend en considération, entre autres, les tendances qui se manifestent actuellement dans la politique économique et administrative générale du pays, en ce qui concerne les fonctions à assigner aux régions dans le cadre de la future réalisation du plan quinquennal de programmation économique, on peut à bon droit estimer qu'elles deviendront à l'avenir des unités politico-administratives sensiblement plus significatives et "réelles" qu'actuellement.

Les inconvénients concrets liés au choix des régions comme unités pour l'analyse de la réalité socio-économique et géographique italienne résultent du fait que chaque région présente des situations extrêmement variables.

Le fait qui milite toutefois en faveur de cette décision est que le choix de toute autre délimitation ou unité territoriale aurait rendu impossibles la réunion et l'analyse du peu de matériel statistique significatif nécessaire pour mener à bien la tâche qui incombait aux auteurs. A ce propos, on peut constater que la délimitation territoriale la plus conforme à la réalité qui - au moins du strict point de vue de la géographie agricole et de la technique des cultures - ait été à ce jour mise au point par l'ISTAT pour l'Italie en ce qui concerne les régions dites "agricoles" doit être considérée comme encore trop peu fonctionnelle pour un rapport comme celui-ci, étant donné la pauvreté des données recueillies et/ou publiées à cet égard.

(1) Etant donné l'importance limitée des données concernant cette région, les Val d'Aoste a toujours été, dans notre rapport, traité en même temps que le Piémont.

Les zones de culture qui figurent dans les tableaux 10.1 - 10.5 ont été précisément obtenues sur la base de la délimitation de l'Italie en régions agricoles.

Si l'on poursuit l'examen du matériel statistique utilisé pour l'établissement du présent rapport, il faut noter tout d'abord, d'une façon générale, que le manque d'homogénéité et souvent de qualité dudit matériel n'a pas permis une analyse régionale purement quantitative de l'évolution subie par l'emploi au cours de la période considérée. En conséquence, le présent rapport doit être, à la rigueur, considéré plutôt comme un essai d'analyse des tendances régionales de l'emploi dans les secteurs agricole et non-agricole, en l'absence de données plus détaillées et/ou à une époque antérieure à la publication d'autres données statistiques.

Ces tendances ont été exprimées généralement en pourcentages, qui, pour des raisons déjà exposées, n'ont certes pas la prétention de refléter les changements quantitatifs exacts survenus dans la structure sociale et économique de l'Italie, mais qui de toute façon indiquent d'une façon suffisante, dans une comparaison entre les régions, les secteurs où certains phénomènes se sont produits avec une intensité différente.

2. En confirmation de ce qui vient d'être dit, la suite de cette note est consacrée à un bref examen critique des données fournies par les deux derniers recensements de la population, notamment en ce qui concerne ce qu'on appelle la population active.

La "population active" comprend par définition dans les recensements italiens précités les "travailleurs ayant un emploi" et les "travailleurs sans emploi" dans les divers secteurs économiques. Les travailleurs sans emploi groupent à leur tour les "chômeurs" et les "personnes n'ayant encore jamais eu d'emploi". Si l'on exclut ces deux dernières catégories, on parle alors de "population active ayant un emploi".

La "population active", si on la prend comme catégorie globale, représente donc plutôt le potentiel de travail global de la nation. Pour cette raison et pour d'autres, exposées plus en détail dans la foot note à la page 4, nous avons en revanche préféré baser notre analyse sur les données relatives à la catégorie "Population active ayant un emploi", notamment parce que la catégorie "Personnes n'ayant encore jamais eu

d'emploi" est dans le secteur agricole insignifiante ou, plus exactement, inexistante (1).

(1) Ces définitions appellent d'autres considérations. Il faut en effet considérer que les critères choisis pour déterminer la population active et la population non active n'ont pas été du tout les mêmes lors des deux recensements. En particulier, lors du recensement de 1961, on a compris dans la population active également les jeunes gens recensés de 14 ans et plus n'ayant encore jamais eu d'emploi. A l'occasion de ce recensement, les deux populations, active et non active, ont été définies sur la base des normes suivantes :

- la population active est constituée par :

- a) les individus recensés de 10 ans et plus qui, à la date du recensement, exerçaient une profession, un art ou un métier, pour leur compte ou pour le compte d'autrui;
- b) les individus recensés de 10 ans et plus qui, à la date du recensement, se trouvaient en chômage, c'est-à-dire ceux qui, ayant perdu l'emploi qu'ils occupaient précédemment, étaient à la recherche d'un nouvel emploi;
- c) d'autres catégories d'individus recensés de 10 ans et plus, empêchés temporairement d'exercer une profession, un art ou un métier qu'ils exerçaient précédemment. Font partie de ce dernier type les militaires (appelés, engagés volontaires et rappelés), les individus temporairement hospitalisés dans un lieu de cure ou assistance, les détenus en attente de jugement ou condamnés à une peine inférieure à 5 ans;

Les catégories d'individus recensés visées aux lettres a), b), c) constituent la population active ayant ou ayant eu un emploi.

- la population non active est constituée par :

- a) les individus recensés n'ayant pas d'emploi : écoliers, étudiants, femmes s'occupant de leur foyer, propriétaires, rentiers, malades ou hospitalisés dans des lieux de cure ou d'assistance pour une période indéterminée, infirmes permanents, détenus condamnés à des peines de 5 ans et plus, personnes vivant de la charité publique, mendiants;
- b) tous les enfants et les jeunes jusqu'à l'âge de 14 ans, ne pouvant être classés dans les autres catégories.

Dans le recensement de 1951, les individus recensés n'ayant encore jamais eu d'emploi ont d'abord été classés dans la population non active. Ensuite, pour permettre des comparaisons à l'échelon international, on a procédé à une nouvelle élaboration des données et on a inclus, dans la population active de 1951 également les individus n'ayant encore jamais eu d'emploi, mais l'âge requis pour faire partie de cette catégorie d'individus recensés reste fixé à 10 ans.

Dans ces conditions, on peut considérer que les données qui permettent de faire les comparaisons les plus homogènes sont les données relatives à la population active ayant ou ayant eu un emploi car les critères selon lesquels ces données ont été relevées ont été presque analogues dans les deux recensements considérés.

Il résulte du tableau ci-dessous, qui groupe les données des deux recensements que l'agriculture aurait perdu en 10 ans un bon tiers (-32 %) de sa population active, soit un total de 2.600.000 personnes, puisqu'elle est passée de 8.261.000 à 5.657.000 actifs. L'industrie aurait augmenté son potentiel de travail d'un quart (+ 25 %) en absorbant 1.600.000 éléments nouveaux, tandis que l'autre million perdu par l'agriculture serait passé à d'autres activités.

Population active résidante ayant ou ayant eu un emploi dans les différents secteurs d'activité aux recensements de 1951 et 1961
(en milliers d'unités)

Secteurs	1951	1961	Variations	
			Valeur absolue	Pourcentage
Agriculture	8.261	5.657	-2.604	- 32
Industrie	6.290	7.886	+1.599	+ 25
Autres activités	5.026	5.976	+ 950	+ 19
Total	19.577	19.519	- 55	- 3

Cependant, il ressort de certaines évaluations de la SVIMEZ qui ont tenu compte de tout le matériel statistique disponible et de sa cohérence (1) que les données précédentes donnent une idée exacte de l'importance de la population active tant pour 1951 (surévaluation, en particulier de la population active dans l'agriculture) que pour 1961 (sous-évaluation), ce qui donne, les deux erreurs se combinant, un exode rural nettement supérieur à celui qui s'est vraisemblablement produit durant la période en question.

(1) qui comprend, outre les recensements généraux de la population, ceux effectués sur les activités agricoles et non-agricoles, les données fournies par les bureaux de placement, le ministère du travail, les organismes de prévoyance et les relevés trimestriels de la main-d'oeuvre effectués par l'ISTAT. Voir en outre le rapport SVIMEZ: "L'aumento dell'occupazione in Italia dal 1950 al 1957", Rome 1959 (L'accroissement de l'emploi en Italie de 1950 à 1957), ainsi que, pour les variations des statistiques de la main-d'oeuvre (travailleurs ayant occasionnellement un emploi "Note e relazioni" (Notes et rapports) ISTAT, n. 20, mai 1963 (De Meo).

La surévaluation de 1951 porterait sur environ 1.500.000 individus et serait due au groupe important des "travailleurs occasionnels" semi-occupés qui à cette époque grevaient l'économie italienne et pesaient surtout sur l'agriculture. Il s'agissait surtout de "ménagères", qui se déclarèrent "actives", bien qu'ayant une activité agricole tout à fait intermittente, de petits exploitants et de petits propriétaires agricoles qui se déclarèrent actifs bien qu'ayant cédé, en raison de leur âge, la direction de leur exploitation à d'autres membres de leur famille, de jeunes gens qui se déclarèrent aides familiaux ou salariés, même si l'aide apportée au chef de famille n'était en général qu'occasionnelle, de personnes désirant compléter le budget familial par une activité annexe même intermittente et qui déclarèrent être à la recherche d'un premier emploi. En résumé, il s'agissait surtout d'une partie de la population "active" qui n'aurait dû apparaître ni comme population ayant ou ayant eu un emploi ni comme population à la recherche d'un premier emploi.

En 1961, au contraire, le besoin de trouver du travail ou un subside étant moins grand, plus d'un demi-million de personnes qui auraient dû être enregistrées parmi les personnes actives évitèrent en revanche, peut-être par peur des impôts liés à une augmentation effective de leurs revenus, de se déclarer telles.

Le tableau qui suit, réalisé en comparant les données du recensement 1961 avec celles des enquêtes ISTAT sur la main-d'oeuvre pour la même année et qui montre les différences sensibles qui existent entre les deux sources d'information pour toutes les catégories considérées, justifie à fortiori l'interprétation générale donnée précédemment.

Dans les sondages il est en effet relativement plus difficile pour quelqu'un de fausser sa déclaration, parce que le formulaire n'est pas rempli par la personne interviewée. L'hypothèse du départ de déclaration professionnelle ou de recherche d'un premier emploi se trouve en outre renforcée si l'on tient compte du fait que la main-d'oeuvre ne comprend pas dans les personnes ayant ou ayant eu un emploi et celles à la recherche d'un premier emploi les membres des communautés et les militaires appelés, qui figurent par contre dans la population active (voir note 1 p. 4).

Population active et main-d'oeuvre en 1961 (en milliers)

Activité	Population active (recensement du 15.10.6m)	Main-d'oeuvre		Différence (3) - (1)
		Enquête par sondage 10.11.61	Moyenne des enquêtes par sondage de 1961	
	(1)	(2)	(3)	(4)
Agriculture	5.657	5.861	5.822	- 165
Industrie	7.886	8.137	8.112	- 226
Services	5.976	6.159	6.317	- 341
N'ayant encore jamais eu d'emploi	577	299	276	+ 301
TOTAL	20.096	20.456	20.527	- 431

3. Si l'on veut encore approfondir certains aspects qualitatifs des données statistiques disponibles, il conviendra de noter que l'étude SVIMEZ mentionnée ci-dessus, "L'augmentation de l'emploi en Italie de 1950 à 1957", donne pour 1950 un total de 7.330.000 travailleurs présents dans l'agriculture, dont 460.000 seraient des chômeurs. Si à partir de cette donnée nous procédons à l'examen de l'importance de la main-d'oeuvre agricole pour la période qui suit sur la base des résultats des enquêtes ISTAT concernant la main-d'oeuvre (tableau II) de mai 1954 à avril 1954, nous constatons que le nombre des travailleurs ayant un emploi dans l'agriculture ne commence à décroître d'une façon évidente que depuis 1960 :

1950	6.870.000 (SVIMEZ)
1954	6.843.000
1957	6.260.000
1960	6.225.000
1961	5.907.000
1964	4.978.000
1965	4.788.000 (donnée ne figurant pas dans le tableau II)

La diminution du nombre des travailleurs ayant un emploi entre 1950 et 1961 aurait donc été d'environ 963.000 unités, soit 14 %. On peut noter en outre que l'exode d'un peu moins d'un million de travailleurs agricoles ayant un emploi s'est produit en l'espace d'un peu plus de onze années, (c'est-à-dire jusqu'en 1961), tandis que dans les autres années qui ont suivi cet exode s'est considérablement intensifié jusqu'à intéresser plus d'un million de travailleurs ayant un emploi.

Il faut en outre tenir compte du fait que dans ce calcul n'ont pas été compris les "chômeurs", catégorie difficile à déterminer quand il s'agit du travail dans le secteur agricole. Selon l'étude de la SVIMEZ déjà mentionnée, cette catégorie aurait en tout cas englobé 460.000 personnes en 1950 et n'aurait pas sensiblement varié jusqu'en 1957 (?). En revanche, les données ISTAT indiquent un total de 217.000 chômeurs agricoles présents au 8 mai 1957 tandis que, toujours d'après la même source, en 1961 (moyenne annuelle) leur nombre serait tombé à 78.000. En ajoutant les chômeurs aux travailleurs ayant un emploi, la main-d'oeuvre agricole aurait donc diminué d'environ 1.300.000 unités, soit 17,8 % entre 1950 et 1961. Cela nous donne en tout cas un chiffre nettement inférieur à la diminution de 32 % que l'on obtiendrait en la calculant par rapport à la population active.

4. Les enquêtes ISTAT concernant la main-d'oeuvre se fondent sur un échantillon de 85.000 familles (sur un total de 14 millions de familles italiennes) choisies avec soin dans 1.400 communes (sur un total de 8.043 communes). Si ces enquêtes peuvent donc constituer une source utilisable de contrôle et de rectification des données du recensement relatives à la population active au niveau national, cela n'est plus possible pour les agrégats régionaux parce que, étant donné l'exigüité de l'échantillon, elles ne peuvent refléter avec une rigueur suffisante les détails de l'emploi.

Pour cette raison et malgré, d'une part, les observations formulées sur les données du recensement, et d'autre part, le fait qu'elles soient difficilement comparables avec un autre matériel statistique, utilisable seulement pour des agrégats géographiques différents de ceux adoptés dans le texte, il a fallu pour la très grande majorité des considérations de caractère régional développées dans le rapport, avoir recours aux données des recensements.

5. Dans les tableaux I et II de cette annexe nous avons cependant repris les données des enquêtes de l'ISTAT relatives aux travailleurs ayant un emploi dans l'agriculture pour les cinq grandes divisions statistiques considérées dans le rapport (1).

(1) Les délimitations géographiques utilisées par l'ISTAT pour ce type d'enquête s'écartent de la délimitation administrative actuelle.

Ces données montrent notamment que l'emploi féminin a manifesté une nette tendance à augmenter dans l'agriculture italienne, en général et par grands agrégats territoriaux, particulièrement dans le sud et dans les îles. Les caractéristiques de l'échantillon sur lequel ces enquêtes ont été effectuées ne permettent pas, de contrôler la véracité de cette affirmation pour des agrégats territoriaux de moindre dimensions.

Etant donné le caractère très aléatoire de l'interprétation des données des deux recensements en ce qui concerne la population féminine active dans l'agriculture, les diverses considérations développées dans ce rapport sur les variations régionales et provinciales de la main-d'oeuvre concernent toujours, sauf mention expresse différente, la population active masculine. Il nous paraît toutefois nécessaire de souligner que, malgré cette restriction, les données des recensements semblent en tout cas trop accentuer l'exode agricole.

Tab. I - Confrontation des données des recensements et d'enquêtes main-d'oeuvre sur la consistance de la population agricole dans les 5 grandes subdivisions statistiques (chiffres absolus en milliers et en pourcentage)

Région	Population active en agriculture		Main-d'oeuvre en agriculture		(3) - (2) confront. 1961	Composition en % de la population agricole			
	recens. 1951 (1)	recens. 1961 (2)	enquête 61 (3)	enquête 63 (4)		recens. 51 (6)	recens. 61 (7)	enquête 61 (8)	enquête 63 (9)
NORD-OUEST	M	1.044	679	602	- 9	81,9	81,3	77,2	73,0
	FF	230	156	198	+42	18,1	18,7	22,8	27,0
	M F	1.274	835	868	+33	100,0	100,0	100,0	100,0
NORD-EST (incl. Marches)	M	1.612	1.051	889	+ 3	72,8	77,4	70,0	66,8
	F	601	307	452	+145	27,2	22,6	30,0	33,2
	M F	2.213	1.358	1.506	+148	100,0	100,0	100,0	100,0
CENTRE (excl. Marches et Latium mérid.)	M	756	496	499	+ 3	79,4	83,2	74,7	73,7
	F	196	100	169	+69	20,6	16,8	25,3	26,3
	M F	952	596	668	+72	100,0	100,0	100,0	100,0
SUD (incl. Latium mérid.)	M	1.913	1.270	1.303	+33	67,3	60,5	58,9	57,4
	F	928	828	911	+83	32,7	39,5	41,1	42,6
	M F	2.841	2.098	2.214	+116	100,0	100,0	100,0	100,0
ILES	M	903	654	683	+29	92,0	84,9	89,0	82,9
	F	78	116	84	-32	8,0	15,1	11,0	17,1
	M F	981	770	767	- 3	100,0	100,0	100,0	100,0
ITALIE	M	6.228	4.150	4.209	+59	75,4	73,4	69,9	67,3
	F	2.033	1.507	1.814	+307	24,6	26,6	30,1	32,7
	M F	8.261	5.657	6.023	+366	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : Recensements de la population 1951 à 1961, et enquête sur la main-d'oeuvre ISTAT (Nov. 1961 et moyenne trimestrielle 1963)

Tab. II - Population active en agriculture par subdivision statistique
1954 - 1964

	1954 8 mai	1955 8 mai	1956 21 avril	1957 8 mai	1958 20 octobre	1959 moyenne 4 relevés	1960 moyenne 4 relevés	1961 moyenne 4 relevés	1962 moyenne 4 relevés	1963 moyenne 4 relevés	1964 15 avril	Accroissement ou diminution en agriculture 54-64 en % moyenne 54-55
NORD-OUEST	M	927	898	832	793	756	706	667	619	602	562	-41,2
	F	185	153	211	279	264	225	219	219	223	223	+32,0
	M+F	1.112	1.051	1.043	1.072	1.020	931	886	838	825	785	-30,2
NORD-EST (incl. Marches)	M	1.360	1.257	1.227	1.145	1.106	1.099	1.029	935	889	882	-37,5
	F	476	400	452	522	475	487	474	449	442	466	+ 3,8
	M+F	1.836	1.657	1.679	1.667	1.581	1.586	1.503	1.384	1.331	1.348	-27,5
CENTRE (excl. Marches et Latium mérid.)	M	659	558	585	547	545	537	495	436	428	384	-42,9
	F	181	146	157	188	186	186	174	150	150	123	-25,5
	M+F	840	704	742	735	731	723	669	669	586	507	-39,5
S U D (incl. Latium mérid.)	M	1.618	1.479	1.380	1.304	1.372	1.369	1.271	1.168	1.059	984	-38,4
	F	705	697	684	695	760	820	835	863	787	735	+11,7
	M+F	2.323	2.176	2.064	1.999	2.132	2.189	2.106	2.031	1.846	1.719	-23,8
ILES	M	732	716	656	689	710	711	663	588	556	516	-30,8
	F	41	37	76	85	82	85	80	94	115	103	+157,5
	M+F	773	753	732	774	792	796	743	682	671	619	-21,2
ITALIE	M	5.296	4.908	4.680	4.478	4.489	4.422	4.125	3.746	3.526	3.328	-38,2
	F	1.588	1.433	1.580	1.769	1.767	1.803	1.782	1.775	1.717	1.650	+11,4
	M+F	6.884	6.341	6.260	6.247	6.256	6.225	5.907	5.521	5.243	4.978	-27,5

Source : Enquête sur la main-d'œuvre ISTAT 1954/1964

Informations internes sur L'AGRICULTURE

		Date	Langues
N° 1	Le boisement des terres marginales	juin 1964	F D(1)
N° 2	Répercussions à court terme d'un alignement du prix des céréales dans la CEE en ce qui concerne l'évolution de la production de viande de porc, d'œufs et de viande de volaille	juillet 1964	F D(1)
N° 3	Le marché de poissons frais en république fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas et les facteurs qui interviennent dans la formation du prix du hareng frais	mars 1965	F D(1)
N° 4	Organisation de la production et de la commercialisation du poulet de chair dans les pays de la CEE	mai 1965	F(1) D(1)
N° 5	Problèmes de la stabilisation du marché du beurre à l'aide de mesures de l'Etat dans les pays de la CEE	juillet 1965	F D
N° 6	Méthode d'échantillonnage appliquée en vue de l'établissement de la statistique belge de la main-d'œuvre agricole	août 1965	F(1) D(2)
N° 7	Comparaison entre les « trends » actuels de production et de consommation et ceux prévus dans l'étude des perspectives « 1970 » 1. Produits laitiers 2. Viande bovine 3. Céréales	juin 1966	F D
N° 8	Mesures et problèmes relatifs à la suppression du morcellement de la propriété rurale dans les Etats membres de la CEE	novembre 1965	F D
N° 9	La limitation de l'offre des produits agricoles au moyen des mesures administratives	janvier 1966	F D
N° 10	Le marché des produits d'œufs dans la CEE	avril 1966	F(1) D
N° 11	Incidence du développement de l'intégration verticale et horizontale sur les structures de production agricole – Contributions monographiques	avril 1966	F(1) D
N° 12	Problèmes méthodologiques posés par l'établissement de comparaisons en matière de productivité et de revenu entre exploitations agricoles dans les pays membres de la CEE	août 1966	F(1) D
N° 13	Les conditions de productivité et la situation des revenus d'exploitations agricoles familiales dans les Etats membres de la CEE	août 1966	F D
N° 14	Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agricoles – « bovins – viande bovine »	août 1966	F D
N° 15	Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agricoles – « sucre »	février 1967	F D
N° 16	Détermination des erreurs lors des recensements du bétail au moyen de sondages	mars 1967	F(1) D(3)

(1) Epuisé.

(2) La version allemande est parue sous le n° 4/1963 de la série « Informations statistiques » de l'Office statistique des Communautés européennes.

(3) La version allemande est parue sous le n° 2/1966 de la série « Informations statistiques » de l'Office statistique des Communautés européennes.

		Date	Langues
N° 17	Les abattoirs dans la CEE I. Analyse de la situation	juin 1967	F D en prép.
N° 18	Les abattoirs dans la CEE II. Contribution à l'analyse des principales conditions de fonctionnement	octobre 1967	F D
N° 19	Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agricoles – « produits laitiers »	octobre 1967	F D
N° 20	Les tendances d'évolution des structures des exploitations agricoles – Causes et motifs d'abandon et de restructuration	décembre 1967	F D
N° 21	Accès à l'exploitation agricole	décembre 1967	F D en prép.
N° 22	L'agrumiculture dans les pays du bassin méditerranéen – Production, commerce, débouchés	décembre 1967	F D en prép.
N° 23	La production de produits animaux dans des entreprises à grande capacité de la CEE – Partie I	février 1968	F D
N° 24	Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agricoles – « céréales »	mars 1968	F D
N° 25	Possibilités d'un service de nouvelles de marchés pour les produits horticoles non-comestibles dans la CEE	avril 1968	F D
N° 26	Données objectives concernant la composition des carcasses de porcs en vue de l'élaboration de coefficients de valeur	mai 1968	F D
N° 27	Régime fiscal des exploitations agricoles et imposition de l'exploitant agricole dans les pays de la CEE	juin 1968	F D en prép.
N° 28	Les établissements de stockage de céréales dans la CEE – Partie I	septembre 1968	F en prép. D
N° 29	Les établissements de stockage de céréales dans la CEE – Partie II	septembre 1968	F D
N° 30	Incidence du rapport des prix de l'huile de graines et de l'huile d'olive sur la consommation de ces huiles	septembre 1968	F D en prép.
N° 31	Points de départ pour une politique agricole internationale	octobre 1968	F D
N° 32	Volume et degré de l'emploi dans la pêche maritime	octobre 1968	F D en prép.
N° 33	Concepts et méthodes de comparaison du revenu de la population agricole avec celui d'autres groupes de professions comparables	octobre 1968	F D en prép.
N° 34	Structure et évolution de l'industrie de transformation du lait dans la CEE	novembre 1968	F en prép. D
N° 35	Possibilités d'introduire un système de gradation pour le blé et l'orge produits dans la CEE	décembre 1968	F D en prép.
N° 36	L'utilisation du sucre dans l'alimentation des animaux – Aspects physiologiques, technologiques et économiques	décembre 1968	F D
N° 37	La production de produits animaux dans des entreprises à grande capacité de la CEE – Partie II	février 1969	F D

		Date	Langues
N° 38	Examen des possibilités de simplification et d'accélération de certaines opérations administratives de remembrement	mars 1969	F D en prép.
N° 39	Evolution régionale de la population active agricole — I : Synthèse	mars 1969	F D en prép.
N° 40	Evolution régionale de la population active agricole — II : R.F. d'Allemagne	mars 1969	F en prép. D
N° 41	Evolution régionale de la population active agricole — III : Bénélux	avril 1969	F D en prép.
N° 42	Evolution régionale de la population active agricole — IV : France	mai 1969	F D en prép.
N° 43	Evolution régionale de la population active agricole — V : Italie	mai 1969	F D en prép.

